

CIRDIS

**Centre interdisciplinaire de recherche
en développement international
et société**

UQÀM



Blogue *Un seul monde* :
2014 – 2018

L'équipe *Un seul monde*

www.cirdis.uqam.ca

LES CAHIERS DU CIRDIS

COLLECTION ARCHIVES

Blogue *Un seul monde* : janvier 2014 – décembre 2018

**Les Cahiers du CIRDIS – Collection Archives
N° 2018-01**

■ L'équipe *UN SEUL MONDE*

L'équipe du blogue *Un seul monde* travaille conjointement depuis 2014 à la sélection et à la correction d'articles qui ont trait à la politique et à la solidarité internationales, aux enjeux de développement et aux stratégies de coopération internationale. Le comité de révision le plus récent fut composé du professeur Stephen Brown, de l'Université d'Ottawa, de l'analyste politique Denis Côté, de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, et de l'étudiante Ève Claudel Valade, du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société. La coordination du blogue et de ses activités, ainsi que la production de ce Cahier, ont été effectuées par cette dernière.

Le CIRDIS et l'AQOCI tiennent à remercier Charles Saliba-Couture, ancien coordonnateur et fondateur du blogue *Un seul monde*.

La coordination du blogue tient à remercier Bonnie Campbell, Suzie Boulanger, Marie Nathalie Leblanc et Laurence Jutras, pour leur travail empreint de rigueur et de dévouement au sein de l'équipe de coordination du CIRDIS.

Les Cahiers du CIRDIS
Collection Archives — n° 2018-01

Blogue *Un seul monde*: janvier 2014 – décembre 2018

L'équipe d'*Un seul monde*

ISSN 1929-1027
Dépôt légal : Janvier 2020
Bibliothèque nationale du Québec

Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société
Département de science politique
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada
H3C 3P8

<http://www.cirdis.uqam.ca>
cirdis@uqam.ca

Table des matières

Introduction	8
Billet n°1 : Le « comment » et le « pourquoi » du blogue <i>Un seul monde</i>	9
Billet n°2 : Pas de profits sur le dos des droits humains	12
Billet n°3 : Quel printemps pour le développement international?	14
Billet n°4 : Que penser de la fusion ACDI-MAECI?	16
Billet n°5 : Et si investissement n'égalait pas nécessairement développement?	18
Billet n°6 : Crise écologique, barbarisation et solidarité.....	21
Billet n°7 : Comment on a malgré tout laissé tomber l'aide internationale canadienne	24
Billet n°8 : L'aide d'urgence doit tracer la voie vers le développement!.....	27
Billet n°9 : Quand la cohérence des politiques nuit au développement	30
Billet n°10 : L'engagement du public : un indice de démocratie, un atout pour le développement	33
Billet n°11 : L'ACSI : une opportunité pour un monde solidaire et durable.....	36
Billet n°12: L'impact des « donateurs émergents »	39
Billet n°13: La vidéo virale qui a fait réagir Bono : signe d'une tendance émergente	42
Billet n°14: Pourquoi je suis contre les « ressources naturelles » et l'« environnement »	45
Billet n°15: Stage ou exploitation?	48
Billet n°16: Le Partenariat transpacifique : qui veut de cet ALÉNA?	51
Billet n°17: Le Canada en Amérique latine : quand la diplomatie devient minière	54
Billet n°18: Quand les « biocrates » redéfinissent l'humanité	57
Billet n°19: 2015, une année charnière pour le développement	60
Billet n°20: Plutôt que de célébrer la guerre, construisons la paix!	63
Billet n°21: L'Accord de libre-échange Canada-Honduras : brasser des affaires à tout prix?	66
Billet n°22: Forum social des peuples : décoloniser nos imaginaires	69
Billet n°23: Développement international : pourquoi je refuse d'aller sur le « terrain »	72
Billet n°24: Le financement humanitaire international : épuisement ou redressement?	75
Billet n°25: Sortir Gaza de l'impasse.....	78
Billet n°26: Du <i>slow food</i> au <i>slow development science</i> : l'art de prendre son temps	81
Billet n°27: Les jeunes et la coopération internationale : entre espoir et désillusion.....	84
Billet n°28: Où va la coopération internationale au Québec et au Canada?	87
Billet n°29: La décolonisation au cœur des luttes actuelles	90
Billet n°30: Infléchir le poids du militarisme dans notre société et nos esprits.....	93
Billet n°31: L'aide canadienne et la coopération internationale : au-delà des constats	96
Billet n°32: Inégalités et pauvreté : chronique d'une crise annoncée	99

Billet n°33: La privatisation des semences : un enjeu mondial	102
Billet n°34: 5 ans plus tard : où en est la reconstruction en Haïti?	105
Billet n°35: 15 propositions pour l'aide canadienne	108
Billet n°36: L'accompagnement international : la solidarité autrement!	111
Billet n°37: Pourquoi je me méfie de la « société civile »	114
Billet n°38: Santé maternelle et infantile : pour une approche basée sur les droits des femmes	117
Billet n°39: Les objectifs globaux pour le développement : panacée ou mirage?	120
Billet n°40: Équité femmes-hommes : nos <i>leaders</i> feront-ils place au débat?	123
Billet n°41: La Marche mondiale des femmes : un mouvement irréversible et plus que jamais actuel	125
Billet n°42: L'aide au développement : un outil de contrôle des migrations illégales africaines vers l'Europe.....	128
Billet n°43: Repositionner le Canada au sein des Amériques	131
Billet n°44: La santé des femmes est cruciale pour la prospérité économique es Philippines	133
Billet n°45: À la source de l'engagement solidaire : l'indignation.....	135
Billet n°46: Unis pour la Syrie	138
Billet n°47: Esquisse du Forum social mondial de Tunis	141
Billet n°48: Privilèges et malaises en coopération internationale.....	144
Billet n°49: Au Togo, la société civile s'organise contre les violences faites aux femmes	147
Billet n°50: Crise des réfugiés en Europe : remettre l'humain au centre des politiques	150
Billet n°51: L'extraction minière responsable à Palawan : sophisme ou vœu pieux?	153
Billet n°52: L'accaparement des terres et le droit à l'alimentation en Colombie	156
Billet n°53: Pourquoi partir comme volontaire à l'étranger?	159
Billet n°54: Gouvernement Trudeau : vers de nouvelles pratiques en développement international?.....	162
Billet n°55: Appuyer localement les groupes de femmes pour atteindre l'égalité.....	165
Billet n°56: Toutes ensemble : à la croisée des luttes des femmes du local à l'international.....	168
Billet n°57: Objectifs de développement durable : l'égalité représente la clé du succès	171
Billet n°58: Commerce équitable et autonomisation des femmes Wayuu en Colombie.....	174
Billet n°59: La coopération internationale et l'austérité	177
Billet n°60: Nous devons rendre nos villes ouvertes à tous, durables et sûres	180
Billet n°61: Accords d'investissement, droits humains et environnement font-ils bon ménage?.....	183
Billet n°62: COP21 : où sont les femmes?	186
Billet n°63: COP21 : où sont les femmes? (suite)	189
Billet n°64: La coopération internationale à échelle humaine : le défi des petites organisations	192
Billet n°65: La lutte contre le virus Zika passe-t-elle par l'éradication des moustiques?	195
Billet n°66: Volontourisme ou coopération internationale?	198
Billet n°67: Relance du secteur minier en Haïti : qui en profitera?	201
Billet n°68: Ces femmes qui migrent au son des armes	204

Billet n°69: La migration, une menace à l'aide au développement?.....	207
Billet n°70: Héritage colonial, racisme et privilèges en solidarité internationale.....	210
Billet n°71: Syndicalisme et développement international : un rempart contre l'exclusion	213
Billet n°72: Qui financera les objectifs de développement durable et qui en profitera?	216
Billet n°73: Budget 2016 et développement international : le Canada est-il vraiment de retour?	219
Billet n°74: Réfugiés syriens : y a-t-il un modèle turc de l'action humanitaire?	222
Billet n°75: Entreprise canadiennes dans le Gobi : le boom minier en Mongolie inquiète.....	225
Billet n°76: Financement du développement : un impôt sur la guerre pour construire la paix?	228
Billet n°77: Migrations internationales et droits de la personne : une impasse?	231
Billet n°78: Sommet humanitaire mondial et réfugiés : de la parole aux actes	234
Billet n°79: Mettre fin aux paradis fiscaux pour financer le développement durable.....	237
Billet n°80 et 81: La jeunesse, moteur de changement social au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	240
Billet n°82 : La nécessaire transition de l'humanitaire au développement en Jordanie	243
Billet n°83 : Qu'est-ce qu'on attend de la recherche dans le développement international?	246
Billet n°84 : Naître à la bonne adresse	249
Billet n°85 : Stratégies des mouvements sociaux et projet d'émancipation	252
Billet n°85 : Stratégies des mouvements sociaux et projet d'émancipation	255
Billet n°86 : Articuler le mouvement du commerce équitable	258
Billet n°87 : Les élections présidentielles en Afrique doivent-elles être réformées	261
Billet n°88 : Quel rôle pour la société civile canadienne dans le développement international?	264
Billet n°89: Médias et solidarité internationale : à humanité variable?	267
Billet n°90: Diversité culturelle, société québécoise et apprentissage du français	270
Billet n°91: Qu'est-il advenu de l'efficacité de l'aide?.....	273
Billet n°92: La coopération volontaire et l'atteinte des objectifs de développement durable	276
Billet n°93: Les Casques blancs en Syrie : la propagande sous l'aide humanitaire.....	279
Billet n°94: Soudan du Sud : la difficile émergence du plus jeune État du monde	281
Billet n°95: Photo-symbole : quand un enfant devient l'image d'un drame	284
Billet n°96: Cyber et politique : un cocktail dangereux?	287
Billet n°97: L'eau, droit ou besoin? Retour sur un débat	290
Billet n°98: Harper Lite? Le gouvernement Trudeau et l'aide au développement	293
Billet n°99: Le Canada dans l'ère « post-droits humains ».....	296
Billet n°100: Crises humanitaires liées aux famines : quelles solutions?	299
Billet n°101: « Bravo pour ton voyage humanitaire! »	302
Billet n°102: Migrants syriens et économie jordanienne	305
Billet n°103: Les ONG québécoises sont-elles les ONG belges de demain?	308
Billet n°104: La protection de la vie privée, un aspect essentiel de la cybersécurité.....	311
Billet n°105: Agroécologie, agriculture et aide internationale féministe	314

Billet n°106: « Le système est brisé » : justifier l'avarice du Canada	317
Billet n°107: La culture industrielle, un obstacle à la solidarité?	320
Billet n°108: Nouvelles politiques des partenariats : l'attente injustifiée	323
Billet n°109: Défendre les droits LGBTI en Haïti : Charlot Jeudy.....	325
Billet n°110: Lutttes anticapitalistes : l'appui aux communautés du Chiapas.....	328
Billet n°111: Recherche en santé mondiale : faire échec à la relève	331
Billet n°112: Culture et résilience contraceptive lors de conflits armés	334
Billet n°113: Sécurisation & externalisation des frontières à l'ère des migrations.....	337
Billet n°114: Femmes immigrantes et entrepreneures engagées	340
Billet n°115: Un ombudsman pour multinationales : un premier pas nécessaire	343
Billet n°116: Les compagnies canadiennes font la loi en Colombie.....	346
Billet n°117: L'innovation : la solution pour l'inclusion économique des jeunes.....	349
Billet n°118: Nouvelle PAIF du Canada : Impacts sur le Sud et sur la coopération.....	352
Billet n°119: Politique d'aide internationale féministe et recherche universitaire	355
Billet n°120: Guatemala : lutte contre les legs d'un dictateur	358
Billet n°121: G7 2018 : quels gains pour l'égalité des sexes?.....	361
Billet n°122: « La Ceinture et la Route » : les intentions peu dissimulées de la Chine	363

Introduction

Un seul monde est un blogue collectif, multidisciplinaire et francophone portant sur les stratégies de coopération et les enjeux de développement et ayant pour but de contribuer au débat sur l'avenir de la coopération et de la solidarité internationales au Québec et au Canada. Cette initiative au caractère unique dans le monde francophone est issue d'un partenariat intersectoriel entre l'[Observatoire sur la coopération internationale](#) du [Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société](#) (CIRDIS) basé à l'UQAM, l'[Association québécoise des organismes de coopération internationale](#) (AQOCI) et le Huffington Post Québec. Pour en savoir davantage sur le blogue ou connaître le processus de soumission d'articles, n'hésitez pas à contacter [Ève Claudel Valade](#), coordonnatrice du blogue *Un seul monde*.

Le CIRDIS et l'AQOCI tiennent à remercier Charles Saliba-Couture, fondateur du blogue *Un seul monde*.

Billet n°1 :

Le « comment » et le « pourquoi » du blogue *Un seul monde*¹

Ce billet a été écrit par Charles Saliba-Couture, fondateur et coordonnateur du blogue Un seul monde et chargé de projets au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS) de l'UQAM. Il est entre autres l'auteur de l'ouvrage Les liens entre sécurité et développement : de l'évidence à l'ambiguïté (Paris : L'Harmattan, 2012).

Enfin! Le premier blogue collectif francophone sur la coopération et la solidarité internationales, ainsi que sur les enjeux de développement, voit le jour! Le *Huffington Post Québec* m'a demandé de rédiger un court descriptif de ce blogue intitulé *Un seul monde*, mais je ne pouvais m'empêcher de rédiger, en plus, un article (ou un billet comme diraient les blogueurs) qui explique comment ce blogue a vu le jour et surtout pourquoi.

Comment le blogue « Un seul monde » est-il né?

Le 21 mars 2013, nous apprenons que l'[Agence canadienne de développement international \(ACDI\) allait fusionner avec le ministère des Affaires étrangères et du commerce international \(MAECI\)](#), maintenant connu sous le nom de ministère des Affaires étrangères, du commerce et du développement (MAECD). Tout le monde faisait semblant d'être plus ou moins surpris, puisque les tendances préoccupantes dans le milieu de la coopération internationale étaient déjà manifestes depuis un certain temps - j'y reviendrai plus tard lorsque je parlerai du « pourquoi » du lancement de ce blogue. En réalité, on était tous et toutes sous le choc, y compris les hauts fonctionnaires de l'ACDI qui ne l'ont su que quelques heures avant que la nouvelle soit rendue publique! L'absence de débat se faisait (encore une fois) vivement ressentir, à l'exception peut-être de quelques journaux anglophones qui publiaient assez régulièrement des articles ici et là sur la fusion elle-même et parfois, de manière plus large, sur l'avenir de la coopération internationale au Canada. Puis, le *Ottawa Citizen* a lancé dans la même période un blogue intitulé [Aid and Development](#), blogue qui connaît un grand succès et qui vient s'ajouter au blogue de renommée internationale [Poverty Matters](#) du journal britannique *The Guardian*.

Toutefois, au Québec (et peut-être même dans le monde francophone en général), aucune initiative de ce genre n'existait jusqu'à ce jour et l'espace de débat public sur ces enjeux se limitait à quelques événements ou consultations ciblées. J'ai alors pensé qu'il serait intéressant de développer un blogue qui contribuerait au débat sur l'avenir de la coopération et de la solidarité internationales, notamment au Québec, et qui permettrait une collaboration accrue entre le milieu académique, le milieu des ONG et le milieu journalistique. J'ai d'abord soumis le projet à la direction du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international

¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/un-seul-monde-lancement-blogue_b_4659600.html

et société ([CIRDIS](#)) à l'UQAM qui l'a adopté avec enthousiasme, puis à la direction de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale ([AQOCI](#)) qui s'est également empressée d'agir comme porteur du projet, ralliant ainsi le milieu académique et le milieu des ONG. Il ne manquait plus que le milieu journalistique afin d'héberger le blogue en lui-même. Peu de temps avant Noël, l'équipe du Huffington Post Québec se joint à nous dans cette belle aventure - un merveilleux cadeau pour l'année à venir! Voilà comment le blogue est né et ce n'est pas un hasard s'il voit le jour aujourd'hui! La Semaine du développement international aura en effet lieu du 2 au 8 février et comprendra un ensemble d'activités.

Pourquoi créer un blogue sur la coopération et la solidarité internationales?

Depuis quelques années, l'aide canadienne subit de profonds bouleversements:

- coupures de [319 millions de dollars sur 3 ans](#) annoncées dans le budget fédéral 2012, soit 8 % du budget total, sans compter les [290 millions non dépensés en 2012-2013](#), ce que certains ont qualifié d'une « [coupure par d'autres moyens](#) » ou « [par l'inaction](#) »; 0,28 % du produit national brut (PNB) dédié au développement international alors que le Canada (et bien d'autres pays de l'OCDE) s'est engagé à verser 0,7 % de son PNB, [cible déjà atteinte par le Royaume-Uni](#) et dépassée par plusieurs pays, notamment les pays scandinaves;
- annonce de [coupures des Programmes de stages internationaux pour les jeunes](#) (PSIJ), aucun appel d'offres pour le financement de projets de développement depuis 2011, concentration géographique de l'aide au détriment de plusieurs pays pauvres;
- [virage commercial de l'aide](#) et rôle croissant du secteur privé et des [industries minières](#) dans le milieu de la coopération internationale;
- [augmentation de l'aide octroyée aux organismes religieux](#) de l'Ouest canadien faisant du prosélytisme;
- [financement de groupes anti-gai à l'étranger](#);
- sans oublier la fusion de l'ACDI au MAECI officialisée le 29 avril 2013 par le dépôt du [projet de loi C-60](#) à la Chambre des communes, pour n'en nommer que quelques-uns.

De tels bouleversements ont des effets néfastes considérables à plusieurs niveaux, notamment pour les espaces de débat public sur ces enjeux ainsi que pour plusieurs organismes de coopération internationale au Québec et leurs partenaires du Sud.

[Face à ce virage idéologique du gouvernement fédéral](#), le ministère des Relations internationales, de la francophonie et du commerce extérieur (MRIFCE) et l'AQOCI annonçaient, le 6 février 2013, la création d'un [comité conjoint ayant pour mandat de réfléchir à ce que devrait être une Agence québécoise de solidarité internationale](#) (AQSI) et de synthétiser ses principales recommandations dans un rapport remis le 20 décembre 2013. Ce rapport constituerait l'étape préalable à l'élaboration d'un éventuel projet de loi. Il s'agit donc d'une période charnière pour la définition des orientations à venir concernant les politiques de coopération et de solidarité internationales au Canada et au Québec, d'où l'importance et l'urgence de créer un blogue sur ces questions afin d'en débattre.

Le blogue *Un seul monde* vous intéresse? Lisez-nous chaque semaine, joignez-vous à nous à l'évènement de lancement le 5 février à l'UQAM et partagez la nouvelle dans vos réseaux!

Le blogue *Un seul monde*, porté par l'[Observatoire sur la coopération internationale du CIRDIS](#) et l'[AQOCI](#) traitera d'enjeux très variés puisque parler «de coopération et de solidarité internationales» (les termes varient avec quelques nuances) revient à parler de droits humains, d'environnement, de lutte contre la pauvreté, d'égalité hommes-femmes, d'« *empowerment* », de santé, d'éducation, d'aide humanitaire en situation de catastrophes naturelles (par exemple, le typhon Haiyan aux Philippines) ou de conflit (par exemple en Syrie), etc. Nous tenterons de démystifier ces nombreux enjeux et de mieux comprendre le choix de l'agenda et des stratégies de développement (décidé par qui? pour faire quoi? qui profite à qui?) dans chaque article que nous publierons une fois par semaine et qui seront rédigés par des collaborateurs et collaboratrices provenant de divers milieux (universités et centres de recherche, ONG, etc.). Nous accepterons parfois des billets rédigés par des collaborateurs spontanés.

Cela vous intéresse? Écrivez-moi! Et au plaisir de vous compter parmi nous à l'[événement de lancement du blogue *Un seul monde*](#) le mercredi 5 février, de 17h à 19h à l'UQAM.

Billet n°2 : Pas de profits sur le dos des droits humains²

Ce billet a été écrit par Hélène Gobeil, analyste à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale ([AQOCI](#)).

L'AQOCI et ses organismes membres s'engagent depuis près de quarante ans à la mise en place d'un système économique qui soit au service de l'être humain et capable de vaincre la pauvreté.

Afin de lutter contre la pauvreté dans les pays du Sud, de plus en plus de pays donateurs, y compris le Canada, veulent rendre la croissance économique plus accessible à la majorité de la population mondiale et considèrent le secteur privé comme un acteur privilégié pour remplir cette tâche. Pour que les populations pauvres bénéficient de la croissance, il faudrait s'assurer que les stratégies de développement économique s'appuient sur la reconnaissance des droits sociaux, économiques et politiques de ces populations.

Les pays les plus pauvres ont, dès le début, subi les revers de la mondialisation. Les multinationales, par contre, ont tiré profit de l'absence de normes sociales et environnementales. Les États, devant la concurrence économique, ont trop souvent fait fi du fait que ces dernières doivent respecter les droits humains. Les normes qui protègent la dignité des êtres humains ne devraient plus être subordonnées aux intérêts économiques.

La mondialisation a accru l'importance du rôle des acteurs économiques. À l'échelle internationale, il est temps que les entreprises adoptent des stratégies tout à la fois responsables et durables plutôt que centrées sur la seule recherche du profit à court terme.

Plusieurs démarches ont eu lieu depuis quelques années pour pousser les entreprises à respecter et à promouvoir les droits humains. C'est le fruit, notamment, des efforts des organisations de la société civile qui ont dénoncé, par des campagnes d'éducation, les pratiques des multinationales contraires au respect des droits humains.

En 2005, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a établi un mandat à l'intention d'un représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, [John Ruggie](#), qui visait à inventorier et expliciter les normes en matière de droits de l'homme des sociétés transnationales et des autres entreprises. En 2011, à la fin de son deuxième mandat, John Ruggie a déposé au Conseil des [principes directeurs](#) pour la mise en œuvre d'un cadre de référence. Parmi les éléments essentiels de ce cadre, on mentionne, entre autres, que l'État a le devoir de protéger

² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/pas-de-profit-sur-le-dos-des-droits-humains_b_4775095.html

les droits de l'homme, que les entreprises ont la responsabilité de les respecter et que l'accès à des voies de recours doit être garanti.

Des programmes sur la responsabilité sociale des entreprises ont également vu le jour au sein des Nations unies. Deux d'entre eux sont davantage connus, dont [Better Work](#) qui consiste en un partenariat entre l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Société financière internationale (SFI). Il conjugue l'expertise de l'OIT en matière de normes du travail avec celle de l'IFC dans le domaine du développement du secteur privé. Il y a également le [Pacte mondial des Nations unies](#). Les entreprises qui adhèrent au pacte doivent enligner leurs opérations et leurs stratégies sur des principes universellement acceptés qui touchent les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte à la corruption.

Malgré les avancées des dernières années, la responsabilité sociale des entreprises est encore loin d'être une réalité. En l'absence d'obligation de rendre des comptes, l'impunité des entreprises transnationales est problématique. Nous réalisons qu'il y a davantage de lignes directrices et d'instruments volontaires en matière de responsabilité sociale, mais cela ne suffit pas à combler les lacunes légales et politiques qui persistent. Les entreprises privées pourraient jouer un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud en intégrant les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique et des droits humains dans leurs activités commerciales.

C'est dans cette optique que l'AQOCI organisera à la fin mars un colloque intitulé *La responsabilité sociale: le grand défi de la collaboration entre les entreprises privées et les organisations de coopération internationale*. Ce colloque nous permettra de réfléchir collectivement sur le type de développement à préconiser par les organismes de coopération internationale membres de l'AQOCI en lien avec le secteur privé ainsi que de mieux comprendre les principes et les politiques de la responsabilité sociale des entreprises.

Billet n°3 : Quel printemps pour le développement international³?

Ce billet a été écrit par Chantal Havard, agente de communication et de relations avec le gouvernement au Conseil canadien pour la coopération internationale ([CCCI](#)).

Ces dernières années, force est de constater que l'environnement de la coopération internationale canadienne a été largement teinté de gris.

Entre les coupes majeures dans le budget de l'aide internationale, la rupture abrupte des liens entre l'(ancienne) Agence canadienne de développement international (ACDI) et les organisations de la société civile canadienne, la fusion de l'ACDI et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le réalignement annoncé sur la promotion des entreprises canadiennes, on se serait cru dans une tempête qui ne finit plus!

Malgré ces conditions défavorables et des ressources de plus en plus limitées, nombre d'organisations ont continué de défendre une vision équitable et progressiste de la coopération internationale. Une vision fondée sur la défense des droits de la personne et du bien commun et sur la dénonciation de ce qui exacerbe les inégalités, ici comme ailleurs.

Au Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), nous constatons chaque jour cette capacité de résilience des organisations de la société civile œuvrant en développement international, et leur souci de se renouveler pour demeurer pertinentes dans un contexte canadien et mondial en pleine ébullition.

Plusieurs explorent de nouvelles avenues de financement, afin de poursuivre leur travail auprès des partenaires dans les pays en développement et de cultiver une plus grande indépendance. Certaines évaluent la possibilité d'unir leur destinée avec une autre organisation qui partage la même vision, ou encore de se regrouper sous un même toit afin de mettre des services en commun.

Nombreuses sont les organisations qui travaillent de plus en plus en étroite collaboration afin de parler d'une même voix pour défendre certaines valeurs et approches en lien avec la coopération internationale. Elles peaufinent également leurs communications afin de partager des histoires qui résonnent auprès des Canadiens.

Car si nous voulons être entendus par le gouvernement fédéral et espérer influencer les choix qui se font au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD),

³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/printemps-developpement-international_b_4818579.html

nous devons démontrer que nos préoccupations sont partagées par un bon nombre de Canadiens et Canadiennes et donner à ces derniers des outils pour se faire entendre.

Sur ce plan, il y a eu beaucoup de fébrilité sur la colline parlementaire ces deux dernières semaines en lien avec le développement international, alors que des acteurs et supporteurs du milieu sont venus faire entendre leur voix auprès des élus. Ils demandaient notamment la poursuite du Programme de stages internationaux pour les jeunes, en vigueur depuis 1997, et la protection (de ce qui reste) du budget de l'aide internationale.

Le renouvellement du programme de stages au sein du nouveau super-ministère n'est pas assuré et des milliers de personnes et d'organisations se sont mobilisées depuis juillet dernier. Des témoignages d'anciens stagiaires ont été publiés et des lettres ont été envoyées aux ministres Baird et Paradis. Des centaines de personnes ont également signé une lettre d'appui au programme, qui a été remise à Mme Lois Brown, secrétaire parlementaire pour le développement international, à la suite d'une conférence de presse. Cette dernière a également pris le temps d'échanger avec d'anciens stagiaires.

La campagne [Protégez le budget de l'aide](#) a, quant à elle, recueilli plus de 21 000 signatures en un peu plus de deux semaines. À Montréal, la manifestation organisée par l'AQOCI, le 10 février dernier, sur le détournement de l'aide canadienne a rassemblé près de 250 personnes et a trouvé un écho dans les grands médias.

Pendant la Semaine du développement international (du 2 au 8 février 2014), des dizaines d'articles illustrant des succès de la coopération internationale canadienne ont été publiés partout au pays, dont plusieurs sur le [blogue du Ottawa Citizen sur l'aide et le développement](#) (en anglais) ainsi que sur le [blogue du CCCI](#).

Ces histoires ont rejoint des milliers de Canadiens et Canadiennes et ont, en quelque sorte, fait contrepoids à un certain discours ambiant voulant que la coopération internationale n'ait pas produit de résultats significatifs, et qu'il aille de soi de s'en remettre au secteur privé canadien pour éliminer la pauvreté. Elles ont également démontré que les organisations canadiennes de développement, en étroite collaboration avec leurs partenaires sur le terrain, innoveront sans cesse et identifient des solutions pour répondre aux grands défis de la lutte à la pauvreté.

Maintenant plus que jamais, les organisations de développement international doivent se serrer les coudes et se joindre à d'autres organisations et mouvements qui partagent des préoccupations communes.

Nous travaillons d'ailleurs sur un programme ambitieux pour mobiliser la population canadienne et le monde politique, dans le contexte de l'après-2015 (nouveau cadre qui remplacera les Objectifs du millénaire pour le développement) et de la prochaine campagne électorale fédérale, afin de promouvoir le réengagement positif du Canada dans le monde... À suivre dans un prochain article!

La créativité, l'innovation et la mise sur pied d'alliances autour d'enjeux communs ont toujours été des traits caractéristiques de la société civile! Malgré la grisaille, on peut rêver au printemps.

Billet n°4 : Que penser de la fusion ACDI-MAECI⁴?

Ce billet a été écrit par Gabriel C. Goyette, étudiant au doctorat en science politique à l'Université de Montréal.

Beaucoup a été écrit sur l'opportunité et les conséquences de l'intégration de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) depuis son annonce lors du budget 2013. Certains saluent cette décision en soulignant qu'elle nous débarrasse d'une agence qui n'a pas toujours eu bonne presse et qu'elle est susceptible d'accroître la cohérence entre les différents volets de la politique extérieure du Canada. D'autres considèrent que cette réforme sonne le glas d'une politique d'aide autonome et avalise la mainmise des intérêts commerciaux sur l'objectif officiel de réduction de la pauvreté.

Pour contribuer au débat sans me faire l'écho d'autres protagonistes et encourager la réflexion, je vous propose une idée radicale : et si cette fusion ne changeait rien? Après tout, plusieurs autres pays adoptent une configuration institutionnelle similaire à celle proposée par le gouvernement Harper avec des résultats très différents dans chacun d'eux. De même, plusieurs ont salué l'initiative présentée lundi dernier par le gouvernement du Québec de [créer une Agence québécoise de solidarité internationale](#) (AQSI) qui verra le jour au sein du... ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE).

L'ACDI : une agence autonome?

Pour dire les choses de manière un peu provocante, l'ACDI est une agence qui n'a jamais vraiment profité d'une grande autonomie. D'abord, c'est une agence qui dès sa création en 1968 souffrira de ne pas avoir de mandat législatif fort et clair qui encadre ses objectifs, ce qu'elle peut (et ne peut pas) faire. Elle est donc très poreuse aux volontés des gouvernements successifs et ses priorités changeront très fréquemment comme [le soulignait la vérificatrice générale en 2009](#). Ensuite, il serait faux de dire que l'ACDI a toujours fait la promotion du développement de manière désintéressée et que les choses risquent de changer pour le pire avec la fusion. Par exemple, la politique agricole de l'ACDI a, pendant de nombreuses années, consisté à distribuer les surplus agricoles du Canada sous forme d'aide alimentaire pour stabiliser les prix sur le marché intérieur du Canada. Pour la première décennie d'existence de l'ACDI, cette forme d'aide représentait au moins 20 % de l'aide totale. Plus récemment, c'est en liant son aide à l'achat de produits canadiens que le Canada s'assure de retombées nationales de l'aide internationale. Au début 2000, [l'aide liée représentait encore plus de 70 % de l'aide canadienne](#)

⁴ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/que-penser-fusion-acdi-maeci_b_4860102.html

[totale alors que la moyenne de l'OCDE était plus près de 10 %](#). Plus récemment, alors que les troupes canadiennes étaient lourdement engagées en Afghanistan, ce pays et son très stratégique voisin le Pakistan, sont devenus des [récipiendaires importants d'aide canadienne](#). Bref, si on peut craindre dans le nouveau contexte institutionnel que l'aide canadienne ne soit détournée à des fins autres que le développement, une telle situation ne constituerait pas une rupture fondamentale avec les pratiques antérieures.

Les risques

Pourtant, que l'ACDI n'ait pas été suffisamment indépendante par le passé ne veut pas dire qu'il fallait nécessairement jeter le bébé avec l'eau du bain, car l'entreprise n'est pas sans risques. D'abord dans une simple perspective d'administration publique, il est ironique de constater qu'une agence créée en 1968 pour retirer au ministère des Affaires étrangères de l'époque cette responsabilité et la donner à une agence spécialisée indépendante est aujourd'hui réintégrée à ce même ministère. La fourniture de l'aide serait-elle aujourd'hui une activité tellement plus simple qu'elle ne l'était en 1968? Pourquoi penser qu'une formule ayant échoué alors réussira aujourd'hui? Ensuite, il est certain que les tendances dans l'aide canadienne depuis l'arrivée des conservateurs rendent [plusieurs observateurs méfiants des véritables motivations derrière cette réorganisation](#). Au nom de l'efficacité, plusieurs des réformes récentes ont eu pour effet de faire de l'aide internationale du Canada un instrument au service de la politique étrangère ou des intérêts commerciaux du pays. À cet égard, la [stratégie de responsabilité sociale des entreprises](#) et la nouvelle [diplomatie économique](#) viennent tout de suite en tête. Enfin, quand on regarde ce qui se passe ailleurs, il n'est pas évident que le Canada suive actuellement les meilleurs exemples. Aux États-Unis par exemple, où USAID est une composante du Département d'État, cette agence a particulièrement écopé quand le gouvernement a imposé une coupure de 6 % à l'appareil gouvernemental en voyant son budget amputé de 10 % (limitant d'autant la pression sur la branche diplomatique du département). Inversement, l'Angleterre dispose d'une agence indépendante (DFID). Cette dernière réussit mieux à tirer son épingle du jeu et a même été épargnée par la première vague de compression à la suite de l'élection du gouvernement Cameron (quoiqu'elle ait été touchée dans les budgets suivants).

Bref, ce n'est pas la configuration institutionnelle que le Canada utilise pour gérer et dépenser son aide qui importe, mais ce qu'on fait avec cette aide et quels intérêts elle sert! Tout comme ce n'est pas tant le volume de l'aide qui compte que sa qualité.

Finalement, pour assurer que l'aide canadienne soit véritablement efficace, ce ne sont pas des changements institutionnels qui sont nécessaires, mais des changements de mentalité. Le gouvernement doit s'engager à respecter pleinement l'esprit de la [Loi sur l'aide](#) adoptée en 2008 qui exige que l'aide canadienne « contribue à la réduction de la pauvreté », « tienne compte du point de vue des pauvres » et soit « compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne ». Il doit également faire en sorte que l'aide au développement soit gérée de manière indépendante en répondant à ses propres objectifs, et non comme instrument de politique étrangère. En dépolitisant les activités d'aide, le Canada serait en mesure d'accroître la constance dans ses actions et la prévisibilité de son aide, deux facteurs importants d'efficacité de l'aide dans une perspective développementale.

Billet n°5 :

Et si investissement n'égalait pas nécessairement développement? ⁵

Ce billet a été écrit par Bonnie Campbell, professeure au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](#)).

Les investissements sont nécessaires au développement, mais l'investissement n'implique pas nécessairement le développement.

Pourquoi la politique de coopération internationale du Canada est-elle basée sur une fausse hypothèse et pourquoi cette confusion est-elle entretenue?

Les philosophes grecs appelaient ce type d'argumentation à la logique ambiguë un « sophisme », c'est-à-dire un raisonnement qui cherche à apparaître comme rigoureux, mais qui en réalité ne l'est pas.

Une politique de coopération axée sur la promotion des intérêts privés du Canada

La [Stratégie de l'ACDI sur la croissance économique durable](#) (CED) publiée en octobre 2010, qui suggère que les investissements de l'ancienne Agence canadienne de développement international (ACDI) soutiendront directement la croissance économique durable des secteurs industriels et commerciaux des pays en développement, repose sur la logique suivante : en faisant la promotion de *nos* entreprises et de *nos* intérêts économiques, nous allons favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté des populations dans les pays où nous intervenons. Certains acteurs de l'industrie canadienne vont jusqu'à suggérer que les penseurs d'avant-garde dans le domaine des politiques d'aide au développement reconnaissent que l'efficacité de l'aide sera améliorée si celle-ci s'aligne sur les investissements du secteur privé...

L'investissement est-il synonyme de développement?

Cette argumentation est problématique. Tout d'abord, les investissements ne créent pas par eux-mêmes le développement. Il n'y a aucun exemple de développement dans l'histoire qui ait eu lieu sans l'intervention de politiques publiques qui sont nécessaires pour orienter, planifier, réglementer et assurer des effets d'entraînement sur le long terme et une bonne répartition sociale de retombées. Pensez à l'expérience des pays de l'Asie du Sud-Est. Les interventions

⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/si-investissement-egalait-pas-developpement_b_4906490.html

judicieuses des États furent une des clés de leur succès. Rien de cela n'aurait été possible si tout avait été laissé aux seuls investissements. De plus, il n'y a pas nécessairement convergence entre la promotion des intérêts économiques canadiens et la promotion du développement social dans des sociétés très diverses à travers le monde. Il s'agit en effet de processus on ne peut plus différents. Dans un cas, il s'agit d'opportunités de marché qui impliquent que l'on mette l'accent sur le court terme et que l'on obtienne rapidement un retour sur investissement qui réponde aux intérêts des détenteurs de capitaux. Dans l'autre, il est question de processus sociopolitiques, économiques et culturels, qui ne peuvent être pensés que par les populations concernées, qui se développent nécessairement dans le moyen et le long terme et qui peuvent impliquer une multitude d'objectifs définis par des acteurs n'ayant pas forcément et probablement pas les mêmes intérêts que les investisseurs canadiens.

Bref, suggérer qu'investissement égale développement, c'est négliger les différences dans les logiques, les intérêts, les objectifs et surtout les responsabilités et les rôles qui caractérisent d'une part, les stratégies des investisseurs, et de l'autre, les politiques de développement d'un gouvernement. Ces deux processus peuvent converger, mais on ne doit toutefois pas occulter trois faits :

1. Ces processus répondent à des impératifs temporels, des logiques, des responsabilités et des mécanismes d'imputabilité distincts qu'il est essentiel de préciser ;
2. Les investissements peuvent contribuer au développement à condition qu'ils s'intègrent et appuient des politiques et des stratégies de développement appropriées, adaptées aux pays concernés et déterminées localement ;
3. Ce ne sont que les décideurs locaux qui peuvent mener de telles stratégies et politiques de développement et répondre des résultats à leur population et c'est donc ceux-ci que l'aide doit appuyer, et non les stratégies des investisseurs canadiens.

Qui doit en profiter?

L'utilisation des fonds de l'aide canadienne pour promouvoir les intérêts économiques canadiens n'est pas nouvelle. En 1987, un rapport officiel du gouvernement canadien sur l'aide publique au développement intitulé *Qui doit en profiter?* soulignait les risques de confusion qui existaient déjà à l'époque entre les multiples objectifs poursuivis avec le budget de l'aide. Il notait qu'il était tout à fait légitime que le gouvernement ait des objectifs politiques et économiques dans ses rapports avec les pays « en développement », mais soulignait qu'il y avait de nombreux instruments pour poursuivre ces objectifs autres que le budget de l'aide.

Si l'on pense que le mandat de ce qui devrait être fait au nom de la poursuite des objectifs du développement international demeure flou encore aujourd'hui, que l'on se détrompe.

Qui est imputable?

Depuis 2008 et comme le notait [G. Goyette dans son article publié la semaine dernière dans le blogue « Un seul monde »](#), le gouvernement a des obligations légales dans ce domaine du fait de l'adoption de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement* qui exige que l'aide canadienne « contribue à la réduction de la pauvreté », « tienne compte du point de vue des pauvres » et soit « compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne ».

La dérive actuelle vers une politique de coopération axée sur la promotion des intérêts privés du Canada est préoccupante à plusieurs égards.

Au-delà du détournement des ressources publiques qui, en principe, devraient être consacrées au renforcement des stratégies et des politiques de développement à plus long terme, définies et mises en œuvre par des instances locales ou nationales qui pourront être tenues imputables des résultats obtenus par les populations des pays concernés, ces évolutions nous éloignent de nos engagements internationaux. Le [dernier examen par les pairs de l'Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\) sur les politiques d'aide canadienne](#) prévenait le Canada de la confusion entre les objectifs de promotion du développement et ceux de la promotion d'intérêts commerciaux.

Pour la population canadienne, cette ambiguïté entretenue dans les discours comme dans les politiques de coopération internationale du Canada illustre une abdication politique du gouvernement de sa responsabilité de défendre le budget de l'aide, notamment afin d'assurer que ces fonds soient utilisés de manière à répondre aux trois critères mentionnés ci-dessus et contenus dans la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement*.

Un déficit démocratique?

Ces débats ne sont pas nouveaux. Ce qui l'est c'est le degré de cynisme que l'on retrouve présentement dans les discours et les politiques dans ce domaine de la part du gouvernement actuel. Pour revenir à nos ancêtres grecs, s'ils observaient les dérives que nous connaissons dans la gestion de notre budget d'aide, il est fort à parier qu'ils concluraient que nous nous sommes bien éloignés de pratiques qui reposent sur les mots grecs *dêmos*, peuple et *kratos*, pouvoir, autorité.

Billet n°6 : Crise écologique, barbarisation et solidarité⁶

Ce billet a été écrit par Paul Cliche, chercheur, formateur et consultant associé à l'Université de Montréal et à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Impliqué dans le développement depuis le début des années 80, Paul Cliche vient de publier [La coopération internationale solidaire. Plus pertinente que jamais](#)⁷ aux Presses de l'Université du Québec (PUQ). Ce billet a initialement été publié dans le [blogue des PUQ](#)⁸.

Face à la crise écologique menaçant le futur de l'humanité, si la tendance se maintient, la voie qui se dessine devant nous est celle d'une progressive barbarisation du monde. Il y a cependant une alternative, celle d'un approfondissement de la voie solidaire entre le Nord et le Sud, avec les groupes aujourd'hui subalternes.

En quoi consiste la crise écologique? La pollution et la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources et le changement climatique, dont les causes sont essentiellement anthropiques, c'est-à-dire liées à l'activité humaine, sont autant de phénomènes interreliés entre eux qui menacent notre environnement et notre survie dans cet environnement. Ainsi, la pollution atmosphérique affectant l'air que nous respirons, les terres inondées, désertifiées, épuisées ou contaminées qui rendent la production d'aliments plus difficile et qui affectent notre santé, la diminution des sources d'eau potable essentielles à la vie de même que la pollution des océans réduisant les ressources marines, voilà autant de pressions qui affectent déjà la vie de milliards d'individus.

La tendance est claire. Les pays du Sud et les couches sociales les plus pauvres du Sud et du Nord sont les premières victimes de la crise écologique et ce sont eux qui en subiront de plus en plus les effets néfastes et qui seront aussi les plus dépourvus pour y faire face. Par ailleurs, ce sont les pays du Nord et les couches sociales les plus aisées, c'est-à-dire les premiers responsables de cette crise, qui pourront profiter d'éventuels avantages et qui auront plus de moyens pour s'adapter à ses effets néfastes et les atténuer.

Le modèle de développement qui a engendré cette crise écologique est celui d'un capitalisme fondé sur la compétitivité dans la recherche du profit maximal et croyant aux vertus autorégulatrices du marché. S'il est vrai qu'il a favorisé l'émergence de nombreuses innovations technologiques, il est aussi vrai qu'il a engendré une concentration extrême de la richesse ([le 1 % des individus les plus riches de la planète concentrent 46 % de la richesse mondiale pendant](#)

⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/crise-ecologique-barbarisation-et-solidarite_b_4950160.html

⁷ <http://www.puq.ca/catalogue/livres/cooperation-internationale-solidaire-2636.html>

⁸ <http://www.puq.ca/blogue/2014/01/crise-ecologique-barbarisation-et-solidarite/>

[que les 50 % les plus pauvres n'ont que 1 %](#)) et un rapport avec la nature qui n'est plus soutenable. Un tel modèle est basé sur une croissance illimitée sur une planète où les ressources et la biocapacité sont en fait limitées. C'est cette foi inébranlable dans le progrès et le développement des forces productives, à l'accumulation qu'il implique et aux technologies qu'il exige, qui a généré un rapport avec la nature qui n'est pas viable. Nous faisons face à une véritable crise de civilisation, de la civilisation du progrès par la croissance qui pousse l'humanité dans le sens d'une nécessaire transition vers un autre modèle.

Ainsi, le mode de vie nord-américain, de consommation de masse, qui a inspiré l'idéologie du développement et de la croissance, constitue à la fois une menace et un mirage. Il est une menace, car il ne peut se reproduire que sur la base d'une externalisation des coûts environnementaux provoquant une dégradation accrue de la nature. Il est un mirage, car il n'est pas généralisable à l'ensemble de la planète et il ne peut se maintenir qu'en excluant de ce mode de vie des milliards d'individus, surtout des pays du Sud. Voilà une situation d'injustice profonde qui est socialement explosive.

Prétendre répondre à cette crise écologique tout en maintenant le pouvoir et les privilèges des individus et des grandes entreprises qui dominent actuellement le monde et sans remettre en question les structures sociales dans lesquelles nous sommes enfermés, revient à dire que ce sont les majorités subalternes et appauvries qui devront assumer le fardeau de la dette écologique. Dans un tel cadre, face aux conflits qui vont inévitablement s'exacerber, on peut s'attendre à une augmentation de la coercition, voire une militarisation croissante du monde incluant le perfectionnement du système de surveillance et de contrôle des citoyens, la mise en place de murs matériels et juridico-politiques pour contrer les mouvements migratoires, la criminalisation des mouvements sociaux, notamment autochtones, paysans et environnementaux qui contestent l'actuel modèle de développement, et la poursuite de la croisade contre le terrorisme, avec ses prisons secrètes, ses drones procédant à des exécutions extrajudiciaires et ses guerres préventives faisant des milliers de victimes civiles, essentiellement dans les pays du Sud. Bref, ce dont il est question ici, c'est d'une barbarisation croissante du monde *contre* les intérêts des groupes pourtant majoritaires, mais subalternes.

Pour sortir de cette voie de la barbarisation dans laquelle le système mondial est déjà engagé, il faudra affronter la crise écologique *avec* les groupes majoritaires, notamment dans les pays du Sud, qui sont aujourd'hui largement exclus des processus de prise de décision, en tenant compte de leurs intérêts, de leurs points de vue et de leurs projets de sociétés. Or, nous avons eu l'occasion au cours des trente dernières années d'observer de près de nombreuses expériences menées par des organisations d'Amérique latine et d'Asie et nous sommes persuadés que leur capacité a été généralement sous-estimée et que plusieurs d'entre elles sont porteuses de projets alternatifs de sociétés. Ce qui ressort avec force, si on se donne la peine de se rapprocher d'elles, de les écouter et de les valoriser, est leur grande capacité de résistance et de proposition. Elles sont non seulement capables d'exécuter des projets communautaires à l'échelle locale, mais elles peuvent aussi réaliser des programmes de grande envergure, maîtriser de nouvelles technologies, devenir des acteurs sociaux à l'échelle nationale et internationale, résistant à leur assujettissement et mettant de l'avant des propositions d'approfondissement de la démocratie et de modèles novateurs de développement. Le paradigme du *Buen Vivir* émanant des cultures autochtones, inscrit dans les constitutions de l'Équateur et de la Bolivie, en est un exemple.

Bref, la solution de la crise écologique peut se faire en solidarité et en alliance avec les groupes subalternes du Sud. On pourrait même affirmer que ces derniers sont porteurs d'alternatives pour l'humanité. Une façon de les mettre de l'avant et de faire le lien entre le Nord et le Sud est

par une coopération internationale solidaire qui apprenne de ces alternatives des groupes subordonnés et qui s'insère dans des mouvements de transformation sociale, osant intervenir dans les espaces politiques où se prennent les décisions à l'échelle nationale et internationale et osant mobiliser la population et tisser des alliances pour construire un rapport de force capable de soutenir et de pousser le changement.

Billet n°7 :

Comment on a malgré tout laissé tomber l'aide internationale canadienne⁹

Ce billet a été écrit par Fraser Reilly-King, analyste des politiques (aide au développement et coopération internationale) au Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Il a d'abord été publié dans le blogue [Aid and Development](#) du Ottawa Citizen le 18 février 2014 sous le titre : [Unprotected - How Canadian aid got dropped despite Budget 2014](#).

Il est difficile de décrire comment je me sens face au contenu du dernier budget fédéral.

Exalté? Surpris? Soulagé? Contrarié?

Comme ceux et celles qui ont consulté le plan budgétaire [Sur la voie de l'équilibre : créer des emplois et des opportunités](#) le savent, ou du moins ceux qui ont lu les pages 270 et 271 concernant l'aide internationale, le budget 2014 ne dit en fait pas grand-chose concernant l'aide canadienne. Et pour une fois, je ne peux que m'en réjouir.

L'aide canadienne et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont connu dernièrement des années turbulentes.

Dans le budget 2010, le gouvernement fédéral a indiqué qu'il gèlerait dès 2011 l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) - qui est à la base de l'aide canadienne - à 5 milliards de dollars.

Puis, un an plus tard en 2012, le gouvernement a annoncé [une série de coupures successives](#) devant s'appliquer d'ici 2014-2015, mettant ainsi en péril le montant de base de 5 milliards de dollars prévu pour l'EAI.

L'année dernière a été un tournant encore plus important pour le secteur du développement international au Canada. L'ACDI a été intégrée dans le nouveau méga ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) [sur la base d'une plus grande cohérence des politiques](#).

Craignant que le gouvernement ne coupe davantage dans l'aide internationale dans le budget 2014, le [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) (CCCI), l'organisation pour laquelle je travaille, a appuyé la campagne « [Protégez le budget de l'aide](#) » mise sur pied par [Ingénieurs sans frontières - Canada](#) et d'autres organisations.

⁹ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/comment-on-a-malgre-tout-laisse-tomber-aide-internationale-canadienne_b_4931652.html

La pétition a été lancée au début du mois de février et demandait essentiellement au gouvernement de ne pas faire de coupes supplémentaires dans le budget de l'aide canadienne. Elle a été signée par plus de 21 000 personnes entre son lancement et l'annonce du budget 2014 - soit environ deux semaines.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'impact réel qu'a eu la pétition sur la décision du gouvernement de ne pas annoncer d'autres coupes (si nous sommes réalistes, je dirais « très peu » puisque le budget a probablement été approuvé des mois avant sa parution), il n'en demeure pas moins que, symboliquement, la pétition a signifié une forte prise de position de la part des organisations et du public et cette initiative d'Ingénieurs sans frontières a été très bien reçue.

Le mardi 11 février, Christian Paradis, ministre du Développement international et de la Francophonie, a saisi l'occasion (suite à la campagne et à l'absence de nouvelles dans le budget 2014), pour tweeter : « Tel que promis le budget de l'aide [internationale] est maintenu. Fier du rôle de premier plan que le Canada joue partout dans le monde ».

Mais jusqu'à quel point peut-on considérer cette affirmation comme étant véridique? Le budget a-t-il été maintenu? L'aide est-elle protégée?

En avril 2013, [Lee Berthiaume](#), journaliste à Postmedia News, écrivait que près de 300 millions de dollars en aide publique au développement n'avaient pas été dépensés et que l'ancienne ACDI avait dû les retourner dans les coffres du Conseil du Trésor.

Cette tactique consistant à dépenser moins que ce qui était prévu dans le budget initial (une tendance que l'on constate également dans plusieurs autres ministères et qui fait partie des efforts des conservateurs pour réduire le déficit budgétaire) a accéléré, en toute discrétion, les coupes dans le budget de l'aide canadienne, [tel qu'argumenté par d'autres](#).

En se référant aux chiffres du [Rapport au Parlement sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada 2012-2013](#), le [Rapport statistique sur l'aide internationale 2011-2012](#), le [budget 2012](#), et le budget supplémentaire des dépenses 2012-2013, le CCCI et AidWatch Canada ont déterminé que le gouvernement avait en fait réduit l'EAI en 2012-2013 de 370 millions de dollars, incluant 290 millions de dollars non dépensés et qui ont été retournés dans les coffres du Conseil du Trésor.

Cette coupe de 370 millions représente bien plus que la réduction de 180,7 millions de dollars prévue cette année-là dans le [budget 2012](#), et dépasse même quasiment la réduction de 377,6 millions de dollars prévue d'ici 2014-2015!

Par ailleurs, tel que noté par Liam Swiss dans son blogue « [Doing less with less](#) » (Faire moins avec moins), au fur et à mesure que le budget de l'aide continue de chuter et que l'économie canadienne poursuit sa croissance, le pourcentage de l'aide canadienne par rapport à son revenu national brut (RNB) (faisant ici référence à l'objectif de 0,7 % fixé par la communauté internationale, incluant le Canada, et dont vous avez peut-être déjà entendu parler) chutera de façon draconienne et ce en dessous de son actuel 0,31 %.

Alors, qu'est-ce que cela signifie pour le développement international? Comme l'a affirmé Julia Sánchez, présidente-directrice générale du CCCI, [en réponse au budget 2014](#), l'ampleur de ces réductions représente « la non-réalisation de programmes qui auraient pu aider des dizaines de milliers de personnes qui luttent pour se sortir de la pauvreté. ».

Voilà la réelle tragédie.

Malgré le fait que le budget fédéral 2014 ne fasse aucune mention de coupes supplémentaires, il semble que le mal soit déjà fait.

Un « rôle de premier plan » pour le Canada dans le monde? Le budget de l'aide internationale « maintenu »? À vous de juger.

Billet n°8 : L'aide d'urgence doit tracer la voie vers le développement¹⁰!

Ce billet a été écrit par Gervais L'Heureux, directeur général de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale ([AQOCI](#)).

La catastrophe qui s'est abattue sur la perle des Antilles le 12 janvier 2010 à 16h53 a ravagé ce pays déjà malmené par toutes sortes de chamboulements depuis de nombreuses décennies. Dans les jours qui ont suivi le tremblement de terre, le peuple haïtien a vu déferler sur son territoire toute une machine, celle de l'aide humanitaire, qu'on nomme aussi aide d'urgence, et celle qui chaque fois l'accompagne, la [vague médiatique](#).

Ces interventions de première ligne, tellement nécessaires lorsqu'un tel malheur arrive, se déroulent souvent pendant de longs mois, voire des années lorsque le désastre touche l'ampleur de ce qu'a connu Haïti. Certes, aucun doute ne subsiste, il faut alors parer au plus pressé, apporter vivres, médicaments et abris.

Puis l'éternel débat refait surface : urgence versus développement. La question n'est pas de déterminer si l'un vaut mieux que l'autre mais quand et comment l'un succède à l'autre. Or si elles souhaitent tracer la voie vers le développement, les organisations humanitaires doivent intégrer une démarche réfléchie vers cet objectif dès les opérations de secours. Par nature, les secours d'urgence s'inscriront plus facilement dans une logique de compassion immédiate, alors que l'aide au développement poursuit une logique de long terme, dont la ligne de force est l'auto-organisation des populations. Pour reprendre l'exemple d'Haïti, le travail d'urgence planifié à travers le système des « clusters », qui regroupent par secteur (nutrition, eau, abris, santé, éducation, etc.) une foule d'intervenants tant du côté des bailleurs de fonds, des nombreuses agences des Nations Unies et des ONG, a été fait de telle manière que la plupart des Haïtiens invités à participer se voyaient refoulés à l'entrée. Et que dire du fait que la langue d'usage dans les *clusters* était l'anglais?

Acteurs locaux : partenaires incontournables!

Si l'on pense que cette transition vers le développement ne sera possible qu'en intégrant les acteurs locaux tels l'État et les différentes organisations de la société civile, on s'explique aisément, non seulement le cafouillage de l'urgence pendant de longs mois, mais aussi la lente et difficile étape de reconstruction qui a tardé à donner des résultats probants. Mais que signifie au juste *tracer la voie vers le développement* dès le début des opérations d'urgence? Les actions

¹⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/aide-urgence-haiti_b_4983013.html

d'urgence et de reconstruction nécessitent une bonne connaissance des situations, des besoins, des capacités et des contraintes, d'où la nécessaire et réelle implication des acteurs locaux.

Bien que ces derniers se retrouvent parfois, comme ce fut le cas pour l'État haïtien en 2010, touchés de plein fouet par la catastrophe, ils doivent être des partenaires incontournables pour définir les choix organisationnels et techniques les plus appropriés aux contextes et favoriser l'émergence de solutions innovantes qui seront déterminantes pour l'avenir de leur communauté. Les situations de crise sont des moments où les autorités et décideurs locaux peuvent acquérir, avec l'appui des aides extérieures, des savoir-faire nouveaux et se faire reconnaître ou confirmer dans leur rôle de leaders dans des contextes d'instabilité. Les approches participatives sont cruciales, en particulier lorsque des interventions civilo-militaires sont menées en parallèle par les forces armées internationales.

Militaire et humanitaire : deux voies distinctes

Depuis la fin des années 90, on assiste à un phénomène où l'on incorpore les actions humanitaires dans les [missions des forces armées](#). Ainsi donc, militaires et humanitaires se retrouvent sur le même terrain d'action, avec des mandats fort distincts. Cette cohabitation pose souvent, pour les organisations humanitaires, un sérieux problème de crédibilité auprès des populations. Pour que l'action humanitaire repose sur une plus grande efficacité et s'appuie sur la confiance des populations, elle ne doit pas être perçue comme politisée et doit défendre l'indépendance de ses actions face à l'action militaire. Les forces militaires, même sous mandat des Nations Unies, sont presque toujours perçues soit comme force partisane ou ingérence étrangère.

Bien qu'elle pose de sérieuses difficultés, il faut cependant reconnaître que cette cohabitation est devenue inévitable dans des zones de conflits puisque militaires et humanitaires sont amenés à se croiser, voire à communiquer entre eux. Il faudra cependant, tôt ou tard, éclaircir ces flous dans la définition des rôles respectifs. Les ressources militaires peuvent être utilisées dans l'action humanitaire à des fins très précises et pour une période de temps très limitée, uniquement lorsqu'aucune autre ressource civile équivalente ne peut être fournie. Nous l'avons vu dans les interventions en Afghanistan, en Irak, en Haïti ou en Libye, toute confusion sur les actions humanitaires et militaires a eu de lourdes conséquences, non seulement sur la livraison de l'aide aux populations, mais aussi sur la mise en place d'un processus d'aide au développement à long terme.

Aide canadienne : l'une sans l'autre?

Il est indéniable que l'action humanitaire est une des composantes de l'aide au développement. Or elle l'est d'autant plus que si l'aide humanitaire (aide alimentaire, médicaments, premiers soins, etc.) répond aux problèmes de survie, l'aide au développement agit sur la réduction des inégalités dans une perspective de moyen et de long terme. [Comme le soulignait justement M. François Audet](#) de l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaires (OCCA) :

D'une part, au niveau des enjeux strictement humanitaires, les ONG canadiennes semblent avoir développé une relation très pragmatique avec le gouvernement. Ce pragmatisme est notamment construit sur des relations contractuelles pour l'obtention de financement et sur les cadres de gestion axés sur les résultats. [...] D'autre part, il semble que les ONG [aient] plus de difficultés dans leurs relations en ce qui concerne les enjeux développementaux de leurs programmes. Plusieurs cas complexes ont été recensés ces dernières années. Par exemple, certaines organisations, telles que Kairos et Alternatives, se sont simplement vues

couper leur financement parce qu'elles n'étaient pas alignées sur la politique d'aide du gouvernement canadien.

Le défi est donc de maintenir cet équilibre entre ces deux actions dans le consortium urgence-reconstruction-développement et le Canada nous semble de plus en plus tenté de reléguer le développement à long terme au second plan.

Billet n°9 : Quand la cohérence des politiques nuit au développement¹¹

Ce billet a été écrit par [Stephen Brown](#), professeur titulaire de science politique à l'Université d'Ottawa, directeur de l'ouvrage collectif [Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid](#) et membre du [Groupe McLeod](#). Ce texte est la version française d'un billet initialement publié dans le [blogue](#) du Centre d'études en politiques internationales de l'Université d'Ottawa, traduit et adapté par l'auteur.

En juillet 2013, lorsque le gouvernement canadien a aboli l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et a transféré ses fonctions au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD, fraîchement rebaptisé), il l'a justifié par le principe de la cohérence des politiques. Le gouvernement voulait améliorer la coordination entre les diverses composantes de la politique étrangère et ainsi augmenter son efficacité, ce qui pourrait contribuer à ses efforts dans le domaine du développement. En fait, peu après que cette décision soit annoncée, Julian Fantino, alors ministre de la Coopération internationale, [a affirmé](#) qu'un des buts centraux de la fusion était « de faire en sorte que le développement, le commerce et la diplomatie se retrouvent sur un même pied d'égalité ».

Un partisan de la fusion, Scott Gilmore, fondateur et PDG de *Building Markets*, a renchéri en [affirmant](#) que « cela signifie que les délégués commerciaux vont maintenant comprendre comment rendre leurs offres commerciales plus favorables aux pauvres, et comment ils peuvent utiliser les réductions tarifaires, par exemple en Afrique subsaharienne, comme catalyseur important pour la croissance dans le secteur agricole ». Toutefois, tout laisse croire que l'absorption de l'ACDI au sein du MAECD, au nom de la cohérence des politiques, marginalisera davantage les enjeux relatifs au développement international.

Sur le plan juridique, selon la [Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle](#) de 2008, l'aide publique au développement doit être « axée sur la réduction de la pauvreté ». Toutefois, même avant que le MAECD engloutisse l'ACDI, celle-ci avait du mal à défendre son mandat de réduction de la pauvreté. Fantino lui-même a plusieurs fois [répété](#) le « besoin » de s'assurer que la population canadienne profite de l'aide destinée aux pays en voie de développement. Dans une [copie](#) très expurgée d'une analyse interne des programmes de l'ACDI, effectuée en mars 2013 et obtenue par le [Globe and Mail](#), la conclusion (*bottom line*) pour chaque pays, si elle n'est pas complètement masquée, invoque dans la majorité des cas les intérêts commerciaux canadiens pour justifier le maintien ou l'augmentation des décaissements d'aide, sans aucune référence aux besoins de développement ou à la pauvreté. Les détracteurs

¹¹ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/developpement-international-politique-canada_b_5037483.html

de l'abolition de l'ACDI craignent que la nouvelle configuration institutionnelle permette de réduire davantage l'engagement du Canada envers les enjeux du développement.

Si l'on se base sur le seul énoncé de politique issu à date du nouveau MAECD, le [Plan d'action sur les marchés mondiaux](#), la perspective développementale, loin d'être « sur un même pied d'égalité », n'a aucune influence sur la politique étrangère. Publié en novembre 2013, le plan place la « diplomatie économique » au cœur de sa politique étrangère, constituant la « force motrice des activités du gouvernement du Canada au sein de son réseau diplomatique international ». Le ministre du Commerce international Ed Fast y promet que le plan « fera en sorte que toutes les ressources du gouvernement du Canada soient mises à profit pour soutenir les entreprises et les investisseurs canadiens dans la poursuite de leurs objectifs commerciaux ». Le document ne contient aucune mention de bénéfices pour les pauvres ou pour les pays en voie de développement. L'aide au développement n'y est mentionnée qu'une seule fois, reflétant le désir de « miser sur le programme de développement pour favoriser les intérêts commerciaux du Canada ». Bien que le commerce puisse bénéficier aux pays du Sud ainsi qu'au Canada, cet argument n'est jamais invoqué et rien ne suggère que ces préoccupations ont été considérées dans l'élaboration du plan. Malgré l'optimisme de Gilmore, on n'y retrouve aucune mention du fait que les accords commerciaux, les réductions tarifaires ou de telles politiques contribueront à réduire la pauvreté à l'étranger.

Peut-être pour pallier cette lacune importante, le ministre du Développement international, Christian Paradis, nommé peu de temps après l'abolition de l'ACDI, a prononcé un [discours](#) en décembre 2013 sur « le développement comme partie intégrante de la politique étrangère et commerciale canadienne ». Rappelant Fantino avant lui, le ministre responsable du développement international a mis l'accent sur la manière dont le plan et les diverses composantes de la politique étrangère « contribue[nt] à la prospérité du Canada ». Pour la forme, il a inclus une phrase affirmant qu'« en stimulant l'économie de ces pays et en les aidant à créer un environnement favorable aux investissements, nous contribuons à accroître le bien-être des personnes qui vivent dans la pauvreté », mais cela ne suggère pas que la réduction de la pauvreté motive le plan. Au contraire, son discours et le plan lui-même accentuent presque exclusivement les avantages pour les compagnies et investisseurs canadiens.

Tel qu'expliqué dans le [billet](#) de Gabriel C. Goyette publié dans le blogue *Un seul monde*, le gouvernement a depuis toujours utilisé l'aide au développement pour promouvoir les intérêts commerciaux canadiens. Toutefois, cette pratique est devenue de plus en plus importante au cours de la dernière décennie, malgré le fait que l'accent mis par les bailleurs de fonds sur leurs intérêts économiques réduise l'efficacité de l'aide. Si notre objectif est de réduire la pauvreté, nous devrions nous concentrer sur les meilleurs moyens disponibles pour le faire. La réduction de la pauvreté peut parfois être dans l'intérêt direct du secteur privé canadien. Cependant, lorsque celui-ci devient le moteur de la politique en matière de développement international, nous sommes en train de pervertir l'objectif de l'aide, nuire à son efficacité, revenir sur nos engagements internationaux à respecter les priorités des pays en développement et même enfreindre la loi canadienne.

Plutôt que de mettre le développement « sur un même pied d'égalité », l'absorption de l'ACDI dans le MAECD au nom d'une plus grande cohérence des politiques a marginalisé davantage les préoccupations liées au développement. Le gouvernement du Canada a raison de promouvoir les intérêts commerciaux canadiens, mais il ne faut pas utiliser les fonds de l'aide étrangère pour le faire. La cohérence des politiques peut être un outil utile pour atteindre des

objectifs politiques, mais dans sa forme actuelle elle trahit la justification officielle de l'abolition de l'ACDI et entrave, au lieu d'aider, les efforts de développement du Canada.

Billet n°10 :

L'engagement du public : un indice de démocratie, un atout pour le développement¹²

Ce billet a été écrit par Denis Labelle, président du conseil d'administration de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Depuis plus de 15 ans, les gouvernements canadiens qui se sont succédés ont reconnu que l'engagement du public pour la coopération internationale est une progression le long d'un continuum qui mène les gens de la connaissance élémentaire de la coopération internationale à la compréhension, à l'engagement et à l'action éclairée.

La sensibilisation du public à la coopération internationale est la première étape de ce continuum, tandis que la dernière étape, celle dont on souhaite le plus qu'elle se réalise, correspond à l'action éclairée individuelle et/ou collective en faveur de la coopération internationale. Le cheminement personnel le long de ce continuum exige un engagement à long terme et des ressources soutenues.

Pour le gouvernement canadien, les résultats attendus de l'approche axée sur l'engagement du public, c'est d'avoir plus de Canadiens et de Canadiennes qui démontrent leurs connaissances et leur compréhension des questions mondiales et de la coopération internationale, une population qui appuie de façon soutenue le rôle et les investissements du Canada en matière de coopération internationale et qui s'engage dans une vaste gamme d'actions en faveur du développement international.

Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) reprochent à cette conception de mettre l'accent sur l'appui aux programmes d'aide canadiens plutôt que sur la mise en place d'une structure de valeurs et d'orientations générales invitant les citoyens à faire de vrais choix. Alors que l'évolution du monde est à la concentration de la richesse, à l'augmentation des inégalités et à la détérioration de l'environnement, les ONG ont une grande expertise issue notamment de leurs partenariats avec des acteurs des sociétés du Sud. Elles font en sorte que l'opinion publique prenne conscience de l'importance que revêt la solidarité internationale dans un monde où les populations sont de plus en plus interdépendantes. Avec leurs partenaires du Sud, les ONG formulent des propositions publiques afin d'humaniser cette mondialisation et la rendre plus solidaire. Nous n'avons qu'à penser aux grandes campagnes menées par les ONG : l'élimination de la dette des pays les plus pauvres, la lutte contre l'apartheid, la souveraineté alimentaire, la marchandisation du bien commun, l'action mondiale contre la pauvreté, etc. L'engagement du

¹² https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/engagement-public-democratie-developpement_b_5078606.html

public a permis de renforcer la capacité des populations à agir sur leur développement, au Nord comme au Sud.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale ([AQOCI](#)) souligne, dans un [document](#) de 2007, que «l'engagement du public est indispensable à la lutte contre la pauvreté et, en particulier, à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement». Elle rappelle que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a indiqué que le Canada alloue trop peu de ressources financières à l'éducation du public à la solidarité internationale, et recommande qu'un pour cent (1 %) de l'enveloppe de l'aide publique au développement soit utilisé à cette fin.

Dans la [Déclaration du Québec, Responsables aussi du monde](#), adoptée en novembre 2006, lors des États généraux de la coopération et de la solidarité internationales organisés par l'AQOCI, on réitère l'importance de l'éducation à la solidarité internationale qui conduit à l'engagement du public :

Nous tenons à relever le défi prioritaire de l'éducation du public à la solidarité internationale afin d'associer une population de plus en plus large et diversifiée à une véritable solidarité de peuple à peuple. Nous exigeons que cette éducation du public continue d'être une composante essentielle de l'aide publique au développement et qu'elle soit financée en conséquence.

L'engagement du public joue donc un rôle clé pour informer et pour façonner l'opinion publique, mais aussi pour renforcer la capacité d'agir des gens. Un public averti peut davantage appuyer les politiques et les programmes, par exemple en matière de lutte contre la pauvreté, de l'environnement et de la bonne gouvernance. Il peut aussi s'opposer, dénoncer et condamner ces mêmes politiques si elles contreviennent aux principes de droits, de justice et de développement durable et démocratique. L'engagement du public est un atout indéniable pour le développement puisqu'il permet aux gens de mieux comprendre les enjeux et d'agir de façon plus responsable. Au Québec, les ONG s'appliquent à construire un large pôle social d'appui au développement international et à introduire la dimension de la solidarité internationale au cœur même de l'ordre du jour social et de l'agenda politique.

Depuis longtemps, les ONG savent que l'engagement du public est un élément clé pour le développement, tant au pays qu'à l'étranger. Il suscite la participation des citoyens et des citoyennes de plusieurs façons, et contribue à rehausser leur compréhension des défis et des enjeux du développement, afin qu'ils/elles puissent agir pour un développement humain et durable. Plusieurs ONG offrent aux gens des possibilités pratiques d'agir comme citoyens et citoyennes du monde et ce, à titre de bénévoles, de donateurs, de volontaires, de stagiaires ou même à travers un choix de carrières en développement international.

D'un bout à l'autre du Canada, les mouvements sociaux, notamment ceux qui œuvrent en faveur de la paix, de l'environnement, de l'équité raciale et de l'égalité des sexes, ainsi que ceux et celles qui luttent contre la pauvreté, contribuent d'une façon importante à promouvoir une société active, humanitaire et ouverte sur l'extérieur. La citoyenneté active et l'engagement du public ne garantissent pas le soutien d'une idéologie ou d'une cause sociale donnée, mais prédisposent les gens à penser de façon critique aux enjeux sociaux, à établir des liens et à se considérer comme personnellement responsable d'améliorer les choses. Ces qualités sont essentielles à une société où on accorde la priorité au bien-être de la collectivité au niveau national et mondial.

La société civile, notamment les acteurs économiques et sociaux tels que les organisations syndicales, les organisations communautaires, les ONG et autres acteurs non étatiques des pays partenaires, en particulier, jouent un rôle essentiel en tant que promoteurs de la démocratie, de la justice sociale et des droits humains. Il est essentiel que le gouvernement canadien apporte son soutien au développement des capacités des acteurs de la société civile afin de promouvoir le dialogue politique, social et économique. Il doit attacher une attention particulière à l'éducation au développement et à la sensibilisation des citoyens et citoyennes. L'éducation au développement n'est pas un choix, elle est une nécessité afin de développer une citoyenneté mondiale et d'y inscrire de façon durable les notions de liberté, d'égalité et de solidarité.

Billet n°11 :

L'ACSI : une opportunité pour un monde solidaire et durable¹³

Ce billet a été écrit par Raphaël Canet, professeur à l'École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa. Il a récemment publié [L'altermondialisme : forums sociaux, résistance et nouvelle culture politique](#) (Montréal, Écosociété, 2010) et [Passer de la réflexion à l'action : Les grands enjeux de la coopération et de la solidarité internationale](#) (Montréal, M. Éditeur, 2013).

Le monde actuel est en pleine transformation. Nous vivons une période d'accélération de l'histoire qui voit les relations entre États se redéfinir et l'équilibre des rapports de force se recomposer. Les anciennes lignes de fracture géopolitiques (Est-Ouest, Nord-Sud) ne tiennent plus. Il y a désormais du Sud au Nord et du Nord au Sud. Dans cette phase transitoire, les États qui sauront prendre la mesure des profondes transformations en cours seront ceux qui joueront un rôle moteur dans le monde de demain. Pour eux, la crise sera une opportunité et non une fatalité.

Deux dates charnières sont importantes pour comprendre les tendances de fond qui animent cette recomposition du monde. 2008, date du début de la crise financière et économique qui frappe désormais au cœur du monde industrialisé, et 2011 qui a vu cette crise économique et financière se doubler d'une crise sociale et politique. On assiste depuis au printemps mondial des peuples qui se soulèvent dans le sillage des révolutions arabes.

Crise de civilisation

Si on est attentif au message qui émane de ces mobilisations, on peut y lire une profonde critique de notre modèle de développement. Nous sommes dans une impasse économique, politique et écologique. Comme le scandent les peuples autochtones des Andes sur toutes les tribunes internationales, notamment le Forum social mondial, nous vivons aujourd'hui la crise de notre civilisation individualiste, industrialiste et consumériste. Pour la dépasser, il nous faut reconnecter avec notre humanité. La finalité du développement n'est pas la croissance économique, mais le bonheur, le bien vivre, en harmonie avec ses semblables et son environnement, soit exactement l'inverse de ce que prône le système économique et financier actuel qui attise la compétition, la concurrence et le chacun pour soi.

En somme, si on est sensible aux revendications actuelles, il apparaît que le nouveau défi des politiques de développement, au Sud comme au Nord, consiste à lutter contre les inégalités en renforçant les solidarités sociales. Sur ce point, le Québec peut miser sur une riche expertise et

¹³ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/aqsi-elections-quebec_b_5113088.html

ainsi opérer un positionnement stratégique original et distinctif dans le champ du développement international.

Miser sur le savoir et le développement durable

Pour se positionner dans le champ du développement international, il faut miser sur ce que nous sommes. Les atouts du Québec résident dans le partage solidaire de son modèle de société. Il faut arrêter de concevoir le monde divisé entre développés et sous-développés. En fait, il n'y a qu'un seul monde, que nous partageons tous et qui est mal développé. Il faut donc avoir conscience des limites de notre modèle de développement, mais aussi de ses bons côtés qui peuvent être partagés avec d'autres. La solidarité internationale doit être perçue comme le prolongement à l'international des mécanismes de solidarité et de redistribution mis en place au niveau national par l'État-social.

Dans cette perspective, les deux grands enjeux d'avenir face auxquels le Québec pourrait se positionner mondialement sont le savoir (jeunesse et éducation) et le développement durable (gestion responsable des ressources et technologie verte).

Cela permettra d'élaborer des programmes de développement à moindre frais, misant sur le développement humain et profitant d'une expertise présente sur notre sol. De plus, cette forme ciblée de solidarité internationale, fondée sur l'exportation de nos réalisations québécoises, agirait comme un stimulateur d'innovation chez nous, notamment dans le domaine du développement durable.



Les défis

Le projet de création d'une [Agence québécoise de solidarité internationale \(AQSI\)](#) est stimulant, mais pour être un succès, il faudra relever plusieurs défis. Et que ce soit pour le gouvernement péquiste défait ou le nouveau gouvernement libéral, les défis restent les mêmes. En voici trois.

L'idéologie de l'austérité est devenue le *leitmotiv* de la plupart des gouvernements à l'ère des crises économique et budgétaire. Dans un tel contexte, mettre de l'avant une nouvelle politique de dépenses publiques dans une perspective de solidarité internationale apparaît aux yeux de beaucoup comme un véritable anachronisme. Il faut se défaire de ce carcan idéologique et relancer l'activité par des investissements publics aux niveaux national et international. Il convient de prendre acte du fait que nous vivons aujourd'hui dans un monde interdépendant. La question environnementale (et bientôt celle des réfugiés climatiques) est là pour nous le rappeler. La solidarité internationale doit devenir une priorité et ne pas sombrer dans les clivages partisans.

Si de manière purement comptable, l'argument visant à rapatrier les 800 millions envoyés à Ottawa afin de financer la défunte Agence canadienne de développement international (ACDI) est séduisant, il demeure fort improbable que cela se réalise à court terme. Dans un tel contexte,

comment se donner les moyens d'une telle politique volontariste? En termes de produit intérieur brut (PIB), le Québec occupe le 28ème rang mondial avec 300 milliards de dollars, soit 20 % du PIB du Canada. Si le Québec entend se conformer à l'impératif moral fixé dans les années 1970 de consacrer 0,7 % de son PIB à l'aide au développement, ce sont 2,1 milliards que le gouvernement devrait investir dans l'AQSI. Cela aussi est fort improbable même si cela doit demeurer un objectif. Il faut donc trouver des formes de financement innovantes.

Dans un contexte de rareté, il va falloir opérer des choix. Quel champ d'intervention privilégier, quelle zone géographique, quelle population cible? Il sera nécessaire de hiérarchiser les priorités, et les choix seront douloureux. Mais, dans cette démarche d'ordre politique, il sera important de ne pas perdre de vue nos atouts. En investissant les domaines du savoir et du développement durable, l'AQSI pourrait stimuler les acteurs nationaux du développement tout en créant une forme renouvelée de partenariat international. Ce serait là une belle opportunité pour le Québec de se distinguer dans le monde de la solidarité internationale.

Billet n°12: L'impact des « donateurs émergents »¹⁴

Ce billet a été écrit par Jano Bourgeois, professeur de science politique au Collège Jean-de-Brébeuf (Montréal) et membre associé au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS).

L'horizon de l'aide au développement se transforme avec l'arrivée de «donateurs émergents». Il serait plus juste de parler de pays non affiliés au Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), duquel fait partie le Canada. À la Chine, qui a récemment augmenté son budget d'aide, et la Russie, s'ajoutent des pays comme l'Inde, le Brésil, le Venezuela, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud ou la Thaïlande. À elle seule, la Chine, en 2011, aurait déboursé entre [2,5 milliards US \\$](#) (application conservatrice des critères du CAD) et [189,4 milliards US \\$](#) (données chinoises brutes). Bref, la confusion règne sur le volume réel de l'aide chinoise! En comparaison, le Canada a déboursé [5,5 milliards US \\$](#) en aide internationale en 2011, et l'ensemble des pays du CAD, [133,5 milliards US \\$](#).

De « dangereux » acteurs du développement?

Le [commentaire le plus cinglant à propos des dangers de ces nouveaux acteurs](#) vient probablement de Moisés Naím, qui qualifie leurs programmes d'aide de « toxiques » parce qu'ils ne se préoccupent pas des droits humains et minent la stratégie de conditionnalité qui, selon lui, oblige les pays en développement à améliorer leurs pratiques. Les positions officielles du CAD sont plus nuancées : alors président, Richard Manning [identifiait des risques techniques liés aux interventions des donateurs émergents](#). Ces risques incluent selon lui

les questions de gestion de la dette et de réformes structurelles. Toujours dans cette même perspective, on peut aussi évoquer l'effet négatif entraîné par la présence d'acteurs dissociés de la communauté CAD, soit de compromettre l'harmonisation de l'aide, intention mise de l'avant par la [Déclaration de Paris](#) sur l'efficacité de l'aide.



¹⁴ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/impact-des-donateurs_b_5160788.html

Cependant, l'éléphant dans la pièce, le vrai danger, pour les acteurs dominants du développement, est la montée d'une alternative portée par des États révisionnistes à leur programme et à leur discours sur le développement.

Le « cartel » de l'aide

Les pays membres du CAD sont les plus influents dans la conception des programmes actuels de développement. Cependant, après une période de renouvellement des promesses à partir des années 2000 - avec la [Déclaration du Millénaire](#) pour le développement et ses [Objectifs](#), le [Consensus de Monterrey](#) sur le financement, le [communiqué du G8 de Gleneagles](#) de 2005 qui promettait ressources et annulation de dettes - l'absence de résultats attire l'attention. Les promesses, après des décennies, ne se réalisent pas. Comme le notait [B. Campbell dans son article paru dans le blogue Un seul monde](#), la logique du discours des pays donateurs, le Canada dans ce cas-ci, repose souvent sur ce qu'il convient d'appeler des « sophismes ». En l'absence de contre-discours et d'alternative de modèle de financement du développement, les incohérences et les écarts entre la théorie et la pratique peuvent passer inaperçus. Cependant, avec la présence d'acteurs majeurs s'inscrivant hors du discours des pays du CAD, elles ressortent. La rhétorique rattrape alors peu à peu le rhéteur... Un document de travail du *Center for Global Development* résume ainsi le [modèle prôné par les pays du « Sud »](#) :

- Le bénéfice mutuel du développement;
- La coopération Sud-Sud entre États égaux;
- La non-ingérence et le respect de la souveraineté des partenaires (plutôt que la subordination du receveur).

Les États receveurs d'aide

Face au « cartel » des pays du CAD, les pays receveurs vivent une relation asymétrique où les donateurs dictent la façon de diagnostiquer les problèmes et d'apporter de l'aide. Ils proposent des solutions développées par leurs experts. La plupart des receveurs se sont inclinés, soit avec des stratégies déclaratoires (d'adhésion) pour ne pas perdre les ressources, soit en ayant foi que les mesures proposées seront effectives pour remplir les promesses. Cependant, les pays receveurs négocient les modalités de l'aide. Il ne faut pas croire non plus que la pensée du développement est monolithique. Certes le « cartel » des pays du CAD possède un fort ascendant, mais il n'est pas l'unique lieu de réflexion sur le développement.

Prenons l'exemple de la Chine, pays financièrement et symboliquement significatif (de par son refus d'adhérer aux normes du CAD). À première vue, l'aide chinoise peut sembler attrayante car elle vient sans le poids des conditions imposées par le CAD. Elle vient aussi avec une rhétorique Sud-Sud en apparence égalitaire, partenariale et respectueuse de la « souveraineté étatique absolue » [si l'on se fie au Livre blanc sur l'aide de la Chine](#). Cela aurait pour effet de renforcer le pouvoir de négociation des États receveurs envers les « donateurs traditionnels » désireux d'appliquer les [normes du CAD](#).

La société civile du « Sud »

Si la présence de la Chine peut renforcer la capacité de négocier et de résister chez les acteurs étatiques des pays en développement, il en va autrement des organisations de la société civile. En effet, l'État, seul partenaire de la coopération chinoise à ce jour, se voit renforcé face à sa propre population et à sa société civile. Ce n'est pas un mal en soi, sauf qu'il s'agit souvent de

pays où les droits sont sévèrement limités et où la relation de pouvoir malsaine entre l'État receveur et ses citoyens peut s'accroître à la faveur de la présence chinoise. L'absence de normes imposées par la présence chinoise et le rapport de force désavantageux pour la société civile laisse parfois le champ libre à des problèmes graves comme en [Zambie](#), à [Namibie](#), au [Nigeria](#) ou en [République démocratique du Congo](#).

Bénédiction ou malédiction?

En somme, la présence chinoise, et celle des autres donateurs « émergents », ouvre une ère de compétition entre pays donateurs dans le domaine de l'aide internationale. Cette situation renforce les capacités de négociation des États receveurs tout en changeant les rapports entre État et société civile. Quoiqu'elles le sachent déjà, il importe d'insister sur le rôle primordial des organisations de la société civile, tant celles du « Nord » que du « Sud », qui agissent comme contrepoids aux excès des États. Comme le notait [P. Cliche dans son article paru dans le blogue *Un seul monde*](#), c'est par la coopération internationale solidaire que nous pourrions atteindre l'objectif du développement, soit un monde plus équitable.

Billet n°13:

La vidéo virale qui a fait réagir Bono : signe d'une tendance émergente¹⁵

Ce billet a été écrit par Arianne Cardinal, conceptrice-rédactrice chez [Tactic direct](#), une agence spécialisée en marketing relationnel philanthropique. Elle a également rédigé le document thématique des Journées québécoises de la solidarité internationale 2010 de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), intitulé [Revoyons le développement](#).

Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'un Togolais, un Roumain, un Allemand, un Jamaïcain ou même un Indien pensait du Québec? Probablement, si sa seule source d'information est la télévision, que pendant six mois, les gens glissent sur la glace et peinent à se réchauffer en raison des tempêtes de verglas qui paralysent la province de façon sporadique, alors que pendant l'autre moitié de l'année, les rues sont envahies par des étudiants en colère, déambulant tatoués de carrés rouges, le plus souvent nus (voyez-vous, 20 degrés au Québec, c'est la canicule!).

À ce train-là, on ne s'étonnerait pas de voir se mobiliser des gens bien intentionnés pour vouloir venir nous porter main forte. Pourquoi pas des Africains?

Inversement des rôles

Voilà l'idée brillante que des étudiants norvégiens et sud-africains ont poussée jusqu'au bout avec [Radi-Aid](#), vidéo satirique qui inverse formidablement les rôles pour mettre en lumière, avec un humour à la fois bon enfant, décapant et intelligent, le pouvoir de l'image et l'étendue des stéréotypes pernicioseux qui dominent le discours ambiant en matière d'aide au développement et qui nuisent bien souvent aux initiatives porteuses de changement social.

On y rencontre le jeune rappeur africain Breezy V lunettes fumées et tuque à la *hipster*, qui explique en entrevue comment il a eu l'idée d'organiser un grand téléthon après avoir appris (à la télévision!) que les Norvégiens étaient frappés par une grave tempête de neige et de verglas. Convaincu qu'il pouvait et devait faire une différence, parce qu'après tout, les engelures tuent aussi, il a rassemblé tous ses amis chanteurs, acteurs et musiciens pour unir leurs voix et inviter la population à donner généreusement... leurs vieux radiateurs!

¹⁵ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/video-virale-bono-tendance-emergente_b_5241313.html

Effet radiant

Et c'est ainsi que [Radi-Aid ou Africa for Norway](#) (L'Afrique se mobilise pour la Norvège) est devenu un succès viral planétaire en 2012 et en 2013.



Avec plus de 2 millions de visionnements à ce jour, les membres du [SAIH](#) (Norwegian Students' and Academics' International Assistance Fund), l'organisation norvégienne regroupant étudiants et universitaires à qui l'on doit le vidéoclip, ont certainement passé la surprise du début. En effet, *Radi-Aid* avait fait boule de neige, d'abord sur les médias sociaux, puis sur les blogues spécialisés, avant de retenir l'attention de personnalités de renom comme Bono et des médias du monde entier.

Pas étonnant d'apprendre que la vidéo s'est taillé une place dans les palmarès de vidéos les plus virales ou les plus drôles de l'année.

La démarche du SAIH? C'est en ces termes qu'ils la présentent, sur leur site aussi bien que dans le contenu associé à la vidéo virale :

«Si on vous dit : Afrique. À quoi pensez-vous? Famine, pauvreté, crime ou SIDA? Pas étonnant, car c'est principalement ce que vous entendez dans les campagnes de financement et dans les médias.»

«Lors d'un sondage du Huffington Post, 92 % des participants ont affirmé que la majorité des stratégies de financement s'appuient sur l'utilisation de stéréotypes. Nous espérons que cette vidéo contribue à faire émerger de nouvelles idées chez la population, les médias et les bailleurs de fonds.» (notre traduction)

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ont réussi à passer leur message. Mais au-delà de la vidéo et de son propos, le phénomène mérite qu'on s'y penche davantage.

Ni dupes ni apathiques

Le succès de cette initiative, qui s'inscrit d'ailleurs dans une tendance grandissante, montre surtout qu'il y a un besoin réel de changer de paradigme et de discours, un besoin qui est aujourd'hui exprimé même au-delà des cercles d'experts, par le grand public. Il montre que les gens sont saturés, oui, surinformés et désabusés peut-être, mais loin d'être dupes, et pas encore complètement apathiques. Une bonne nouvelle, au fond, pour autant qu'on saisisse l'opportunité pour faire un exercice de remise en question honnête, humble et ouvert.

Tout est une question de ton. Les ONG de solidarité et de coopération internationale auraient tort de croire que les donateurs et sympathisants ne s'intéressent qu'aux résultats et à l'efficacité de l'aide. Ils ont soif d'un renouveau, et les ONG ont tout à gagner de saisir cette vague et d'adapter leur propre discours, pour que les citoyens aient envie de s'engager dans leur mission. L'analyse des tendances et des meilleures pratiques en marketing philanthropique nous démontre que les générations x et y seront particulièrement sensibles à ce changement de discours.

R.E.S.P.E.C.T

Les créateurs de *Radi-Aid* ont bien compris ce besoin d'une vulgarisation non vulgaire, qui pourrait s'opposer à ce que certains appellent la [poverty porn](#) (« pornographie de la pauvreté »), un discours simpliste et unidimensionnel qui joue la carte du misérabilisme et de la pitié pour inciter à l'action.

«En vérité, il y a plusieurs exemples positifs de développement dans les pays africains, et nous voulons qu'ils soient connus du public. Nous devons changer les explications simplistes des problèmes en Afrique. Nous devons nous éduquer par rapport à ces enjeux complexes et nous questionner sur les impacts négatifs des pays occidentaux sur le développement en Afrique. Si nous voulons éventuellement contribuer à résoudre les problèmes que connaît le monde à l'heure actuelle, nous devons le faire en adoptant une approche fondée sur le savoir et le respect.» (notre traduction)

Aussi, la campagne du groupe norvégien s'appuie-t-elle sur quatre demandes simples et claires :

1. Les communications et campagnes de collecte de fonds ne devraient jamais miser sur l'exploitation des stéréotypes ;
2. Le public a droit à une information de meilleure qualité sur ce qui se passe dans le monde, particulièrement via l'école, la télévision et les médias ;
3. Les médias doivent adopter une approche respectueuse ;
4. L'aide doit être basée sur de vrais besoins, et non uniquement sur de « bonnes » intentions.

Le plus beau dans tout ça, c'est que cette initiative rafraîchissante est financée, entre autres, par une agence gouvernementale norvégienne, le [NORAD](#) (l'équivalent norvégien de l'ancienne Agence canadienne de développement international - ACIDI).

Comme quoi il y a de l'espoir, et l'inspiration ne manque pas.

Question de bien dépoussiérer le vieux paradigme de l'aide au développement, ceux qui veulent aller plus loin pourront profiter des plus récentes récitives du groupe, tout aussi savoureuses. Les admirateurs retrouveront [Breezy V en mission spéciale de Noël](#) en Norvège, et rencontreront Michael dans [Let's Save Africa - Gone Wrong](#), un enfant vedette africain blasé, mais dévoué à la cause, que s'arrachent les grandes ONG lorsqu'il est temps de tourner une publicité.

Billet n°14:

Pourquoi je suis contre les « ressources naturelles » et l'« environnement »¹⁶

Ce billet a été écrit par Dimitri della Faille, professeur en développement international au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, membre du comité scientifique du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation et membre de la Chaire de recherche sur la gouvernance autochtone du territoire.

Plusieurs pays d'Amérique latine connaissent actuellement d'importantes réformes constitutionnelles. C'est le cas, entre autres, de la Bolivie et de l'Équateur qui insèrent dans leurs constitutions des conceptions du monde qui remettent en question le sens et les moyens du développement. D'autres pays, comme c'est le cas actuellement de plusieurs pays d'Europe, reconnaissent certains droits à d'autres êtres vivants que les êtres humains. Ces pays admettent que les animaux non-humains, avant tout des mammifères, sont aussi des êtres doués de sensibilité. Les institutions du développement sont appelées à réagir à ces transformations des rapports entretenus avec les êtres vivants et le monde naturel. On le comprend aisément en replaçant le développement et ses idées dans leur contexte.

Le développement tel qu'il a émergé dans les années 1940 s'est construit à partir d'une vision du monde qui place l'être humain au centre de toutes choses. Ainsi, ce que l'on voit poindre sera, sans nul doute, un des plus importants défis à venir pour le développement, ses institutions et ses acteurs.

Dans ce billet, j'aimerais expliquer pourquoi je m'oppose aux « ressources naturelles » et à l'« environnement ». Mon opposition est en lien avec une critique du développement.

J'entends déjà plusieurs d'entre vous s'indigner. Vous vous dites probablement que je suis contre les oiseaux, contre les papillons, contre les cours d'eau et contre les montagnes qui appellent à l'introspection et à l'humilité. Sans doute aussi, vous devez penser que j'appuie les politiques d'industrialisation, que j'envisage la modernisation comme le stade suprême de l'évolution et que je souhaite que l'on muselle les groupes de ladite société civile qui se battent pour l'environnement. Il n'en est rien. Et bien au contraire.

¹⁶ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/ressources-naturelles-environnement_b_5277641.html

Nommer, c'est dominer

Il s'agit ici de proposer une vision radicale qui peut sembler être un subtil jeu de mots appartenant au domaine de la sémantique. Mais, cette vision radicale porte une critique profonde d'un des piliers du développement. Ma vision, c'est celle du refus des discours qui vantent la supériorité de l'être humain sur la nature et qui justifient son exploitation.



J'entends par discours, ces pratiques sociales qui visent à faire circuler des imaginaires. Grâce au texte, à la parole ou aux images, on donne forme aux discussions en fonction d'intérêts propres à certains groupes sociaux, à certaines visions du monde et à certaines valeurs. Les discours sont des actions politiques et polémiques qui visent, par différents stratagèmes, telle la colonisation de l'imaginaire, à éviter que d'autres perspectives soient envisagées. L'imaginaire est colonisé lorsque celui-ci est restreint aux intérêts de groupes sociaux dominants. Une fois colonisé, l'imaginaire paraît limité aux seules possibilités qui vont dans le sens des intérêts de ces groupes.

L'analyste du discours le sait, nommer les choses, c'est les dominer. Nommer les choses, c'est leur imposer une définition en fonction de positions et d'intérêts propres, c'est déterminer leur devenir et leur transformation. Parlez-en à ceux qu'on a longtemps qualifiés de « sauvages » du « Nouveau monde » et auxquels on a donné des noms et imposé des classifications qui ont justifié leur contrôle en fonction d'une prétendue supériorité européenne.

Ce que sont les « ressources naturelles » et l'« environnement »

Dans le domaine du développement, l'utilisation des termes « ressources naturelles » et « environnement » semble ne poser aucun problème. Il y a trop peu de débats autour de leur sens. Or, il me semble que l'utilisation de tels termes ne soit pas anodine. Elle renforce la désirabilité de la transformation du monde matériel par l'être humain qui est centrale aux principales idées du développement.

Je prétends que lorsqu'on utilise ces termes, on se place sur le terrain des discours qui envisagent les minéraux, les montagnes, les forêts et les terres comme autant d'éléments qui n'attendent que d'être exploités par les êtres humains qui doivent en tirer parti pour « créer de la richesse ». Les minéraux, les montagnes, les forêts et les terres ne sont pas des ressources qui acquièrent du sens par leur « mise en valeur ». Ils ont une existence qui n'a pas à être définie en relation avec l'être humain.

Lorsqu'on les nomme « ressources naturelles », il me semble que l'on appelle à leur domination, à leur exploitation, en plaçant l'être humain au centre de toutes choses. C'est envisager que tout le monde, vivant ou non, n'a qu'un sens, ne devrait avoir qu'un seul objectif, celui d'être utile à l'être humain. Si le terme « ressources naturelles » est problématique, c'est vrai aussi pour l'« environnement ». Les minéraux, les montagnes, les forêts et les terres ne sont pas des environnements, c'est-à-dire des éléments définis par le regard de l'être humain qui leur octroie

leur existence. Les nommer ainsi, c'est oublier que l'être humain est un animal et qu'il appartient à ce monde du vivant qui ne lui est aucunement étranger.

Je propose de rejeter cet humanisme, soit cette définition du développement entendu comme une domination par l'être humain, qu'il soit homme ou femme, de ce qu'on appelle la nature. J'étendrai ce refus à tous les êtres vivants « subalternes ». En ce sens, je propose de rejeter les « ressources naturelles » et l'« environnement » comme autant de termes centraux aux discours du développement qui placent l'ensemble du monde matériel et des êtres vivants en relation de subordination.

Décoloniser le vocabulaire et ouvrir l'imaginaire

Les constitutions de la Bolivie et de l'Équateur ne sont pas dénuées d'éléments critiquables, pas moins que les cadres juridiques reconnaissant des droits aux animaux non-humains. Mais, il me semble très prometteur que ces éléments mettent au défi la conception actuelle du développement centrée sur l'être humain.



Si je suis contre les « ressources naturelles » et l'« environnement », je suis pour que l'on place nos luttes sur un terrain extérieur à l'imaginaire de l'humanisme inhérent au développement. Je suis pour un contrôle du vocabulaire. Les mots ne sont pas sans conséquence. Ils délimitent le terrain des luttes et déterminent notre vision des transformations.

Refusons de penser le monde en ces termes, décolonisons notre vocabulaire et ouvrons notre imaginaire.

Billet n°15: Stage ou exploitation?¹⁷

Ce billet a été écrit par Charles Saliba-Couture, fondateur et coordonnateur du blogue [Un seul monde](#) et chargé de projets au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS). Il écrit toutefois ce billet à titre personnel..

D'accord, le titre est un peu provocateur, mais la question mérite d'être posée, surtout lorsqu'on sait qu'il y aurait [près de 300 000 stagiaires non rémunérés au Canada](#).

Dans le domaine de la coopération internationale, les stages non rémunérés sont très fréquents et cela *pourrait* s'expliquer entre autres par les ressources limitées de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) et autres organisations œuvrant dans le domaine, par un marché du travail de plus en plus compétitif et par une dévalorisation des diplômes. Ce contexte réduit considérablement le spectre de choix pour les jeunes diplômés au point tel que les stages non rémunérés apparaissent souvent comme la seule option.

Mais cette pratique généralisée dans le domaine de la coopération internationale est-elle seulement due à la *fatalité* du marché et des ressources relativement limitées et inférieures à d'autres domaines, tels que le secteur de la santé ou de l'ingénierie où les stagiaires sont généralement rémunérés? Ou s'agit-il également d'un *choix* animé par des intérêts (organisationnels ou individuels), par une philosophie propre au domaine (celle de « la cause avant tout ») et par un rapport particulier à l'argent (qui se traduit par une culture du bénévolat)?

Pratique illégale?

Nombreux sont ceux et celles qui s'interrogent quant à la légalité des stages non rémunérés.

Dans plusieurs provinces (car ce sont les provinces qui ont juridiction sur la question), les stages non rémunérés sont légaux s'ils respectent [certaines conditions](#) telles que de faire partie d'un programme académique ou d'une formation ou encore d'être effectués par des étudiants travaillant pour des organisations à but non lucratif au service de la communauté.

Toutefois, le flou est bel et bien réel. Selon l'avocat du droit de travail Andrew Langille interviewé par *La Presse* en 2011, [95 % des stages non rémunérés en Ontario seraient « probablement illégaux »](#).

¹⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/ong-stage-ou-exploitation_b_5320262.html

De la légalité à l'éthique

Certes, la question de la légalité est essentielle, mais il y a une question que je vois malheureusement très rarement soulevée : les stages non rémunérés sont-ils moraux?

Si la question de la légalité est complexe, la [question de l'éthique](#) l'est d'autant plus étant donné la subjectivité qui lui est inhérente. En effet, comment juger s'il est moral d'engager un stagiaire non rémunéré? Et à qui revient cette tâche ardue? Contrairement à la légalité qui relève des institutions gouvernementales, la question de l'éthique, elle, relève de l'employeur lui-même.

Les ONG œuvrant en coopération internationale, y compris celles ayant une politique claire sur le sujet, devraient prendre le temps de se questionner sur le message qu'elles transmettent en recrutant des stagiaires non rémunérés (y compris dans le cadre d'un programme d'études).

La plupart des ONG recrutant des stagiaires non rémunérés ont des campagnes, au Canada ou à l'étranger, pour la justice sociale, la lutte contre la pauvreté ainsi que le droit au travail, à une rémunération et à des conditions de travail décentes. Le paradoxe est flagrant, même si bien sûr les conditions de travail au Canada sont loin d'être aussi désastreuses que celles de plusieurs pays en Asie, en Amérique latine ou en Afrique.

L'éléphant dans la pièce

Certaines ONG et autres organisations ont autant, sinon plus, de stagiaires non rémunérés et de bénévoles (la frontière est d'ailleurs assez floue), que d'employés. Face à cette dure réalité, certains se scandalisent et d'autres justifient la pratique avec divers arguments. En voici quelques-uns dont j'ai moi-même été témoin :

- « Il s'agit d'une belle opportunité pour les stagiaires d'acquérir une expérience personnelle et professionnelle et de rencontrer des gens fantastiques. » (valorisation)
- « Les ONG subissent plusieurs coupures et n'ont pas les moyens de payer tous leurs employés. » (victimisation)
- « La cause que ces organisations défendent est noble et devrait être le principal leitmotiv des stagiaires qui s'y consacrent - l'argent est secondaire. » (vocation)



Il s'agit en effet d'arguments qui se valent, mais les « gens fantastiques » qui recrutent des stagiaires non rémunérés et qui proviennent généralement d'une autre génération, celle pour laquelle un baccalauréat universitaire suffisait la plupart du temps pour obtenir un emploi pour ensuite monter les échelons, comprennent-ils réellement la nouvelle réalité des jeunes d'aujourd'hui, pour qui une maîtrise, une série de stages et un réseau de contacts sont loin de garantir un emploi rémunéré?

Les [coupures fédérales](#) ont certes des conséquences pour les ONG, mais qu'en est-il des conséquences pour les stagiaires qui doivent alors y travailler bénévolement? Certes, si les stagiaires sont rémunérés, cela *pourrait* sous-entendre moins d'argent pour les programmes d'engagement du public au Canada et les programmes internationaux, ce qui n'est pas à négliger. Mais la question se pose tout de même : ne vaut-il pas mieux rémunérer les stagiaires recrutés

et être cohérent avec ce que l'on défend ici comme ailleurs (la justice sociale, la lutte contre la pauvreté, le droit des travailleurs, etc.), quitte à avoir un peu moins d'argent pour certaines activités de l'organisation ou encore pour les salaires de la haute direction qui sont parfois relativement élevés pour certaines grandes ONG?

Parler d'argent dans le domaine de la coopération internationale est généralement assez mal vu, car « la cause est tellement plus grande et vise à changer le monde ». C'est d'ailleurs une des raisons qui pourrait expliquer que très peu de stagiaires non rémunérés dans le domaine revendiquent le droit à la rémunération. Car après tout, soyons honnêtes, même les plus dévoués à la cause ne vivent pas d'amour et d'eau fraîche...

Toutes ces questions non posées, ces malaises, ces dilemmes... Voilà les éléphants dans la pièce.

À bas les stages?

Pour être clair, suis-je contre les stages en général? Non, certainement pas. J'ai d'ailleurs moi-même effectué plusieurs stages intéressants, dont un dans le cadre de mes études et un autre m'ayant permis d'obtenir un emploi. Plusieurs stagiaires apprécient également des programmes de stages comme [Québec sans frontières](#) et le [Programme de stages internationaux pour les jeunes](#) (dont l'[appel de propositions](#) a été officiellement lancé mercredi après avoir connu une [période d'incertitude](#)).

Suis-je contre les stages non rémunérés? Disons que j'ai mes réserves et que je crois que les ONG et autres organismes œuvrant en coopération internationale (pour ne parler que de ce secteur) devraient non seulement se questionner sur la question de la légalité, mais aussi sur la question de l'éthique en ayant un débat ouvert (entre employés et avec les stagiaires) et en ne craignant pas de montrer du doigt les éléphants dans la pièce.

Billet n°16:

Le Partenariat transpacifique : qui veut de cet ALÉNA?¹⁸

Ce billet a été écrit par Normand Pépin, responsable du service de la recherche à la [Centrale des syndicats démocratiques](#)¹⁹ (CSD). Il représente la CSD au [Réseau québécois sur l'intégration continentale](#).

Le Partenariat transpacifique (PTP) qui se négocie entre 12 pays qui bordent l'océan Pacifique créerait, dit-on, la plus grande zone de libre-échange au monde. Et les gouvernements, comme d'habitude, promettent que cet accord va stimuler la croissance économique. Il y a plutôt lieu de croire que le PTP ne va profiter qu'aux plus riches aux dépens du reste de la population.

Les pays impliqués dans le PTP jusqu'à maintenant sont :

- du côté des Amériques : Canada, États-Unis, Mexique, Pérou et Chili ;
- du côté de l'Asie et de l'Océanie : Japon, Vietnam, Brunei, Malaisie, Singapour, Australie et Nouvelle-Zélande.

Un déficit démocratique évident

Malgré le fait que les négociations formelles du PTP aient débuté en mars 2010 et qu'il y ait déjà eu une vingtaine de rondes de négociation (la dernière en date a eu lieu au Vietnam en mai), les négociations se déroulent dans l'opacité la plus totale. Mais grâce aux fuites de documents, on réussit quand même à en savoir un peu plus que les banalités habituelles répétées par les gouvernements à savoir que le PTP représenterait un marché de 792 millions de personnes, avec un PIB combiné de 28,1 billions de dollars (un billion équivaut à 1 000 milliards), soit près de 40 % de l'économie mondiale, ce qui accroîtrait les échanges, donc engendrerait une hausse du PIB et du nombre d'emplois dans les pays impliqués.

Et comme d'habitude, seules les grandes entreprises savent ce qui se trame dans ces négociations parce qu'elles ont un accès direct aux dirigeants des pays impliqués, au point où elles dictent aux élus ce qu'elles souhaitent voir ou ne pas voir dans cet accord. Par exemple, le [Conseil canadien des chefs d'entreprise exhorte le gouvernement Harper](#) à ne pas poser de conditions à son admission dans le PTP même s'il ne s'y est joint qu'à la 15e ronde de négociations. Il est donc fort possible que le gouvernement du Canada obtempère et qu'il accepte tout ce qui s'était négocié jusque-là.

¹⁸ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/partenariat-transpacifique-alena_b_5374092.html

¹⁹ <http://www.csd.qc.ca/>

Les agriculteurs ont ainsi raison de craindre que la gestion de l'offre ne soit sacrifiée par le Canada parce qu'aucun autre pays du PTP ne veut d'un tel système qui permet aux producteurs de lait, d'œufs et de volailles, de recevoir un prix couvrant leur coût de production en échange d'une limitation de l'entrée de produits importés. La souveraineté alimentaire canadienne pourrait être fragilisée par la fin de ce système.

Les accords de libre-échange ont peu à voir avec le commerce

[L'économiste Jim Stanford](#) a fait la démonstration que les échanges commerciaux croissent davantage en dehors qu'à l'intérieur des accords de libre-échange signés par le Canada. Il a analysé ses cinq accords de libre-échange les plus « anciens » (États-Unis, Mexique, Israël, Chili et Costa Rica).

Résultat? Les exportations canadiennes vers ces pays ont crû, en moyenne annuelle, moins rapidement que celles vers les pays sans accord (4,77 % versus 5,11 %). De plus, les importations au Canada en provenance de pays libre-échangistes ont crû plus rapidement que celles en provenance des autres pays (8,67 % contre 7,25 %), avec pour résultat que la balance commerciale du Canada est déficitaire depuis une dizaine d'années. Ce qui fait dire à Stanford que, si le but est d'accroître les exportations et de renforcer la balance commerciale du Canada, signer des accords de libre-échange n'est vraiment pas la chose à faire.

Les (grandes) entreprises ont-elles des droits?

Comme il ne s'agit pas de promouvoir les échanges commerciaux, à quoi servent ces accords? À accorder des « droits » aux entreprises multinationales. On sait que le PTP aura un chapitre de protection des investisseurs étrangers, très similaire au chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Une entreprise pourrait donc poursuivre un gouvernement devant un tribunal international si un gouvernement adoptait une mesure dont elle ne veut pas.

Et ce n'est pas un problème théorique comme l'a révélé la poursuite récente de [Lone Pine Resources contre le Canada](#), en vertu du chapitre 11 de l'ALÉNA, pour le moratoire imposé par le gouvernement du Québec à l'exploration du gaz de schiste sous le fleuve Saint-Laurent. Lone Pine conteste une mesure gouvernementale légitime de protection de l'environnement et, de surcroît, adoptée démocratiquement. La compagnie demande 250 millions de dollars en dédommagements qui seraient tirés des coffres du gouvernement parce qu'il a tenté de défendre les droits de ses citoyens et de protéger son territoire.

Mais ce n'est pas si surprenant parce que le mécanisme de règlement des différends investisseur-État est biaisé par nature. Les entreprises peuvent poursuivre les gouvernements, mais pas l'inverse, et ce, devant un système de justice parallèle où les arbitres ont avantage à rendre des décisions en faveur du plaignant puisque leur rémunération et leurs futurs mandats en dépendent.

C'est sans doute pourquoi de nombreux pays (Afrique du Sud, Inde, Indonésie) décident maintenant de mettre fin aux accords qui prévoient de tels « droits » pour les investisseurs étrangers, alors que l'Allemagne conteste la présence de ce mécanisme dans l'accord États-Unis - Union européenne.

Droits de propriété intellectuelle élargis et prolongés

Le chapitre sur la protection des droits de propriété intellectuelle a fait l'objet d'une [fuite](#) et ce qu'on apprend n'est pas rassurant.

Le PTP irait ici nettement plus loin que l'ALÉNA. Les compagnies pharmaceutiques veulent obtenir la prolongation de leurs brevets, ce qui retarderait d'autant l'arrivée de médicaments génériques beaucoup moins chers. Et ce qui est une question de finances publiques dans les pays riches devient une question de vie ou de mort dans de nombreux pays en développement.

Pour ce qui est d'internet, des demandes des États-Unis ont des réminiscences de l'ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement). Les infractions mineures au copyright seraient carrément rendues criminelles et les simples citoyen(ne)s pourraient être poursuivi(e)s pour avoir partagé des fichiers avec un(e) ou des ami(e)s et même être banni(e)s à vie du web.

Pour toutes ces raisons et de nombreuses autres, le [Réseau québécois sur l'intégration continentale](#) - formé d'une quinzaine d'organisations syndicales, étudiantes, de femmes, de défense des droits humains et de coopération internationale - a décidé de mettre le PTP dans sa ligne de mire pour les mois à venir pour tenter d'empêcher cette mainmise des firmes multinationales sur le futur de nos sociétés.

Billet n°17:

Le Canada en Amérique latine : quand la diplomatie devient minière²⁰

Ce billet a été écrit par Éva Mascolo-Fortin, qui travaille actuellement pour le [Comité pour les droits humains en Amérique latine](#) (CDHAL) et [L'Entraide missionnaire](#) pour l'organisation d'une session Canada du [Tribunal permanent des peuples](#) sur l'industrie minière canadienne.

L'implantation de projets miniers s'accompagne fréquemment d'une dégradation de l'environnement, de tensions sociales et de violence.

Selon un [rapport](#) sur la responsabilité du Canada dans l'impact des activités minières en Amérique latine présenté en avril dernier à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) par un groupe de travail regroupant plusieurs organisations latino-américaines (Chili, Colombie, Honduras, Mexique, Pérou, etc.), des projets miniers canadiens auraient été associés dans les dernières années à l'assassinat d'au moins 23 personnes et à des blessures graves infligées à 25 personnes en Amérique latine. Dans la quasi-totalité de ces cas, les crimes demeurent impunis, sans que l'on ait fait la lumière sur leurs motifs ou leurs responsables.

Le groupe de travail sur le secteur minier et les droits humains en Amérique latine (*Grupo de Trabajo sobre Minería y Derechos Humanos en América Latina*), qui a obtenu à la CIDH une audience sur la responsabilité des États hôtes et d'origine des investissements, a identifié le Canada comme un État emblématique pour l'appui qu'il fournit à ses entreprises minières. 22 projets miniers canadiens dans 9 pays d'Amérique latine ont été analysés dans leur rapport.

Dans la région, entre 50 et 70 % des investissements miniers sont faits par des entreprises canadiennes. Au niveau mondial, [près de 75 % des entreprises minières ont leur siège social au Canada](#). Ce dernier est donc un acteur majeur de l'industrie, mais ses lois ne comprennent pas de mesures pour exiger des entreprises extractives - qui reçoivent d'ailleurs un appui gouvernemental - qu'elles respectent les droits humains.

²⁰ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/diplomatie-mini%C3%A8re-canada-am%C3%A9rique-latine_b_5412513.html

Comme l'expliquent Alain Deneault et William Sacher dans *Le Monde diplomatique*, [c'est à la Bourse de Toronto que se constitue une bonne part du capital du secteur minier mondial](#), notamment le capital-risque destiné à financer les nouveaux projets d'exploration. Les entreprises minières canadiennes reçoivent de l'État des contributions directes à leurs activités, par exemple des prêts et garanties d'Exportation et Développement Canada, des avantages fiscaux ou encore un appui diplomatique. On note aussi un alignement croissant de l'aide internationale canadienne vers la promotion des intérêts commerciaux du pays, décrit par Stephen Brown dans un [billet](#) du blogue [Un seul monde](#).



Du côté diplomatique, les ambassades canadiennes font une promotion active des projets extractifs. En octobre 2013, Mines Alerte (*MiningWatch Canada*) répertoriait divers [exemples de pressions](#) exercées par les ambassades pour favoriser les intérêts d'entreprises minières canadiennes. Les ambassades peuvent par exemple faciliter des rencontres de haut niveau pour les entreprises, prendre position en faveur d'un projet minier ou faire du lobbying en faveur d'une réforme des lois minières.

Au Honduras, l'ambassade du Canada et l'ancienne Agence canadienne de développement international (ACDI) ont exercé une influence importante quant à l'adoption d'une [nouvelle loi minière](#) en janvier 2013. Celle-ci contraste vivement avec le projet de loi défendu par la société civile avant le coup d'État de juin 2009, qui allait être débattu au Congrès lorsqu'est survenu le renversement du président Zelaya. Le nouveau code minier met fin au moratoire de 2004 sur les nouveaux projets et se montre globalement favorable aux investissements étrangers.

Le Honduras a [le plus haut taux d'homicides](#) dans le monde. De 2010 à 2013, on a recensé plus de 200 assassinats politiques, et des risques très élevés pour les défenseurs des droits humains et les journalistes. Considérant cette crise politique que connaît le Honduras depuis 2009, l'influence du Canada pour l'adoption de lois favorables aux entreprises minières canadiennes apparaît particulièrement malvenue.

Le rapport présenté à la CIDH signale que « les ambassades du Canada, si elles ont joué un rôle fondamental dans le développement des activités minières, ne se sont pas engagées dans la réponse aux dénonciations de violations des droits humains dans les pays où elles sont implantées ». Les organisations latino-américaines ayant participé à la démarche recommandent à la CIDH de reconnaître que les États d'origine des investissements ont eux aussi - et non seulement les États où opèrent les compagnies - des obligations pour protéger les droits humains. Des mécanismes permettant de conditionner le soutien aux entreprises extractives offert par le Canada au respect des droits humains sont nécessaires.

C'est dans ce contexte que sera donné cette semaine, à Montréal, le coup d'envoi d'une session du [Tribunal permanent des peuples](#) (TPP) sur l'industrie minière canadienne. Le TPP, fondé en Italie en 1979, est un tribunal d'opinion qui s'appuie sur la Déclaration universelle des droits des peuples (Alger, 1976) et sur les instruments de droit international pour dénoncer des situations de violations des droits collectifs et lutter contre l'impunité. Le TPP a accueilli la

[requête](#) qui lui a été présentée à l'initiative d'une [quarantaine d'organisations du Québec et du Canada](#). La première audience du Tribunal, portant sur l'Amérique latine, aura lieu à Montréal du [29 mai au 1er juin](#). Les responsabilités respectives d'entreprises minières canadiennes et de l'État canadien dans les violations des droits y seront analysées.

Billet n°18: Quand les « biocrates » redéfinissent l'humanité²¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Émilie Robert, candidate au doctorat en santé publique à l'Université de Montréal et stagiaire senior du Programme interuniversitaire de formation en recherche en santé mondiale ([Santé-Cap](#)). L'auteure tient à remercier Olivier Asselin, Pascal Hermet, Marie Malo et Valéry Ridde pour leur relecture critique de ce billet.

En mai 2014, Tobias Rees, professeur au Département de sciences sociales en médecine de l'Université McGill, présentait ses travaux aux stagiaires de [Santé-Cap](#), un programme de formation en recherche en santé mondiale.

Le Pr Rees s'intéresse aux événements qui modifient la façon dont nous pensons l'être humain et l'humanité. Accueilli par la [Fondation Bill & Melinda Gates](#), qui finance plusieurs projets en santé mondiale, il en étudie l'action et ses conséquences sur la conception de l'humanité. Ses observations soulèvent trois enjeux auxquels sont confrontés tant les chercheurs que les citoyens.

Le projet d'une « humanité biologique globale » selon la Fondation Gates



Avant d'aborder ces enjeux, revenons sur les constats du Pr Rees. Selon lui, l'humanité est un projet porté par différents acteurs au cours de l'Histoire et qui représente ce que l'on souhaite créer ensemble en tant qu'êtres humains. Le projet d'humanité porté par la Fondation Gates prend ainsi la forme d'une « humanité biologique globale » : le point commun à tous les êtres humains est le fait que nous sommes avant tout des êtres biologiques, « produits d'une histoire partagée de l'évolution ».

Cette vision succéderait aux projets d'humanité fondés auparavant sur l'appartenance à l'État-nation, qui en était le garant. Or ces projets s'effritent : les [politiques d'ajustement structurel](#) longtemps promues par la [Banque Mondiale](#) et le [Fonds monétaire international](#) dans les pays en développement, le démantèlement progressif des services publics qui n'épargne plus l'Europe, et la promotion de l'entrepreneuriat comme [mode de gestion publique](#) affaiblissent

²¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/quand-les-biocrates-redefinissent-humanite_b_5452834.html

l'État providence. Simultanément, l'apparition de pouvoirs non étatiques, telles que les institutions européennes, [l'Organisation mondiale du commerce](#), ou les multinationales, fragilise l'État-nation.

L'affaiblissement de ces espaces de protection de l'humanité permettrait donc à des acteurs, comme la Fondation Gates, de proposer un nouveau projet d'humanité. Ce projet est fondé sur une vision biomédicale de la vie et une représentation économique de la fonction de l'être humain - plutôt que sociale ou politique - explicites dans la [mission de la Fondation](#). Dans cette perspective, on se préoccupe avant tout de la production de vaccins et de médicaments, et de l'utilisation de nouvelles technologies et de processus de saine gestion. Ainsi, la Fondation investit massivement dans la [recherche pour un vaccin contre le VIH](#) dans le cadre de la Global HIV Vaccine Enterprise.

La négation des déterminants sociaux de la santé

Le premier enjeu soulevé par les travaux de Tobias Rees concerne la définition de la santé adoptée par la Fondation Gates.

La perspective d'humanité biologique globale réduit celle-ci au simple bon fonctionnement des organes, nous conduisant bien loin de la définition inscrite dans la [Constitution de l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](#), qui inclut le bien-être physique, mental et social. Pourtant, cette conception conservatrice revient inlassablement sur le devant de la scène. Elle [menace](#) encore aujourd'hui les travaux sur le [programme de développement pour l'après-2015](#). Ainsi, l'objectif de [couverture sanitaire universelle](#) accorde une importance démesurée aux services de santé, au détriment des [déterminants sociaux de la santé](#). La [Charte d'Ottawa](#), la [62e Assemblée mondiale de la santé](#) et [d'autres](#) s'accordent pourtant sur la nécessité d'agir sur ces déterminants afin de réduire les inégalités de santé.

En niant ces déterminants, la Fondation Gates refuse de reconnaître les causes des inégalités sociales de santé, dont la répartition des richesses. Plusieurs philanthropes partagent cette posture : [à Glasgow, ceux-ci expliquent notamment l'espérance de vie inférieure à 60 ans des plus pauvres par la surconsommation de fish & chips](#), sans s'interroger sur leurs conditions de vie ou l'origine de leur pauvreté. Mais peut-on s'étonner de leur inaction à cet égard, considérant leurs intérêts à maintenir le statu quo?

L'expression de la parole citoyenne face aux « philanthrocapitalistes »

Le second enjeu porte sur les possibilités d'intervention du citoyen face à l'(in)action des [philanthrocapitalistes](#), ces milliardaires qui appliquent un mode de gestion capitaliste à la philanthropie.

Détenteurs d'une autonomie financière incroyable et investis d'une mission défiant toute contradiction (qui peut s'opposer à « sauver des vies »?), ils peuvent faire fi de toute imputabilité envers les citoyens. D'ailleurs, la Constitution de l'OMS ne concerne que les 61 États signataires de 1946, et non les acteurs privés. Or, leur influence dans la sphère publique est grandissante. Au Québec, par exemple, la [Fondation Chagnon](#) est [critiquée](#) pour son influence sur les politiques publiques.

Dans une conception de l'humanité défendue par l'État-nation, la démocratie donne une voix aux citoyens. Cette voix perd son autorité dans un contexte d'affaiblissement de l'État-nation.

Les [taux d'abstention aux dernières élections européennes](#) montrent en outre que les citoyens ne croient plus en ce moyen d'expression. Quelles sont alors les alternatives à la parole démocratique? Comment faire valoir une voix collective face au pouvoir de l'argent? Les acteurs associatifs qui parlent au nom des plus vulnérables sont-ils un contre-pouvoir plus légitime? Les médias sociaux sembleraient une [voie prometteuse](#). Mais est-elle suffisante?

Un anthropologue à la Fondation Gates: les risques du métier

Le troisième enjeu concerne la présence de l'anthropologue au sein de la Fondation. Quel est en effet l'intérêt de cette dernière à accueillir le Pr Tobias Rees?

La réponse à cette question est apparue au cours d'une réunion avec les membres de la Fondation. Le Pr Rees y distinguait les « biocrates », soutenant une vision biomédicale de la santé, comme les membres de la Fondation, des « sociocrates », mettant l'accent sur les conditions sociales de la santé. La réaction de l'auditoire est excellente : le qualificatif « biocrate » plaît à tous. Tobias Rees réalise que la Fondation se cherchait une identité et que son rôle a été de la lui conférer.

Face à l'enthousiasme de la Fondation, n'existe-t-il pas un risque éthique dans la continuité du partenariat entre le chercheur et son objet de recherche? En effet, bien que le Pr Rees observe une distance critique nécessaire, ses travaux ont contribué, malgré lui, à servir les intérêts d'un acteur dont les pouvoirs financier et symbolique sont considérables. En poursuivant ce partenariat, le risque d'instrumentalisation - consciente ou non - du chercheur et de sa recherche s'accroît. Le jeu en vaut-il la chandelle?

Si les citoyens peuvent s'inquiéter de l'hégémonie du mode de pensée revendiquée par des acteurs comme la Fondation Gates, les chercheurs, quant à eux, peuvent s'enthousiasmer des travaux du Pr Rees, car ils révèlent un phénomène social de grande envergure en santé mondiale.

Billet n°19: 2015, une année charnière pour le développement²²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Denis Côté, coordonnateur du Groupe de travail Asie-Pacifique (GTAP) du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Denis Côté travaille également sur les dossiers relatifs au programme de développement de l'après 2015, le CCCI ayant été sélectionné comme antenne nationale de la campagne [Au-delà de 2015](#) (Beyond2015).

Les États ont commencé à discuter du nouveau programme de développement qui succédera aux Objectifs du millénaire pour le développement en 2015. Bien qu'il reste encore au moins 14 mois de discussions et de négociations avant d'en arriver à l'adoption de ce nouveau programme, les contours commencent à se dessiner. Alors en quoi l'après 2015 sera-t-il différent de l'avant 2015?

Les Objectifs du millénaire pour le développement (2000-2015)

En 2000, les 193 États Membres des Nations Unies ont adopté les [Objectifs du millénaire pour le développement](#) (OMD) - une série de huit objectifs devant guider les efforts mondiaux pour lutter contre la pauvreté jusqu'en 2015. Selon le [rapport de 2013](#) sur les OMD, certaines cibles seraient à notre portée tandis que d'autres risquent fort de ne pas être atteintes. Le programme de l'après 2015 vise à poursuivre les efforts amorcés avec les OMD, mais le processus devant mener à son adoption est plus inclusif et son contenu se veut plus ambitieux.



Le processus menant à l'adoption d'un programme pour l'après 2015

Le processus ayant conduit à l'adoption des OMD a été largement critiqué pour son caractère trop technocratique et en vase clos. Des leçons ont été tirées, puisque le processus actuel est beaucoup plus participatif. En 2012 et 2013, par exemple, des consultations portant sur 11 thèmes liés à l'après 2015 ont été organisées dans plus de 100 pays. Mais même s'il est plus participatif, le processus dans son ensemble est tout sauf simple.

²² https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/2015-annee-charniere-pour-developpement_b_5511488.html

En fait, les discussions actuelles autour de l'après 2015 mettent ensemble deux grands groupes de discussions : un premier qui s'est créé suite au [Sommet 2010 sur les OMD](#) et qui portait spécifiquement sur l'après 2015; et un deuxième qui est issu de la [Conférence de Rio sur le développement durable \(Rio+20\)](#) en 2012 et qui portait sur l'identification d'objectifs de développement durable. Ces deux courants ont convergé et il est entendu désormais que le programme de l'après 2015 sera constitué d'une série d'objectifs de développement durable.

À l'heure actuelle, la balle est surtout dans le camp du [Groupe de travail ouvert \(GTO\) sur les objectifs de développement durable](#). En effet, le GTO est un comité intergouvernemental ayant reçu le mandat de rédiger un document de synthèse qui servira de base aux négociations entre les États, qui s'amorceront à l'automne 2014. Ces négociations doivent se conclure lors d'un sommet des Nations Unies en septembre 2015.

Ça, c'est la version courte de l'histoire. Pour une explication un peu plus détaillée, je vous suggère de consulter une présentation donnée récemment par Shannon Kindornay de l'Institut Nord-Sud sur les [Objectifs de développement durable après 2015](#).

En résumé, le processus est complexe, mais plus participatif. C'est déjà un bon début. Mais côté contenu, il ressemble à quoi, ce programme pour l'après 2015?

Le contenu du programme

La plus récente version du [document de synthèse](#) sur lequel travaille le GTO comporte 17 objectifs et plus de 200 cibles. C'est beaucoup. Et un travail d'élimination et/ou d'intégration des objectifs et des cibles fera partie des négociations qui se dérouleront à partir de l'automne 2014. Comme il serait trop long de faire la liste exhaustive des objectifs et des cibles ici, je me contenterai de soulever quelques points qui me semblent importants.

D'abord, le programme se veut ambitieux. Outre le fait qu'il contienne - pour le moment du moins - plus d'objectifs (17) que le programme des OMD (8), il propose aussi d'éradiquer *complètement* la pauvreté extrême d'ici 2030. Le programme vise également à réunir dans un même cadre des objectifs sociaux et économiques, mais aussi environnementaux - soit les trois piliers du développement durable. Il y a d'ailleurs d'intenses débats au sein du GTO au sujet de la place que doit prendre la question du changement climatique. Lors des rencontres du GTO auxquelles j'ai eu la chance de participer, du 5 au 9 mai 2014 à New York, plusieurs pays se sont prononcés en faveur de l'élimination d'un objectif spécifique sur le changement climatique, soutenant qu'il valait mieux intégrer des cibles liées au changement climatique sous les autres objectifs. Mais plusieurs groupes de la société civile se sont opposés à cette façon de faire et, pour l'instant, l'objectif figure toujours dans le document de synthèse.

Autre aspect intéressant, le nouveau programme se veut universel, c'est-à-dire que tous les pays du monde devront tenter de l'appliquer. C'est une différence importante des OMD qui visaient davantage les pays en développement. Certaines des cibles proposées, comme celles liées à la consommation responsable et à la réduction du gaspillage, par exemple, semblent même viser tout particulièrement les pays développés. Cependant, le document actuel pourrait intégrer plus explicitement une approche basée sur les droits de la personne. Il y a eu des progrès dans ce sens, mais il faut que la notion de développement soit plus clairement liée à celle de la réalisation des droits de la personne. Un [test](#) a d'ailleurs été développé récemment pour évaluer la cohérence des propositions pour l'après 2015 avec les droits de la personne.

Enfin, je me suis réjoui récemment de voir que l'objectif visant la réduction des inégalités au sein des pays et entre les pays a été réintroduit dans le document de synthèse. Il s'agit à mon sens d'une très bonne nouvelle, surtout quand on sait que [75 % de la population mondiale vit dans des sociétés plus inégales aujourd'hui qu'en 1990](#).

14 mois pour faire une différence

Cette semaine - du 16 au 20 juin 2014 -, le GTO se réunissait à nouveau pour discuter du document de synthèse. Des changements seront donc sans doute apportés au document et on peut s'attendre à ce qu'une nouvelle version soit publiée au cours des prochaines semaines. Mais on est encore loin de la fin du processus et il est toujours possible d'influencer le contenu du document final.

Plusieurs campagnes mondiales sont en marche présentement pour s'assurer de la mise en place d'un cadre de développement légitime et fort pour succéder aux OMD, comme la campagne [Au-delà de 2015](#) qui regroupe plus de 900 organisations de la société civile dans plus de 100 pays à travers le monde et à laquelle participe le [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) (CCCI). Le programme pour l'après 2015 sera le fruit d'un processus plus inclusif que les OMD. Impliquons-nous pour nous assurer qu'il sera à la hauteur de ses ambitions.

Billet n°20:

Plutôt que de célébrer la guerre, construisons la paix!²³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Raphaël Canet, professeur à l'École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa. Il a récemment participé au Forum social mondial sur les initiatives de paix à Sarajevo.

Du 6 au 9 juin 2014 s'est déroulé à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, le premier Forum social mondial sur les initiatives de paix et la sécurité humaine (FSM-Paix). L'évènement a réuni 2 500 participants provenant de 32 pays et a donné lieu à plus de 200 ateliers, conférences et tables rondes, ainsi que de nombreuses activités culturelles. [Le Québec était représenté à ce Forum](#) par un collectif coordonné par les Initiatives internationales des YMCA du Québec et UNIAAlter, qui regroupait 35 personnes et qui a organisé plus d'une dizaine d'ateliers ainsi qu'une action collective autour du symbole d'un [coquelicot blanc géant](#).

Ce vaste rassemblement de la société civile mondiale fut l'occasion d'explorer diverses alternatives au militarisme, mais aussi de promouvoir plusieurs campagnes et opportunités d'engagement de différentes organisations du mouvement pour la paix. Le message symbolique porté par le Forum se voulait clair et sans équivoque, en ces temps de commémoration du déclenchement de la « Grande Guerre » de 1914 à 1918, *plutôt que de célébrer la guerre, construisons la paix!*



Dans cette perspective, nous avons débattu à Sarajevo du lien nécessaire entre la paix et la justice sociale, ainsi que de l'importance de promouvoir une culture de non-violence afin de contrer les discours militaristes ambiants qui se nourrissent de l'obsession sécuritaire et de la peur de l'« Autre ». La question du genre et la place des femmes dans la construction de la paix furent aussi au centre des discussions, tout comme l'indispensable devoir de mémoire qui impose un rapport franc au passé, axé sur la reconnaissance des violations des droits humains, étape fondamentale afin de cheminer vers une véritable réconciliation.

Sarajevo est une ville symbole. Située à la croisée des cultures et des civilisations, bien qu'enclavée dans les montagnes, elle a dû se soumettre, lors de sa très longue histoire, aux velléités expansionnistes des puissances voisines. Les empires (romain, byzantin, ottoman, austro-hongrois, III^e Reich allemand) se sont succédé en Bosnie, forgeant un peuple bigarré,

²³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/fsm-paix-sarajevo_b_5591958.html

où coexistent quatre religions (musulmans, catholiques, orthodoxes et juifs), un peuple riche et composite qui manifeste ses différences dans chacun des quartiers de cette *Jérusalem des Balkans*, chacune de ses places, de ses rues, de ses habitant(e)s.

Pour certain(e)s, cette diversité est dangereuse, explosive, source d'une possible fragmentation meurtrière que pourrait occasionner le déchaînement des passions ethniques. C'est la vision de la *poudrière des Balkans*, celle qui a causé la Première Guerre mondiale, alors qu'un jeune nationaliste serbe de Bosnie de 18 ans, Gavrilo Princip, assassinait en plein centre-ville l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie. C'est aussi cette vision qui a déchiré l'ex-Yougoslavie au lendemain de la chute du mur de Berlin, plongeant la Bosnie-Herzégovine dans une guerre opposant Serbes, Croates et Bosniaques, faisant 200 000 victimes, 500 000 blessé(e)s et 1 million de déplacé(e)s. Une guerre fratricide qui visait à effacer des siècles de coexistence pacifique en rasant les monuments historiques, en divisant les communautés, les familles, en détruisant les corps, les cœurs, les esprits. Une sale guerre qui visait à semer la graine de la haine intercommunautaire en perpétrant des atrocités qui avaient pour nom purification ethnique, viols systématiques, charniers, Srebrenica...

Pour d'autres, cette diversité est une richesse, une opportunité de profiter du mélange de toutes ces cultures pour élargir les horizons et cheminer vers l'universel. Sarajevo apparaît ainsi comme un terreau fertile pour apprendre le « vivre ensemble » dans le respect de l'autre et l'acceptation des différences. Là semble se jouer l'avenir de la mondialisation. En effet, les flux de toutes sortes qui parcourent désormais la planète mettent aujourd'hui l'humanité face à une alternative. Soit elle profitera de cette interconnexion globalisée pour cheminer vers la prise de conscience cosmopolitique et la construction d'une citoyenneté mondiale qui, par-delà la diversité culturelle, permettra la mise sur pied d'institutions garantissant le respect des biens communs de l'humanité. Soit elle ne trouvera d'autre issue aux tensions sociales générées par les inégalités croissantes qui se développent avec l'imposition du marché mondial libéralisé, que dans la guerre et la quête de boucs émissaires. Triste répétition de l'Histoire.

Pourtant, durant cette semaine de juin 2014, Sarajevo est apparue aux participants du FSM-Paix comme la capitale de l'espoir. Construire un monde de paix et de justice est possible. Cela passe par le renforcement de la société civile et l'engagement citoyen. Outre les multiples campagnes contre le commerce des armes, le nucléaire, les drones ou encore les appels à rassemblement lors du prochain sommet de l'OTAN au Pays de Galles en septembre, deux initiatives prometteuses ont attiré notre attention.

La première est la campagne globale *Move the money*, portée au niveau international par le [International Peace Bureau](#), qui [demande une réduction de 10 % des dépenses militaires annuelles](#) afin que la communauté internationale atteigne les Objectifs du millénaire pour le développement de l'ONU. Nos gouvernements consacrent plus de 1 700 milliards chaque année en dépenses militaires, soit 615 fois le budget annuel de l'ONU. Comme le soulignait récemment son Secrétaire général, le monde est surarmé et la paix est sous-financée. Il importe de faire pression pour remettre les priorités budgétaires à la bonne place.

La seconde, plus locale, est celle des [Maires pour la paix](#). Cette initiative, lancée il y a plus de 30 ans par le maire de la ville d'Hiroshima, est aujourd'hui [un réseau de plus de 6 000 villes dans 158 États ou régions du monde](#). Partant du constat que dans les guerres modernes, les villes sont le théâtre principal des combats et les populations civiles les victimes majoritaires, lutter contre les conflits devient une cause vitale. À Sarajevo, ville meurtrie par 4 années (1992-

1995) d'un siège sanglant qui fit plus de 11 000 victimes, le message fut très bien entendu. Montréal est d'ailleurs déjà membre de ce réseau, ainsi que 103 autres villes au Canada.

C'est par la multiplication et la conjugaison de ce genre d'initiatives globales et locales qu'un autre monde pourra émerger. Rendez-vous au [Forum social des peuples en août 2014 à Ottawa](#), ainsi qu'aux deux prochaines éditions du Forum social mondial, en Tunisie en mars 2015 et à [Montréal en août 2016](#).

Billet n°21:

L'Accord de libre-échange Canada-Honduras : brasser des affaires à tout prix?²⁴

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Bill Fairbairn et Tara Ward, coprésidents du [Groupe d'orientation politique pour les Amériques](#), un groupe de travail du [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) axé sur les questions de développement et de justice sociale dans les Amériques, et Stacey Gomez, qui en est la coordonnatrice. Il a initialement été publié en anglais dans le journal [Embassy](#) le 9 juillet 2014.

Malgré des témoignages convaincants recueillis au cours de la dernière année sur la situation catastrophique des droits de la personne au Honduras, la loi mettant en œuvre l'Accord de libre-échange Canada-Honduras a discrètement été adoptée le 17 juin dernier en troisième lecture au Sénat, a obtenu la sanction royale et est entrée en vigueur.

Cette situation a des airs de déjà-vu pour les organisations de la société civile canadienne qui œuvrent en Amérique latine. Une fois de plus, les intérêts commerciaux ont malheureusement pris le dessus sur les droits de la personne, comme cela a été le cas il y a trois ans lors de la [conclusion de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie \(ALÉCCO\)](#).



Bertha Oliva, coordonnatrice du Comité des familles de détenus et disparus du Honduras

L'ALÉCCO a été signé malgré les violations constantes des droits de la personne et le conflit armé qui fait rage en Colombie depuis une cinquantaine d'années, et qui a coûté la vie à plus de 220 000 personnes, en majorité des civils. Cette entente avec la Colombie ainsi que le nouvel accord avec le Honduras en disent long sur le peu d'importance qu'accorde le Canada aux droits de la personne et à la possibilité bien réelle que les activités commerciales du Canada exacerbent les crises qui sévissent déjà dans ces pays.

En mai dernier, pour la troisième année consécutive, le gouvernement canadien a failli à ses obligations juridiques de prendre en compte les répercussions de l'ALÉCCO sur les droits de la personne dans sa reddition de comptes sur l'accord. En effet, le [rapport](#) de cette année ne fait qu'effleurer le sujet des droits de la personne en Colombie et passe sous silence les agressions

²⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/laccord-de-libre-echange-canada-honduras--brasser-des-affaires-a-tout-prix_b_5730924.html

répétées qui coûtent vies humaines et territoires, plus particulièrement dans les régions convoitées par des tiers pour leur potentiel économique.

Le rapport du gouvernement se concentre plutôt obstinément sur les réductions tarifaires et les échanges commerciaux et ignore complètement les liens entre les investissements et les droits de la personne. Le gouvernement conclut qu'«il est impossible d'établir un lien entre l'ALÉCCO et la situation des droits de la personne en Colombie».

Ainsi, les trois rapports ([premier](#), [deuxième](#), [troisième](#)) rédigés jusqu'à maintenant témoignent d'un manque d'indépendance et de transparence et d'une absence de participation des communautés touchées directement par l'ALÉCCO.

C'est avec le même manque de transparence et de volonté à l'égard des droits de la personne que le Parlement a conclu cette nouvelle entente avec le Honduras.

Depuis le coup d'État militaire de 2009, les habitants du Honduras subissent de la répression et des violences constantes, et vivent dans l'absence quasi totale d'institutions gouvernementales et d'État de droit. La pauvreté atteint également des niveaux sans précédent dans le pays.

Ces faits troublants ont été portés à l'attention des parlementaires à de nombreuses reprises. Pablo Heidrich, de l'Institut Nord-Sud, a indiqué au Comité permanent du commerce international que la violence était en augmentation au Honduras et qu'[une moyenne de 20 homicides y était commis chaque jour, comparativement à deux au Canada](#), dont la population est quatre fois plus nombreuse. Bertha Oliva, défenseure des droits de la personne au Honduras, affirme que bien qu'il y ait du trafic de drogue dans le pays et un taux de violence très élevé, «ce dont il est question ici ne relève ni du crime organisé ni du trafic de drogue. Il s'agit bien de [violations des droits de la personne commises par les autorités gouvernementales contre les dissidents politiques](#)».

Le gouvernement canadien offre un soutien politique indéfectible au gouvernement au pouvoir au Honduras depuis le coup d'État, malgré la responsabilité de ce dernier dans la crise que traverse actuellement le pays. À l'occasion de l'annonce de la conclusion de l'accord de libre-échange (ALE) en août 2011, le premier ministre Harper a été le premier chef d'État étranger à séjourner au Honduras après la réintégration de celui-ci dans l'Organisation des États américains.

Le gouvernement canadien, nombre de député(e)s et sénateur(trice)s ainsi que des représentant(e)s de l'industrie ont affirmé à plusieurs reprises que l'ALE allait améliorer les conditions de vie de la population hondurienne. Incapables de nier la troublante situation des droits de la personne dans le pays, ils et elles ont à nouveau soulevé la fausse dichotomie voulant que le Canada ait [le choix entre «s'engager» auprès du Honduras en concluant un accord de libre-échange, ou encore «l'isoler» davantage en ne le faisant pas](#).

Pourtant, au cours de séances parlementaires, les député(e)s se sont fait dire à plusieurs reprises que les principaux bénéficiaires de l'ALE seraient en réalité un groupe sélect d'investisseurs canadiens du secteur minier, de l'industrie textile et du tourisme, et non pas la majorité pauvre du Honduras. Ricardo Grinspun, de l'Université York, estime que « [ce dont a besoin le Honduras, c'est de politiques destinées à améliorer les initiatives gouvernementales dans le domaine social](#), notamment en ce qui a trait à l'éducation, à la formation, à l'aide aux petites entreprises et à la protection des droits sociaux et des droits des travailleuses et des travailleurs.

Plusieurs de ces aspects ne font pas partie de l'ALE, et en favorisant le droit à l'investissement au détriment des autres droits, nous faisons exactement l'inverse de ce qu'il faut faire ».

M. Heidrich a en outre affirmé devant le Parlement qu'« [à l'échelle internationale, les accords de libre-échange se sont rarement avérés des leviers économiques efficaces](#), même pour les pays qui donnent accès à un très important marché intérieur, comme les États-Unis, l'Union européenne ou le Japon ».

Les graves déficiences du mécanisme d'établissement de rapports sur les droits de la personne de l'ALÉCCO empêchent de connaître officiellement le nombre de personnes déplacées et de vies perdues en Colombie au bénéfice des grandes entreprises. L'instauration d'un ALE similaire au Honduras aura pour effet, encore une fois, de donner accès aux investisseurs au plus puissant mécanisme de protection qui soit, l'arbitrage international privé, alors que des communautés y laisseront leurs terres et leurs vies.

À la lumière de notre expérience avec l'ALÉCCO et des doléances répétées de nos partenaires honduriens, nous croyons que le Canada n'aurait pas dû conclure un ALE avec le Honduras et nous continuons à sommer le Canada de respecter ses obligations à l'égard des droits de la personne.

Le 28 juin dernier marquait le triste cinquième anniversaire du coup d'État de 2009, nous rappelant que le Canada a le devoir de revoir sa politique étrangère, son aide internationale et ses stratégies commerciales afin d'accorder la priorité non pas aux «droits» des investisseurs, mais aux droits de la personne.

Billet n°22: Forum social des peuples : décoloniser nos imaginaires²⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Amélie Nguyen, analyste politique à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Elle s'impliquait également au sein la coalition [Pas de démocratie sans voix](#) dans l'organisation de l'assemblée de convergence sur la démocratie au [Forum social des Peuples](#).

Le [Forum social des Peuples](#) (FSP) s'est tenu à Ottawa entre le 21 et le 24 août, réunissant près de 5 000 personnes pour tisser les « mouvements collectifs ensemble afin de faire face à la crise imminente » et « contrer les attaques du gouvernement sur nos droits, nos emplois, notre environnement, nos services et notre futur ». Marqué par une forte présence autochtone, il pourrait permettre de faire résonner cette solidarité, porteuse d'un changement profond de notre modèle économique.



La solidarité

La présence autochtone s'est fait sentir tout au long du Forum, comme un murmure ou un chant, tant symboliquement qu'à travers son contenu. La plupart des centaines d'intervenant-es ont reconnu que l'événement se déroulait sur un territoire algonquin non cédé, une ouverture à normaliser ce message. Il y a eu un pow-wow et des cérémonies d'ouverture et de clôture portées par les peuples autochtones, souvent par les femmes autochtones.

Pour plusieurs, ce fut une prise de conscience des enjeux qui touchent les Autochtones au pays, mais aussi de leur volonté de bâtir une solidarité constructive pour lutter contre les changements climatiques et pour le respect de la Terre-mère.

²⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/forum-social-des-peuples-decoloniser-nos-imaginaires_b_5767702.html

Pas de doute, avec les conditions de vie des populations autochtones au sein du « riche » Canada : les Autochtones, c'est le « Sud », ici. On le voit bien avec la violence contre les femmes autochtones - de trois à quatre fois plus susceptibles d'être victimes d'homicide ou portées disparues au Canada; la pauvreté qui fait rage - [environ 50 % des femmes autochtones ont un faible revenu contre 37 % chez les femmes non autochtones](#); le manque d'accès à des opportunités d'études et d'emploi; un plus faible accès au logement; et des taux d'incarcération beaucoup plus élevés que dans le reste de la population.

Plus encore, le FSP s'est appliqué à détruire une conception misérabiliste pour montrer le courage et la résilience des populations autochtones qui luttent pour leur autonomie, et en particulier pour le contrôle de leurs ressources et le respect de l'environnement. Une manière puissante de montrer que nous nous embourbons de plus en plus ici dans une économie d'exportation de nos ressources, caractéristique des rapports coloniaux, et que cela résulte en la stigmatisation et la répression de mouvements desquels nous devrions pourtant nous inspirer. Dans le contexte alarmant des changements climatiques annoncés, ces mouvements luttent pourtant pour les générations futures.

Les parallèles sont à faire entre les mauvaises conditions de vie vécues ici et au Sud, mais beaucoup plus, entre les luttes contre l'exploitation minière et pour le respect de l'environnement menées ici et là, qui sont en fait les mêmes. La mondialisation du néocolonialisme jusqu'au Québec pourrait-elle nous permettre d'apprendre de l'histoire et laisser place à la mondialisation des luttes, ancrées sur les demandes des populations les plus marginalisées, de celles et ceux qu'on n'écoute pas?

Repenser la démocratie

Au cœur du débat sur les Forums sociaux et leur utilité se trouve un projet social visant à « [renouveler la politique et la démocratie](#) ». À l'heure Harper, repenser les institutions et le système démocratique canadiens ne manque pas de pertinence. Élu avec seulement 36 % des votes, il sape pourtant plusieurs des mécanismes fondamentaux de la démocratie au pays. Les Autochtones questionnent aussi la légitimité de ces institutions.

Or, cette volonté se heurte également aux règles de fonctionnement du forum, qui dans le passé, ont à la fois « [fait sa force et sa faiblesse](#) ». En effet, un forum social est un lieu de discussion caractérisé par la diversité des groupes et tendances représentées, son caractère non hiérarchique, et sa volonté de mettre l'accent sur les processus plutôt que sur les résultats politiques. Il s'est aussi affirmé [contre le néolibéralisme, le capitalisme et l'impérialisme; s'est distancié des gouvernements; et a tenté de présenter des alternatives au fonctionnement actuel de notre société](#).

Depuis son apparition enthousiaste à Porto Alegre en 2001, l'organisation est confrontée à un débat entre l'idée d'un « [forum-espace](#) », soit un espace de discussion qui permette d'entendre une diversité de points de vue et d'acteurs de manière non hiérarchique; et celle d'un « forum-mouvement », soit un lieu de concertation des luttes qui permette une action plus politique, la création d'un mouvement transnational d'action, donc forcément plus unitaire.

Le FSP a tenté de répondre à cette difficulté en intégrant des [assemblées de convergence](#) et une assemblée des mouvements sociaux, afin de créer des alliances plus durables et des actions plus concrètes en vue notamment des élections fédérales de 2015. Un fragile équilibre à naviguer, non sans quelques résistances, pour allier diversité et non-hiérarchie avec changement social

plus concerté à moyen et court terme. Une déclaration des mouvements sociaux a été discutée et adoptée, suivant un processus ouvert, mais tardif, en parallèle à celui des assemblées de convergence.

Certes, bien qu'elle soit un résultat tangible du FSP, il est difficile de voir en ce moment qui pourra porter les demandes de cette déclaration, ou encore, si elle pourra renforcer la cohésion entre les diverses tendances présentes. Au-delà de son intérêt, pour l'avenir, on peut se demander : quel statut donner à cette déclaration dans la nébuleuse des mouvements présents? Comment préserver l'équilibre entre la volonté d'obtenir des résultats et la priorité donnée aux processus non hiérarchiques dans le cadre des forums sociaux? Est-ce qu'un tel processus va à l'encontre des règles que le Forum s'est donné pour s'autoréguler comme expérience sociale non délibérative?

Des solidarités à bâtir

Tout au long du Forum, on a voulu mieux se connaître et collaborer, entre Canadien-nes, Québécois-es et Peuples autochtones face aux défis communs qui nous confrontent, en particulier pour défendre l'environnement et notre capacité d'influencer collectivement notre avenir. Il existe un besoin de dé-territorialiser les luttes, de décoloniser nos imaginaires, de mobiliser et d'informer la population sur les causes profondes des injustices climatiques, économiques, culturelles et sociales qui se creusent. Il faudra faire preuve de créativité dans les mois qui viennent pour bâtir concrètement les solidarités pancanadiennes qui permettront de lutter pour quelques-unes de ces nombreuses priorités, prenant aussi en compte les défis linguistiques et les différences culturelles.

Une seule certitude : les peuples autochtones mèneront la danse d'un pas déterminé cet automne. Et pour réussir à réellement changer les choses, il faudra être prêt à leur emboîter le pas.

** Titre inspiré des propos de Serge Latouche*

Billet n°23:

Développement international : pourquoi je refuse d'aller sur le « terrain »²⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Dimitri della Faille, professeur en développement international au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, membre du comité scientifique du [Centre d'études sur le droit international et la mondialisation](#) et membre de la [Chaire de recherche sur la gouvernance autochtone du territoire](#).

Le « terrain » est une composante importante du développement international que ce soit pour le travail ou pour la recherche. Pour les organisations gouvernementales, les organisations non gouvernementales ou encore pour les universitaires, le déplacement sur le « terrain » fait partie du nécessaire accès aux sociétés et groupes sociaux pour lesquels nous désirons agir. Le séjour sur le « terrain » confère un certain prestige et une légitimité aux personnes qui y accèdent.

Cependant, selon moi, il faut critiquer l'idée même du « terrain ». Dans ce billet, j'expliquerai pourquoi en tant que personne concernée par les rapports Nord-Sud, je refuse d'aller sur le « terrain ». Je placerai ma critique en relation avec les aspects colonialistes du savoir et du développement international.

Le titre de ce billet laisse peut-être supposer que je participe à cette idée un peu trop convenue que les universitaires sont déconnectés du « monde réel ». Vous pourriez penser que je vais ici argumenter en faveur d'une séparation par rapport à la « réalité » du monde social. Bien au contraire, il ne s'agit pas ici de proposer des arguments pour ou contre cette idée un peu futile qu'il existerait un monde universitaire à l'extérieur du « monde réel ».

Dans ce billet, il s'agit plutôt de critiquer le « terrain » comme imaginaire du développement. Il est question ainsi de proposer une remise en question du rapport au territoire tel qu'on se le représente.

Une division imaginaire du territoire

Parler d'un séjour de travail sur le « terrain » ou évoquer une recherche sur le « terrain », c'est mobiliser l'imaginaire d'un univers quelque peu exotique. C'est peut-être aussi se placer en continuité avec les gentlemen-explorateurs du dix-neuvième siècle. Comme les gentlemen-explorateurs, celles et ceux qui effectuent un séjour sur le « terrain » viendront rapporter, avec moult détails, les éléments de surprise et les aventures qu'elles et ils auront vécues à l'extérieur de leur quotidien. Ce rapport du séjour sera plus souvent que jamais composé d'anecdotes croustillantes à propos des mœurs ou de l'alimentation. Évoquer ainsi le « terrain », c'est

²⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/pourquoi-je-refuse-d-aller-sur-le-terrain_b_5812628.html

participer à diffuser des images d'un monde fait de contrées exotiques ou essentiellement différentes.

Parler d'un séjour sur le « terrain », c'est penser le monde comme s'il y avait deux entités hermétiques ou deux univers sociaux distincts. Un premier monde confortable, le nôtre, fait de choses connues. Et un autre monde étranger, le leur, fait de choses insolites. Mais, cette division imaginaire contribue à renforcer les préjugés et les attitudes paternalistes à l'égard des habitants du terrain qui peuvent en sourire, mais rarement s'en affranchir totalement.

Parler d'un séjour sur le « terrain », c'est voir le « monde en développement » strictement en ce qu'il est en relation avec notre quotidien. C'est le définir, le décrire en discontinuité avec notre normalité.

Une suspension temporaire des normes

Aller sur le « terrain », c'est suspendre, pour un moment au moins, les règles auxquelles nous sommes habitués. Aller sur le « terrain », c'est aller dans un autre monde dans lequel on est et on agit différemment.

Aller sur le « terrain », c'est aller dans un univers dans lequel les règles de comportement sont relâchées. On y a des amis à propos desquels on s'assure bien de justifier la sincérité et la pérennité de la relation. On cherchera d'autres types d'intimités, voire même de promiscuité qui nous sont habituellement étrangères.

Aller sur le « terrain », c'est transformer le quotidien de souffrance, de peine, de joie et de succès des habitants du « terrain » en terres d'aventure desquelles nous ne sommes que temporairement habités. C'est être le seul au marché ou dans les ruelles à porter des pantalons cargo d'aventurier. C'est aussi, tenter de ressembler aux locaux grâce à des vêtements autochtones. Ce qui, heureusement, n'est pas sans provoquer certaines hilarités sur le « terrain ».



Aller sur le « terrain », c'est souvent ne pas reconnaître que des personnes y vivent. Pendant que l'on suspend temporairement les règles qui s'appliquent chez nous, sur le « terrain » des personnes naissent, grandissent, aiment, se nourrissent et meurent. C'est aussi diminuer la valeur des vies et du quotidien des habitants du « terrain ». C'est, souvent en fin de compte, ne pas reconnaître la complexité des relations politiques, économiques, sociales et culturelles.

Les conséquences sociales du « terrain »

Le « terrain » est un imaginaire et une division du territoire qui a des conséquences sociales. C'est une vision ethnocentrique qui envisage le territoire, l'espace de vie, à partir de notre propre réalité.

Cette division ne sert pas la cause de celles et ceux au nom desquels le développement international prétend agir. En tant qu'« experts » du développement nous voyons, avant tout, les populations des pays dits en voie de développement comme démunies ou encore victimes qu'il faut aider. Cela participe à des pratiques infantilisantes qui nous poussent à souhaiter agir et décider pour d'autres. Cela contribue à renforcer les discours paternalistes qui nous mènent à avoir la prétention de savoir mieux quoi faire que les populations concernées. Sur le « terrain », nous exerçons notre pouvoir, nous emmenons notre expertise et nous nous rendons indispensables.

Bien sûr, ces comportements et visions du monde se perpétuent au-delà de l'appellation « terrain ». Il ne s'agit pas ici uniquement de critiquer et de souhaiter voir disparaître ce terme. Il s'agit de souhaiter une prise de conscience des travers de nos comportements à l'égard du « monde en développement » qui contribuent à faire émerger et à renforcer les inégalités.

Refuser d'établir une hiérarchie des territoires et des sociétés

Je refuse d'aller sur le « terrain ». Je me déplace dans le quotidien d'autres personnes qui n'est pas un laboratoire. J'y vis. J'y ai des liens professionnels, mais aussi des liens d'affection et d'émotion avec les personnes qui m'accueillent. J'y vais parfois en tant que professeur d'une université nord-américaine, parfois en d'autres qualités. Et je suis conscient de ces limites. Cette position est celle d'une personne qui ne va jamais sur le « terrain », mais qui se déplace, en tant qu'invité, à la rencontre des autres. C'est celle d'une vision radicalement égalitaire qui refuse la hiérarchisation du territoire et des sociétés.

Billet n°24:

Le financement humanitaire international : épuisement ou redressement?²⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Yvan Conoir, chercheur associé à la [Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques](#) (UQAM) et consultant international. Il a œuvré dans une soixantaine de pays pour le compte des Nations Unies, d'ONG internationales et de firmes de consultation. Il enseigne aux Universités Laval et de Montréal, dirige les Écoles d'été de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM ([Humanitaire, Maintien de la paix et Consolidation de la paix](#)) et est l'auteur de plusieurs [publications](#) thématiques sur ces sujets.

Le niveau du financement humanitaire international a atteint en 2013 des niveaux historiquement jamais égalés.

Composé des contributions volontaires des États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de « donateurs émergents » non membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ainsi que des contributions volontaires privées, le financement des opérations humanitaires internationales tente difficilement de répondre à l'ampleur croissante des besoins humanitaires générés par des crises nationales ou régionales en augmentation significative.

Entre 2013 et 2014, que ce soit la prolongation de la crise syrienne, la guerre civile en République centrafricaine, le typhon Haiyan aux Philippines et, plus récemment, le conflit autour de la bande de Gaza ou le rebondissement de la guerre civile en Irak, le nombre de crises répondant au niveau le plus élevé (« Niveau 3 ») a conduit les organisations et les États à solliciter des financements de plus en plus importants.

La conséquence logique de la croissance du nombre de crises est l'augmentation des « Appels » des Nations Unies (et de la Croix-Rouge) lancés auprès des donateurs. Au mois d'août 2014, le [Financial Tracking System](#) (FTS) mis en place par les Nations Unies depuis l'an 2000 pour suivre l'évolution quantitative et les déterminants du financement humanitaire international recensait 29 « Appels » (à financement) des Nations Unies, ce qui est un record - les appels se distinguent entre les appels « consolidés » (annuels) et les appels « Flash » en réponse à une crise immédiate.

Les besoins estimés (2014) étaient alors de 17,1 milliards de dollars et le financement connu de 7,5 milliards, soit un taux de couverture de 44 %, ce qui représente, même si l'année n'est pas finie, un taux très bas qui peine à satisfaire les besoins fondamentaux d'un grand nombre de

²⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/le-financement-humanitaire-international-epuisement-ou-redressement_b_5805772.html

bénéficiaires dans plusieurs pays. Les disparités de traitement en matière de financement entre « crises oubliées », méconnues ou peu exposées, et crises « médiatisées » sont flagrantes.

En 2014, la Gambie, le Congo ou encore le Cameroun bénéficient tous les trois d'un taux de réponse inférieur à 25 % alors que la récente crise en Irak a rendu les donateurs soudainement très généreux (181 % du financement demandé, avec une contribution exceptionnelle de 500 millions de dollars de l'Arabie Saoudite) en contributions. Pourtant, 24 des 29 appels ne dépassent pas à ce jour le seuil du 50 % du financement souhaité.

Comprenons-en les conséquences : pour chaque action sous-financée, ce sont des rations alimentaires qui diminuent, des services de santé, d'abris ou d'eau potable qui ne répondent plus aux « standards minimums » humanitaires et des programmes sociaux qui écopent pour les plus vulnérables, lesquels sont rarement compensés par les efforts privés des organisations non gouvernementales et des États hôtes.

Les appels consolidés des Nations Unies visaient à couvrir les besoins de 78 millions de personnes en 2013. Mais, paradoxalement, si la couverture financière moyenne diminue (elle se situe habituellement aux alentours des deux tiers d'un Appel « normal »), la contribution des donateurs (CAD, « émergents » et privés) reste soutenue en termes absolus.

Suite aux débuts du FTS (2000), il faudra attendre le Tsunami de 2004 pour voir les contributions au financement humanitaire international dépasser la barre des 10 milliards annuels de contributions. [Depuis 2008, le financement humanitaire dégageait bon an mal an un chiffre de contributions oscillant entre 16,5 à 19,5 milliards de dollars](#). En 2013, un niveau sommet a été atteint : 22 milliards de dollars. L'année 2014 risque de dépasser ce seuil de contributions volontaires.

Or, cette demande exceptionnelle en besoins et en demandes de financement humanitaire ne fait apparemment pas faiblir les donateurs : les pays membres du CAD/OCDE ont augmenté leurs contributions de 24 % depuis 2012 pour la porter à 16,4 milliards; les donateurs « émergents » (Arabie Saoudite et Koweït étant les plus importants en termes financiers, la Turquie étant la plus généreuse en termes de contributions budgétaires dédiées à l'effort humanitaire sur son propre sol) représentent 14 % du total de toutes les contributions gouvernementales, soit le double de 2011; enfin, les contributions privées (individus, fonds, entreprises, etc.) ont elles aussi connu une augmentation en pourcentage très significative : 35 % de hausse par rapport à 2012 pour un total estimé à 5,6 milliards en 2013.

Derrière ces chiffres qui donnent le vertige, quelles leçons tirer?

Premièrement, les bénéficiaires des opérations humanitaires demeurent largement inégaux devant la réponse humanitaire internationale. Le Bureau de l'aide humanitaire de la Communauté européenne ([ECHO](#)) a désormais un « [Index des crises oubliées](#) » et le *Central Emergency Response Fund* ([CERF](#)) des Nations Unies cherche à cibler les crises les plus sous-financées pour compenser l'absence d'intérêt des bailleurs vis-à-vis de ces dernières. La multiplication des « appels » lancés par les Nations Unies tend sans doute aussi à « disperser » la réponse des financements, et donc à diminuer l'investissement consenti à chaque crise.

Deuxièmement, malgré le rôle croissant des États, les contributeurs privés, avec plus du quart du financement humanitaire international, continuent de jouer un rôle primordial dans la réponse humanitaire. Les Médecins Sans Frontières (MSF), Médecins du Monde et CARE de

ce monde, soutenus par des millions de donateurs privés, requièrent notre appui, au même titre que nos impôts contribuent à la réponse humanitaire globale. À cet égard, le Canada n'est pas en reste avec une augmentation de plus de 20 % de son financement humanitaire public entre 2012 et 2013 (590 millions de dollars).

Enfin, troisièmement, la croissance du nombre de crises, leur ampleur (Syrie - 10 millions de réfugiés et de déplacés!) et leur durée continueront de forcer le système international à investir des sommes de plus en plus conséquentes dans des opérations humanitaires de plus en plus complexes. Ce ne sont pas les crises « ponctuelles » (catastrophes naturelles) qui grugent la part la plus importante du financement humanitaire international, mais largement les « crises durables » : 25 % des contributions humanitaires partent au seul profit de cinq pays, soit l'Afghanistan, la Somalie, le Soudan, l'Éthiopie et les Territoires palestiniens occupés. En clair, la meilleure façon de diminuer la croissance de la demande budgétaire passe par la gestion politique des causes à l'origine des crises humanitaires.

Billet n°25: Sortir Gaza de l'impasse²⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Denis Kosseim, enseignant de philosophie au [Cégep André-Laurendeau](#).

Après l'opération [Bordure protectrice](#), lancée par Israël en juillet, Gaza revient à la normale. Mais pour les Palestiniens de Gaza, la normalité, c'est :

La frayeur d'une nouvelle attaque israélienne

En effet, après les attaques de 2009, de 2012 et de 2014, à Gaza, on s'attend à ce que, une fois de plus, le gouvernement d'Israël « *tonde la pelouse* » selon l'expression consacrée en Israël. Mais la pelouse, ce sont en fait des Palestiniennes et des Palestiniens. Au total, *Bordure protectrice* a fait 2 150 morts, dont 450 enfants. Aujourd'hui, on vit à Gaza sous une épée de Damoclès. Que ce soit en 2009, en 2012 ou en 2014, c'est Israël qui a rompu la trêve...

Le blocus

Imposé depuis 2007 à la suite de l'élection du Hamas, selon Noam Chomsky, il est utilisé par Israël et les États-Unis pour punir les Palestinien(e)s d'avoir commis « un crime véritablement abominable : [avoir] voté « de la mauvaise manière » au cours d'une élection libre. » Ainsi, depuis 2008, Israël applique un régime de « [lignes rouges](#) » pour la consommation alimentaire dans la bande de Gaza, limitant l'importation d'aliments à la quantité nécessaire pour assurer un apport en calories tout juste au-dessus du seuil de famine tel que défini par l'Organisation des Nations Unies (ONU), et interdisant l'importation de matériaux bruts nécessaires à l'agriculture. Selon l'association israélienne de défense des droits humains *Gisha*, cette directive a provoqué « [une forte augmentation des prix, une grave crise économique et \[...\] la dépendance à l'aide humanitaire](#) ». En outre, 90 % de l'eau à Gaza n'est pas potable.

L'occupation

Le processus de paix (qui dure depuis plus de vingt ans!) est censé mettre fin à l'occupation et accoucher d'un État palestinien viable composé de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem Est. Israël occupe ces territoires palestiniens depuis 1967, mais affirme avoir mis fin à l'occupation de Gaza lorsqu'il en a retiré ses colons en 2005. Or, la décolonisation de Gaza s'est traduite dès le début des négociations par une intensification de la colonisation en Cisjordanie où les colons de Gaza ont largement été relocalisés. [Selon un article paru dans *Le Monde*](#), la population de

²⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/sortir-gaza-de-limpasse_b_5901058.html

colons en Cisjordanie a augmenté de 22 % entre 2005 et 2011, sans même compter Jérusalem Est. Ils sont aujourd'hui plus de 500 000 colons en Cisjordanie, soit 20 % de la population totale de ce territoire palestinien. De surcroît, Israël demeure la puissance occupante, détenant maintenant un contrôle effectif tant à Gaza qu'en Cisjordanie, à Jérusalem-Est annexé et dans le Golan syrien annexé. En outre, le nombre total de colons israéliens dans les territoires palestiniens occupés a plus que doublé *pendant* le processus de paix, passant de 250 000 colons au début du processus de paix d'Oslo en 1993 à plus de 500 000 colons aujourd'hui. [Plusieurs observateurs](#) parlent cyniquement d'un processus non pas de paix, mais de *colonisation en paix*, rendu possible par un écran de fumée nommé « processus de paix ».

La concentration démographique

En effet, malgré les nombreuses victimes de l'opération *Bordure protectrice*, Gaza reste l'un des endroits au monde le plus densément peuplé. Cette forte concentration n'est pas attribuable à une revanche des berceaux palestiniens, mais à la *Naqba* (le nettoyage ethnique de la Palestine, opéré lors de l'établissement de l'État d'Israël en 1948). Seulement 20 % de la population de Gaza est composée de véritables Gazaouis : 80 % de sa population sont les descendants de Palestiniens ayant pris refuge à Gaza entre 1947 et 1949 afin d'échapper au nettoyage ethnique opéré par les milices sionistes et par l'armée israélienne.



L'intransigeance d'Israël

Historiquement, Israël rejette les offres de paix arabes et palestiniennes. Le dernier épisode de ce rejet s'inscrit dans le contexte du gouvernement d'unité nationale, négocié en avril dernier entre le Hamas et le Fatah. L'établissement de ce gouvernement démontre que le Hamas est une organisation politique pragmatique prête à faire des concessions historiques, comme l'a fait naguère l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de Yasser Arafat. Le reproche fait au Hamas d'être intransigeant étant sans fondement, toutes les conditions sont désormais réunies pour que le processus de paix aboutisse. Mais au lieu de répondre positivement, Israël a boudé le gouvernement d'unité nationale et, lorsque les trois étudiants israéliens ont été kidnappés, Israël a accusé, faussement, le Hamas, bloquant une fois de plus le processus de paix.

Le blocage politique

Au sein de l'ONU, les États-Unis posent leur droit de veto pour empêcher le vote par le Conseil de sécurité de mesures contraignantes à l'endroit d'Israël. En outre, la communauté internationale laisse sans suite l'avis consultatif de 2004 de la Cour internationale de justice, qui déclare le mur illégal et rappelle au paragraphe 159 de son avis que « [tous les États sont dans](#)

l'obligation de ne pas reconnaître la situation illicite découlant de la construction du mur [et] de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de [cette] situation ».



Pour sortir de l'impasse, la société civile palestinienne, s'inspirant de la lutte antiapartheid, a lancé en 2005 une [campagne internationale de Boycott, Désinvestissement et Sanctions \(BDS\)](#), campagne qui promeut des mesures de sanction non violentes à l'endroit d'Israël et qui devraient être maintenues jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniennes et Palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international en :

1. Mettant fin à son occupation et à sa colonisation de toutes les terres arabes et en démantelant le Mur ;
2. Reconnaisant les droits fondamentaux des citoyens Arabo-Palestiniens d'Israël à une égalité absolue ;
3. Respectant, protégeant et favorisant les droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés comme stipulé dans la résolution 194 de l'ONU.

La campagne BDS est une campagne non violente fondée sur le droit international et sur les droits humains fondamentaux. L'espoir de la société civile palestinienne, c'est que par la pression économique, combinée avec la résistance palestinienne, l'État d'Israël sera amené à respecter les droits des Palestiniennes et des Palestiniens. Après tout, c'est en partie grâce à une campagne similaire que l'Afrique du Sud a été amenée à abandonner son détestable régime d'Apartheid.

Billet n°26:

Du *slow food* au *slow development science*: l'art de prendre son temps²⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](http://un-seul-monde.com) a été écrit par Valéry Ridde, professeur agrégé de santé mondiale à l'Université de Montréal, titulaire d'une chaire de recherche en santé publique appliquée des IRSC et membre associé au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](http://CIRDIS.org)).

Dans le domaine de la coopération internationale, ou plus largement lorsque l'on tente de mettre en œuvre des interventions qui visent à changer le *statu quo* et améliorer le sort des populations, [on fait inlassablement face à la complexité](#). Cela est vrai quel que soit le lieu de l'intervention (pays à revenu élevé ou faible) ou son domaine (santé, éducation, etc.). [Toute forme d'intervention qui vise le changement social s'éloigne donc des actions simples](#) (si tant est qu'il en existe).



« Real change is real hard in the real world » -Stange & Philips, 2007

Cette complexité, qui n'est pas toujours compliquée, n'est pas une lubie universitaire ou un concept à propos duquel il est aujourd'hui devenu indispensable de discourir dans les blogues. Elle est inhérente à toute action humaine. Quel responsable de programme humanitaire pour lutter contre l'Ebola ou quel organisateur communautaire de la Beauce pour mobiliser un groupe de jeunes vulnérables à se prendre en main n'est pas confronté à cette complexité?

Ils font face à des acteurs sociaux, qui ont leurs envies, leurs humeurs, leurs objectifs, leurs forces, leurs faiblesses. Ils se meuvent dans des contextes en perpétuel changement, font face à des coupures budgétaires, à des priorités internationales qui évoluent, à des conditions climatiques ou sociologiques fluctuantes, à des enjeux politiques parfois incohérents. L'interaction entre tous ces éléments forme la complexité.

Ainsi, la complexité est le quotidien de l'intervenant dans le domaine du développement. Rien n'est jamais fixé, rien ne se passe toujours comme cela a été prévu... et heureusement doit se

²⁹ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/slow-development-science_b_5916726.html

dire le lecteur au fait de ce quotidien! Edgard Morin nous disait que « dès qu'un individu entreprend une action, quelle qu'elle soit, celle-ci commence à échapper à ses intentions ».

Pourtant, on a expliqué à cet intervenant qu'il devait suivre le cycle immuable de gestion de projet. Pourtant, on lui a demandé de [remplir un cadre logique figé avec des indicateurs objectivement \(oui oui\) vérifiables](#) s'il voulait obtenir un budget. Pourtant, s'il décroche ce budget, il sera limité à une période de deux à trois ans dans le meilleur des cas. Et quand il arrive au terme de cette période, on lui demandera de rendre des comptes et, il proposera à un chercheur de l'aider dans cette tâche.

Mais ce chercheur va faire face aux mêmes contraintes contextuelles. On va lui demander de porter un jugement sur l'intervention alors qu'il voudrait plutôt la comprendre pour soutenir le changement. Ce chercheur, s'il est dans une institution universitaire, ne va pas réussir à faire comprendre à ses pairs et ses gestionnaires qu'[une recherche appliquée, et dont les résultats sont utilisés par un organisme communautaire, est aussi importante qu'un article publié dans une revue renommée](#) (pour/par qui ?).

[L'application des connaissances est absente des critères de promotion de la plupart des universités.](#) Ce chercheur, s'il a réussi à faire carrière, c'est parce qu'il a été stratégique et a réussi à devenir un expert d'une toute petite partie de la complexité. S'il veut l'embrasser (je parle de la complexité ici!), il lui faudra des années pour l'appréhender, la comprendre et se former ; autant d'années improductives selon les gestionnaires.

Car pendant ce temps : qui va donner des cours ; participer à une myriade de comités ; remplir des requêtes administratives (qui s'accroissent dangereusement) ; publier des articles (toujours en anglais) ; écrire des protocoles pour trouver des financements (ce qui devient un miracle vue les restrictions budgétaires actuelles au Canada comme en Europe, où l'accent est mis sur des solutions technologiques miracles bien qu'utiles) ; superviser et former les étudiants (qui sont de plus en plus nombreux)?

Pour appréhender la complexité, le chercheur pourrait plutôt travailler en équipe, mais les personnalités (la mienne aussi !) dans ce milieu rendent la collaboration compliquée (complexe aussi!). Elle est également très difficile dans un monde où la concurrence et la compétition sont au cœur de la [culture](#) contemporaine. [Ces deux maux apportent malheureusement parfois leurs lots de méfaits éthiques, malversations, plagats, etc.](#)

En outre, étudier la complexité demande du temps, beaucoup de temps. Autant qu'en souhaiterait l'intervenant pour mettre en place son action de changement. Mais quel chercheur peut se permettre de passer six mois dans le contexte d'une intervention de développement, ce qui de toutes les façons ne suffirait pas pour tout comprendre? On sera donc contraint de réaliser des enquêtes quantitatives rapides ou avoir recours à des assistants et collaborateurs qui feront du terrain, autant de procédés qui éloignent le chercheur des réalités de la complexité. Mais peut-il faire autrement aujourd'hui?

À l'image du mouvement né en Italie du *slow food* pour s'insurger contre les chaînes de malbouffes, quelques universitaires ont maintenant lancé l'idée d'une *slow science*, où il est proposé que la « [société permette aux scientifiques de prendre le temps nécessaire mais surtout, que les scientifiques prennent leur temps](#) ». Isabelle Stengers propose dans son dernier livre qu'une « [autre science est possible](#) » et suggère un ralentissement des sciences.

Alors que les interventions de développement ne peuvent assurément susciter un changement social en deux ou trois ans, les études et recherches les concernant ne peuvent plus se contenter des modes de fonctionnement universitaires actuels. Ils ne sont absolument pas propices à l'étude de la complexité des interventions et donc, à réellement concourir à un changement structurel de nos sociétés.

Entre l'image d'Epinal du chercheur dans sa tour d'Ivoire et celle de l'anthropologue qui vit dans la communauté depuis 30 ans pour écrire des livres sur les masques ou les ouvriers, il y a certainement un nouveau modèle à penser pour que plus de recherches (complexes) soient entreprises afin de mieux comprendre et de rendre plus efficace/équitable les interventions de développement.

Les mondes de la recherche et de l'intervention de développement subissent les mêmes pressions (rapidité/rentabilité/productivité/vision court terme), or, donner les moyens et le temps de la complexité aux acteurs de ces deux mondes ([les deux solitudes](#) dit-on au Québec et ailleurs) devrait certainement permettre leur rapprochement, autant réclamé que nécessaire.

** Je tiens à remercier Anne-Marie Turcotte Tremblay et Thomas Druetz pour leurs commentaires d'une version précédente du texte, en espérant que lorsqu'ils auront terminé leur doctorat, ils seront aussi en mesure de contribuer aux changements de notre système auquel j'espère, ils appartiendront.*

Billet n°27:

Les jeunes et la coopération internationale : entre espoir et désillusion³⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Mia Choinière, membre de l'Observatoire jeunesse Oxfam-Québec (OJOQ). Mia Choinière a également effectué un stage international au Vietnam en 2010, dans le cadre du programme Uniterra. Elle écrit ce billet à titre personnel. L'article n'engage que l'auteure et ne représente pas nécessairement le point de vue d'Oxfam-Québec et de ses partenaires.

Le milieu de la coopération internationale au Québec et au Canada n'est pas invitant pour les jeunes d'aujourd'hui. En effet, de profondes transformations ont changé drastiquement le visage de la coopération internationale au Québec et au Canada, plongeant au passage les organismes de coopération internationale (OCI) dans une incertitude financière importante, et dans un climat de compétition et de fragilité par rapport à leur avenir. En octroyant d'une part au secteur privé un rôle grandissant dans la gestion du développement international au détriment des OCI, et en favorisant d'autre part les [organismes de charité ayant une mission d'évangélisation](#), le gouvernement conservateur a scellé le destin de plusieurs organismes affichant des orientations plus progressistes sur l'échiquier politique, envoyant un message clair aux OCI : «Qui m'aime, me suive».



Les OCI sont en crise, sauvons les meubles !

Dans ce contexte où le gouvernement est en pleine redéfinition de la coopération internationale, vue désormais à travers le spectre du commerce plutôt que de la solidarité, les OCI tentent de préserver leurs acquis, leurs approches et leurs partenaires.

[Selon une étude menée en 2012 par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale \(AQOCI\)](#), 41 % des OCI québécois sondés vivaient une situation financière difficile, en grande partie à cause de la baisse du financement de l'ex-Agence canadienne de développement international (ACDI). Toujours selon cette même étude, « ces organisations

³⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/les-jeunes-et-la-cooperation-internationale--entre-espoir-et-desillusion_b_6008348.html

[auraient] connu, entre 2010 et 2012, une diminution globale de 22,2 % de leur budget et de 28,8 % du nombre d'emplois rémunérés. ».

Le déclin du *leadership* canadien dans le domaine de la coopération internationale se fait d'ailleurs remarquer à l'échelle internationale : l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) note que [le Canada a réduit son aide publique au développement \(APD\) de 11,4 % de 2012 à 2013](#), contrairement à la tendance mondiale des pays donateurs.

Le Canada fournit peu d'explications en ce qui concerne la réorientation de son aide publique au développement et la [coupure de l'aide accordée à certains pays au profit d'autres qui sont pourtant moins dans le besoin](#). À cela s'ajoutent également le [désintérêt du gouvernement actuel pour les rencontres multilatérales aux Nations Unies](#), la [priorisation des partenariats public-privé au détriment d'un soutien aux OCI](#), la [place croissante des compagnies minières en coopération internationale](#), et le [financement accru d'organisations religieuses faisant du prosélytisme](#).

Paradoxalement, la jeunesse québécoise n'a jamais été aussi formée et qualifiée dans le domaine de la coopération internationale, grâce aux différents programmes de stages offerts, mais aussi à des formations universitaires variées. Chaque année, des centaines de jeunes Québécoises et Québécois remplis d'espoir se lancent dans les rouages de stages outre-mer dans un esprit de solidarité. [Un certain continuum de stages existe](#) (Québec sans frontières, Programme de stages internationaux pour les jeunes, stagiaire OCI), permettant aux jeunes adultes de développer une expertise dans des domaines variés, tout en s'ouvrant aux réalités complexes de la solidarité. Mais ce continuum prend abruptement fin : [très peu de débouchés professionnels](#) attendent les stagiaires après leurs engagements. Ils sont pourtant prêts à s'investir, prêts à travailler, prêts à réfléchir aux visages que devrait prendre la coopération internationale à l'avenir. Mais professionnellement, peu d'espace leur est réellement réservé. Et le milieu des OCI, en crise, a d'autres priorités, dont assurer sa survie.

La vision des jeunes de la coopération internationale

La coopération internationale traverse une crise identitaire. Les jeunes dans le milieu aussi. Une consultation menée par l'Observatoire jeunesse Oxfam-Québec (OJOQ) auprès de 250 jeunes Québécoises et Québécois de 16 à 35 ans, révèle en effet que ces derniers jettent un regard critique sur une certaine idée du développement qui impose la vision du Nord au Sud et qui s'éloigne des principes qui devraient, selon les jeunes sondés, être véhiculés (solidarité, réciprocité, humilité). Les jeunes reprochent aussi aux dirigeants politiques l'absence de vision à long terme et soulignent le manque de transparence du gouvernement canadien sur le plan des décisions et des priorités établies en matière de développement.

Menée de janvier 2012 à mai 2013, cette consultation a permis aux jeunes consultés de nommer une préoccupation majeure : «Nous sommes sous-représentés au sein des instances de la coopération internationale, malgré nos compétences et nos idées novatrices!» Les jeunes souhaiteraient avoir une plus grande influence sur les pratiques en matière de coopération internationale, notamment en investissant les lieux décisionnels, par exemple au sein des conseils d'administration des OCI.

Temps de crise, occasion de changement ?

Toutefois, cette consultation menée auprès des jeunes révèle également qu'ils sont aussi pleins d'espoir et qu'ils veulent proposer des solutions nouvelles pour revitaliser le milieu de la coopération internationale. La génération des 16 à 35 ans semble s'intéresser à de nouvelles formes d'initiatives décentralisées, basées à la fois sur l'innovation et le partage d'expertise. Le message des jeunes est clair : si aucun espace ne leur est réservé, c'est qu'il faut en créer un par et pour les jeunes et investir ce que les organismes plus institutionnalisés tardent à développer, par exemple les médias sociaux et les forums sociaux mondiaux.

Tout moment de crise est un moment privilégié pour celles et ceux qui souhaitent changer le monde. En effet, 2015 sera l'année de rendez-vous pour faire le point sur les Objectifs du millénaire pour le développement (sans oublier les élections fédérales !), tandis qu'en 2016, Montréal planifie d'accueillir un Forum social mondial où les enjeux de coopération promettent d'être au cœur des débats. Il importe que la jeunesse québécoise engagée en solidarité internationale développe le réflexe de se réseauter entre elle.

Ça commence par... un rendez-vous le 13 novembre 2014 !

Dans le cadre des [Journées québécoises de la solidarité internationale](#) (JQSI) ayant pour thème « Faut se parler d'avenir », l'Observatoire jeunesse Oxfam-Québec organise, en collaboration avec l'AQOCI et le Certificat de coopération internationale de l'Université de Montréal, une [journée de réflexion](#) sur la place des jeunes dans le milieu de la coopération internationale. Le grand public est invité à une séance de réseautage le jeudi 13 novembre de 17h à 19h suivie d'une conférence où des chercheurs, praticiens et jeunes engagés s'exprimeront sur la question.

Pour obtenir une copie du rapport de consultation de l'OJOQ, veuillez contacter : ojoq@oxfam.qc.ca

Billet n°28:

Où va la coopération internationale au Québec et au Canada?³¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Charles Saliba-Couture, fondateur et coordonnateur du blogue et chargé de projets au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](#)).

Dans les derniers mois, plusieurs nouvelles d'importance en matière de coopération internationale, sur la scène canadienne et québécoise, ont fait les manchettes. Le bilan n'est pas très beau et il n'y a pas que le secteur de la coopération internationale qui soit en danger. Il y a aussi, et peut-être surtout, notre démocratie.

Des verbes à la mode : couper et fermer...

Le 10 septembre dernier, l'Institut Nord-Sud, un institut de recherche canadien [de renommée internationale](#) et travaillant sur divers enjeux liés au développement international, [annonce sa fermeture](#) après 38 ans d'existence en raison de « difficultés à diversifier [ses] sources de financement », si l'on en croit le communiqué officiel. La nouvelle a joui d'une grande [couverture médiatique](#), et la plupart dénonce le manque d'appui du gouvernement canadien, qui,



[comme l'affirme le McLeod Group](#), a pourtant une certaine responsabilité dans la reconnaissance et l'appui de l'excellence de la recherche dans le domaine. D'ailleurs, selon certain(e)s, le refus du gouvernement fédéral d'appuyer l'Institut Nord-Sud illustrerait un [refus de financer la recherche au sens large, et ce, même si l'Institut Nord-Sud a aligné ses thématiques de recherche sur les priorités actuelles du gouvernement conservateur](#) (ressources naturelles, secteur privé, santé maternelle, etc.).

Bien que les raisons et les mandats diffèrent, on ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec d'autres entités, cette fois gouvernementales, qui ont disparu ces dernières années. Rappelons-nous entre autres de la [disparition de Droits et démocratie en 2012](#), notamment en raison de son financement octroyé à trois organisations palestiniennes de défense des droits (pour environ 30

³¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/ou-va-la-cooperation-internationale-au-quebec-et-au-canada_b_6035494.html

000 \$ seulement!), ce qui ne correspondait pas à la vision pro-israélienne du gouvernement conservateur.

Le Centre Pearson pour le maintien de la paix a aussi fermé ses portes en 2013 par « manque de financement du gouvernement fédéral » alors que le Canada était vu dans le passé comme étant un leader en matière de « missions de maintien de la paix », une « [invention canadienne](#) » que l'on doit à Lester B. Pearson.

Durant cette même année, certains se demandaient également si le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une société d'État canadienne née en 1970, ne serait pas [la prochaine cible des coupures/fermetures à caractère politique](#), notamment en raison de la [paralysie du conseil d'administration dont 70 % des sièges étaient vacants](#) (plusieurs le demeurent d'ailleurs [encore aujourd'hui](#)).

À cette triste liste s'ajoute bien évidemment la [disparition de l'Agence canadienne de développement international \(ACDI\)](#), qui a été intégrée au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement à l'été 2013.

Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), souvent qualifiées d'« [ONG progressistes](#) », ont aussi vu leur financement coupé par le gouvernement fédéral, [dont KAIROS et Alternatives](#) en 2009-2010 conséquemment à leur position propalestinienne et à leurs critiques des politiques gouvernementales.

Outre ces quelques cas connus et médiatisés, de nombreux organismes de coopération internationale (OCI) vivent une période d'incertitude face aux coupures de [319 millions de dollars sur 3 ans annoncés dans le budget fédéral 2012](#), soit 8 % du budget total, sans compter les [290 millions non dépensés en 2012-2013](#), ce que certains ont qualifié d'une « [coupure par d'autres moyens](#) » ou « [par l'inaction](#) ». Face à cette dure réalité, plusieurs OCI n'ont souvent pas d'autre choix que de « [s'adapter ou de mourir](#) ».

On parle souvent du gouvernement fédéral, mais le Québec n'est pas à l'abri non plus de cette vague d'austérité, vague qui très souvent fait des [dégâts dans le secteur de la coopération solidaire québécoise](#). Des « rumeurs » ont également circulé sur le fait que [le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pourrait être rétrogradé au statut de secrétariat](#). Nous sommes donc bien loin de voir naître un jour [l'Agence québécoise de solidarité internationale \(AQSI\)](#).

... Surveiller et auditer

En plus de toutes ces coupures et fermetures, il y a un autre phénomène, qui est tout aussi, sinon plus, dérangeant : c'est la surveillance médiatique ainsi que le contrôle et les vérifications menées par le gouvernement fédéral auprès d'OCI et d'organisations de bienfaisance.

Récemment, on apprenait que le gouvernement canadien - alors qu'il coupe le financement de toute une gamme d'organisations - [a investi plus de 20 millions de dollars en surveillance et veille médiatique depuis la fin 2012](#) afin de tâter le pouls sur ce que disent les médias du gouvernement conservateur. Il y aurait également [plus de 800 événements \(conférences universitaires, manifestations, etc.\) qui auraient été observés et rapportés au gouvernement depuis 2006](#).

Cette surveillance va même plus loin : le gouvernement conservateur a dressé une « [liste d'ennemis](#) » où figurent de nombreux individus et organisations à qui l'on reproche d'avoir des points de vue qui divergent du gouvernement fédéral. Une coalition canadienne de plus de 200 organisations de la société civile, [Voices-Voix, avait d'ailleurs réagi en 2013 à l'existence de cette liste](#), comme étant le symbole même d'une démocratie en péril.

Enfin, on ne peut passer sous silence les vérifications de l'Agence du revenu du Canada (ARC) auprès de diverses organisations perçues comme étant nuisibles pour le gouvernement conservateur, [quoiqu'il en dise](#), étant donné leurs positions face aux politiques actuelles. C'est notamment le cas [de Kairos, d'Amnistie internationale Canada, d'Équiterre, de la Fondation David Suzuki et du Centre canadien des politiques alternatives](#).

Couper, fermer, surveiller, auditer... Voilà, semble-t-il, les principaux verbes du *Bescherelle* du gouvernement conservateur. Les élections fédérales de 2015 viendront peut-être remplacer ces verbes par d'autres, mais il n'en demeure pas moins que les dommages qu'ont connus le secteur de la coopération internationale - et notre démocratie - seront difficilement réversibles.

Ne manquez pas le prochain événement du blogue Un seul monde!

Quels sont les impacts des politiques actuelles en matière de coopération internationale sur les OCI, le milieu de la recherche et de l'information publique, le milieu décisionnel ainsi que les partenaires à l'international? Devrait-on repenser le modèle de développement actuel et quelles sont les alternatives?

Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors du [prochain événement du blogue Un seul monde](#) intitulé « Où va la coopération internationale au Québec et au Canada? », qui se tiendra à l'UQAM le vendredi 7 novembre de 18h à 20h. L'événement est coorganisé par l'[AQOCI](#) et le [CIRDIS](#) dans le cadre des [Journées québécoises de la solidarité internationale \(JQSI\)](#). [Inscrivez-vous dès maintenant!](#)

Billet n°29: La décolonisation au cœur des luttes actuelles³²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Marie Brodeur-Gélinas, chargée de programme pour les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Pour illustrer à quel point la solidarité internationale fait partie de l'histoire du Québec, Pierre



Beaudet raconte dans l'introduction de l'ouvrage *Passer de la réflexion à l'action. Les grands enjeux de la coopération et de la solidarité internationale* (2013) comment la population canadienne-française s'est mobilisée avec vigueur lorsque le Métis Louis Riel fut condamné à la pendaison en 1885. Plus de 50 000 personnes se sont alors rassemblées au Champ-de-Mars à Montréal pour exprimer leur indignation.

Par la suite, on ne peut pas dire que l'histoire des mouvements sociaux au Québec ait été marquée par une forte solidarité envers les Premières Nations. L'implication des jeunes en solidarité internationale et le changement des mentalités dans ce secteur pourraient-ils devenir un levier vers une autre manière de concevoir les relations entre les peuples?

Durant les cinquante dernières années, la coopération internationale québécoise a vécu sa propre évolution en phase avec l'histoire du Québec. Les partenariats avec des communautés autochtones du Sud étaient naturellement nombreux, mais ceux avec les communautés du Nord plutôt rares. Les yeux étaient tournés vers le Sud, voire vers certains pays ciblés par les gouvernements.

La tendance s'est lentement renversée. Beaucoup de jeunes de retour d'expériences terrain au Sud ont voulu, comme le relate le film « Québécoisie » de Olivier Higgins et Mélanie Carrier, mieux connaître les Autochtones du Québec. Les Autochtones du Nord ont aussi développé plus de collaborations militantes avec la société civile allochtone (non autochtone). Les militantes et militants des deux horizons se sont retrouvé-e-s sur le même champ de bataille, celui de la défense de l'environnement. Une image forte à cet égard reste la manifestation contre les

³² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/decolonisation-luttes-actuelles_b_6116766.html

oléoducs transportant les sables bitumineux à Kanesatake le 16 novembre 2013. [Vingt-trois ans après la Crise d'Oka, Autochtones et Québécois-es ont dansé ensemble sur la route 344.](#)

Du même souffle, on observe ainsi de plus en plus de projets qui lient solidarité Nord-Sud et solidarité Nord-Nord dans une perspective de défense des droits des populations autochtones, en particulier en éducation du public. Depuis le lancement du [mouvement Idle No More au Québec](#), en décembre 2012, les collaborations se sont multipliées. Le [Forum social des peuples](#) représente un autre point tournant à cet égard : désormais, les mouvements sociaux du Québec et du Canada seraient conscients de l'interdépendance de toutes leurs luttes avec celles des Autochtones.

C'est ainsi que le terme *décolonisation*, loin d'appartenir au passé, reprend aujourd'hui tout son sens pour illustrer les luttes sociales actuelles. On dénonce les systèmes économiques et politiques hérités de l'époque coloniale qui maintiennent des populations entières dans la pauvreté, tant dans les pays du Sud (dettes et programmes d'ajustements structurels, économies d'exportation de matières premières, sous-représentativité dans les instances décisionnelles internationales) que dans les réserves du Nord. À cet égard, rappelons-nous du constat du rapporteur spécial de l'ONU, monsieur James Anaya, venu au Canada en 2013 : « [Les conditions de vie des autochtones sont celles de pays pauvres](#) ».

Ce système économique, toujours basé sur l'exploitation des richesses naturelles, atteint des dérives sans précédent avec ce qu'on appelle l'extractivisme. Ce dernier, soutenu par des minières, pétrolières et gazières canadiennes, est dénoncé pour le saccage social et environnemental qu'il engendre, tant sur les territoires habités par les Autochtones et les Allochtones du Nord que sur ceux des communautés d'Amérique latine et d'Afrique. La mobilisation se manifeste d'ailleurs sous la forme d'un dialogue entre les peuples. Pensons à l'exposition de photos intitulée *Mine au Sud, gaz au Nord : même dépossession?* du Projet Accompagnement Québec-Guatemala en 2012 qui a permis aux populations guatémaltèques et québécoises de découvrir en quoi leurs luttes comportaient des similitudes. Pensons aussi à la revendication récemment émise par David Suzuki au *Grand rassemblement des générations* d'octobre 2014, celle de faire du droit de vivre dans un environnement sain un droit national; elle fait humblement écho aux « Buen vivir » bolivien et équatorien.

Derniers symptômes de la crise de civilisation, les mesures d'austérité aussi nous rappellent que la décolonisation économique reste encore à faire. Après avoir laissé les systèmes publics exsangues dans plusieurs pays du Sud, l'introduction de mesures d'austérité très similaires à ce qu'on appelait alors des Programmes d'ajustements structurels ont ravagé l'économie de certains pays européens au nom de la rectitude économique et compromettent aujourd'hui le respect des droits économiques, sociaux et culturels au Québec même.

Finalement, les luttes pour les droits des femmes intègrent toutes ces dénonciations de façon plus qu'évocatrice : le thème de la Marche mondiale des femmes en 2015 portera en effet sur *le contrôle du corps et des territoires*. Ce choix s'inscrit dans la foulée de la demande d'une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées au Canada, et après plus de vingt ans à demander justice pour la disparition de milliers de femmes assassinées à Ciudad Juarez au Mexique, une ville où l'accès au travail se réduit aux ateliers de misère ou « maquiladoras ». C'est tout le mouvement des femmes qui se mobilise sur ces questions, rappelant au passage que les femmes sont aussi les plus touchées par les mesures d'austérité et la surexploitation du territoire.

Quel sera l'avenir des mouvements sociaux au Québec, forts d'une alliance qui s'affirme enfin entre Allochtones et Autochtones ? Les [Journées québécoises de la solidarité internationale](#) (JQSI) posent en quelque sorte la question du 6 au 16 novembre puisque, sous le thème de la jeunesse et le slogan *Faut se parler d'avenir*, elles ont débuté par une soirée intitulée [Femmes autochtones, femmes du Sud - Paroles croisées](#). Inspirées par la nomination de Melissa Mollen-Dupuis et Widia Larivière à titre de porte-paroles, les JQSI ont ainsi choisi de transformer l'événement d'ouverture conventionnel en une soirée à forte symbolique autochtone, donnant la parole aux porte-paroles et aux femmes invitées provenant de Bolivie, du Mali et du Sénégal. Celles-ci ont témoigné de leurs luttes et des retombées pour elles-mêmes, les femmes impliquées et leurs communautés. Parmi la centaine d'autres activités des douze programmations régionales aux quatre coins du Québec, certaines portent aussi sur des enjeux Nord-Sud touchant les Autochtones, qui se retrouvent non seulement au carrefour des enjeux touchant la jeunesse, mais aussi aujourd'hui au cœur d'une nouvelle solidarité entre les peuples.

Billet n°30:

Infléchir le poids du militarisme dans notre société et nos esprits³³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Mouloud Idir, politologue et membre de l'équipe du [Centre justice et foi](#) et du [Collectif Échec à la guerre](#). Il s'exprime ici à titre personnel.

Le virage militariste et expansionniste de la politique étrangère canadienne s'inscrit dans le prolongement d'une vieille politique qui transcende les lignes de parti et les clivages politiques traditionnels. Il correspond à une stratégie d'ensemble du capitalisme canadien. Cette orientation a toutefois pris une inflexion assumée et décomplexée depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration néoconservatrice du gouvernement de Stephen Harper, le Canada se trouvant ainsi à rompre avec ce qui restait encore d'une faible tradition dite libérale de médiation de la paix et de respect des mécanismes du droit international dans la résolution des conflits.



Cet alignement qui culmina notamment avec une grande augmentation du budget militaire est désormais explicitement assumé dans [La stratégie de défense le Canada d'abord](#) de 2008, présentée par le ministre de la Défense d'alors, Peter McKay. Il y est notamment dit que le gouvernement œuvre en vue d'assurer aux « Forces canadiennes un financement régulier, stable et durable ». En somme, l'administration du Parti conservateur annonce dans ce document un cadre budgétaire militaire canadien pour 20 ans : le gouvernement consacrera autour de 500 milliards \$ à l'armée canadienne pendant cette période. Entre 2006 et 2010, le gouvernement Harper a d'ailleurs procédé à une augmentation de 45 % du budget militaire, passant de 14,8 à 21,2 milliards \$.

Contexte global

Selon l'intellectuel israélien, Michel Warschawski, les causes de cette montée fulgurante du militarisme, résident dans le fait que la situation politique mondiale en est une de « [guerre globale, permanente et préventive, planifiée par les néoconservateurs et initiée par la Maison-Blanche après le 11-Septembre. \[...\] Une guerre de classe au niveau planétaire, pour la recolonisation du monde et l'imposition d'un nouveau système impérial au service du néo-](#)

³³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/inflechir-le-poids-du-militarisme-dans-notre-societe-et-nos-esprits_b_6178444.html

[libéralisme](#) ». Dans cette guerre de classe au niveau planétaire, les élites politiques et les classes possédantes canadiennes adossées au sommet de l'État ont choisi leur camp : un choix dicté autant par la conscience d'intérêts communs avec les dirigeantes et dirigeants politiques et économiques étasuniens que par le partage avec eux d'une culture et de valeurs communes.

Le gouvernement Harper, après avoir procédé à l'achat sans précédent d'équipements militaires de pointe et en avoir exhibé les atours dans de larges campagnes de relations publiques, s'efforce désormais à instiller dans l'opinion publique un discours miroitant les bienfaits d'une croissance économique qui découlerait d'un rôle accru de l'industrie militaire et de ses exportations. Tout cela se fait de concert avec la surenchère du discours sécuritaire fondée sur la multiplication des figures de l'« ennemi intérieur » et la valorisation du patriotisme militaire. Les commémorations des guerres pilotées par le gouvernement conservateur servant dès lors d'équivalents des expéditions guerrières dans lesquelles s'insère aujourd'hui le Canada.

Dès lors, ce sont les motivations stratégiques, économiques ou politiques qui président à l'expansionnisme militaire qui s'en trouvent éludées. En fait, outre ces intérêts géostratégiques, les commémorations officielles auxquelles nous assistons visent de plus à imposer un nouveau système impérial au service des élites des pays dominants de l'axe de l'OTAN, qui faut-il le rappeler est le bras armé du capitalisme globalisé.

Prendre la mesure de l'alignement sur l'OTAN

Cet alignement inconditionnellement pro-OTAN du Canada n'est nullement de nature à consolider la paix dans le monde. La tension qui prévaut actuellement entre le bloc des pays dominants de l'OTAN et de nombreux pays tient beaucoup à la logique expansionniste d'une Alliance qui ne cesse d'étendre sa zone d'influence, au risque d'une escalade militaire. Bien des guerres et conflits dans lesquels s'insère le Canada dans le cadre de l'OTAN participent ainsi de la destruction des principes du droit international comme cadre de résolution des conflits. Les cas afghan, irakien, syrien et ukrainien en sont des exemples.

Les dividendes de la paix que le monde attendait après la Guerre froide ne se sont aucunement matérialisés. Les États-Unis et leurs plus proches alliés ont plutôt choisi de dévaloriser l'ONU, critiquant son « indécision », son « incapacité » ou ses « faibles moyens » pour résoudre les conflits. Ces critiques constituaient une tentative pour justifier leurs propres campagnes guerrières, généralement illégales en vertu de la Charte des Nations unies et des autres instruments du droit international et dont on peut constater les conséquences désastreuses notamment en Irak, en Afghanistan et en Libye. Le discours et les actions de l'OTAN sont donc ouvertement entrés en contradiction avec le mandat de l'ONU, dont le but premier est de « maintenir la paix et la sécurité internationales ».

Aujourd'hui, la sophistication des armements, leur miniaturisation et leur prolifération restent cachées tandis que la violence « légitime » de la guerre s'impose, notamment sous le couvert de concepts humanitaires, comme avec la « responsabilité de protéger » et d'attaques dites préventives. Les assassinats ciblés, comme les interventions virtuellement téléguidées, cherchent à créer un état de fait et à faire accepter le consensus politique mondial qui existerait, soi-disant, en faveur de la guerre.

Il s'agit d'isoler les puissances émergentes qui dérangent l'hégémonie de l'impérialisme atlantiste et de coopter de nombreux pays derrière cette stratégie martiale qui criminalise le pacifisme et le discours internationaliste. Nous vivons actuellement avec les avatars de cette

destruction des règles du droit international, destruction dont les États-Unis et l'OTAN portent une grande responsabilité. Il n'est pas possible de trouver un cadre de résolution de cette crise sans règles qui soient reconnues et respectées par tous.

Rappelons qu'en novembre 2010 - au terme d'un important Sommet populaire contre la guerre et le militarisme qu'a organisé le collectif *Échec à la guerre* - [plus de 120 organisations de la société civile et plus de 170 personnalités ont endossé une Déclaration](#) appelant la population québécoise à se mobiliser pour une réduction importante des dépenses militaires et la tenue d'un vaste débat public sur la politique étrangère canadienne. Le texte plaidait aussi la fin du partenariat militaire avec les États-Unis et le retrait du Canada de l'OTAN.

Pour terminer, le [collectif Échec à la guerre](#) a rappelé à de nombreuses reprises qu'il est illusoire de travailler à l'avènement d'un monde de paix et de justice sans s'opposer à la montée du militarisme ici même. Quel qu'en soit le prétexte, protestons contre tout engagement du Canada dans des guerres ou démonstrations de force de l'OTAN. Protestons contre le détournement des ressources publiques dans la guerre et sa glorification.

Billet n°31:

L'aide canadienne et la coopération internationale : au-delà des constats³⁴

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Dominique Caouette, professeur agrégé de science politique et coordonnateur du Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective ([REDTAC](#)) à l'Université de Montréal.

Vendredi 7 novembre, 18h : préoccupé par la dérive de l'aide canadienne au développement, un groupe diversifié s'est réuni à l'UQAM pour écouter et débattre avec trois analystes de [l'avenir de la coopération internationale au Québec et au Canada](#). Les constats sont nombreux et le plus souvent plutôt préoccupants.



En effet, le gouvernement Harper a entrepris une réorientation importante de l'aide, spécialement depuis sa réélection en 2011 : [financement étatique drastiquement coupé, voire aboli, pour plusieurs ONG, intégration de l'Agence canadienne de développement international \(ACDI\) au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international](#), etc. Aujourd'hui, cette aide semble être au service plus que jamais de la sécurité, de la diplomatie, et du commerce visant avant tout la défense et la promotion des intérêts canadiens.

Toutefois, une discussion plus large sur la manière d'interpréter ces changements et le « Zeitgeist » (l'esprit du temps - la mentalité) qui marque le moment actuel m'apparaît salutaire.

Au-delà des constats : trois niveaux d'analyse pour comprendre ces changements

À mon avis, trois niveaux d'explication, qui tout en n'étant pas exclusifs, constituent d'importants axes d'engagement et de dialogues nécessaires pour comprendre et possiblement influencer le cours des politiques d'aide au développement.

Ces trois niveaux, en ordre de croissance en termes d'abstraction et d'ampleur, sont : 1) l'émergence et la mise en place d'une nouvelle phase dans la [technocratisation](#) de l'aide et de la coopération internationale ; 2) la constitution de nouvelles normes et principes internationaux

³⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/laide-canadienne-et-la-cooperation-internationale--au-dela-des-constats_b_6226018.html

qui marquent l'instauration d'un nouveau régime d'aide au développement ; et 3) un changement identitaire dans la manière dont le Canada se conçoit, appréhende le monde et agit au niveau international.

Une nouvelle phase dans la technocratisation de l'aide

Le premier niveau serait marqué par une nouvelle conception de l'aide organisée et structurée autour de pratiques de gestion dites efficaces. Celles-ci seraient alors guidées par les principes mis de l'avant dans la [Déclaration de Paris \(2005\)](#) et le [programme d'action d'Accra \(2008\)](#).

Ici, les changements actuels s'expliqueraient par des choix d'administration et de politique publique. L'accent est mis sur les éléments de mesure, d'efficacité bureaucratique et de la gestion axée sur les résultats. Les coupures de certains postes budgétaires ou de financements de certains programmes ou ONG seraient alors la résultante d'une baisse de rendement ou d'une gestion non efficace. Plutôt qu'à des décisions politiques ou idéologiques, nous ferions face au zèle des fonctionnaires et des gestionnaires du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD). Ainsi, la pression et le dialogue pour renverser ces tendances se feraient à ce niveau et s'organiseraient autour de débats sur les « bonnes pratiques » de gestion, de mesures de résultats et des impacts des projets.

Un nouveau régime d'aide au développement

Si par contre, nous assistons à une transformation du régime de l'aide, un régime étant, selon Stephen Krasner, « un ensemble de principes, de normes, de règles et de procédures de décision autour desquels les attentes des acteurs convergent dans un domaine donné », il devient alors essentiel de comprendre les principes, idées et normes sous-jacentes aux décisions et politiques mises en place depuis 2006.

Cette transformation du régime de l'aide serait marquée par un passage du libéralisme internationaliste vers un néolibéralisme conservateur déjà amorcé dans les années 1990 avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

Le premier, le libéralisme internationaliste était organisé autour de politiques néokeynésiennes, qui impliquaient que les gouvernements créent diverses institutions multilatérales et programmes d'aide internationale capables de fournir aux pays en développement les capitaux nécessaires à leur industrialisation. Liés à cet internationalisme libéral, on vit aussi apparaître la mise en place et l'appui aux processus de paix, à la démocratie, au déploiement des Casques bleus ainsi que le renforcement d'organisations internationales, et d'ONG capables de faciliter et de réduire les difficultés associées à ce processus.

Le nouveau néolibéralisme conservateur cherche plutôt à structurer des réformes en consonance avec le marché (perçu comme seul mécanisme capable d'éradiquer la pauvreté). Il devient alors essentiel de favoriser l'essor de l'entreprise privée et l'intégration à l'économie mondiale tout en limitant le rôle de l'État.

Ainsi, si nous assistons à une transformation du régime de l'aide, les défis prennent plus clairement une nature d'économie politique où il importe de considérer les types et les réorientations des politiques économiques, budgétaires et financières mises de l'avant par le gouvernement canadien, au-delà des mécanismes de gestion et d'administration de l'aide. Selon

cette logique, un nouveau gouvernement pourrait permettre le renouvellement du régime de l'aide.

Une nouvelle identité de l'État canadien

Le troisième niveau de changement possible, celui d'une plus grande ampleur, serait un changement identitaire dans la manière dont l'État canadien se perçoit et se définit. Selon l'approche sociologique mise de l'avant par le spécialiste des relations internationales, Alexander Wendt, l'État, la sécurité nationale ou encore les intérêts nationaux sont des constructions sociales. Ainsi, la perception du monde international et les actions menées par un État sont à la fois la résultante de cette construction identitaire de soi et de l'autre.

Lorsque le monde est perçu comme menaçant et dangereux, on peut parler d'une anarchie Hobbesienne (philosophe anglais Thomas Hobbes), un monde dans lequel les États se conçoivent comme ennemis. L'État insiste alors notamment sur le renforcement des frontières, les contrôles migratoires, la modernisation et l'expansion des forces et des opérations militaires. Par contre, si l'on perçoit les autres États tels des compétiteurs et des rivaux, il devient important d'établir les règles du jeu et de mettre en place des mécanismes de contrôle internationaux (institutions internationales, traités internationaux, etc.).

Enfin, si les autres États sont considérés comme des amis, le monde sera perçu comme marqué par une culture et des idées partagées capables de mener à une paix kantienne (inspirée du philosophe [Emmanuel Kant](#)). Il est alors possible de mettre en place des communautés de sécurité fondée sur le non-recours à la violence et l'aide mutuelle. L'Union européenne en est un exemple.

Si l'on accepte qu'un tel changement identitaire corresponde au moment actuel, modifier ou réviser les processus d'aide, de coopération ou encore de solidarité internationale implique non seulement un changement de gouvernement, mais aussi une redéfinition de la manière dont le Canada perçoit le monde qui l'entoure, le rôle qu'il entend y jouer et la place qu'il cherche à y occuper. Quoi qu'il en soit, le premier pas reste de comprendre la nature et la profondeur des changements actuels.

Billet n°32:

Inégalités et pauvreté : chronique d'une crise annoncée³⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Molly Kane, chercheure en résidence au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](#)) à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Il y a quelques semaines, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié son [Rapport 2014 sur les pays les moins avancés \(PMA\)](#). Le rapport énonce la principale leçon que la communauté internationale doit retenir de l'échec de la plupart des pays les plus pauvres, dits « pays les moins avancés (PMA) », à atteindre les [Objectifs du Millénaire pour le développement \(OMD\)](#), malgré la réalisation d'une forte croissance économique - un phénomène que le rapport qualifie de « paradoxe des PMA ».

Un paradoxe, vraiment?

J'ai noté avec une certaine surprise cette référence au « paradoxe des PMA » qui, d'après les auteurs du rapport, découle de l'échec des économies des PMA à « obtenir des changements malgré une forte croissance en raison de la hausse des prix à l'exportation et des flux d'aide ».

Comme d'habitude, le rapport de la CNUCED est impressionnant pour ce qui est de la portée et la profondeur de la recherche. Sans doute, sera-t-il une ressource utile pour comprendre l'état actuel des économies nationales des pays traités.



Cependant, ne serait-il pas temps de cesser de parler de la relation entre forte croissance économique et les inégalités croissantes comme étant un « paradoxe »? Un paradoxe est défini comme un « [être, une chose ou un fait qui paraît défier la logique parce qu'ils présentent des aspects contradictoires](#) ». Or, il n'y a rien de contradictoire dans la situation économique vécue par les PMA. Les faiblesses structurelles notées sont tout à fait cohérentes et conséquentes avec

³⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/inegalites-et-pauvrete--chronique-dune-crise-annoncee_b_6264516.html

la logique du modèle de développement imposé par les institutions de financement et d'aide au développement depuis presque 40 ans.

Du colonialisme...

Tout au long des premières années d'indépendance après la Deuxième Guerre mondiale, les aspirations des peuples du « Tiers-Monde » ont été exprimées sous forme de demandes de démocratisation et de transformation des relations internationales, des systèmes et des structures. L'aide financière, comme fonds de roulement dans une telle transformation, devait servir à remédier aux défaillances des économies coloniales (qui avaient été façonnées par des rapports de domination et par l'extraction des ressources) pour répondre aux besoins et aux aspirations de la majorité. Un nouvel ordre international exigerait des ajustements qui ne seraient pas nécessairement profitables aux pays industrialisés sur le court terme, mais qui permettraient à tous les peuples de bénéficier, sur le long terme, d'une plus grande égalité et d'une prospérité partagée.

Selon cette vision, les origines des fléaux de l'appauvrissement et de la souffrance humaine dans le Tiers Monde résidaient dans les héritages sociaux, politiques et économiques du colonialisme. En termes de portée et d'ampleur, ces visions du « développement » étaient loin de se limiter simplement à la réduction de la pauvreté et il ne s'agissait pas d'« objectifs de développement minimalistes », maintenant associés à la coopération internationale. Plutôt qu'une vision superficielle et gestionnaire du développement, on aspirait alors à un changement structurel, en s'attaquant aux causes profondes des inégalités, soit les rapports de force inégaux en termes, sociaux, culturels, économiques et politiques entre pays colonisateurs et colonisés.

... Au triomphe du néolibéralisme

Depuis 30 ans, la politique étrangère canadienne a été réalisée dans le triomphalisme du néolibéralisme. Les forces sociales pour la réforme des conditions humaines ont été chargées d'accueillir un contrat social implicite entre les trois secteurs de la société : le gouvernement, le secteur « privé » (des sociétés), et « la société civile ». Un tel contrat suppose qu'en travaillant ensemble ces acteurs arriveront à un arrangement « gagnant-gagnant » pour le bien commun.

Et pourtant, l'âge du pouvoir sans entraves des sociétés transnationales s'est avéré sans précédent dans l'histoire humaine avec comme conséquence de favoriser l'inégalité économique, la dépossession et l'appauvrissement, la prolifération des technologies de la guerre et de la répression de la dissidence, et la perte de la biodiversité et des écosystèmes sains.

Les politiques de libéralisation et de privatisation de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) imposées aux pays dits « les moins avancés » [ont été dévastatrices en termes de développement et de diversification des économies](#). Les taux élevés de chômage et de sous-emploi, de même que le manque d'accès à la [santé publique](#) et à l'éducation sont tous des résultats qui avaient été prédits lorsque des mesures d'ajustement structurel ont été imposées pour assurer que les pays en voie de développement respectaient les paiements de leur dette extérieure.

Pour un « développement réparateur »

Le résultat de ces politiques ne devrait pas nous étonner. Nous sommes témoins d'une chronique d'une crise annoncée.

L'avenir de la coopération internationale ne peut plus être pris en otage de cette logique destructrice. Ce n'est pas la durabilité du développement, quoiqu'« inclusive », « sensible au genre », ou « vert » qui devrait nous préoccuper. Ce qui est en jeu, si on regarde bien les conditions de vie de la grande majorité des femmes et des hommes qui partagent notre planète, est la dévastation irréparable que l'ordre économique international actuel génère pour l'humanité.

La coopération internationale devrait être un projet de réparation des blessures faites au cours des dernières années par un régime qui a échoué pour lutter contre les injustices structurelles fondamentales du colonialisme, qui, faut-il le rappeler, a établi des institutions qui protègent l'intérêt des créanciers et le capital financier du Nord industrialisé au détriment des populations du Sud. Cette réparation pourrait enfin nous mettre sur le chemin d'une coopération internationale qui soit véritablement tournée vers l'avenir plutôt que d'être axée sur les blessures et les injustices du passé.

Billet n°33: La privatisation des semences : un enjeu mondial³⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Julie Lapalme, chargée de recherche et de plaidoyer à [Développement et Paix](#).



Au Canada, [l'adoption récente du projet de loi C-18](#) par la Chambre des communes, en troisième lecture, met en lumière un phénomène de plus en plus préoccupant, celui de la privatisation des semences et de leur contrôle par des compagnies multinationales. Cet enjeu, qui est présent dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord, reste parfois méconnu. Pourtant, il représente une menace pour la souveraineté et la sécurité alimentaire des populations locales, pour la biodiversité de la planète et pour l'avenir de notre alimentation.

Un contrôle grandissant

Les semences constituent la base de notre système alimentaire. Depuis des millénaires, les petites agricultrices et agriculteurs ont développé un savoir-faire permettant aux semences de grandir dans leur environnement naturel et de résister aux aléas du climat et à d'autres fléaux. C'est grâce à ce savoir-faire que l'on retrouve aujourd'hui une grande variété de fruits et de légumes, contribuant ainsi à préserver la biodiversité agricole mondiale.

Depuis quelques décennies, le secteur privé exerce un contrôle grandissant sur les semences. Selon le groupe ETC, une ONG qui travaille sur les impacts socio-économiques des nouvelles technologies, [plus de 50 % du marché mondial des semences est aujourd'hui contrôlé par trois compagnies](#). C'est grâce à des brevets ou à des certificats que ces compagnies obtiennent la «

³⁶ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/la-privatisation-des-semences--un-enjeu-mondial_b_6317676.html

propriété intellectuelle » de certaines semences. Ce faisant, elles tentent d'éliminer les droits séculaires des agriculteurs de conserver, d'utiliser et d'échanger les semences.

Or, les semences industrielles standardisées n'ont pas la flexibilité et l'adaptabilité des autres semences. Elles requièrent toujours le même ensemble technologique (pesticides chimiques, engrais, grosse machinerie et travaux d'aménagement), sans lequel elles ne peuvent croître. Il va sans dire que cet ensemble technologique est hautement dépendant du pétrole.

En plus des semences industrielles standardisées, certaines entreprises ont développé des semences génétiquement modifiées. Conçues pour résister aux herbicides et aux parasites, ces semences ont besoin, pour pousser, d'engrais chimiques et de pesticides, fabriqués par ces mêmes compagnies. Comme elles sont brevetées par des firmes multinationales, les agricultrices et agriculteurs ne peuvent plus conserver leurs semences pour la prochaine récolte et doivent en acheter de nouvelles auprès de ces entreprises, créant ainsi un cycle de dépendance économique.

Les multinationales bénéficient d'un avantage considérable. Elles peuvent promouvoir leurs semences grâce à des traités de libre-échange et à d'autres conventions internationales. Ces accords encouragent les gouvernements à adopter des lois qui interdisent aux agricultrices et agriculteurs de conserver ou d'utiliser leurs propres semences parce qu'elles ne sont pas brevetées ou certifiées.

Des pays du Sud se mobilisent

Ces mesures créent une résistance dans les pays du Sud, où les petit(e)s agricultrices et agriculteurs constituent souvent la majeure partie de la population. Même si le travail de ces personnes fournit une grande partie de la nourriture disponible sur les marchés locaux, elles sont souvent les premières touchées par l'insécurité alimentaire. L'interdiction de conserver et d'utiliser leurs semences vient accroître leur vulnérabilité de même que celle des communautés locales qui en dépendent.

Par exemple, en Colombie, une grève nationale des agricultrices et agriculteurs a éclaté en 2012, lorsque la loi 970 a rendu illégale la conservation des semences par les femmes et les hommes paysans. L'adoption de cette loi était une condition requise par les États-Unis afin qu'ils signent un accord de libre-échange avec la Colombie. La loi 970 ouvrait la voie au monopole des multinationales sur certaines semences, en plus d'accorder à l'Institut colombien de l'agriculture le droit de saisir et de détruire les semences paysannes. Après des mois de manifestations, la loi a été suspendue.

En Zambie, la population a longtemps résisté à l'introduction des semences génétiquement modifiées. En 2002, des organisations locales ont réussi à persuader le gouvernement zambien d'interdire l'entrée de maïs génétiquement modifié. L'interdiction persiste jusqu'à maintenant, malgré la pression croissante de certains pays pour la lever.

Le Canada est aussi touché

Comme le montre l'adoption récente par la Chambre des communes, en troisième lecture, du projet de loi C-18, appelé [*Loi sur la croissance dans le secteur agricole*](#), le Canada est lui aussi menacé par la privatisation des semences. Le projet de loi C-18 implique entre autres, l'adhésion du Canada à l'UPOV 1991, une convention internationale gouvernant les droits de propriété

intellectuelle sur les nouvelles variétés végétales. En vertu de cette convention, les « obtenteurs » de nouvelles variétés végétales, soit principalement de grandes multinationales semencières, acquièrent plus de pouvoir et de contrôle sur le système agricole canadien, au détriment des agricultrices et agriculteurs. Ceux-ci voient d'ailleurs leur droit de choisir, conserver et utiliser leurs semences devenir un privilège révocable.

Des alternatives possibles?

Quelles sont les alternatives à la privatisation croissante des semences? Dans son [rapport final au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies](#), au terme d'un mandat de six ans en qualité de Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter a recommandé de réformer de manière radicale et démocratique les systèmes alimentaires mondiaux.

Afin de parvenir à ce changement systémique, plusieurs efforts sont requis. Entre autres, il faut favoriser la diversité génétique des cultures, essentielle à la subsistance des petit-e-s agricultrices et agriculteurs et de leurs communautés et à la préservation de la biodiversité. Mais plus encore, les citoyen(ne)s doivent réclamer leur droit au chapitre quant à la provenance et au mode de production des aliments qu'ils consomment. En d'autres mots, ils doivent se réapproprier un pouvoir décisionnel sur leur alimentation et plus largement, sur leurs systèmes alimentaire et agricole.

Les résultats des mobilisations sociales qui ont eu lieu en Zambie, en Colombie et dans d'autres pays, permettent de croire qu'une plus grande participation des populations locales dans la définition de leur système alimentaire est non seulement nécessaire, mais aussi possible.

Billet n°34:

5 ans plus tard : où en est la reconstruction en Haïti?³⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Andréanne Martel, coordonnatrice de l'Observatoire sur la coopération internationale du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](#)) et consultante en évaluation de programme humanitaire.

Les ONG d'aide humanitaire en Haïti ont mauvaise presse. La réponse humanitaire qui a suivi le séisme du 12 janvier 2010 a atteint des sommets inégalés : nombre d'organisations mobilisées, dons amassés, engagement des donateurs internationaux, etc. Pourtant, le bilan de la reconstruction est mitigé.



© Andréanne Martel

Programme 400/100 du gouvernement Martelly à Zaranie

La population canadienne, [comme partout ailleurs](#), se demande où sont allés les millions reçus par les organisations caritatives privées et [le milliard de dollars du gouvernement canadien](#). Afin de faire un pied de nez aux généralisations hâtives, je présenterai certains impacts, défis et leçons à partir d'observations pendant mes derniers séjours en Haïti.

À chaque retour d'Haïti, la même question : qu'est-ce qui a été fait depuis le séisme? Le cynisme prend

souvent le dessus lorsqu'il est question d'évaluer les changements encourus depuis le séisme. La position du [gouvernement canadien](#) à cet égard en fait foi tout comme les [nombreux documentaires](#) et articles accablants sur le sujet.

Au-delà des cas connus d'éléphant blanc, de [détournement de fonds](#), d'amateurisme et de [lacunes de coordination](#), un bilan commence à se faire 5 ans après la tragédie et démontre les forces et limites des réponses humanitaires contemporaines.

³⁷ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/5-ans-plus-tard--ou-en-est-la-reconstruction-en-haiti_b_6410556.html

En se concentrant sur un besoin prioritaire suite au séisme, à savoir le logement, je traiterai de l'une des principales difficultés de cette réponse humanitaire cinq ans plus tard, soit la pérennité des projets.

Vague de solidarité : les attentes

[La récolte record de dons amassés suite au séisme au Québec](#), au Canada et ailleurs n'est certainement pas étrangère au sentiment de défaitisme face aux accomplissements et résultats atteints. La générosité des Canadiens et Canadiennes est proportionnelle aux résultats attendus face à la reconstruction d'Haïti. Pourtant, le résultat des montants amassés n'est pas nécessairement visible ni quantifiable.

Rapidement la générosité des donateurs a rencontré un obstacle : celui des débris. Les 8 millions de mètres cubes de débris éparpillés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont donné une impression de stagnation pendant les premières années qui ont suivi le séisme. La reconstruction suite à un désastre en zone urbaine prend de nombreuses années.

En effet, rappelons que quelques mois après le séisme, on soulignait le 5e anniversaire d'une [autre triste catastrophe](#), l'Ouragan Katrina qui avait dévasté la Nouvelle-Orléans, et le bilan n'était pas réjouissant. Plus près de nous, la (re)construction d'un pont ou d'une structure médicale au Québec peut prendre 5, 10 ou 15 ans. On demande pourtant à Haïti et aux organisations d'aide de rebâtir la capitale détruite en quelques années.

La vie après les camps : précarité des logements temporaires

Au lendemain du 12 janvier 2010, [près de 1,5 million de personnes devenaient sans-abri](#). Certaines temporairement, d'autres le sont encore aujourd'hui. La création de logements est rapidement devenue la priorité pour la population affectée et, ainsi, pour les organisations humanitaires. Deux ans plus tard, [en 2012, l'Organisation internationale pour les migrations \(OIM\) estimait à 500 000 le nombre de personnes déplacées réparties dans plus de 600 camps](#). Aujourd'hui, [le nombre de familles déplacées aurait diminué de 92,2 %](#).

Ces chiffres traduisent une certaine réussite pour les organisations humanitaires à reloger les familles. Pourtant, ils doivent être scrutés plus attentivement, car la réalité d'une grande proportion de familles demeure précaire.

Sous ces statistiques se cachent différentes stratégies gouvernementales pour [vider les camps](#) - des relocalisations programmées et subventions aux loyers -, mais aussi des évictions forcées et la création de nombreuses habitations transitoires. En effet, plusieurs organisations ont opté pour la construction d'abris temporaires. Ces habitations ont en moyenne une dimension de 21 m² et sont construites en contre-plaqué et tôle avec une durée de vie allant de 3 à 10 ans.

Si ces structures répondaient à un besoin criant suite au séisme, elles arrivent aujourd'hui à la limite de leur durée de vie sans pour autant offrir de solutions alternatives. La dégradation des matériaux, la fragilité face aux ouragans, le manque d'adaptabilité et d'espace sont autant de défis pour les familles haïtiennes qui les habitent.

Le défi de la durabilité

Les logements ne sont qu'un des exemples pour illustrer la complexité des enjeux auxquels font face les organisations humanitaires qui répondent dans l'urgence à des défis exigeant une planification, une prise en compte des réalités culturelles locales (construction traditionnelle) et une stratégie sur le court, moyen et long terme. En effet, des retombées positives dans l'urgence peuvent être décriées à peine 2 plus tard.

L'atteinte de résultats chiffrés et tangibles, sous la pression des bailleurs et donateurs privés, se fait souvent au détriment d'une prise en compte de la durabilité des projets. À titre d'exemple, les évaluations de l'efficacité des projets considèrent le nombre de personnes sorties des camps sans nécessairement tenir compte de la qualité des habitats reconstruits, voire de la [qualité de vie des personnes qui y résident](#).

Rôle des autorités dans la reconstruction

Le défi de la reconstruction, corollaire du précédent, est celui bien connu de la transition entre l'urgence et le développement. Si les réponses humanitaires se font souvent en marge des institutions locales elles-mêmes victimes, la reconstruction des infrastructures, du système de santé et des quartiers ne peut écarter la participation de ces institutions.

La reconstruction de logements en Haïti devait se faire en partenariat avec les mairies et en respect du droit foncier (parcellé en Haïti). Ce qui peut sembler aller de soi est pourtant fort complexe dans un contexte de [crise politique](#), de fragilité institutionnelle et de multiplication des acteurs où il est souvent plus facile de mener seul les projets. Paul Cliche, dans un intéressant [rapport sur l'aide canadienne à Haïti](#), rappelait que seuls 3 % des 766 millions \$ décaissés pour la reconstruction étaient allés au gouvernement haïtien.

En contournant ou en [limitant le rôle des institutions publiques haïtiennes dans l'urgence](#), on fragilise la pérennité des projets et surtout la prise en charge locale de ceux-ci. Il n'y a pas de reconstruction durable sans une coordination nationale de l'aide. Cinq ans plus tard, alors que les organisations d'aide se retirent, c'est cette faiblesse qui tend à refaire surface puisque les centres de santé, hôpitaux, écoles, forages et autres projets construits en grand nombre trouvent difficilement des successeurs pour assurer leur fonctionnement.

Un appui massif et rapide de la communauté internationale - sujet à un agenda aussi ambitieux que la reconstruction des infrastructures d'une capitale - pose le défi de la prise en charge nationale des réponses humanitaires.

Billet n°35: 15 propositions pour l'aide canadienne³⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par [Stephen Brown](#), professeur titulaire de science politique à l'Université d'Ottawa, co-directeur de l'ouvrage collectif [Rethinking Canadian Aid](#) et membre du [Groupe McLeod](#). Ce texte résume ses propos tenus lors de la conférence « [Où va la coopération internationale au Québec et au Canada?](#) » organisée par le blogue Un seul monde le vendredi 7 novembre 2014.

Lorsque le gouvernement Harper [a aboli l'Agence canadienne de développement international](#) et transféré ses fonctions au nouveau ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) en 2013, [il a promis des « programmes mieux ciblés, plus efficaces et plus efficaces »](#). Cependant, ce réaménagement institutionnel ne fera que peu en soi pour améliorer l'aide canadienne.



Voici donc 15 propositions, présentées sans ordre particulier et sans être exhaustives, qui contribueraient à un meilleur programme d'aide. On pourrait les considérer comme des résolutions du Nouvel An souhaitables pour le MAECD ou encore des recommandations pour le prochain gouvernement fédéral.

1. Renverser les coupures au budget d'aide publique au développement et rehausser de façon significative les niveaux d'aide afin d'atteindre la cible de 0,7 % du revenu national brut, adoptée en 1970. Ce ratio est en chute depuis 2010, tombant à [0,27 % en 2013](#).
2. Simplifier les critères de sélection de pays prioritaires. Le gouvernement Harper a établi [trois critères](#) pour son choix de pays ciblés. Le premier, « leurs besoins », doit prévaloir. Le deuxième, « leur capacité de profiter grandement de l'aide canadienne », est moins important, car cette capacité doit justement être renforcée par le processus de développement. Le troisième, « leur conformité avec la politique étrangère du Canada », devrait être abandonné.
3. Abolir les [thèmes prioritaires](#), non seulement les thèmes précis actuels, mais le fait même de prioriser certains secteurs. Cette présélection contredit le principe de prise en charge par les pays en développement, entériné dans la [Déclaration de Paris sur](#)

³⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/15-propositions-pour-laide-canadienne_b_6430712.html

[l'efficacité de l'aide](#). En signant ce document, le Canada s'est engagé à respecter les priorités identifiées par les pays récipiendaires eux-mêmes.

4. Éliminer les listes explicites de [pays prioritaires](#). Contrairement au discours des bailleurs de fonds, la concentration de l'aide n'est pas nécessairement plus efficace, alors que les modifications périodiques créent de la volatilité et de l'imprévisibilité, ce qui nuit à l'efficacité. Par exemple, le Canada a identifié le Bénin et le Burkina Faso comme pays prioritaires en 2005, les a rayés de la liste en 2009, pour ensuite les rajouter en 2014. Si l'on désire concentrer son programme d'aide géographiquement, il faudrait d'abord le faire en consultation avec les autres bailleurs, pour assurer une division des tâches adéquate.
5. Mettre plus d'accent sur les pays pauvres, « fragiles » et en situation de post-conflit, et non sur les pays à revenu moyen, même si ceux-ci sont des partenaires commerciaux du Canada plus importants.
6. Mettre en œuvre les principes de la [Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle](#) (2008), qui dit que l'aide doit être « axée sur la réduction de la pauvreté ». Selon les dispositions de cette loi, l'aide est tenue de « contribuer à la réduction de la pauvreté », « tenir compte des points de vue des pauvres » et « être compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne ». Le respect de cette législation doit guider toute nouvelle initiative en matière d'aide au développement.
7. Assurer [la cohérence des politiques pour le développement, et non pour les intérêts canadiens](#). Le récent [Plan d'action sur les marchés mondiaux](#) (2013) du MAECD exprime le désir de « miser sur le programme de développement pour favoriser les intérêts commerciaux du Canada », ce qui contredit les principes de base de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (voir point précédent). On reconnaît la logique commerciale dans le choix de nouveaux pays ciblés annoncés en 2014, en particulier le Myanmar/Birmanie, la République démocratique du Congo et la Mongolie, qui jouissent tous de ressources naturelles qui intéressent les sociétés minières canadiennes.
8. Refonder le partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG). Elles sont des acteurs à part entière et jouent un rôle complémentaire avec le MAECD. Ce dernier devrait financer des organismes, pas juste leurs projets et pas seulement suite à des appels de propositions. Il faut de vrais partenariats, avec droit de dissension. Le gouvernement devrait également abandonner ses tentatives de mariage forcé entre les ONG et les compagnies minières et cesser d'appuyer les ONG qui ne respectent pas les principes de non-discrimination enchâssés dans la Charte canadienne des droits et libertés, telles que [le groupe anti-gai Christian Crossroads Communications](#).
9. Réduire l'accent mis sur les résultats visibles à court terme et sur la gestion axée sur résultats, car le développement requiert souvent une [transformation systémique](#) qui ne peut être mesurée en 3-5 ans. L'abus de ces pratiques s'avère contre-productif.
10. Mettre en œuvre les principes internationaux d'efficacité de l'aide, dont la Déclaration de Paris mentionnée ci-dessus, notamment la prise en charge/l'appropriation locale du développement.
11. Décentraliser et déléguer le pouvoir de prise de décision au sein du MAECD. Le programme d'aide canadien est actuellement un des plus centralisés au monde et la lourdeur de sa bureaucratie cause de l'immobilisme.

12. Accroître la transparence et la responsabilisation au niveau décisionnel, et non seulement en termes de dépenses. On peut actuellement trouver sur le site web du MAECD combien le ministre du Développement international a dépensé pour un repas précis, sans pourtant savoir comment le ministre a décidé de financer une ONG et pas une autre.
13. Renverser la tendance actuelle de bilatéralisation de l'aide multilatérale, c'est-à-dire ne plus traiter les institutions multilatérales comme de simples agences d'exécution de projets identifiés par le gouvernement canadien. Il faut plutôt leur fournir du financement de base généreux et stable afin qu'elles puissent mettre en œuvre leurs programmes indépendamment.
14. Admettre que le processus de développement est incertain et même que le gouvernement canadien se trompe parfois, car on apprend de ses erreurs seulement si on les reconnaît. Dans le cas de l'Afghanistan, le fossé entre le discours gouvernemental de succès et les résultats réels est particulièrement frappant. Puisque l'innovation requiert de l'expérimentation, ce qui comporte des risques, un échec ne signifie pas toujours qu'une ONG ou que le gouvernement canadien fait preuve d'un soi-disant manque d'efficacité.
15. Cesser de concevoir les programmes d'aide comme des outils pour la réélection du parti au pouvoir et des exercices de promotion de son image de marque. Cela nuit énormément à la qualité de l'aide, entre autres en augmentant la probabilité que les priorités soient supplantées suite à un changement de gouvernement.

Billet n°36:

L'accompagnement international : la solidarité autrement!³⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Laurence Guénette, coordonnatrice du [Projet Accompagnement Québec-Guatemala](#) et auteure de la campagne de désinvestissement [Le Fil de l'Argent](#).

Il y a plus de trente ans naissait l'accompagnement comme perspective nouvelle de solidarité internationale. Celle-ci apparut à l'époque en réponse à un désir de miser sur l'action *non-violente*, sur l'intervention *civile* plutôt qu'armée, et sur l'initiative *populaire* plutôt qu'étatique.

Les projets d'accompagnement se sont multipliés, de la Palestine à l'ex-Yougoslavie en passant par l'Amérique latine, avec une grande diversité de contextes, de structures et de visions. Mais les fondations demeurent les mêmes: une solidarité appliquée, contrastant de plusieurs façons avec la coopération internationale conventionnelle. Ce contraste a motivé l'organisation d'un événement qui saurait donner une visibilité à l'accompagnement sur la scène québécoise de la coopération internationale.



C'est donc à l'occasion des [Journées québécoises de la solidarité internationale](#) que s'est tenu en novembre dernier le [Forum sur l'accompagnement : Solidarité, pratiques et défis](#). L'événement réunissait plusieurs organisations œuvrant à l'observation des droits humains, via l'envoi d'accompagnateurs-trices (*accos*) sur le terrain. Les différents projets de ces organisations se solidarisent avec plusieurs types de militants, tels que des syndicalistes, féministes, environnementalistes, défenseurs du droit à l'autodétermination et survivants du génocide guatémaltèque impliqués dans la lutte pour la justice.

Quatre initiatives d'accompagnement: des constats partagés

Le forum profitait de la richesse des projets représentés, tant par les différences des conjonctures dans lesquelles ils évoluent, que par les observations communes sur l'Amérique

³⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/accompagnement-international_b_6480748.html

latine contemporaine. Le [Projet Accompagnement Québec-Guatemala \(PAQG\)](#) fut créé en 1992 pour accompagner les réfugiés guatémaltèques qui entamaient leur retour depuis le Mexique, à la veille des Accords de paix signés en 1996. Son mandat se transforma après la fin des retours et se poursuit aujourd'hui, dans un Guatemala dorénavant « en paix », mais plus répressif et inégal que jamais.

Les [Brigades d'observation des droits humains au Chiapas \(BriCOs\)](#) ont pris forme en réponse à un appel lancé par le Centre pour les droits humains Fray Bartolomé de las Casas au Mexique. Cet appel faisait suite au soulèvement des Zapatistes en 1994, un mouvement social qui intégra très tôt l'accompagnement international comme stratégie de sécurité, mais aussi comme un manière de diffuser ses idéaux dans le monde. Le projet des BriCOs du Québec, entièrement bénévole, est appuyé par le [Comité pour les droits humains en Amérique latine \(CDHAL\)](#).

Le [Projet Accompagnement Solidarité Colombie \(PASC\)](#) fut créé en 2003, suite à la mobilisation transcontinentale en marge du Sommet des Amériques tenu à Québec en 2001, par des militants du Québec opposés aux grands projets néolibéraux et désirant agir en solidarité avec différentes communautés en Colombie.

Enfin, le [Projet Accompagnement Honduras \(PROAH\)](#) fut inauguré fin 2009, suite au coup d'État qui a donné naissance à plusieurs mouvements sociaux et à des délégations d'observation internationale. L'intensité de la répression eut tôt fait de révéler la nécessité d'une résistance de longue haleine, de même que d'un accompagnement international plus constant et de longue durée.

L'accompagnement cherche à dissuader les agressions potentielles et amoindrir la persécution qui cible bien souvent les défenseurs de droits dans ces pays. Elle vise également à documenter les violations de droits humains ainsi qu'à mobiliser tant les autorités politiques que la population en général autour de ces enjeux. Cette forme de solidarité constitue aussi un appui moral d'une importance insoupçonnable pour les populations en résistance.

Si ces organisations évoluent dans quatre pays aux conjonctures distinctes, les intervenantes du forum constatent rapidement que les paradigmes politiques et économiques en vigueur correspondent à une accentuation des violations de droits humains et de la persécution de leurs défenseurs. Notamment, [l'industrie extractive applique partout un modèle violent](#), bafouant le droit des peuples à l'autodétermination et stigmatisant les personnes et organisations opposées à ses projets.

De quelle solidarité parlons-nous?

Pour [Nancy Thède](#), animatrice du Forum, « le constat qu'il y a une multiplication de ces initiatives d'accompagnement nous dit quelque chose par rapport à la *solidarité*, au besoin de se réapproprier le sens de la solidarité, dans un contexte où ce terme est galvaudé par les organisations non gouvernementales, par les gouvernements, et a perdu en quelque sorte son sens d'origine. »

Une solidarité profonde et intègre, en l'occurrence d'un *acco* envers les personnes et organisations accompagnées, exige quelques éléments trop souvent absents des pratiques et discours de la coopération internationale conventionnelle.

Cette vision exige en tout premier lieu que la personne se positionnant en solidarité reconnaisse le système de privilèges dont elle bénéficie. Dans le contexte d'accompagnement, cette inégalité de privilèges se manifeste évidemment dans l'aspect matériel : avoir les moyens d'interrompre toute activité rémunératrice pour plusieurs mois, payer un billet d'avion, revenir au Québec au moment souhaité, muni d'un passeport canadien!

Les raisons d'être de l'accompagnement lèvent le voile sur le système de privilèges raciste et colonialiste existant à l'échelle mondiale. Les *accos*, tout comme les personnes accompagnées, sont conscients que la présence d'une personne provenant du Canada aura probablement un effet dissuasif sur les potentielles agressions envers les Hondurien-ne-s (par exemple) *parce qu'elle* provient d'un pays occidental.

Ensuite, cette vision de la solidarité exige que les projets d'accompagnement soient initiés et poursuivis à la demande explicite des groupes accompagnés, et non dans un élan unilatéral de la personne privilégiée qui éprouve l'envie d'agir en tant qu'alliée. « L'accompagnement demande de se mettre dans une position d'humilité, au service des aspirations d'autodétermination des communautés », note Joëlle Gauvin-Racine, des BriCOs.

Enfin, l'accompagnement implique que les *accos* et les personnes accompagnées adhèrent à des objectifs communs en matière de respect des droits humains, dans un monde où ceux-ci sont le plus souvent méprisés devant la puissance de gouvernements et de corporations qui observent d'un œil gourmand nos territoires, nos ressources naturelles et notre force de travail. Comme le souligne Ève-Marie Lacasse du PASC, « nous partageons des idéaux, des luttes, une résistance commune face à de grands projets politiques et économiques qui cherchent à annihiler toute forme d'autodétermination des peuples ».

L'accompagnement aspire ainsi à agir sur les causes structurelles des injustices et de l'exploitation. C'est en appuyant des gens qui promeuvent la justice sociale et s'attaquent aux racines des inégalités et des oppressions que l'on peut véritablement se solidariser avec les peuples mobilisés en quête de dignité!

Billet n°37: Pourquoi je me méfie de la « société civile »⁴⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Dimitri della Faille, professeur en développement international au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. En 2014-2015, il est chercheur affilié au [Center for Cordillera Studies de l'Université des Philippines](#) à Baguio.



La formule est consacrée. La société civile donne une voix aux peuples, elle offre un contre-pouvoir et est une ressource indispensable afin d'atteindre un développement plus équitable. Cependant, je me méfie de ladite «société civile». Laissez-moi présenter rapidement quelques-unes de ces raisons.

Contradictions fascinantes

Cette chronique est inspirée par une expérience récente. Je passe l'année scolaire en cours en Asie et en Amérique latine. Lors d'un déplacement à Manille (Philippines), il m'a été donné d'interagir avec une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, une de ces multiples organisations qui constituent la « société civile ». J'ai alors appris que le président du conseil d'administration de la section des Philippines de cette ONG est l'un des personnes les plus influentes du pays. Sa famille et son groupe financier sont propriétaires, entre autres, d'une banque, d'un opérateur de téléphonie et d'une importante compagnie immobilière qui a construit une grande partie du centre des affaires de Manille.

Pour l'individu, professeur et sociologue critique des institutions du développement international et de leurs discours que je suis, cette organisation de la « société civile » est un objet fascinant. L'examen de cet objet permet de mettre en relief un flou conceptuel et de multiples contradictions. Mais, je dirais aussi, qu'il met en exergue des problèmes plus profonds qui me font me méfier de la « société civile ».

La société civile, c'est tous ceux qui s'en réclament

⁴⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/societe-civile-mefiance-expression_b_6531568.html

Pour plusieurs, la société civile est l'ensemble des organisations qui n'appartiennent pas à l'appareil d'État. Pour d'autres, la société civile regroupe toutes les organisations de la société qui ne sont ni l'« État » ni le « marché ». On conviendra que cela est plutôt simpliste. Ces définitions envisagent lesdites entités comme des éléments isolés et elles incluent à la fois des groupes informels de quelques volontaires et des imposantes structures avec des milliers d'employés répartis sur plusieurs continents.

Ici, nous appellerons « société civile » toutes les organisations qui s'en réclament ainsi que celles auxquelles on confère ordinairement l'étiquette. Une organisation se déclare généralement de la société civile quand elle perçoit des affinités avec d'autres organisations qui s'en réclament. Et, dans les politiques et pratiques des États et des institutions internationales, la société civile fait l'objet d'une attention particulière et spécifique. Entre autres choses, on lui consacre des budgets, une place dans les programmes et des plateformes afin qu'elle puisse s'exprimer.

Société civile néolibérale

Je me méfie de la « société civile » car, telle l'ONG présentée en introduction, elle joue souvent le jeu de l'idéologie capitaliste et de la destruction du filet social. Je ne suis pas un avocat de la présence de l'État dans toutes les affaires. Mais, telle qu'elle a été mise de l'avant depuis l'avènement de l'ère néolibérale vers la fin des années 1980, la « société civile » participe parfois à détruire les formes collectives d'organisation et de réponse sociale au profit d'initiatives privées fondées sur des problèmes spécifiques (pauvreté des enfants, inégalités des genres, éducation sexuelle, imputabilité des gouvernements, etc.).

Souvent, ces organisations ont une base religieuse qu'il convient également de questionner. Elles ont souvent remplacé l'État que l'on a tenté de détruire. Je me méfie de cette « société civile » car elle n'a jamais été aussi forte que depuis que son existence a été volontairement renforcée par les politiques néolibérales destructrices.

Société civile qui politise aveuglement

Je me méfie aussi de la « société civile » car elle tend à politiser et à formaliser les rapports sociaux dans une arène politique libérale-démocratique. Les ONG internationales lient les vœux de transformations sociales à des luttes qui leur sont propres et sont souvent étrangères aux groupes sociaux, projetés dans un espace politique international. Pour lutter, il faut parfois rassembler, mais les grands ensembles de luttes forment souvent une masse dans laquelle les spécificités et intérêts locaux sont réunis au sein de solidarités artificielles.

Souvent, cette « société civile » ne considère pas les luttes locales dans leur complexité qui peuvent faire appel à des modes de gouvernance collectifs, à des ancêtres décédés, à des moyens de communication induits par des transes, ou à des relations avec les animaux non humains et les plantes. Je me méfie de cette « société civile » car elle ne voit pas l'action au-delà des formes trop convenues d'organisation héritées de l'hégémonie libérale-démocrate, de son régime parlementaire et de ses partis politiques.

Société civile trop civile

Je me méfie également de la « société civile » car elle est trop « civile ». Elle s'accommode du capitalisme et donne un vernis d'humanisme à l'économie de marché qui, selon moi, a sa part

de responsabilité dans les maux qu'elle tente de guérir. Si cette « société civile » est trop civile, elle le fait par conviction, par dépendance financière, par peur, ou parfois encore, par manque d'ambition. En fait, on peut se demander si ce fourre-tout à taille unique qui regroupe une grande diversité d'actions ne sert pas justement à contrôler ces « incivilités ».

En donnant des récompenses, en destinant politiques, plateformes et interlocuteurs spécifiques à ce fourre-tout, on met les groupes et leurs luttes en compétition tout en exigeant qu'ils formalisent à outrance leur fonctionnement pour des raisons d'efficacité et de gestion. Je me méfie de cette « société civile », car c'est une étiquette qui se révèle très utile lorsqu'il s'agit de neutraliser et de garder un œil sur les points de vue moins accommodants.

Se distancier de la « société civile »

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, je me méfie de la « société civile ». Se méfier de la « société civile », c'est désirer des actions locales, souvent éphémères, en fonction des critères locaux. C'est aussi refuser de rassembler sous une seule étiquette des actions variées. C'est rejeter l'hégémonie de la démocratie libérale et ses bases capitalistes. Se méfier de la « société civile », c'est se distancier de sa participation au projet néolibéral. C'est aussi refuser de se faire dicter son mode de fonctionnement et de se faire mettre en compétition.

Afin de s'en extraire, je favoriserais de réduire l'étiquette « société civile » à une peau de chagrin, aux seules ONG, telle celle présentée en introduction. De fonctionner à l'extérieur de ce fourre-tout, de s'en distancier et de le critiquer.

Billet n°38:

Santé maternelle et infantile : pour une approche basée sur les droits des femmes⁴¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Anne Delorme, coordonnatrice du Comité québécois femmes et développement (CQFD) de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Il résume ses propos tenus lors de la conférence « [La santé des mères, des nouveau-nés et des enfants au centre des politiques de coopération internationale du Canada : bilan et perspectives](#) » le 5 février 2015.

La mortalité maternelle et infantile frappe inégalement les pays développés et les pays appauvris du monde, et met en lumière l'écart entre les riches et les pauvres. [La mortalité infantile au Canada est de 4,8 enfants par 1 000 naissances, alors qu'en Afrique subsaharienne, ce taux est de plus de 100 morts pour 1 000 naissances.](#)

Chaque jour, 800 femmes meurent encore de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement. 99 % de ces décès ont lieu dans les pays en développement.

Les causes de la mortalité maternelle et infantile sont connues et évitables



Les femmes décèdent suite à des complications survenues pendant ou après la grossesse ou l'accouchement. Les principales causes de mortalité maternelle sont l'hypertension, les hémorragies sévères et infections durant et après l'accouchement ainsi que les avortements pratiqués dans de mauvaises conditions.

La majorité de ces décès sont évitables car on connaît bien les solutions médicales permettant de prévenir ou prendre en charge ces complications : l'accès pour toutes les femmes à un suivi pendant la grossesse, l'assistance d'un personnel qualifié lors de l'accouchement et des soins et

⁴¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/strategies-sante-des-meres_b_6672200.html

un soutien au cours des semaines qui suivent l'accouchement. L'amélioration de la santé maternelle est également déterminante pour la santé du nouveau-né.

[Au Sommet sur la santé maternelle \(mai 2014\), le gouvernement conservateur a promis une somme additionnelle de 3,5 milliards](#) pour ses programmes axés sur le renforcement des systèmes de santé, la réduction du fardeau des maladies et l'amélioration de la nutrition.

Ces stratégies, mises en œuvre par les agences des Nations Unies, les ONG et les gouvernements nationaux de plusieurs pays, ont apporté des résultats tangibles, mais aucune n'est magique. Des approches intégrées et adaptées au contexte local sont indispensables.

Plus qu'un modèle de prestation de service

Vacciner les enfants, construire des cliniques, former du personnel de santé est louable, mais le problème est plus complexe. L'existence d'une nouvelle clinique ne signifie pas que les femmes pourront accéder aux services de santé qui y sont dispensés.

Il faut tenir compte de la négociation qui se fait au sein de chaque foyer. Quand les hommes prennent toutes les décisions au sein du couple et de la famille, contrôlent les ressources financières et décident de ce qui est prioritaire, bien souvent, les femmes n'ont pas accès aux ressources pour payer les soins de santé nécessaires à leur survie et à celle de leurs enfants.

La gratuité des programmes de santé maternelle est donc essentielle et enlève plusieurs barrières au suivi et aux soins de santé. Toutefois, il faut aussi prendre en compte l'existence d'un rapport de force défavorable aux femmes. Par exemple, leur mobilité peut être affectée si elles doivent obtenir la permission de leur mari pour se déplacer. Une fois dans la rue, elles peuvent être exposées au risque de se faire harceler et de subir des violences.

Les programmes en santé maternelle, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) doivent donc adopter une démarche basée sur les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes afin d'œuvrer à la transformation de ces rapports ainsi qu'à l'autonomisation des femmes. Elles pourront mieux ainsi reprendre le contrôle de leurs corps et prendre soin de leur santé.

L'éducation des mères est aussi déterminante, les enfants de mères éduquées ayant plus de chances de survie que ceux de mères peu scolarisées.

L'enjeu de gestion des programmes à court terme : un frein pour l'atteinte de la SMNE

Les programmes de subvention ont de courts échéanciers, et mettent beaucoup l'accent sur la collecte de données factuelles. Il est certes important de mesurer nos interventions, mais la course aux résultats à tout prix peut avoir un effet pervers. Les transformations sociétales nécessaires sont des objectifs qui se réalisent à plus long terme qu'un accord de subventions de 3 à 5 ans. De plus, pour montrer un grand rendement, les populations plus aisément accessibles sont souvent priorisées, tandis que les populations plus pauvres, vulnérables et isolées sont laissées pour compte.

Or la mortalité maternelle est plus élevée en milieu rural et dans les communautés les plus pauvres. Dans un contexte de rareté des ressources, on peut craindre que les agences et

organismes de coopération internationale (OCI) aillent de moins en moins s'aventurer loin des routes goudronnées.

Il faut rendre visibles les réalités des femmes marginalisées et répondre à leurs besoins, ce qui demande des approches distinctes et adaptées, parfois plus coûteuses ou plus lentes. Ce n'est pas un groupe homogène : leur situation est forgée de maintes discriminations basées sur l'appartenance ethnique, la classe, le handicap et l'âge.

Avortement et droits reproductifs

Une femme a le droit inaliénable de prendre les décisions *concernant son corps*, le nombre d'enfants, l'espacement des naissances et l'interruption volontaire d'une grossesse.

Pour éviter les décès maternels, il est essentiel de prévenir les grossesses non désirées ou précoces. Toutes les femmes, y compris les adolescentes, doivent avoir accès à la contraception et à l'avortement dans des conditions légales et sécuritaires, ainsi qu'à des soins de qualité suivant l'avortement.

À l'échelle mondiale, [les complications survenant suite à des avortements non sécuritaires causent 13 % des décès maternels](#). Chaque année, environ 35 millions d'avortements sont effectués dans les pays pauvres, la majorité d'entre eux dans des conditions insalubres et dangereuses. Cinq millions de femmes sont hospitalisées annuellement pour des complications liées à un avortement non sécuritaire et 70 000 en meurent.

Malgré ces statistiques accablantes, le financement pour la planification familiale a diminué de façon draconienne au cours des dix dernières années.

Pour une approche basée sur les droits

Les programmes de santé maternelle doivent s'insérer dans une approche basée sur les droits qui est essentielle pour s'attaquer aux causes profondes de la mortalité maternelle et infantile. Cette approche demande un engagement à long terme des gouvernements pour transformer les rapports entre les femmes et les hommes pour la création de sociétés plus égalitaires. Ces droits incluent les droits reproductifs et l'accès à l'avortement.

En 2015, le [CQFD](#) et ses membres participeront à la [Marche mondiale des femmes](#), où des milliers de femmes et d'hommes du Québec et du monde entier prendront les rues. Le thème pour la Marche de 2015 est « Libérons nos corps, notre terre et nos territoires ». La santé maternelle est intimement liée à la libération de nos corps, et de là, à la liberté d'exercer nos droits dans la construction d'un monde d'égalité et de justice.

Billet n°39:

Les objectifs globaux pour le développement : panacée ou mirage?⁴²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Gabriel C. Goyette, étudiant au doctorat en science politique à l'Université de Montréal.

2015 marque l'année où devaient être atteints les [Objectifs du millénaire pour le développement](#) (OMD) des Nations Unies. Adoptés avec grand bruit en 2000 par les chefs d'État du monde, ils devaient avoir un impact majeur pour la réduction de la pauvreté. À quelques mois de l'échéance, l'heure est à la fois aux bilans et aux préparatifs pour l'après 2015, mais que penser de ce type d'initiatives?

Des réalisations importantes

Selon les données les plus récentes de l'Organisation des Nations Unies (ONU), bien que tous les objectifs ne soient pas en voie d'être atteints, plusieurs le seront ou le sont déjà. Comme l'explique le [Rapport 2014 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement](#) (ONU 2014), des avancées significatives ont été réalisées sur la plupart des cibles. Ainsi, l'extrême pauvreté a effectivement été réduite de moitié, la lutte à la tuberculose et la malaria montrent des signes encourageants et l'accès à l'eau potable a été amélioré de manière notable.

Ces cibles ont su suffisamment mobiliser les donateurs et les pays du Sud pour réaliser des gains concrets et qui, dans certains cas, peuvent avoir un effet durable sur la vie des gens comme dans le cas de la lutte à la malaria. Comme le soulignent Duflo et Banerjee dans leur ouvrage *Repenser la pauvreté*, différentes études montrent qu'un enfant n'ayant pas souffert de la malaria gagnera en moyenne 50 % de plus par an pour l'ensemble de la durée de sa vie adulte qu'une personne touchée dans son enfance par cette maladie.

Cependant, au-delà des [8 objectifs](#), les plus grandes réalisations des OMD sont ailleurs. D'abord, ils ont permis de redonner un certain momentum aux enjeux de développement après une décennie 1990 marquée par la fatigue de l'aide et une baisse dans les budgets des principaux bailleurs suite à la fin de la guerre froide.

Ensuite, ils ont contribué à améliorer la cohérence dans l'action en fournissant des objectifs et des indicateurs communs. Cela a démontré l'importance pour les donateurs d'harmoniser leurs pratiques entre eux et avec celles des pays partenaires comme le suggère d'ailleurs la [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide](#).

⁴² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/les-objectifs-globaux-pour-le-developpement--panacee-ou-mirage_b_6731304.html

Enfin, on ne doit pas sous-estimer l'impact symbolique important qu'ont eu les Objectifs du millénaire pour le développement, notamment en raison de l'importante légitimité dont ils bénéficient. Ils ont certainement contribué à mettre, et garder, à l'agenda global les enjeux de pauvreté et de développement.

Un modèle qui n'est pas exempt de critiques

Malgré ces réalisations importantes et les effets indéniables sur la vie de millions de gens qu'ils ont eu et continueront d'avoir, [l'approche sur laquelle reposent ces objectifs n'est pas exempte de limites](#). Il est important d'identifier, d'en discuter et de les prendre en compte pour l'après 2015 si nous souhaitons améliorer l'efficacité du développement et contribuer de manière robuste à la réduction de la pauvreté.

D'abord, bien que les cibles chiffrées soient utiles pour assurer un suivi des réalisations et pour mobiliser les partenaires, l'emploi d'indicateurs quantitatifs agrégés tend à masquer les disparités, même quand elles sont importantes. Ainsi, s'il est vrai que l'extrême pauvreté a été réduite de moitié (passant de 47 % à 22 % de l'humanité), c'est largement en raison des progrès réalisés en Chine et du poids statistique de son milliard d'habitants. Si on exclut cette dernière des données, la proportion est plutôt passée de 41 % à 26 %, assez loin de la cible de 20,5% (ONU 2014). On doit aussi prendre garde à l'utilisation politique des chiffres. Si l'ONU et ses États membres sont heureux de dire que l'extrême pauvreté a été réduite de moitié, on ne doit pas perdre de vue qu'avec la croissance de la population mondiale, le nombre absolu de personnes vivant dans une pauvreté abjecte, qui était de 1,9 milliard en 1990, atteint encore aujourd'hui 1,2 milliard (ONU 2014).

Plus largement, le problème des indicateurs quantitatifs est qu'ils ne nous donnent qu'une partie de l'équation, ils n'offrent aucun indice quant à la qualité des résultats. Le cas de l'accès à l'éducation, le deuxième objectif, est un exemple probant de cette limite. L'objectif était que tous les enfants puissent fréquenter l'école primaire en 2015. Le taux est passé de 80 % à 90 % dans les pays du sud, ce qui représente un progrès important surtout quand on considère que la moitié des enfants qui ne fréquentent pas l'école primaire aujourd'hui vivent en zone de conflit (ONU 2014). Pourtant, cela ne nous renseigne aucunement sur la qualité ou la pertinence de l'éducation qu'ils reçoivent, ni même sur leur présence en classe puisque l'indicateur de suivi est le taux d'inscription, pas de fréquentation scolaire ou de diplomation.

Mais surtout, le principal problème avec l'approche des OMD est d'adopter de l'extérieur les mêmes cibles pour tous les pays. Évidemment, tous les pays ont souscrit aux OMD, les donateurs comme les pays en développement. Cela ne veut pourtant pas dire qu'ils ont tous eu la même voix au chapitre dans leur élaboration. De plus, avec ce modèle on reste encore et toujours dans les approches *one-size-fits-all*. Il va de soi que les différents objectifs sont tous louables et souhaitables pour l'ensemble des États. Cependant, les priorités ne sont pas les mêmes partout et elles n'ont pas à l'être. Le modèle de développement qu'adoptent les différents pays et les choix qu'ils font doivent être adaptés aux conditions qui y prévalent. Ce faisant, plutôt que de contribuer à une uniformisation du monde, le développement pourra renforcer le pluralisme et la diversité.

Le développement sera beaucoup plus efficace quand les stratégies et politiques pour l'atteindre seront alignées sur les conditions économiques, historiques et politiques de chacun des pays où elles seront mises en œuvre et surtout issues de ces mêmes pays. Quand elles s'aligneront sur les aspirations spécifiques des sujets du développement eux-mêmes, pas les injonctions souvent

contradictaires d'experts extérieurs. Quand on cessera de voir l'aide comme un outil de rattrapage, une manière d'assurer une prestation de service ou de rendre la pauvreté plus supportable, mais qu'elle deviendra plutôt un outil de transformation dans les mains de celles et ceux qui souhaitent et s'engagent à faire avancer leur pays.

Billet n°40:

Équité femmes-hommes : nos *leaders* feront-ils place au débat?⁴³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Chantal Havard, agente de communication et de relations avec le gouvernement au Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI).

Chaque année quand vient le temps de souligner la Journée internationale des femmes, je pense aux nombreuses femmes inspirantes qui ont croisé mon chemin.

Je pense à Rosa Jimena au Pérou, qui faisait vivre sa famille tant bien que mal grâce au moulin à coudre acquis par le micro-crédit, après que son mari eut déserté le foyer familial. À Bernadette du Burkina Faso, qui a pris avec aplomb la tête de sa coopérative de productrices de beurre de karité, elle qui hésitait à prendre la parole en public au moment de se joindre au groupe.

Je pense aussi à ma tante, maintenant âgée de 85 ans, qui à 25 ans a défié l'autorité paternelle pour aller vivre et travailler à Montréal, à une époque où les femmes autonomes (et célibataires!) n'entraient pas dans les normes.

Toutes ces femmes ont fait preuve d'audace et de résilience. Elles ont aussi été appuyées par des gens et des organisations qui croyaient en elles et en leur potentiel. En 2015, la lutte pour les droits des femmes est toujours d'actualité, ici comme ailleurs. En raison des nombreuses barrières culturelles, religieuses ou économiques, trop de femmes ne peuvent se réaliser pleinement encore aujourd'hui.

Les changements en profondeur dont nous avons besoin pour améliorer les conditions de vie des femmes doivent faire l'objet d'engagements et de projets de loi audacieux. Ils doivent également être débattus sur la place publique.

Ce qui m'amène à vous poser cette question : combien de débats des chefs portant sur les enjeux propres aux femmes ont eu lieu dans l'histoire de la politique fédérale? Huit? Cinq? Trois?

Un seul.

Et c'était il y a trente ans, à l'époque où John Turner, Brian Mulroney et Ed Broadbent étaient à la tête des trois principaux partis politiques fédéraux.

Si la plupart d'entre nous reconnaissent que la situation des femmes, au Canada et dans le monde, a connu des progrès remarquables ces dernières décennies, l'actualité nous rappelle tous

⁴³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/equite-femmes-hommes_b_6784040.html

les jours qu'il reste de nombreuses luttes à mener sur le chemin de l'équité entre les hommes et les femmes.

Que ce soit en Afghanistan où les femmes sont considérées comme des mineures, dans l'armée américaine où sévit une culture du viol, ou encore chez nous où le refus du gouvernement de mener une enquête approfondie sur la disparition et le meurtre de centaines de femmes autochtones laissent sous-entendre qu'elles sont des citoyennes de deuxième ordre, les embûches qui empêchent les femmes de vivre librement et de participer pleinement à la vie de leur communauté sont encore trop nombreuses.

Voilà pourquoi un regroupement composé de plus d'une centaine d'organisations partout au pays a pris naissance il y a quelques mois, afin de réclamer de nos leaders politiques fédéraux qu'ils s'engagent à tenir un débat sur les enjeux propres aux femmes lors de la prochaine élection fédérale.

Ensemble, ce groupe a lancé la campagne [Place au débat](#) pour stimuler une discussion pancanadienne sur la justice et l'égalité entre les sexes. C'est aussi un appel aux partis politiques fédéraux à prendre des engagements concrets pour améliorer les conditions de vie des femmes d'ici et d'ailleurs.

Place au débat demande aux partis de s'engager à :

- mettre fin aux violences envers les femmes et les filles ;
- éliminer les inégalités économiques que vivent les femmes ;
- soutenir le leadership et les organisations de femmes.



À ce jour, Thomas Mulcair et Elizabeth May ont confirmé leur intérêt à participer à un tel débat, mais Justin Trudeau et Stephen Harper se font attendre. Le regroupement pour les droits des femmes a donc lancé à la mi-février une [pétition](#) demandant aux deux leaders de se joindre au débat.

Nos leaders politiques feront-ils place au débat? Au nom de toutes les Rosa, Bernadette et Janine de ce monde, celles qui luttent tous les jours contre la discrimination sournoise basée sur le genre, celles qui doivent composer avec un conjoint violent ou encore fuir un pays en guerre pour un camp de réfugiés guère plus sécuritaire pour les femmes, je le souhaite de tout cœur.

Billet n°41:

La Marche mondiale des femmes : un mouvement irréversible et plus que jamais actuel⁴⁴

Ce billet du [Blogue un seul monde](#) a été rédigé par Marie-Anne Cantin, Agente de programme égalité entre les femmes et les hommes au Comité québécois femmes et développement (CQFD) de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Les débuts

À la suite de la marche «du pain et des roses» entreprise par les femmes québécoises en 1995, une importante délégation du mouvement des femmes a participé à un forum parallèle à la 4e Conférence mondiale de l'ONU de Pékin. C'est lors de cet événement marquant dans le développement de la solidarité internationale qu'elles ont lancé l'idée d'une marche mondiale des femmes. Le projet a suscité de l'intérêt, et une vingtaine de femmes de plusieurs



© PAQG - James Rodriguez

pays du monde ont emboîté le pas. C'est ensuite par le biais du vaste réseau des organismes de coopération internationale (OCI) québécois que des groupes de femmes de 161 pays et territoires ont été contactés pour organiser la première Marche mondiale des Femmes (MMF) en octobre 2000. La Marche s'est ensuite consolidée à travers le tissage de liens entre groupes de femmes : relations Nord-Sud, mais aussi Sud-Sud. Plusieurs OCI québécois ont contribué à ce résultat, en travaillant au renforcement des groupes de femmes et des coordinations nationales de la Marche, et en permettant à des délégations de femmes de participer aux événements phares de la Marche.

La Marche de 2015 : «Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires»

S'inspirant du travail des femmes du Guatemala, le thème de 2015 réfère au rapport des Peuples autochtones avec la Terre-mère. Nous sommes issues et issus de la Terre, elle nous nourrit, nous dormons sur elle. Aussi le développement doit-il la respecter et tenir compte des générations futures, sans quoi nous nous dirigeons vers notre perte.

Au Québec, le message de la Marche, basé sur la [Charte mondiale des femmes pour l'humanité](#) de 2005, s'articule autour de 3 objectifs : contrer les politiques d'austérité, la militarisation de la société et la destruction de l'environnement. Ces messages résonnent dans les travaux de plusieurs OCI membres du [CQFD](#), ainsi que de plusieurs collectifs alliés. Nous offrons ici une

⁴⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/la-marche-mondiale-des-femmes--un-mouvement-irreversible-et-plus-que-jamais-actuel_b_6866844.html

brève synthèse d'articles parus dans : « [Coopérer pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 30 ans de défis et de réalisations](#) ».

L'industrie minière

Les travaux du [Comité pour les droits humains en Amérique latine \(CDHAL\)](#) et de [Femmes autochtones du Québec](#) témoignent du fait que « les femmes occupent un rôle central dans les communautés affectées par des projets extractifs et/ou énergétiques. De fait, en ayant des impacts divers sur les moyens d'existence, le milieu de vie et la structure locale du marché du travail, les mégaprojets liés à l'extraction des ressources naturelles - industries minière et pétrolière, barrages hydroélectriques, etc. - touchent de façon particulière les femmes. (...) l'implantation de ces mégaprojets s'accompagne souvent d'une dévalorisation du travail des femmes, d'une hausse des agressions physiques et sexuelles et d'une augmentation du marché sexuel, en plus d'avoir des impacts sur la santé et le travail reproductif à travers une détérioration de l'environnement et de la vie communautaire. » Le CDHAL a à ce sujet traduit des [témoignages de femmes autochtones d'Amérique latine](#) expliquant avec éloquence leur rapport à la terre et à l'industrie minière.

Aussi, on observe que la traite des femmes augmente en lien avec les grands projets miniers et énergétiques, phénomène qui, au Québec, touche les femmes autochtones de manière disproportionnée.

Militarisation

« La Marche mondiale a choisi de tenir son grand rassemblement de 2010 [en République démocratique du Congo] pour exprimer sa solidarité avec les femmes qui résistent chaque jour dans un contexte de guerre et pour renforcer leurs capacités d'actrices de changement, notamment dans la résolution du conflit. » Le Centre d'études et coopération internationale, par le biais du programme Uniterra, a appuyé cet événement rassemblant 20,000 personnes en y envoyant une délégation de femmes africaines, haïtiennes et [québécoises](#).

Au Canada, la militarisation est aussi une source de préoccupation. La montée de la culture militariste a de lourds impacts pour les femmes d'ici et du Sud, privilégiant des valeurs patriarcales. L'augmentation faramineuse des dépenses militaires détourne des ressources qui pourraient être consacrées à l'aide au développement ou à la prestation de services sociaux, avec une incidence directe sur la condition des femmes. « Ce ne sont ni les missiles, ni les bombes, ni les chars d'assaut, ni les emplois militaires, ni tout le reste de leur machine de mort qui donneront aux peuples du monde les services sociaux, garderies, logements, emplois décents et utiles, et conditions de vie et de travail pour lesquels nous nous battons depuis longtemps. »

Contrer l'austérité

La dénonciation des politiques d'austérité, qui, selon une [récente étude de l'IRIS](#), touchent particulièrement les femmes, fait écho aux premières luttes de la Marche, qui en l'an 2000, a envoyé une délégation pour présenter ses revendications aux directeurs du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale ainsi qu'à l'ONU, dénonçant les ravages des plans d'ajustement structurel et leurs impacts sur les femmes.

20 ans plus tard, les Québécoises sont confrontées à l'austérité, rappelant les dénonciations des pionnières de la Marche : réduction de l'appareil étatique, coupe des programmes sociaux,

l'éducation, la santé. Dans ce contexte, les rencontres de militantes du Sud inspirent et mobilisent. À ce titre, Laurence Hema Traoré, héroïne de l'alimentation Burkinabée d'[Oxfam-Québec](#), était avec nous le 5 mars pour lancer la Marche. Mère de 13 enfants, elle a fondé l'association Munyu, qui rassemble 10000 femmes pour améliorer leurs conditions de vie. « Je connais la Marche, je sais comment on se bat, je sais comment on souffre. Si on se bat, ça ira! »

Conclusion

Le mouvement des femmes au Québec et les OCI québécois vivent depuis quelques années des coupures majeures, notamment dans les programmes axés sur la défense des droits, et les conséquences de ces coupures se font ressentir dans le volume d'appui et l'énergie qu'elles peuvent fournir dans le cadre de la Marche. Malgré un contexte morose, en raison des thèmes abordés et la mobilisation, ce mouvement montre sa pertinence et son importance. Tant que nos corps, notre Terre et nos territoires ne seront pas libres, nous serons en marche!

Mobilisations

- Le 24 avril : 12h à 13h, action organisée par le [CISO](#) contre la précarité du travail des femmes dans l'industrie textile. Commémoration de l'effondrement du Rana Plaza, au Bangladesh.
- Le 17 octobre : grand rassemblement, clôture de la Marche à Trois-Rivières. C'est un rendez-vous!

Billet n°42:

L'aide au développement : un outil de contrôle des migrations illégales africaines vers l'Europe⁴⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Mylène Coderre, enseignante de science politique au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, professionnelle de recherche pour la firme [Bem & co](#) et auteure du mémoire de maîtrise : «Incidence des politiques migratoires de l'Union européenne sur la gestion migratoire en Afrique de l'ouest : le cas de la politique étrangère espagnole au Sénégal», Département de science politique, UQÀM.

En février 2015, FRONTEX (Agence européenne de gestion des frontières extérieures) publiait sa dernière analyse sur les risques auxquels était exposée l'Union européenne. Selon ce rapport, de juillet à septembre 2014, les interceptions de migrants illégaux aux abords de l'Europe auraient augmenté de 150% comparativement à la même période en 2013. Si cette hausse est expliquée, entre autres, par le conflit en Syrie, il demeure qu'une proportion importante de ces migrants (environ 40%) provient toujours de l'Afrique subsaharienne.



Opération de sauvetage au large des Canaries © Noborder Network

L'Union européenne, en raison de sa situation géographique, demeure une destination principale d'immigration pour les Africaines et Africains désirant quitter le continent dans l'espoir d'une vie meilleure. Depuis le début des années 2000, elle a connu plusieurs vagues d'immigration clandestine en provenance du continent africain: les embarcations marocaines traversant le détroit de Gibraltar, les pirogues sénégalaises et mauritaniennes à direction des îles Canaries, et plus récemment, les entrées de migrants à Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles au Maroc, ainsi que les arrivées successives d'embarcations à Lampedusa, en Italie. En 2014, l'Italie, la Grèce, et dans une moindre mesure, l'Espagne, ont été les principales destinations des flux migratoires illégaux.

⁴⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/laide-au-developpement--un-outil-de-contrôle-des-migrations-illégales-africaines-vers-leurope_b_6886406.html

Une approche globale des migrations illégales

Face à ce défi de taille, l'Union européenne et ses pays membres renforcent les contrôles frontaliers, mais ils réorientent également leurs politiques de développement pour qu'elles servent l'objectif de réduire la migration illégale. En 2005, le Conseil européen adopte une approche globale des migrations pour l'Afrique et la Méditerranée. Cette approche soutient que les opérations de contrôle ne sont pas suffisantes pour freiner les flux migratoires illégaux et qu'il faut parallèlement agir sur les causes profondes de la migration, soit la pauvreté. L'aide au développement devient donc un instrument indispensable pour réduire la propension à émigrer. Les conférences euro-africaines de Tripoli et Rabat l'année suivante viennent confirmer que cette approche des migrations implique un partage des responsabilités entre les pays d'origine et de destination. La collaboration des pays africains à la lutte contre la migration illégale devient donc une forme de condition à l'obtention d'une partie des montants dédiés au développement. Ainsi, les politiques de développement européennes tendent à inclure et financer des programmes pour la surveillance des frontières, la réadmission des migrants irréguliers, et le retour volontaire des émigrés africains.

Pour illustrer cette conditionnalité de l'aide au développement à un meilleur contrôle des migrations, il suffit de survoler les Fonds européens de développement (FED), l'instrument principal de l'UE pour la coopération internationale. À titre d'exemple, dans le 10ème FED (2008-2013) destiné au Sénégal, un des principaux pays d'origine des migrants subsahariens en Europe, on mentionne explicitement le nouveau défi de l'émigration irrégulière et un montant équivalent près de 6 millions \$ lui est alloué pour une meilleure gouvernance de ces migrations. Par meilleure gouvernance, on entend une surveillance accrue de sa côte atlantique, des formations pour les agents frontaliers, et sa collaboration pour faciliter la réadmission des Sénégalais interceptés en territoire européen. Ainsi, de 2008 à 2013, pour une majorité de pays ouest-africains, des sommes ont été accordées à la gestion des migrations vers l'Europe, de façon directe, comme au Nigeria (plus de 20 millions \$) et au Mali (près de 7 millions \$), ou indirectement en intégrant la thématique migratoire dans le domaine de la gouvernance et du renforcement des institutions nationales. Par ailleurs, cette insertion des enjeux migratoires dans l'aide au développement ne s'observe pas qu'au niveau de l'UE, mais également auprès des politiques nationales de ses États membres. Il n'est pas rare que les accords bilatéraux de coopération comprennent également des clauses sur le contrôle des migrations. L'Espagne a, par exemple, signé des accords de coopération migratoire avec le Sénégal, la Guinée-Conakry, le Maroc, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Mali.

Quelles implications?

La place importante qu'occupe la thématique migratoire dans les politiques de développement européennes est préoccupante. D'abord, l'immigration est présentée comme un phénomène à endiguer plutôt que comme un droit humain à défendre. Pourtant, l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît à tout être humain le droit de circuler librement à l'intérieur d'un État et d'y choisir sa résidence de même que le droit de quitter son pays et y revenir. Deuxièmement, l'aide au développement est détournée de son objectif initial qui est de réduire la pauvreté pour en servir un second conforme aux intérêts de l'UE : la réduction de la migration illégale. De surcroît, l'aide au développement devient un instrument de marchandage. D'un côté, l'UE et ses pays membres conditionnent son octroi à une «bonne» gouvernance des migrations, et de l'autre, les pays d'origine des flux migratoires vers l'UE, rendent conditionnelle leur lutte contre la migration illégale à une augmentation des montants d'aide au développement.

Mais surtout, la relative dépendance des pays ouest-africains à l'aide extérieure fait en sorte qu'ils se voient contraints à reconfigurer leurs propres politiques nationales de migration, de sécurité et de développement pour respecter les politiques de l'UE. Or, c'est un fait connu que la proportion des migrants africains dans l'espace Schengen est peu significative en comparaison au volume des migrations à l'intérieur même du continent africain. Dans un contexte où la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) cherche à consolider un espace de libre circulation, de droit de résidence et d'établissement, les pays ouest-africains font face à des objectifs diamétralement opposés. D'une part, ils doivent augmenter la surveillance frontalière pour endiguer la migration illégale à destination de l'Europe. D'autre part, ils doivent souscrire à leurs obligations régionales en limitant les contrôles douaniers pour favoriser la libre circulation des populations ouest-africaines à l'intérieur de l'espace de la CEDEAO.

Enfin, l'émergence des enjeux migratoires comme champ d'action de l'aide au développement, au même titre que le processus démocratique, la bonne gouvernance ou l'État de droit, n'est pas sans incidence sur l'élaboration des politiques nationales des pays ouest-africains. Dans certains cas, tel le Sénégal, les migrations vers l'Europe ont pratiquement éclipsé les migrations intrarégionales ouest-africaines du débat politique, alors qu'elles sont quantitativement beaucoup plus importantes. Il est nécessaire que les politiques de coopération européennes, si leur objectif est bel et bien le développement, placent les migrations intrarégionales au cœur de leurs priorités plutôt que transférer la responsabilité des contrôles frontaliers de l'Europe aux pays ouest-africains.

Billet n°43: Repositionner le Canada au sein des Amériques⁴⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été écrit par Jim Hodgson et Tara Ward, coprésidents du Groupe d'orientation politique pour les Amériques, un groupe de travail du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) axé sur les questions de développement et de justice sociale dans les Amériques. Une version antérieure de ce texte est parue dans [Le Devoir](#) le 28 avril 2015.

Le septième Sommet des Amériques, qui a eu lieu au Panama les 10 et 11 avril derniers, a rassemblé pour la première fois les 35 pays de l'hémisphère. Néanmoins, l'ordre du jour a été une fois de plus éclipsé par les enjeux politiques et économiques opposant le Canada et les États-Unis aux autres pays: l'approche du développement économique et les tensions diplomatiques avec le Venezuela. Ces divisions et le désenchantement à l'égard des conceptions dominantes de l'intégration économique mondiale ont entraîné la création de groupes sous régionaux qui excluent le Canada et les États-Unis, comme l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA) et la Communauté d'États latino-américains et caribéens (CELAC).

Le Groupe d'orientation politique pour les Amériques représente des organisations de la société civile (OSC) canadienne qui relèvent du [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) (CCCI), comptent collectivement sur des années d'expérience en Amérique latine et sur des liens à l'échelle des Amériques avec des milliers d'organisations de femmes, de travailleurs, de droits humains, paysannes, religieuses et autochtones. Nos recommandations reflètent ce que nous et nos partenaires des quatre coins des Amériques demandons au Canada.

En 2007, le Canada a fait de l'Amérique latine une [priorité en matière de politique étrangère](#); jusqu'à maintenant, ses initiatives ont toutefois été étroitement axées sur la poursuite d'accords de libre-échange au détriment d'un engagement plus profond sur des questions cruciales comme l'emploi décent, le développement économique durable, la sécurité publique, la responsabilisation des entreprises, la gouvernance démocratique et les droits humains. Les OSC soutiennent depuis longtemps que le Canada pourrait rétablir sa pertinence au sein des Amériques en annonçant un engagement plus vaste envers l'hémisphère et en respectant ses diverses formes de gouvernance, sans égard aux orientations idéologiques des pays.

Pour repositionner le Canada au sein des Amériques, nous croyons qu'il est impératif que les accords commerciaux se fondent sur le respect des normes internationales en matière de droits de la personne, et que la responsabilisation des entreprises figure parmi les principales priorités. Nous soutenons également que la militarisation des régimes corrompus ne doit pas être

⁴⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/sommet-ameriques-panama-canada-relations-internationales_b_7314232.html

considérée comme la solution aux problèmes de trafic de drogue et de criminalité. Il faut tenter de remédier aux problèmes de la migration en Amérique centrale en ciblant les inégalités, la pauvreté ainsi que la corruption des gouvernements et des forces de sécurité, soit les causes profondes de la croissance du crime organisé, de la migration clandestine et dangereuse, et de la violence aveugle. De plus, la criminalisation des défenseurs des droits humains doit être vue comme une menace à la gouvernance démocratique et par conséquent, vivement condamnée.

L'Amérique latine étant la région la plus inégalitaire du monde avec ses 167 millions de personnes vivant dans la pauvreté et ses 200 millions de personnes considérées comme vulnérables économiquement, il est temps que le Canada s'attaque aux problèmes à l'origine de cette situation. La mise en place de politiques publiques et de réformes fiscales visant à atténuer les inégalités extrêmes doit être activement encouragée en Amérique latine.

Si nous saluons [l'investissement annoncé de 98 millions de dollars](#) que consentira le gouvernement canadien pour diverses initiatives dans la région, nous espérons que l'utilisation de ces fonds concourra à l'obtention des résultats que nous souhaitons.

Par ailleurs, la promotion du dialogue entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition doit être reconnue comme une solution plus efficace aux tensions que le soutien unilatéral à l'opposition et aux sanctions économiques imposées par les États-Unis. Le Canada doit aussi continuer d'appuyer le rapprochement entre Cuba et les États-Unis, reconnaissant ainsi que la meilleure façon d'améliorer les conditions de vie à Cuba est de mettre fin à l'embargo économique et de favoriser la normalisation des relations diplomatiques.

Enfin, nous exhortons le Canada à demander l'avis des citoyens, ainsi qu'à y accorder plus de poids et de considération dans le cadre des processus d'élaboration de politiques concernant la région. Le gouvernement canadien et l'Organisation des États américains ont bien mené des consultations auprès de la société civile en prévision du Sommet des Amériques, mais elles étaient limitées et n'ont généralement pas donné lieu à des résultats concrets. Dans leur format actuel, les consultations et les événements parallèles de la société civile ne peuvent pas influencer directement les délibérations des chefs d'État, et encore moins les accords finaux. En effet, la majeure partie des négociations ainsi que la rédaction des déclarations communes étaient déjà chose du passé au moment où ces consultations ont été menées. Quoi qu'il en soit, aucune déclaration commune finale n'a été réalisée au sommet de Panama.

La société civile est un important acteur sur la scène mondiale qui ne doit pas être ignoré par les gouvernements et les institutions multilatérales. La prise en compte des voix des personnes qui tissent des liens sur le terrain avec les peuples d'Amérique latine constituerait un important pas en avant pour repositionner le Canada au sein des Amériques et contrer l'isolement croissant dans lequel le Canada et les États-Unis sont placés par rapport au reste de l'hémisphère.

Billet n°44:

La santé des femmes est cruciale pour la prospérité économique es Philippines⁴⁷

Ce billet du [blogue Un seul monde](#) a été rédigé par Dre Junice L. Melgar, directrice et cofondatrice du centre des femmes Likhaan aux Philippines et Dr Sylvia Estrada Claudio, cofondatrice et membre du conseil d'administration du centre des femmes Likhaan. Une version anglaise de ce texte est parue sur le [blogue Development Unplugged](#) le 25 mai 2015.

En tant que professionnelles de la santé basées à Manille aux Philippines et œuvrant pour les femmes vivant dans la pauvreté, nous avons suivi la visite du président Benigno Aquino au Canada au début du mois de mai avec grand intérêt. Bien que le premier ministre Stephen Harper et le président Aquino aient principalement discuté d'une coopération économique et de développement axée sur la réduction de la pauvreté, il y avait des trous béants dans les échanges entre les deux dirigeants.

Certains observateurs ne seront pas surpris de constater que les progrès en matière de réduction de la pauvreté sont plutôt lents aux Philippines malgré [une croissance économique de 6,1% en 2014](#). Les discussions menées par les deux dirigeants au début du mois de mai n'ont pas suffisamment accordé d'importance aux approches qui placent les personnes au centre du développement national, telles que le renforcement des programmes sociaux qui répondent aux besoins criants des femmes en santé reproductive.

Dans le contexte philippin, la santé reproductive est une composante cruciale, autant pour assurer une réduction soutenue de la pauvreté que pour accroître la prospérité économique de façon générale. Si seulement elles avaient un accès aux soins de santé et la liberté de décider du nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir, de façon sécuritaire, au moment où elles le désirent, des millions de femmes aux Philippines pourraient devenir le marché économique que préconise tant le Canada, et ce, tout en menant une vie plus libre et plus prospère.

Les [données les plus récentes](#) démontrent que le taux de mortalité maternelle demeure effarant, soit de 120 pour 100 000 naissances, un des plus élevés en Asie. En comparaison, ce taux est de 12 au Canada.

Un [rapport récent de l'Organisation mondiale de la santé](#) (OMS) indique que les Philippines étaient l'un des seuls deux pays au monde à ne démontrer aucun progrès dans la réduction de la mortalité maternelle depuis 1990. En réalité, c'est l'inverse qui se produit. Le rapport de l'OMS

⁴⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/sante-femmes-droits-philippines-reproduction-avortement-pauvrete-aide-internationale-canada_b_7451734.html

démontre que les Philippines ont subi une augmentation de 15% du niveau de mortalité maternelle depuis 1990. Ce ne sont pas des statistiques anodines.

Notre organisation, Likhaan, travaille au quotidien avec les principales victimes de décennies de politiques de santé épouvantables, des politiques qui créent des obstacles en termes de coûts et d'accessibilité aux initiatives en matière de maternité sans risque, y compris la planification familiale.

Compte tenu de l'importance que le Canada accorde à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, nous avons accueilli à bras ouverts, l'année dernière, [la décision du Canada de nommer les Philippines](#) comme pays prioritaire ciblé pour l'aide internationale canadienne. Nous nous réjouissons aussi du leadership dont a fait preuve notre président en adoptant la *Loi sur la santé génésique et de procréation responsable* qui exige un cadre national pour les soins de santé prénataux et postnataux, la présence de personnels qualifiés lors des accouchements, l'accès à des soins obstétricaux d'urgence et néonataux, des services gratuits de planification familiale, ainsi que d'autres initiatives de santé qui sauvent des vies.

Les politiques sont en place pour donner aux femmes des Philippines plus d'[autonomie en matière de santé reproductive](#), mais le changement requiert temps et argent. Pour accélérer ce changement, nous aimerions maintenant voir le gouvernement canadien s'engager à appuyer financièrement les initiatives en matière de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants aux Philippines.

Nous savons que les initiatives canadiennes sont efficaces, parce que nous sommes aux premières loges de l'impact de ces initiatives. Au courant de la dernière décennie, [le gouvernement canadien a appuyé](#), en collaboration avec l'organisation canadienne de justice sociale Inter Pares, les programmes de Likhaan. Ces fonds ont permis de soutenir des travailleurs et travailleuses communautaires en santé qui ont fourni des soins prénataux et postnataux aux femmes pauvres et marginalisées, de même que des programmes de planification familiale et de vaccination. Ces fonds nous ont permis de bâtir des maisons de maternité qui permettent aux femmes des communautés éloignées d'être plus près des centres de naissances. Ils ont aussi permis d'informer et de mobiliser les femmes dans les communautés, afin qu'elles puissent mieux agir en faveur de leur propre santé.

Le financement du gouvernement canadien prendra fin en 2015, mais si le Canada désire réellement être un chef de file en santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, il est crucial que ce dernier continue d'appuyer la santé reproductive des femmes qui vivent dans la pauvreté.

Nous disons à MM. Harper et Aquino qu'autant le Canada que les Philippines bénéficieront de la réduction de la pauvreté et de la prospérité économique aux Philippines. Soutenir l'autonomie des femmes en ce qui a trait à leur santé et leur fertilité est la clé de voûte pour atteindre ce but.

Billet n°45: À la source de l'engagement solidaire : l'indignation⁴⁸

Ce billet du [blogue Un seul monde](#) a été rédigé par Jeanne Ricard, chargée de projet au [Projet Accompagnement Québec-Guatemala](#) pour la tournée Visages de résistance et étudiante en droit international à l'UQÀM.

Au Projet Accompagnement Québec-Guatemala ([PAQG](#)), il y a plus d'un an, une idée est née d'un retour aux prémisses de notre travail. En tant qu'organisme de solidarité internationale, à la base de nos actions, il y a une simple solidarité. Quelle est-elle? Où prend-elle sa source? Comment transmettre aux gens le désir d'être solidaire, non seulement à titre de valeur unanimement saluée - personne n'est contre la vertu - mais également en tant que lien entre les êtres humains qui devrait articuler nos relations collectives et individuelles? Comment vaincre l'indifférence? Comment ébranler le sentiment d'impuissance qui immobilise tant de gens?

Gros mandat, on vous l'accorde.

Pour comprendre pourquoi s'engager au Guatemala, il faut d'abord savoir pourquoi s'engager. Les violations des droits humains ne sont pas une réalité exclusive au Guatemala, ni même au «Sud global», ces pays considérés par les institutions internationales comme étant «en voie de développement» et qui sont normalement ciblés par les projets de solidarité internationale. Il s'agit plutôt d'un phénomène généralisé dont la majorité des manifestations concrètes est attribuable au modèle économique actuel. Ces violations des droits exigent toujours une réponse de la part des citoyens. C'est pourquoi des défenseurs des droits humains et de l'environnement mobilisent leurs forces, créent la résistance et formulent des alternatives justes, fondées sur la solidarité humaine.

Quatre portraits de la résistance

Nous aspirions donc à sensibiliser quelques personnes à cette solidarité, non seulement internationale, mais plus générale. Les 1650 jeunes âgés de 15 à 21 ans que nous avons rencontré partout dans la province sont à l'aube de leur vie d'adulte et nous pensions que ces thèmes pourraient allumer en eux une étincelle solidaire.

Pour ce faire, nous avons la meilleure ressource à portée de main: des militants des droits humains guatémaltèques motivés et motivants, qui font preuve de courage quotidiennement

⁴⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/indignation-solidarite-internationale-jeunes-engagement-militants-guatemala_b_7494880.html

dans la poursuite de leur lutte pour la justice, et avec qui nous avons la chance d'être en contact direct.

Ils sont inspirants par leur ténacité face à l'ampleur de la tâche, par leur détermination malgré les obstacles, par la dignité de leurs combats et la force de leurs convictions. Et bien entendu, particulièrement dans le contexte guatémaltèque, par le fait qu'ils et elles se tiennent debout malgré les menaces à leur encontre (attaques, poursuites, assassinats). L'année 2014 au Guatemala a été marquée par un [record horripilant de 804 attaques](#) envers les défenseurs des droits humains... Imaginez la ténacité requise pour continuer le travail!

Nous avons donc pris la route, avec ces [visages de résistance](#), quatre Guatémaltèques engagés dans les luttes pour le droit à la justice, le droit à la terre, les droits des femmes et le droit des populations autochtones à l'autodétermination. Depuis le Guatemala, en vidéo et en bande dessinée, les défenseurs s'adressaient aux jeunes d'ici pour leur expliquer pour quoi - et pourquoi - ils se battent si ardemment, et quelle est la source profonde de leur motivation. Nous voulions démontrer l'importance de l'engagement de telles personnes grâce à qui, chaque jour, l'on obtient des acquis et l'on combat des reculs. Cette démonstration de courage devant l'adversité a certainement éveillé les jeunes à l'importance de l'engagement de ces militants.

L'engagement des jeunes comme forme de résistance

À bien y penser, lutter contre l'ignorance et faire l'éducation du public n'est peut-être pas le plus grand défi qui nous attend. Le vrai combat, c'est d'éveiller la capacité des jeunes et moins jeunes de s'indigner et de passer à l'action. C'est le fait de dépasser ce sentiment d'impuissance que peuvent ressentir certaines personnes devant l'ampleur du travail et la multiplicité des injustices.

Cette envie de s'engager doit provenir d'une capacité à s'indigner, non seulement pour ce qui se passe très loin de nous, mais aussi pour ce qui se passe dans notre pays, notre province, notre village. Parce que sur cette planète mondialisée, nos actions locales, tant individuelles que collectives, ont des conséquences internationales. Être solidaire avec les militants des droits humains ne peut donc pas s'arrêter à les accompagner dans leur travail au Guatemala. Nous devons déconstruire cette idée d'une dichotomie nord-sud, où tous nos efforts, en tant qu'organisation de solidarité, sont menés à l'étranger. La mobilisation prend aussi son sens ici, et est indissociable de notre solidarité internationale!

Lorsque nous avons demandé aux jeunes s'il y avait des violations des droits humains au Canada, la réponse a trop souvent été: «sûrement pas». Nous avons donc voulu souligner que les droits des populations autochtones ici étaient souvent bafoués. Plusieurs projets d'exploitation des ressources sur des territoires autochtones n'ont pas reçu le consentement des communautés, et là où la résistance s'est fait entendre, elle s'est parfois butée à une [répression brutale](#). Quand les jeunes non-Autochtones entendent ces récits, ils sont interpellés, mais ne savent pas quoi faire. Selon eux, si les violations des droits des Autochtones persistent après tant d'années, c'est qu'il est impossible de faire autrement.

Quand nous leur posons la question: «est-il possible d'être solidaire localement, avec des luttes près de nous, comme celles des Premières nations?», ils sont souvent déconcertés et incertains. Comme si la capacité d'indignation de ce qui se trouve près de nous nous avait échappée, comme si développer un sentiment humain de compassion pour les gens près de nous était trop banal pour être valorisé.

Pourtant, si l'on perd notre capacité d'indignation et de mobilisation concernant les enjeux locaux, la solidarité internationale perd tout son sens. C'est pourquoi il faut revenir aux questions primaires: pourquoi être solidaire et pourquoi s'engager? Évidemment, pour contrer les injustices, mais aussi et surtout pour ré-humaniser notre monde. Ce sont des défenseurs comme Lolita Chávez qui ont compris tout l'humanisme de cette solidarité. Inspirée, admirable, souriante, elle explique dans sa [vidéo](#) aux jeunes du Québec que, dans sa langue, la réciprocité se dit «Ts'qat». Ce qui signifie «je suis toi, et tu es moi». Et c'est ce lien humain qui doit rester à la base de tout engagement ici comme ailleurs. Car, dans cette vague d'individualisme dans laquelle nous nous faisons emporter, être solidaire devient réellement un mouvement de résistance.

Billet n°46: Unis pour la Syrie⁴⁹

*Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été rédigé par Patrick Robitaille, consultant humanitaire et
Coordonnateur de l'évènement [Unis pour la Syrie](#).*

Il y a maintenant plus de quatre ans que les manifestations se sont transformées en guerre civile en Syrie. Le conflit s'enlise malheureusement dans [une crise humanitaire sans précédent](#) pour les victimes. Il se caractérise par une violence brutale qui ne fait pas de distinction entre les civils et les combattants, et qui ne respecte pas le statut protégé du personnel humanitaire et de ses installations. Le personnel soignant est [dépassé par les besoins](#). Les citoyens et citoyennes, ici comme ailleurs, même touchés par la crise, se sentent bien souvent dépassés par la complexité de la situation et des causes du conflit. Il faut cependant [se mobiliser sans relâche](#) pour ne pas oublier ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui méritent de reprendre le contrôle de leurs vies.

Une responsabilité partagée

Il suffit de lire un peu sur l'histoire de la région pour comprendre que le conflit syrien a des [causes profondes et multiples](#). Les guerres de territoires historiques, les enjeux stratégiques actuels du pays et le jeu des pouvoirs coloniaux sont autant d'éléments qui prêtent à une réflexion profonde sur les responsabilités partagées relatives aux causes de ce conflit. Sans pour autant absoudre la responsabilité des acteurs en place, il ne faut pas simplifier à outrance. L'histoire et la justice suivront leur cours, mais ce que l'on doit assumer comme citoyens et citoyennes du monde, c'est l'immense tâche d'aider ces gens dans le besoin. Entre autres, ce sont près de 10 millions de déplacés, dont [4 millions](#) de personnes réfugiées à l'extérieur des frontières syriennes.

Certaines résolutions du Conseil de sécurité, notamment la [résolution 2139](#), permettent d'entrevoir un espoir. Mais celles-ci n'ont pas donné les résultats escomptés selon [le bulletin qu'a fait un collectif d'ONG](#) qui conclut que nous avons failli à protéger les Syriens et Syriennes.

Cette guerre en Syrie est un échec humanitaire inacceptable selon Dre Joanne Liu, présidente de Médecins sans frontières (MSF). [Elle explique](#): «Alors qu'il est absolument impératif d'apporter en Syrie une aide humanitaire internationale à grande échelle, cela ne sera pas possible tant que les parties au conflit ne dialogueront pas avec les organisations humanitaires et n'identifieront pas les mesures pratiques permettant de travailler en toute sécurité et

⁴⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/guerre-syrie-journee-refugies-conflit-crise-humanitaire-migrants_b_7586916.html

efficacement. Toutes les parties au conflit doivent permettre l'accès humanitaire aux civils, comme elles y sont tenues en vertu du droit humanitaire international».

Les pays frontaliers, la plus grande part du fardeau

La Turquie est maintenant le pays ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés, [plus de 1,7 million](#).

Le Liban en accueille officiellement [plus d'un million](#), mais probablement beaucoup plus, et certainement beaucoup trop pour la population locale qui est de 4,9 millions. «L'aide aux réfugiés est principalement donnée par la société civile, particulièrement par des gens qui ont ouvert leur maison» [dit Hala Naufal](#), professeur à l'université du Liban.

La Jordanie a maintenant fermé ses frontières, laissant les réfugiés sans ressources et surtout avec beaucoup d'amertume. [Une initiative d'Oxfam](#) leur permet d'expliquer ce que cela veut dire que d'être réfugiés et de témoigner de leur condition.

«En quittant la Syrie, la plupart des Syriens ont perdu non seulement leur fierté, mais aussi leur dignité et leur qualité de vie», [témoigne Jean-Baptiste Lacombe](#), chargé de programme humanitaire d'Oxfam-Québec de retour du Moyen-Orient

L'Europe, la nouvelle frontière

Certains des réfugiés tentent de se rendre en Europe, et [plus de 100 000 y sont parvenus](#). Les plus fortunés ont pu voyager par avion au début de la guerre. Mais c'est maintenant de plus en plus difficile d'y parvenir, les frontières se fermant, rendant [les routes extrêmement périlleuses](#).

De toute évidence, le nombre de personnes qui tentent la traversée de la mer Méditerranée est en forte croissance tout comme [les naufrages](#). Malgré [l'aide et le secours d'organisations comme MSF](#), le [nombre de personnes décédées explose](#). Les causes sont multiples, allant de la pauvreté extrême à l'insécurité qui règne en Afrique et au Moyen-Orient. Le chaos en Libye a laissé libre cours aux [passeurs clandestins](#) sans scrupules. Il y a de plus en plus de réfugiés syriens qui sont de la traversée, après avoir voyagé de Turquie vers la Tunisie en avion avant de parcourir à pied ou en autobus le trajet vers la Libye. Les difficultés et [dangers d'un tel parcours](#) font foi de la situation désespérée de ces réfugiés.

Témoigner pour mieux comprendre

Par ailleurs, tous, ONG, défenseurs des droits de l'homme, citoyens, devons nous mobiliser pour aider ceux qui sont victimes de cette guerre. Chacune des 12 millions de personnes en besoin d'aide humanitaire a une histoire terrible. La Syrie, pays relativement riche avant ce terrible conflit, avait elle-même accueilli de nombreux réfugiés des guerres de la région. Aujourd'hui, plus de 4 millions de ses citoyens et citoyennes ont pris la fuite à leur tour. Ceux qui ont vu et entendu ces histoires doivent en témoigner. C'est notre responsabilité collective.

Les témoignages des victimes directes de la guerre sont poignants. Miriam, réfugiée en Turquie [raconte](#): «Notre valise était toujours prête, devant la porte, et contenait nos affaires les plus chères et sentimentales, au cas où nous ayons à fuir subitement.»

Agir, tous unis pour la Syrie

Face à ce drame, il faut se mobiliser. Encourager le Canada à tenir ses engagements d'accepter les 10 000 réfugiés syriens en [signant la pétition](#) d'Amnistie internationale et en donnant généreusement aux organisations qui viennent en aide.

Pour souligner la Journée mondiale des réfugiés le 20 juin prochain, tout ceux et celles qui veulent en apprendre plus et montrer leur solidarité sont bienvenus pour se joindre à l'évènement [Unis pour la Syrie](#), organisé conjointement par [Amnistie internationale Canada francophone](#), [Médecins sans frontières Canada](#), [Oxfam-Québec](#) et la [Maison de la Syrie](#). Pour clore cette journée, la [marche des réfugiés](#) finira son périple en plein cœur du centre-ville de Montréal pour se joindre à la fête.

C'est en étant toutes et tous unis, qu'on aidera la Syrie.

Billet n°47: Esquisse du Forum social mondial de Tunis⁵⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#) a été rédigé par Amélie Nguyen, analyste à l'[Association québécoise des organismes de coopération internationale \(AQOCI\)](#). Une version antérieure de ce texte est parue dans la revue [À bâbord !](#) le 12 juin dernier.

« Je te dis la vérité sur la Tunisie, parce que si on ne dit pas la vérité, il est impossible de changer » - Marsi, volontaire FSM de Tunis 2015.

Après les débuts enthousiastes des Forums sociaux mondiaux (FSM) à Porto Alegre en 2001, cet espace de dialogue et de réflexion a été cycliquement remis en question, et ce de manière de plus en plus pressante. Ses détracteurs en critiquent l'absence de résultats «concrets» ou plus «politiques», ce qui voudrait pourtant souvent dire «contredire» la démarche et les principes fondamentaux des Forums, notamment: des espaces ouverts, non hiérarchiques, ancrés dans la diversité des luttes, basés sur l'auto-organisation et l'autogestion, pour s'opposer en particulier au néolibéralisme et à l'impérialisme.

Difficile d'avoir un message unifié dans ce cadre, puisque ce n'est pas son objectif. Difficile, comme dans d'autres initiatives de sensibilisation ou d'éducation, de prouver les résultats de manière quantitative et linéaire. Ce qui ne signifie pas qu'au niveau individuel et des communautés, en termes de prise de conscience, de réseautage et de mobilisation, il n'y ait pas de résultats bien tangibles.

Portrait du FSM de Tunis en quelques thèmes, parmi tout un foisonnement d'idées et d'expériences.

Le terrorisme

Depuis l'agression militaire en Libye, la région du Maghreb est complètement déstabilisée par les flux d'armes et de combattants qui y transitent. L'absence de gouvernement effectif en Libye ne permet pas de stabiliser la situation. La Tunisie est maintenant vue comme le [premier pays exportateur de jeunes terroristes](#), augmentant le potentiel de discrimination contre les populations arabes - notamment en Occident, discrimination aujourd'hui utilisée pour contrôler et surveiller de plus en plus les populations.

On oublie de dire que les dits terroristes qui vont notamment vers la Syrie transitent par un pays allié de l'OTAN, la Turquie, [qui facilite leur passage et leur exfiltration en vue d'aller combattre](#)

⁵⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/forum-social-mondial-tunis-fsm-tunisie-inegalites-democratie_b_7616434.html

[le régime de Bachar Al-Assad](#) aux côtés de divers groupes djihadistes financés par les pétrodollars des monarchies du Golfe, grands argentiers et sous-traitants de l'axe de l'OTAN dans la sous-région.

Cette violence prend notamment sa source dans la militarisation de plus en plus arbitraire (c'est-à-dire, en-dehors des normes du droit international, bien qu'il ne soit pas toujours garant de l'absence d'arbitraire) des relations internationales entre pays dominants et dominés. Par exemple, [les interventions «chirurgicales» par drones sont de plus en plus courantes](#) sous les démocrates américains; les interventions dites humanitaires faussent, sous des dehors moraux, l'interprétation de normes internationales visant depuis leur origine à restreindre l'usage de la force et à maintenir la stabilité des rapports interétatiques dans un ordre international grandement inégal.

C'est dans ce contexte que, quelques jours avant le FSM, l'attaque du musée du Bardo, à Tunis, en a complètement changé l'organisation et l'ambiance. Les Tunisiennes et Tunisiens étaient sous le choc, ne voulaient pas être vus comme étant «tous des terroristes», nous remerciaient «d'être venus quand même». Fouilles des sacs et détecteurs de métal ont retardé la tenue des événements à chaque jour, teintant aussi les débats, au grand dam de certains qui se sont sentis confinés au terrain discursif des pays dominants du monde. Tout cela a laissé planer la porosité des influences, malgré le caractère non gouvernemental du FSM, en principe.

La marche d'ouverture allant jusqu'au Bardo, sacrée marche «antiterroriste» par les organisateurs et organisatrices, a donc semé la controverse, plusieurs dénonçant la verticalité de cette décision, qui allait à l'encontre du principe de non-hiérarchie du Forum et de la reconnaissance de l'ensemble des mouvements et causes présents. Tout au long de la marche et du Forum, la présence de policiers fortement armés a paradoxalement repositionné symboliquement le Forum, dit espace citoyen, dans l'espace de l'appareil sécuritaire de l'État.

Une jeunesse déçue, mais toujours mobilisée

Qu'est devenue la Tunisie d'après-révolution, qui a inspiré des milliers de personnes, chômeuses et chômeurs, femmes, paysans, toutes les tranches de la société, à contrer l'autoritarisme pour se mobiliser de la fin de 2010 à 2011, à travers le pays, à grand risque, pour une plus grande justice sociale et pour un élargissement démocratique?

Aujourd'hui, les inégalités y sont toujours criantes, les jeunes cherchent toujours où canaliser l'enthousiasme un peu flétri d'il y a quelques années et à réaliser les idéaux portés alors. Et le gouvernement, et la structure sociale bien ancrée, les ont laissé tomber, semble-t-il, faute de leur laisser une place dans les débats politiques et d'agir contre le chômage et les multiples injustices du parti.

Certes, on ne change pas si vite un mode de fonctionnement social, mais le mouvement, porté par un grand nombre de jeunes instruits et sans-emploi (plus de 30% des Tunisiennes et Tunisiens ont moins de 30 ans, les taux de chômage varient de 16 à 37% selon les régions en 2013), ne perd pas ses forces non plus.

Ainsi, le FSM a mobilisé plus d'un millier de volontaires affables, motivés et politisés qui ont permis à l'événement d'être un succès malgré les dits risques sécuritaires, la température maussade et leurs mauvaises conditions de travail. Signe de ce blocage de l'échelle sociale pour eux, ils ont dû manifester pendant le Forum-même, n'ayant pas eu accès au logement et à

l'allocation promise en compensation par la coordination de l'événement (3\$ environ par 4 heures, pour compenser leurs dépenses). Même au sein du Forum, le manque de reconnaissance des capacités et de la voix des jeunes était ainsi palpable.

La justice transitionnelle et l'impunité

On en parle peu, mais plus de 80 étudiantes et étudiants qui ont été blessés lors de la révolution ne parviennent pas à se défaire de leur casier judiciaire, malgré le changement de gouvernement. Ces étudiants chômeurs, en grande partie affiliés à l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET), ne peuvent toujours pas postuler dans la fonction publique, ce qui limite incroyablement leurs opportunités. Ils étaient même en grève de la faim depuis plus d'un mois, puis en grève de la faim tournante pendant le Forum pour demander le retrait des accusations portées contre eux.

Selon Farah Hached, une juriste, enseignante et militante tunisienne qui est présidente du [Labo démocratique](#), il existe deux étapes fondamentales pour bâtir la confiance des Tunisiens et Tunisiennes en leur système de justice. À court terme: rétablir la vérité, obtenir justice et réparation quant aux tueries ayant eu cours pendant la révolution; à long terme, établir une transition démocratique. Sans parler de mettre fin à l'impunité plus générale de l'ancien régime ayant régné sans partage pendant plusieurs décennies.

En ce moment, ces deux premiers objectifs entrent en contradiction. «Comment rendre justice si le cadre n'a pas été changé? Les victimes ne peuvent se permettre d'attendre.» Elle souligne que l'absence de réforme du système de justice et de sécurité bloque la transition démocratique en maintenant l'impunité et en minant la confiance des citoyens en leurs institutions.

La lutte n'est pas finie, plusieurs des membres de l'appareil gouvernemental étant toujours les mêmes, ce qui bloque l'établissement d'une réelle justice de transition, condition incontournable d'une remise en question des hiérarchies sociales tunisiennes et d'une redistribution de la richesse.

Billet n°48: Privilèges et malaises en coopération internationale⁵¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par [Charles Saliba-Couture](#), fondateur et coordonnateur du blogue et chargé de projets au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](#)). Il écrit toutefois ce billet à titre personnel.

L'idée de cet article m'est venue alors que j'étais dans un magnifique chalet au bord d'un lac, accompagné de ma famille et de mon chien. Assis sur le quai, j'ai alors ressenti ce fameux malaise, un sentiment que je ressens trop souvent en tant que jeune homme blanc privilégié œuvrant dans le domaine de la coopération internationale, domaine qui a, rappelons-le, pour objectif (général et simplifié) de réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde.

Suite à une discussion avec des amis et collègues, je me suis rendu compte que je n'étais peut-être pas le seul à ressentir ce malaise.

Un espace de dialogue sur nos privilèges

Je tiens d'abord à mentionner qu'il ne s'agit pas ici de dire que nous sommes [trop rémunérés](#) - je serais d'ailleurs plutôt de ceux à penser que [plusieurs dans le domaine de la coopération internationale ne le sont pas suffisamment](#), compte tenu de leurs expériences, de leurs responsabilités et des nombreuses heures supplémentaires (non payées) si typiques dans ce domaine où les ressources sont limitées et les objectifs si élevés.

Je remarque simplement qu'on n'ose pas trop parler de ce malaise, de ce dilemme, de ce paradoxe qui découle de nos privilèges dans un contexte professionnel où la lutte contre la pauvreté et les inégalités occupe une place centrale - une discussion qui s'avère selon moi pourtant nécessaire, ne serait-ce que par honnêteté intellectuelle envers nous-mêmes et les populations des pays en développement avec lesquelles nous travaillons.

« Le pauvre devine ce que donne la richesse, le riche ne sait ce que signifie la pauvreté. » Proverbe chinois

⁵¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/privilege-pauvrete-inegalites-tiers-monde-aide-internationale_b_8107564.html

Certains se demanderont peut-être à quoi une discussion ou une réflexion sur nos privilèges servirait concrètement s'il n'y a pas de résultats tangibles, d'actions concrètes. Pourtant, les perceptions, les mentalités, les remises en question sont autant d'éléments essentiels (et souvent invisibles) à la rigueur et à la pertinence des pratiques et interventions en coopération internationale.

Un espace de dialogue sur nos privilèges pourrait par exemple sensibiliser les praticiens du développement œuvrant à l'étranger à l'importance des perceptions locales de leurs interventions. Comme le soulignent plusieurs chercheurs, nous transportons un bagage, ne serait-ce que par notre couleur de peau, notre sexe, les vêtements que nous portons et autres «[pratiques, habitudes et discours du quotidien](#)» largement répandus dans le domaine, qui témoignent de nos privilèges et qui peuvent parfois engendrer [une certaine méfiance chez les populations locales](#).

Il va s'en dire que cette méfiance peut mettre en péril l'efficacité et la légitimité d'un programme ou projet de développement, d'où l'importance de prendre conscience, de reconnaître et de verbaliser nos privilèges.

Notre rapport à la pauvreté: des questions sans réponses

Se questionner sur ses privilèges en tant que professionnels dans le domaine de la coopération internationale nous amène forcément à poser un ensemble de questions sur notre rapport à la pauvreté, dont les réponses sont loin d'être évidentes: devons-nous vivre la pauvreté pour la comprendre et en parler? Des séjours ou missions dans les pays en développement suffisent-ils pour prétendre en connaître la signification et la portée? [Doit-on profiter des privilèges et du pouvoir que nous avons afin de parler au nom de ceux et celles qui n'en ont pas les moyens ou même le droit](#)? Si oui, de quelle manière et dans quelles conditions? Une simple consultation auprès des populations à qui s'adressent les programmes et projets de développement suffit-elle afin de parler au nom des populations pauvres consultées, et ainsi asseoir la légitimité de nos actions?

Notre compréhension de la pauvreté ne dépend-elle pas de plus en plus trop souvent de formulations réductrices qui se limitent à un certain seuil de revenu ([1,25 \\$ par jour](#)) et à un ensemble de statistiques et de connaissances accumulées par des experts? N'est-elle pas plutôt une multitude de réalités vécues et ressenties? [Si la pauvreté est d'abord et avant tout ressentie donc subjective](#), comment en parler sans l'avoir vécue?

Il ne s'agit pas simplement de questionnements théoriques ou philosophiques, car lorsque nous, groupes privilégiés, parlons de «pauvreté» et de populations «pauvres», cela sous-entend aussi [certaines représentations et catégories construites socialement](#) qui déterminent entre autres si, oui ou non, un groupe est considéré «pauvre», comment ces populations en situation de pauvreté sont perçues ([victimes, partenaires ou menaces](#)), quelles sont leurs caractéristiques (femme ou homme, rural ou urbain, fermier ou sans terre, etc.), et si elles sont éligibles aux programmes ou projets de développement que l'on souhaite mettre sur pied.

Autres privilèges, autres malaises

Outre notre rapport à la *pauvreté*, la réflexion sur nos privilèges doit nécessairement traiter des *inégalités* au sens large, afin d'englober d'autres types de privilèges - et d'autres types de malaises! Je nommerai rapidement deux exemples qui résonneront sûrement chez plusieurs

dans le domaine et qui illustrent des situations où les privilèges d'un individu ou d'un groupe peuvent nuire à sa légitimité et à sa crédibilité.

Pensons entre autres aux nombreuses conférences où l'ensemble des conférenciers sont Nord-Américains ou Européens, alors que la rencontre traite d'une problématique en Haïti ou en République démocratique du Congo. Il n'est pas rare d'entendre des participants dans l'audience se lever et reprocher aux orateurs leur passé néo-colonisateur ou leur méconnaissance des réalités locales.

Autre exemple, cette fois sur les inégalités entre les sexes. Plusieurs se questionnent à savoir si [les hommes \(pro\)féministes, malgré leurs bonnes intentions, seraient de «faux amis» des mouvements féministes en raison de leurs privilèges en tant que mâles](#) et posent la question implicite: faut-il être une femme pour parler de féminisme? [Les hommes \(pro\)féministes doivent-ils limiter leur rôle à celui d'«auxiliaires»?](#)

Bref, des questions controversées et sensibles et des malaises légitimes.

De la prise de conscience à l'action?

Ces questions sont, en effet, complexes, mais une chose est certaine: une réflexion et une prise de conscience de nos privilèges ainsi qu'un espace de dialogue sur cette problématique de fond sont nécessaires, et ce, au-delà du domaine de la coopération internationale.

Toutefois, prendre conscience de nos privilèges suffit-il réellement? En vue d'en arriver à une société plus juste et égalitaire, ne devons-nous pas collectivement, en tant que population privilégiée, limiter nos privilèges et minimiser notre pouvoir (*disempowerment*)? Plus fondamentalement, [les 1% les plus riches possédant plus que le reste de la population mondiale](#) sont-ils prêts à céder leurs privilèges?

Billet n°49:

Au Togo, la société civile s'organise contre les violences faites aux femmes⁵²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Darine BenAmara, agente de programme Droits des femmes - Togo à [Carrefour International](#).

Situé en Afrique de l'Ouest, le Togo était appelé - jusqu'à la fin des années 80 - la « petite Suisse de l'Afrique ». C'est dans un contexte historique particulier, un moment d'effervescence sociale et politique, que les mouvements de défense des droits des femmes ont vu le jour dans le pays. Le monde connaît à ce moment une remise en cause des grands équilibres, l'effondrement du communisme à l'Est, alors que le capitalisme lui-même est mal en point. Le 20 juin 1990, le président français François Mitterrand prononce le fameux discours de la Baule lors de la 16e Conférence des chefs d'État d'Afrique et de France, discours que Roland Dumas résume en ces termes : « Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud (...) ».



© Annie Kashamura Zawadi

Alors, comme une prophétie qui se réalise, on assiste en Afrique à une mise en cause de la dictature et de la pensée unique. Ces événements s'inscrivent dans un contexte mondial de lutte pour les droits humains. Cette époque, selon la philosophe Elisabeth Badinter, reflétait d'ailleurs le temps « d'une révolution sans précédent de la condition féminine » qui se manifeste par la défense des droits des femmes, partie intégrante des droits humains.

Cependant, au Togo, la reconnaissance du statut de la femme souffrait de l'absence totale de législation. C'est pour pallier cette lacune que des femmes togolaises issues de différents milieux professionnels décident de prendre la défense de leurs propres droits et travaillent ensemble à l'amélioration de leur statut. Des femmes d'exception agissant pour prendre part aux décisions qui affectent leur vie et leur société en général.

⁵² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/au-togo-la-societe-civile-sorganise-contre-les-violences-faites-aux-femmes_b_8152948.html

Le fléau des violences faites aux femmes

Aujourd'hui, les discriminations envers les femmes persistent dans le pays, que ce soit en matière d'éducation, d'accès à l'emploi ou de représentation politique, et ce, malgré quelques démarches entreprises par l'État. Les données du [QUIBB 2011](#) montrent que 73 % des femmes de la tranche 14-25 ans sont alphabétisées alors que le taux pour les hommes est de 87 %. Quant au [taux de représentation des femmes au Parlement, il est de seulement 14 %](#).

À cela s'ajoutent également les violences faites aux femmes, un véritable fléau au Togo. Selon le [rapport d'enquête](#) démographique et de santé menée par le [Democratic Health Survey](#) (DHS), près de trois femmes sur dix (29 %) ont déclaré avoir subi des violences physiques à un moment de leur vie. À ce jour, seule une étude gouvernementale sur la violence sexiste a été réalisée en 2010, par le ministère de la promotion des femmes. [Cette étude](#) révèle que les violences basées sur le genre existent dans toutes les régions du pays et sous plusieurs formes. Les plus connues sont les violences psychomorales (90,5 %), les violences physiques (40,6 %), les violences économiques (34,2 %) et les violences sexuelles (32,8 %).

Rares sont les victimes qui ont le courage de demander de l'aide et de briser le cercle infernal de la violence et du silence. Certaines pratiques culturelles, de même que la méconnaissance des femmes de leurs propres droits, sont entre autres à l'origine de cette situation. Par ailleurs, l'absence de mesures, de programmes, et de lois permettant de lutter contre la violence à l'égard des femmes entretient ce fléau dans un contexte d'impunité.

Le combat pour les droits des femmes doit être innovant

Pour répondre à ce fléau, la société civile - constituée notamment des femmes togolaises elles-mêmes - s'est organisée en créant des associations de promotion des droits des femmes, afin de sensibiliser les femmes à la jouissance de leurs droits et particulièrement à celui de participer à la vie de la nation à travers l'émergence d'un leadership féminin.

L'exemple du [Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement \(GF2D\)](#) illustre bien le dynamisme de cette société civile. Pionnier dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes, le GF2D a créé à travers le pays six centres d'écoute et d'assistance juridique qui reçoivent en moyenne 1 500 cas par an. Depuis 2007, l'organisation a formé plus de 700 parajuristes volontaires pour la prise en charge psychologique des victimes de violences basées sur le genre. Ces parajuristes œuvrent aussi auprès des communautés à la vulgarisation du droit et à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Un autre facteur innovant est la collaboration avec le secteur privé. Cette même organisation est à l'origine d'un partenariat avec la grande clinique Biasa de Lomé, permettant aux femmes victimes de violences d'être soignées gratuitement. Cette étape est très importante dans la chaîne d'intervention auprès des femmes victimes de violences, car les soins médicaux nécessaires pour une bonne prise en charge sont coûteux. De plus, les soins spécialisés permettent de disposer de preuves permettant d'établir la réalité des violences subies. Les initiatives mentionnées sont les premières du genre en Afrique de l'Ouest.

Les données disponibles montrent clairement que, jusqu'à présent, la promotion des droits des femmes reste toujours un défi dans le pays. Bien que le Togo dispose d'une politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et que le gouvernement ait ratifié l'ensemble des conventions internationales relatives à l'égalité entre les sexes, les femmes togolaises continuent

à subir des violences systémiques. La difficulté réside essentiellement dans la pratique où la mise en application de ces différents textes est souvent confrontée à divers défis sociaux et culturels.

Les organisations de femmes et la société civile doivent continuer de travailler à la mise en œuvre des instruments relatifs à la promotion et la défense des droits des femmes pour vaincre les obstacles et contraintes qui persistent.

Billet n°50:

Crise des réfugiés en Europe : remettre l'humain au centre des politiques⁵³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Joan Deas, doctorante en sciences politiques à Sciences Po Grenoble en France.

La diffusion d'une photo montrant le corps d'un enfant syrien, échoué sur une plage turque alors que sa famille tentait de rejoindre l'Europe, a sorti soudainement de leur sommeil l'opinion publique et les décideurs politiques occidentaux face à la [pire crise migratoire connue par l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale](#).

La compassion comme moteur politique

L'image du corps d'Aylan Kurdi a cela de puissant qu'elle permet une identification universelle aux souffrances de cette famille, déclenchant un mécanisme de compassion. Les humanitaires le savent bien, c'est l'émotion et l'empathie qui motivent avant tout la mobilisation publique et la mise en branle de l'action politique.

Or, la compassion est capricieuse. Elle sera plus ou moins accordée en fonction de critères subjectifs tels que la proximité de la crise, la nationalité des victimes, ou la couleur de leur peau. Ce « [protocole compassionnel](#) » comme le décrit Pierre Micheletti, aussi humain qu'il soit, est dangereux. Il conditionne les réactions de l'opinion publique à une crise donnée - et en filigrane la réponse politique apportée - en fonction de critères irrationnels et versatiles. Ainsi, il « déplace sur le registre émotionnel le champ de la décision politique, lui conférant un caractère optionnel, volontariste, à géométrie variable, laissé à la libre volonté des gouvernements ».

Cette dynamique aux relents populistes vient pérenniser une politique de « l'à-coup », privilégiant le calcul électoraliste aux politiques de long terme. Elle rend également les organisations humanitaires prisonnières du sensationnalisme, dans l'espoir de créer

⁵³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/crise-des-refugies-en-europe--remettre-lhumain-au-centre-des-politiques_b_8186892.html

suffisamment d'émotion pour faire émerger une mobilisation sur des problématiques publiques données.

Mais ne nous y trompons pas, cette inflexion soudaine des positions gouvernementales concernant l'accueil des réfugiés en Europe n'est pas animée par un quelconque élan de générosité. Les logiques de fortification et de contrôle ont en effet toujours primé sur les politiques de protection.



Contrôler plutôt que protéger : l'essence des politiques européennes

On peut donner en exemple la stratégie d'expulsion systématique des migrants adoptée par la mairie de Paris jusqu'à ce jour dans l'indifférence quasi-générale, récemment édulcorée à la hâte par une campagne de relations publiques surfant sur l'émotion ambiante, où toute voix dissonante tentant de dénoncer cette hypocrisie fut étouffée [manu militari](#).

À l'échelle européenne, Frontex, l'agence censée coordonner les opérations des gardes-frontières des 28 États membres, fut également créée [en 2004](#) suite à la pression éphémère de l'opinion publique européenne émue du sort de migrants subsahariens. L'échec de cette agence en matière de protection a depuis été dénoncé par nombre d'experts.

Ces errements et retournements politiques sont caractéristiques de l'impasse dans laquelle les politiques migratoires européennes se sont progressivement enfoncées. En contradiction avec ses valeurs de base, l'Union européenne a en effet privilégié l'étanchéisation de ses frontières via des systèmes de surveillance et de blindage sophistiqués pour contrôler les flux d'« indésirables ».

Ainsi, les fonds alloués à certains États membres pour le contrôle des frontières extérieures ont été [jusqu'à 32 fois supérieurs](#) aux fonds dédiés à la protection et l'intégration des réfugiés. C'est là l'un des grands paradoxes de la mondialisation. Alors que l'on a souhaité les frontières ouvertes aux flux financiers, on les rêve toujours étanches à l'humain. À l'heure de la libre circulation des biens, du développement des organes de gouvernance supranationaux et de l'« instantanéisation » des communications, l'accès aux frontières reste toujours régi par des règles profondément arbitraires, où nous ne naissons pas tous « libres et égaux en droits ».

Politisation de la solidarité

Ces politiques de contrôle ont de plus nourri la crispation identitaire ambiante en alimentant les mythes entourant le « migrant », affublant le champ sémantique de la migration d'une connotation de plus en plus péjorative et encourageant des processus rhétoriques déshumanisant l'individu migrant. Celui-ci devient alors « envahisseur », « infiltré », « indésirable » - un étranger opportuniste aux objectifs dignes de suspicion.

Ainsi a-t-on progressivement politisé et conditionné le principe de solidarité. Plutôt que d'en faire un droit universel, on en a progressivement fait un objet de débat et de partitionnement

politique. La solidarité serait ainsi un principe « de gauche », et donc optionnel, fonction de nos inclinaisons politiques. Les « dérapages » racistes s'accumulent, aussi bien du côté des élus que de la population. On tend, dans un élan d'islamophobie à peine dissimulé, à « confessionnaliser » la générosité. Certains élus, comme le [maire de Roanne](#) en France, souhaitent ainsi s'arroger le droit de sélectionner les réfugiés en fonction de leur religion au nom des prétendues « racines chrétiennes de l'Europe ».

Des politiques coûteuses et inefficaces

Le respect de la réglementation internationale en matière de droit d'asile a été profondément complexifié par ces politiques de fortification. Le contrôle des frontières a été externalisé, et l'examen des demandes d'asile relégué aux portes de l'Europe, parfois même sous-traité à des pays tiers dont les standards en matière de respect des droits humains [diffèrent sensiblement](#) de ceux en vigueur au sein de l'Union européenne.

Ainsi, « [entrer et s'établir en Europe est un véritable parcours du combattant](#) », où le droit d'asile est régulièrement bafoué dû aux nombreuses restrictions d'accès et au non-respect du principe de « non-refoulement ». La question de la protection a également été trop souvent laissée au soin des [organisations internationales](#), comblant comme elles le peuvent le vide étatique malgré des [problèmes récurrents](#) de [financement](#) et un manque de coordination et de consultation avec les instances décisionnelles européennes.

Ces politiques de contrôle sont non seulement [coûteuses](#), mais également inefficaces. Les barrières ont échoué à endiguer les flux d'individus fuyant les conflits ou la misère économique. Le durcissement de la surveillance et la fortification ont au contraire rendu encore plus périlleuses les conditions d'accès aux pays d'asile, forçant les réfugiés à emprunter des voies illégales, enrichissant ainsi les passeurs et multipliant les drames [en mer](#) comme sur [la terre](#). Le coût humain de la politique migratoire européenne s'élève à plusieurs milliers de morts par an.

Il est ainsi urgent de changer de paradigme et sortir à tout prix de cette logique compassionnelle sélective pour construire de véritables politiques d'accueil cohérentes et respectueuses du droit international. L'Europe doit remettre l'humain au centre de ses préoccupations. Des solutions concrètes existent et sont à sa portée économique, elles peuvent être consultées [ici](#), [ici](#), [ici](#), ou [là](#). Il est urgent que les décideurs européens trouvent la volonté politique de les mettre en place.

Billet n°51:

L'extraction minière responsable à Palawan : sophisme ou vœu pieux?⁵⁴

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marjolaine Martel-Morin et Dominique Caouette, respectivement, diplômée en économie et politique et professeur agrégé de sciences politiques à l'Université de Montréal. Le réseau international [REINVENTERRA](#), mis sur pied par le CIRDIS en partenariat avec le CÉTASE, organise une [conférence tricontinentale sur la mise en valeur des ressources naturelles](#) à l'UQAM les 13, 14 et 15 octobre prochains.

Située aux limites occidentales de l'archipel philippin, l'Île de Palawan est reconnue pour son époustouflante biodiversité, mais aussi pour la richesse de ses ressources naturelles. Celles-ci ne manquent pas d'ailleurs d'attirer les investisseurs tant étrangers que locaux. Afin de réaliser le double objectif de promotion du développement socioéconomique et de sauvegarde de la biodiversité de Palawan, de nombreuses lois environnementales ont été mises en place dans les années 1990.

Un cadre réglementaire strict pour les minières?

Mis sur pied en 1993, le [Plan stratégique pour l'environnement de Palawan](#) et son agence gouvernementale, le Conseil pour le développement durable de Palawan ([PCSD](#)), proposent de mettre en place une panoplie de programmes visant à contrôler l'usage des ressources naturelles de Palawan. On y retrouve entre autres un système de classification du territoire (zonage ECAN) interdisant l'implantation de projets miniers dans les zones considérées critiques.

Qui plus est, la [Loi sur l'exploitation minière de 1995](#) et diverses législations subséquentes établissent des protocoles en apparence très stricts auxquels les minières doivent se plier. Par exemple, les compagnies minières doivent présenter plusieurs rapports qui détaillent les impacts environnementaux



© Dominique Caouette

⁵⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/lextraction-mini-ere-responsable-a-palawan--sophisme-ou-vu-pieux_b_8229570.html

potentiels, les mesures de prévention, les plans de développement social, de réhabilitation du site, etc.

À ces exigences s'ajoute la nécessité d'obtenir l'acceptabilité sociale du village hôte et une série de permis émis par différents paliers de gouvernement. Par exemple, le Département de l'environnement et des ressources naturelles (DENR) est responsable de [mettre sur pied des équipes](#) dont la mission est de surveiller les activités des minières sur une base régulière.

Une tout autre réalité sur le «terrain»

En fait, la réalité se révèle tout autre. La faiblesse du système politique et [ses caractéristiques pernicieuses aux Philippines](#) créent une situation qui permet aux compagnies minières de concevoir leurs propres règles. Si les scénarios varient d'une minière à l'autre, le cas du développement minier à Narra, situé à quelques dizaines de kilomètres au sud de la capitale de l'île, Puerto Princesa, est un exemple éloquent des défaillances du modèle actuel.

En 2005, quand une association de producteurs locaux a appris l'existence du projet de la compagnie minière Narra Nickel, elle a d'emblée su qu'elle s'y opposerait parce que le site que Narra Nickel convoite est en plein cœur des bassins qui servent à irriguer les champs des fermiers. De fait, le projet de Narra Nickel, né de la création d'un consortium entre trois partenaires de la compagnie canadienne [MBMI Resources Inc.](#), convoite un territoire classé par le système de zonage [ECAN](#) comme une zone critique et interdite au développement extractif. Or, des documents récupérés sur le terrain démontrent que le zonage a été modifié par le PCSD, lequel a déclassé la zone d'un rang afin d'y permettre l'activité minière.

Diviser pour mieux régner

Dès 2005, les représentants du projet Narra Nickel ont entamé des visites à Calategas. La consultation publique qu'ils ont organisée se voulait un processus de gouvernance participative et démocratique visant l'acceptabilité sociale du projet. Cependant, cette consultation semble plutôt polariser la communauté. En raison notamment des craintes liées aux impacts environnementaux, l'association des producteurs locaux a commencé à s'organiser, enchaînant les pétitions et autres moyens de pression.

Une militante environnementale reconnue dans le village se souvient d'ailleurs que la compagnie minière a directement divisé les gens en fonction de leur position lors de cette consultation : les opposants à la mine attendaient debout, sous un soleil de plomb, sur un terrain de basketball, alors que ceux favorables au projet étaient assis à l'extrémité la plus ombragée du terrain. Même si, selon la militante, les opposants au projet minier étaient plus nombreux que leurs rivaux, la compagnie a fait valoir qu'elle avait l'appui de quatre des sept Kagawads (représentants élus par la communauté) siégeant au conseil du village. Seuls deux des sept Kagawads se sont opposés publiquement au projet de Narra Nickel, l'un d'entre eux affirmant avoir refusé à maintes reprises des sommes - avoisinant les 200,000 PhP (environ 5 000 \$) - offertes par la compagnie minière en échange d'un appui au projet.

La catastrophe environnementale : le flou de la « responsabilité »

Le 21 avril 2006, le projet Narra Nickel obtient trois permis, un pour chacune des compagnies du consortium, le tout lui permettant d'opérer sur un territoire de 60 hectares. Aux dires d'un représentant de Narra Nickel, la compagnie n'a réellement opéré que durant 8 mois, entre 2007

et 2008, en raison d'une chute dans la valeur du nickel (entretien réalisé le 1er août 2015). À Calategas, les groupes qui s'opposent à la mine affirment que la compagnie a cessé les opérations suite à l'intensification des protestations, dans la foulée de nombreuses violations légales et des promesses non tenues par la compagnie.

Nombreux résidents locaux affirment que les déversements de latérite (produit résiduel de l'extraction du nickel) dans les eaux ont réduit de moitié les récoltes de centaines de fermiers et les prises des pêcheurs. Faute d'avoir pu opérer tel que prévu, la compagnie minière affirme ne pas détenir les moyens financiers pour payer les compensations dues aux fermiers de Calategas. Aujourd'hui encore, les membres de la communauté poursuivent leurs démarches judiciaires face à la compagnie minière pour les dommages environnementaux et moraux qu'elle a engendrés.

Sept ans après la fin des opérations, le site n'a toujours pas été réhabilité et les fermiers subissent toujours les déversements de latérite dans leurs terres. Pour certains, la situation s'est légèrement améliorée au fil des années. Pour ceux qui demeurent à la frontière du site par contre, les récoltes sont toujours deux fois moins abondantes qu'avant le début des opérations et l'endettement est une solution courante pour arriver à subvenir aux besoins de tous les jours.

Pendant ce temps, des recours collectifs sont toujours bloqués à la cour d'appel, ce qui signifie qu'aucun processus de réhabilitation n'a encore été mis en place. De plus, [MBMI a vendu ses actions à la très médiatisée compagnie DMCI en 2012](#) et personne ne semble réellement comprendre à qui revient la responsabilité de réhabiliter le site. Si le village de Calategas nous semble bien loin et tout petit sur une carte du monde, les enjeux et les problèmes auxquels il est confronté ont une portée bien plus large. En effet, ils illustrent la complexité et les pièges d'un développement axé sur l'extraction minière dans un contexte où l'État et ses contrôles restent faibles et trop souvent aléatoires.

Billet n°52:

L'accaparement des terres et le droit à l'alimentation en Colombie⁵⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Annabelle Martin, doctorante en santé et société à l'UQAM et membre étudiante du CIRDIS. Le réseau international [REINVENTERRA](#), mis sur pied par le CIRDIS en partenariat avec le CÉTASE, organise une [conférence tricontinentale sur la mise en valeur des ressources naturelles](#) à l'UQAM les 13, 14 et 15 octobre prochains. L'auteure interviendra dans le cadre de cet événement.

L'accaparement de terres se comprend comme une prise de contrôle des ressources naturelles associées à la terre, telles que l'eau, les minéraux ou les forêts, afin d'obtenir la souveraineté quant aux bénéfices liés à leur utilisation, et ce, tant aujourd'hui que demain.

Ce phénomène, d'une portée mondiale considérable, se traduit par des transactions foncières à grande échelle. À titre d'illustration, la base de données [Land Matrix](#) estime à 80 millions d'hectares les terres accaparées pour l'année 2012 et à 35,8 millions de plus en 2014. Toutefois, il importe de préciser que ces chiffres ne reflètent pas l'entière réalité puisqu'ils représentent uniquement les transactions déclarées alors que bon nombre d'entre elles demeurent secrètes. Déclarés ou non cependant, ces millions d'hectares accaparés se traduisent en millions de personnes déplacées à l'échelle de la planète.



Par exemple, [en Colombie, en date de janvier 2015, plus de 5,7 millions de personnes avaient été déplacées](#) en raison de conflits internes liés à l'accaparement de terres. Cela fait de la Colombie l'un des pays comptant le plus de personnes déplacées, et ce, tout juste derrière la Syrie. Mais comment comprendre, depuis notre univers feutré, ce que signifie la réalité concrète d'un accaparement de terres?

⁵⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/laccaparement-de-terres-et-le-droit-a-lalimentation-en-colombie_b_8266134.html

Le cas de la communauté d'El Hatillo

Situé dans le département de Cesar, dans le nord-est de la Colombie, et plus spécifiquement dans la municipalité d'El Paso, nous retrouvons la petite communauté rurale d'El Hatillo. Depuis plus de 150 ans, cette communauté estimée à 700 habitants occupe des terrains vagues (*baldíos*) qui leur ont été attribués par l'État en conformité avec les lois du pays.

Les habitants d'El Hatillo ont toujours vécu de l'élevage du bétail, de la pêche et de la production agroalimentaire. Durant presque tout le XXe siècle, El Hatillo était autosuffisante, offrant une sécurité alimentaire à toutes les familles. Or, depuis le début des années 1990, l'exploitation à grande échelle de mines de charbon dans le département de Cesar a provoqué de grands bouleversements parmi les populations concernées. Dans le cas d'El Hatillo, les activités de la mine de charbon à ciel ouvert - la *Colombian Natural Resources* - ont engendré [plusieurs conséquences graves](#) pour cette petite communauté.

Les répercussions de la mine sur El Hatillo

Cette mine de charbon à ciel ouvert se trouve à environ 200 mètres de la communauté d'El Hatillo. Cette proximité nuit non seulement à la santé des membres de la communauté mais également à son environnement.

Bien que les terres aient été accaparées en toute légalité afin de favoriser les activités minières, la conséquence en est que le territoire d'El Hatillo a été réduit de 35 hectares à 1,5 hectare de terre par famille, limitant ainsi la production agricole et l'élevage de bétail. Le fleuve Calenturitas a été dévié de 17 km, altérant la géographie du territoire et le débit du fleuve, provoquant la destruction de son écosystème et entraînant la disparition de plusieurs espèces de poissons alors qu'auparavant ce fleuve apportait une sécurité alimentaire à la communauté. Cette eau, autrefois cristalline, est devenue si contaminée par les déchets de la mine qu'en boire est synonyme de vomissements et de diarrhées.

Par ailleurs, l'extraction du charbon génère une grande quantité de débris (gravats), créant ainsi des cratères qui totalisent une quarantaine de kilomètres de chemins. L'accumulation des résidus miniers autour de ces cratères forme de petites collines (terrils) artificielles composées de déchets toxiques, dont les poussières détériorent la qualité de l'air. Par exemple, lorsque les camions de la mine viennent déverser les gravats, la poussière se rend jusqu'à la communauté et provoque des toux chroniques chez les habitants. L'oxydation de cet air a un impact non seulement sur les membres de la communauté, mais également sur la faune et la flore : les terres d'El Hatillo sont devenues stériles et les animaux, malades.

En 2006, le ministère de l'Environnement, de l'Habitat et du Développement territorial a effectué des tests de qualité d'air dans trois communautés situées à proximité de mines, dont El Hatillo. Les résultats ont révélé une concentration entre 50 % et 75 % supérieure à la limite normale de particules néfastes pour la santé. En conséquence, plus de 50 % de la population souffre de problèmes respiratoires, dermatologiques et oculaires.

De plus, les explosions diurnes et nocturnes effectuées par la mine pour creuser le sol se répercutent sur l'habitat de la communauté tout en faisant fuir hors des broussailles des serpents venimeux, comme le *bocadorada* et le *cascabel*, qui cherchent alors refuge dans les maisons : les habitants doivent toujours les surveiller et protéger leurs enfants.

En 2010, ce même ministère a ordonné à trois mines, dont la *Colombian Natural Resources*, de déplacer et de réinstaller d'ici 2012 les populations touchées par l'exploitation minière. À ce jour, aucune d'entre elles n'a été relocalisée et, le 25 janvier 2013, la communauté d'El Hatillo s'est déclarée en crise alimentaire.

Le droit à l'alimentation

Ce survol des problèmes affectant la communauté d'El Hatillo nous permet de comprendre ce que peuvent vivre de nombreuses communautés lorsque victimes d'accaparement de terres. Dans ce cas-ci, l'enjeu principal relève d'abord de questions légales non résolues liées à la propriété de la terre. À cela s'ajoutent l'absence de position claire de l'État sur la réforme agraire et les ressources naturelles, l'abus de procédures judiciaires, les relations de pouvoir entre les différents acteurs, le climat de violence et d'intimidation, et l'assujettissement des populations.

El Hatillo semble représenter l'exemple type de la nécessité d'intégrer le droit à l'alimentation dans la constitution du pays, afin de rendre ce droit incontournable, et duquel découlera la hiérarchie des autres priorités (exploitation minière, industrialisation, etc.). Le droit à l'alimentation va de pair avec la propriété foncière et la nécessité d'une réforme agraire, et ce, malgré la complexité de la situation, née de l'immobilisme des gouvernements successifs. Enfin, le droit à l'alimentation pourrait être un outil qui obligerait l'État à protéger sa population au point d'imposer des sanctions légales et d'exiger réparation pour les torts causés autant à sa population qu'à son environnement. Ainsi, au problème de l'accaparement de terres, le droit à l'alimentation est peut-être l'antidote.

Billet n°53: Pourquoi partir comme volontaire à l'étranger?⁵⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Elizabeth Laval, conseillère pour la promotion de la participation citoyenne et de l'égalité femme-homme au Programme [Uniterra](#), mis en œuvre par le [CECI](#) et l'[EUMC](#) depuis 2004. Une version courte de cet article, intitulée «[Une petite contribution motivée par de grands idéaux](#)», a initialement été publiée le 11 octobre 2015 à La Presse.

Cette question m'a été posée à maintes reprises lors de mon dernier passage à Montréal. Chaque cas étant unique, je tâcherai d'y répondre à partir d'une expérience personnelle acquise en tant que volontaire «professionnelle long terme» à Tarapoto, dans l'Amazonie péruvienne.

Tout d'abord, j'insiste sur le fait que je suis une volontaire, et non une missionnaire ou une bénévole, et je ne prétends pas être dotée d'une philanthropie singulière ou de vouloir à tout prix sauver la veuve et l'orphelin. Le programme canadien de coopération volontaire internationale pour lequel je travaille, Uniterra, recrute des professionnel(le)s pour accompagner, former et appuyer des partenaires locaux en vue d'améliorer les conditions socio-économiques des populations locales en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans ce contexte, le terme *volontariat* renvoie à un engagement personnel, basé sur des valeurs de solidarité et de partage, pour mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes et ses énergies au service de populations dites plus «vulnérables».

Personnellement, je me suis lancée dans cette aventure pour des raisons plutôt rationnelles, communes à bien des jeunes diplômés. En septembre 2014, alors dans la mi-vingtaine et tout juste diplômée d'une maîtrise en études du développement, je désirais m'épanouir tant sur le plan professionnel que personnel, tout en espérant apporter ma modeste contribution afin que les générations futures héritent d'une planète où il ferait mieux vivre. Le programme que proposait Uniterra répondait aux critères que je m'étais fixés: un travail sur le terrain, des



© Antonio Carlos Ferreira Banavita

⁵⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/volontaire-aide-cooperation-internationale_b_8313652.html

problématiques intéressantes, une compensation financière suffisante pour subvenir à mes besoins, et des responsabilités stimulantes.

Des apprentissages bien au-delà de mes attentes

Aujourd'hui, après plus d'un an à œuvrer sur les défis de cette région du Pérou, je suis à même de constater combien cette expérience est enrichissante. D'un point de vue professionnel, trois caractéristiques se sont avérées essentielles à mon travail: la débrouillardise, la créativité et l'adaptation. Trois qualités - je le réalise aujourd'hui - qui n'avaient jamais vraiment été sollicitées au cours de mes expériences précédentes, où il m'était plutôt demandé de répondre avec efficacité à des objectifs bien précis.

Bien que le mandat qui m'ait été confié exige un suivi sur les résultats obtenus, je bénéficie d'une grande autonomie quant à la manière de les atteindre. La réalité du terrain est en effet empreinte de plusieurs changements politiques, climatiques et socioéconomiques, qui m'obligent à faire preuve de flexibilité, de créativité et de perspicacité pour adapter et élaborer des mesures qui seront soutenables à long terme.

Car le plus grand défi de mon travail demeure le fait qu'il puisse perdurer et exister après mon départ. Mener à bien un projet est une chose, mais faire en sorte que d'autres se l'approprient et le poursuivent est une toute autre histoire. Cette durabilité du projet implique notamment une transmission de connaissances et d'aptitudes qui constitue en soi un défi très stimulant, puisqu'il est basé avant tout sur l'échange et le sentiment d'un projet commun et collectif.

Ce défi est moins ardu lorsque l'on répond directement à un besoin essentiel d'une communauté qui soit tangible et sur le court terme. À titre d'exemple, il me fut très facile de mobiliser les habitants de la localité de Sisa, toujours dans l'Amazonie péruvienne, autour de la construction d'infrastructures leur permettant d'avoir un accès à l'eau potable. Toutefois, lorsque j'essaie de pousser ce projet plus loin en tentant de sensibiliser ces habitants à l'importance de freiner le déboisement qui survient en amont de la rivière qui approvisionne cette infrastructure, et ainsi leur assurer un accès à l'eau en qualité et en quantité à long terme, l'exercice devient beaucoup plus complexe.

Pourquoi l'étranger?

Une question revient constamment lorsqu'on travaille dans le domaine de la solidarité internationale: pourquoi mettre ses connaissances et ses expériences au profit d'une communauté de l'Amazonie péruvienne, par exemple, plutôt qu'ici au Québec et au Canada?

Bien que l'idée d'investir mes efforts au Québec m'enthousiasme particulièrement, je considère que les enrichissements que j'acquiers à l'étranger sont inestimables. Je suis confrontée à de nouvelles visions, croyances, coutumes, hiérarchies, et bien plus. J'ai ainsi appris petit à petit



à me mettre à la place de l'«autre», à connecter avec sa réalité et à comprendre ses besoins.

Grâce à cette ouverture, j'y déconstruis entre autres les «normes et valeurs carriéristes» propres à notre société nord-américaine grandement basée, qu'on le veuille ou non, sur l'hyperconsommation.

Le volontariat: à l'opposé de la logique carriériste

Selon moi, nos sociétés dites «modernes» nous incitent trop souvent à poursuivre et à prioriser une «carrière» au sens communément utilisé du terme, soit celui de la poursuite d'une ambition personnelle d'atteindre un statut professionnel et individuel de «réussite sociale».

Or, la voie du volontariat est à l'opposé de cette vision de la «carrière» imposée socialement. Le volontariat c'est faire assez d'argent pour vivre, mais pas assez pour investir ; être autonome, mais sans avoir de réelles perspectives d'avancement puisqu'il n'existe aucun poste «supérieur» ; développer des projets stimulants ainsi que des aptitudes interpersonnelles essentielles, mais sans réellement acquérir de compétences «techniques» tant valorisées par la vision productiviste actuelle ; marquer les gens avec lesquels on travaille, certes, mais en sachant bien qu'une fois de retour le titre de «volontaire» comportera toujours une connotation impropre aux stéréotypes de la «réussite».

Alors pourquoi partir comme volontaire à l'étranger?

Ce n'est donc ni pour atteindre une soi-disant «réussite sociale» selon la logique carriériste habituelle, ni pour jouer au missionnaire postcolonial que l'on part. C'est pour vivre une expérience unique qui s'insère dans une démarche personnelle et professionnelle où l'échange, la créativité, la débrouillardise et l'empathie doivent prévaloir.

Peut-être bien qu'avec le temps les notions de «carrière» et de «réussite» s'éloigneront de leurs caractères de plus en plus techniques et matériels pour se rapprocher de valeurs plus humaines.

Est-ce pour changer le monde? Je rêve bien sûr à de grands changements collectifs, mais pour l'instant, le volontariat me permet d'apporter mon humble contribution dans une infime portion de l'Amazonie péruvienne, et il engendre dans une plus large mesure le désir d'un projet de vie orienté vers le respect de l'autre et de l'environnement.

Billet n°54:

Gouvernement Trudeau : vers de nouvelles pratiques en développement international?⁵⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Gabriel C. Goyette, étudiant au doctorat en science politique à l'Université de Montréal.

Les praticiens de l'aide, tout comme ses observateurs au Canada, n'ont pas manqué de souligner à grands traits les transformations que les politiques, pratiques et structures ont subies depuis une décennie sous le leadership du gouvernement Harper. Que peut-on espérer de l'élection d'un gouvernement Trudeau majoritaire en la matière?

Disons-le d'entrée de jeu, la question n'est pas simple tant [la plateforme du Parti libéral est mince en matière d'aide au développement](#) et étant donné le peu d'espace occupé par cet enjeu dans la campagne, y compris lors du débat sur la politique étrangère. Pourtant, parce qu'elle affecte en définitive peu la population canadienne directement et en raison de l'ampleur des réformes conservatrices, il s'agit d'une politique sur laquelle il est aisé pour le gouvernement Trudeau de se distinguer de son prédécesseur rapidement et de manière importante. De même, l'histoire de l'aide canadienne nous enseigne qu'il s'agit d'un secteur fortement marqué par les préférences et personnalités des personnes en charge.

Des engagements porteurs de changement?

Une première façon de marquer la rupture serait de s'éloigner de la tendance à politiser l'aide qu'avaient les conservateurs et qui était particulièrement apparente dans les décisions d'allocation d'aide humanitaire. C'est essentiellement ce que proposent de faire les libéraux quand ils s'engagent dans leur plateforme à conserver l'initiative en faveur de la santé maternelle mise en place par les conservateurs, mais en révisant la programmation pour permettre d'offrir la gamme complète des soins reproductifs, ce qui inclut l'avortement.

De même, il est grand temps pour l'État canadien d'arrêter de traiter la société civile canadienne comme des ennemis et de reconnaître qu'en raison de leur expertise en matière de coopération pour le développement, les ONG sont des partenaires clefs pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques et politiques.

⁵⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/gouvernement-justin-trudeau-developpement-international_b_8381848.html

À ce chapitre, deux éléments nous permettent d'espérer. D'abord, la plateforme libérale mentionne explicitement la volonté de consultation des organisations de développement international pour l'établissement des priorités. Mais surtout, le style de leadership plus inclusif que semble adopter M. Trudeau est radicalement différent de celui auquel nous avait habitué M. Harper, marqué par la méfiance, un esprit revanchard et dogmatique. Ce changement d'attitude doit cependant avoir des impacts tangibles, comme par exemple, la fin du [harcèlement des ONG canadiennes par l'Agence de revenu du Canada](#).



Enfin, sans aller aussi loin que le NPD qui avait promis d'atteindre la cible de 0,7% du PIB en aide internationale (le Canada est actuellement en deçà de 0,25%), le Parti libéral [s'est engagé lors de la campagne à renverser la tendance au déclin de l'aide](#) et à mettre fin à la pratique du sous-décaissement qui s'est systématisée dans les dernières années au Canada. C'est là un engagement positif et significatif, quoiqu'imprécis.

Cependant, [et comme je l'ai déjà soutenu dans un autre article paru dans le blogue Un seul monde](#), l'important en matière d'aide internationale n'est souvent pas tant le volume (en définitive relativement marginal par rapport aux flux commerciaux et d'investissements) que la qualité.

Quelques dossiers à surveiller dans les prochains mois

Le Canada se dotera-t-il à nouveau d'une politique de coopération internationale? Tel que décrit dans l'ouvrage collectif [Rethinking Canadian Aid](#) (voir chapitre 15), l'ensemble des réformes réalisées par le gouvernement précédent, pourtant nombreuses et profondes, ont été opérées en l'absence d'une politique d'aide permettant d'en assurer la cohérence et apte à garantir l'adéquation entre les moyens employés et objectifs poursuivis.

La littérature contemporaine sur l'aide canadienne suggère qu'une telle absence pose non seulement problème au plan démocratique et de la transparence, mais est aussi susceptible de miner de manière importante l'efficacité de l'aide canadienne. Si le nouveau gouvernement canadien devait décider d'adopter une telle politique, il sera intéressant de voir la place réservée à la promotion des intérêts domestiques du Canada et à l'appropriation locale. Nous porterons également une attention particulière à l'articulation de cette politique avec les autres aspects de l'action internationale du Canada (diplomatie, défense et commerce international) pour évaluer la cohérence de ces politiques.

Qu'advient-il des projets pilotes en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le secteur extractif? Ces projets qui allient ONG, entreprises et l'État canadien font partie de la réponse du gouvernement aux défis posés par l'exploitation minière par des entreprises canadiennes dans les pays du Sud. Pourtant, ces projets sont minés par de nombreux défauts, notamment en termes du rôle dévolu à chacun des acteurs, du choix des interventions et de la

vision désuète de la RSE sur laquelle ils reposent. Bien qu'inadéquats, ces projets s'attaquent néanmoins à un problème bien réel et constituent une forme nouvelle de collaboration tripartite qui pourrait s'avérer féconde si elle s'effectuait en respectant les acteurs et leur expertise dans un contexte plus serein.

Alors que la tendance sous le gouvernement Harper était à la [confessionnalisation de l'aide canadienne](#) et à une reconfiguration de la répartition géographique de l'aide en faveur des ONG provenant des provinces de l'Ouest et des pays en développement considérés comme marchés prioritaires, qu'en sera-t-il sous le nouveau leadership?

À ces questions spécifiques à l'aide au développement s'ajoutent des questions plus larges qui pourront influencer l'action du nouveau gouvernement. Que vaudra dire le retour du multilatéralisme dans la politique étrangère du Canada promis par M. Trudeau sur l'aide canadienne? Alors que l'idéologie prenait souvent le dessus sur la science et les faits dans le développement des politiques chez les Conservateurs, qu'en sera-t-il du nouveau gouvernement?

Les prochains mois seront, à n'en pas douter, forts intéressants à observer alors que le secteur de l'aide espère tourner le dos à une décennie particulièrement ardue.

Quelles seront les priorités du nouveau gouvernement? Quels facteurs détermineront ses décisions en matière d'aide internationale, des facteurs domestiques ou plutôt les besoins des populations du Sud? M. Trudeau aura-t-il la tentation de jouer dans les structures pour remettre en place l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fondée en 1968 alors que Trudeau père était au pouvoir?

Il est actuellement trop tôt pour savoir de quoi sera faite la politique d'aide internationale du nouveau gouvernement. Les premiers indices nous viendront cependant très rapidement. Au moment de la formation du cabinet, le portefeuille de l'aide sera-t-il un prix de consolation comme il l'a trop souvent été par le passé? Le gouvernement bougera-t-il rapidement dans le dossier des réfugiés syriens?

Billet n°55:

Appuyer localement les groupes de femmes pour atteindre l'égalité⁵⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marie Brodeur-Gélinas, chargée de programme pour les Journées québécoises de la solidarité internationale ([JQSI](#)) à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale ([AQOCI](#)).

La [Marche mondiale des femmes au Québec](#) s'est conclue le 17 octobre 2015 à Trois-Rivières par un grand rassemblement où les femmes ont tenu à rappeler que tant que le patriarcat, le capitalisme et le colonialisme domineront le monde, les femmes ne seront pas libres et devront résister.

Ces enjeux interpellent le réseau de l'[Association québécoise des organismes de coopération internationale](#) (AQOCI), qui favorise le partenariat d'égal à égal entre organismes de la société civile du Nord et du Sud et soutient depuis des décennies des approches visant à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Or, tout rapport Nord-Sud peut contenir des reliquats de colonialisme, soit parce que le système de financement s'immisce dans des relations pourtant basées sur le respect mutuel, soit tout simplement parce que tout geste de solidarité sous-tend le défi de ne pas imposer la solution qui semble culturellement préférable.

C'est pour ces raisons que la question du degré de participation des femmes, des communautés et des populations fait partie des réflexions des spécialistes du genre et développement. Ils ont peu à peu délaissé l'objectif de simple intégration des femmes à des projets déjà existants pour une approche *Genre et développement* qui remet en question les rôles attribués aux femmes et aux hommes afin d'accroître le pouvoir des femmes et transformer ainsi les relations inégalitaires.

Depuis se pose une question fondamentale : en quoi un projet de coopération internationale peut-il donner des résultats constructifs si ce ne sont pas les personnes directement concernées qui s'approprient toutes les étapes de sa réalisation? Autrement dit, comment éviter le piège de l'approche « *top-bottom* » et prendre le temps de consulter les communautés, de valoriser leurs initiatives et de les soutenir sans s'ingérer dans leurs démarches légitimes?

Une approche participative pour redonner aux communautés leur pouvoir d'action

L'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE](#)) reconnaît d'ailleurs que « [les acteurs locaux sont les mieux placés](#) pour observer les évolutions, les défis, les

⁵⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/appuyer-localement-les-groupes-de-femmes-pour-atteindre-egalite_b_8427742.html

problèmes et les besoins qui se profilent sur le plan local, pour définir leurs propres priorités et faire des choix, et enfin pour déterminer les compétences et les capacités qui leur font défaut ». On peut appeler cette approche ascendante, partant de la base, ou encore, *participative*, le degré idéal de participation étant celui où « [les populations acquièrent du pouvoir à s'organiser elles-mêmes pour répondre à leurs besoins](#), elles proposent des solutions pour résoudre leurs problèmes et sont responsables des actions de développement ».

Le [Comité québécois femmes et développement](#) (CQFD) de l'AQOCI souligne d'ailleurs que cette approche d'appropriation par les femmes permet d'obtenir des résultats beaucoup plus significatifs pour elles et diminue grandement l'effet pervers de la relation de dépendance auprès d'un bailleur de fonds.

Certains projets jouent un rôle phare dans cette approche, par exemple « Un Aguayo » en Bolivie, qui inspire depuis maintenant neuf ans plusieurs communautés boliviennes rurales. Né d'une vaste consultation organisée par Miriam Rouleau-Perez, une coopérante volontaire du [Centre d'étude et de coopération internationale](#) (CECI), de toutes les actrices et tous les acteurs de la municipalité de Curahuara de Carangas, ce projet a mené à la réalisation d'approches obstétricales tenant compte des pratiques et traditions locales en impliquant en premier lieu et dans toutes les étapes du processus les femmes et les sages-femmes.



Femmes participant au projet Un Aguayo en Bolivie

En effet, si on sait depuis longtemps que la prise en compte des cultures locales est un incontournable dans tout projet de coopération internationale, une approche participative ancre le projet dans la communauté, rendant quasi-impossible d'esquiver les pratiques et croyances locales. Par contre, « [il importe d'être vigilant par rapport aux dynamiques sociales et aux relations de pouvoir préexistantes](#) dans la communauté où a lieu l'action de solidarité internationale, afin de ne pas renforcer involontairement des inégalités et des discriminations ».

Ce qui nous amène à souligner le caractère complémentaire de l'approche intersectionnelle, reconnaissant les multiples oppressions qui s'exercent sur les femmes de façon inégale : « En fonction du milieu social, de leur âge, de leur origine ethnique, de leur niveau d'éducation, de leur appartenance religieuse, les femmes vont avoir un vécu et donc des besoins distincts à exprimer. [Il est essentiel de s'assurer de la participation des femmes dans leur diversité](#) si l'on ne veut pas perpétuer des dynamiques de pouvoir et d'inégalités sociales entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les femmes elles-mêmes ».

Nouveau gouvernement, nouvelle dynamique?

Les organismes de coopération internationale du Québec ont tenu à dédier la 19e édition des [Journées québécoises de la solidarité internationale](#) (JQSI) à ces questions. Du 5 au 14 novembre 2015, la population sera invitée à participer à des activités dans douze régions du Québec, ainsi qu'à interpeller le nouveau gouvernement canadien afin de lui rappeler que l'approche participative apparaît à même sa [Politique en matière d'égalité entre les sexes](#) en vigueur depuis 1999 et révisée en 2010, politique qui devrait teinter la manière même dont le

ministère du Développement international appuie les projets de coopération entre organismes du Canada et du Sud : « On ne peut renforcer le pouvoir des femmes de l'extérieur : elles seules peuvent se donner les moyens de faire leurs choix ou de parler en leur propre nom ».

L'élection d'un nouveau gouvernement permettra-t-elle de revoir les dynamiques d'octroi de financement afin de tenir compte, d'abord et avant tout, des populations directement concernées par les enjeux de pauvreté et d'inégalités?

Poser cette question, c'est aussi rappeler que sous l'ancien gouvernement, les droits reproductifs des femmes ont été laissés de côté, voire remis en question. Si l'importance du thème de la santé maternelle et des enfants fait consensus dans le milieu de la coopération internationale au Nord comme au Sud, en exclure la santé reproductive était un non-sens. Il importe de soutenir les initiatives qui y sont liées afin de transformer les rapports entre les femmes et les hommes et de permettre une réelle autonomisation des femmes. Elles pourront mieux ainsi reprendre le contrôle de leur corps et de leur vie.

Billet n°56:

Toutes ensemble : à la croisée des luttes des femmes du local à l'international⁵⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Miriam Nobre, membre de l'équipe de la Sempreviva Organização Feminista (SOF) [Organisation féministe toujours vivante] et coordonnatrice du Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes (MMF) de 2006 à 2013 au Brésil. Elle est l'invitée de l'[Association québécoise des organismes de coopération internationale](#) (AQOCI) comme conférencière principale des 19e [Journées québécoises de la solidarité internationale](#) (JQSI).

En tant que militante féministe, j'ai rencontré des mouvements de femmes aux quatre coins du monde et dans autant de régions de mon pays natal. Y ai-je observé des antagonismes ou au contraire, des points de jonction? Voici quelques réflexions que je tire de mes expériences.

En 2010, dans plus de 70 pays à travers le monde, des milliers de femmes ont marché sous le slogan « Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche! » Elles portaient des revendications autour de quatre champs d'action: autonomie économique; bien commun et services publics; violence envers les femmes; paix et démilitarisation. Certaines actions régionales ainsi que la clôture internationale se sont donc déroulées dans des zones de conflits armés.

Le militarisme, le patriarcat et le capitalisme: outils de contrôle du corps des femmes et de leurs territoires

Lorsqu'on parle de militarisme, des questions cruciales se posent: comment la violence envers les femmes se transforme-t-elle en arme de guerre? Comment la division sexuelle du travail se reproduit-elle dans la société en une dichotomie femmes aux services, hommes aux armes? Et surtout, comment le contrôle de la nature et des territoires est-il à la base des conflits?

Durant sept ans, j'ai observé les conflits larvés en Colombie et en République démocratique du Congo (RDC), la réalité des peuples kurdes, sahraouis et palestiniens, tous privés de leurs territoires, ainsi que la situation précaire des communautés des Philippines affectées par la présence des bases militaires américaines. J'ai pu observer comment la géopolitique se traduit concrètement dans la vie des femmes et comment les transnationales et même les institutions multilatérales (Fonds monétaire international, Banque mondiale, ONU) contrôlent

⁵⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/egalite-hommes-femmes-lutte-droits_b_8490616.html

stratégiquement les ressources, n'hésitant pas à utiliser copinage, propagande ou violence, entraînant la division au sein des communautés.

On peut sûrement étudier ces phénomènes à distance en se documentant et en participant à de grandes rencontres internationales; moi, j'ai appréhendé cette réalité auprès des femmes qui la vivent. Avec elles, chez elles. Je les ai vues menacées, parfois anéanties. De façon répétée, d'un pays à l'autre, j'ai saisi qu'il n'est pas question de hasard. Peu à peu, j'ai reconnu des similitudes entre le contrôle des territoires et celui du corps des femmes.



Miriam Nobre anime un rassemblement de la Marche mondiale des femmes au Brésil en 2015

J'ai compris qu'elles sont plus vulnérables et subissent plus fortement l'impact du saccage de leurs territoires; que les mécanismes par lesquels le capitalisme, dans sa logique d'accumulation par dépossession, s'ancre dans le patriarcat. Après un tel constat, il m'a fallu retourner aux sources, aux réalités de mon pays, le Brésil, et de ma ville, São Paulo, pour comprendre comment le militarisme exerce son contrôle sur les femmes chez nous.

Négociations des femmes pour accéder à la terre et aux ressources: du couple au gouvernement

Mon travail actuel au sein de la *Sempreviva Organização Feminista* (SOF) au Brésil ne peut être plus local. J'anime des formations en économie féministe et solidaire auprès de groupes de femmes. J'offre de l'assistance technique en agroécologie à des femmes paysannes, autochtones et quilombolas (issues de communautés rurales d'origine africaine) vivant dans une zone de forêt tropicale, la Mata Atlântica. Après des années vouées à soutenir la résistance des femmes dans des contextes très violents, je voulais m'investir dans la construction d'alternatives et le renforcement des résistances au modèle unique de production industrielle en agriculture, car celle-ci est la culture de la vie!

Je rencontre tous les jours des femmes qui détiennent des connaissances de pointe en agriculture en harmonie avec la nature, mais aussi d'autres femmes qui sont dépossédées de ce savoir traditionnel. Beaucoup d'entre elles se trouvent dans des relations conjugales très oppressives. Il n'est pas rare que l'on doive terminer la réunion plus tôt parce qu'elles se sentent obligées d'arriver chez elles avant leur mari. Chaque décision que l'on prend ensemble implique de les soutenir dans de pénibles négociations avec leur conjoint concernant l'usage de leur lopin de terre. La surcharge de travail et de responsabilités s'ajoute au tableau, ces femmes ayant aussi à charge enfants, parents malades et âgés.

Afin de leur offrir un espace de concertation où tous les mouvements ruraux du pays peuvent se réunir, nous avons créé le Groupe national de travail des femmes en agroécologie. Ensemble, nous avons fait adopter plusieurs politiques publiques pour renforcer l'autonomie économique

des paysannes. Par exemple, nous avons entre autres contribué à ce que le budget gouvernemental d'achat de la production agricole inclut des quotas pour la production des femmes.

Nous avons aussi réclamé que 50% des programmes d'assistance technique soient offerts aux femmes et que 30% des ressources octroyées soient réservées aux femmes. C'est une lutte constante que de s'assurer que les politiques nationales s'appliquent réellement sur le plan local et qu'elles tiennent compte des femmes, sans compter que ces politiques sont menacées par la crise politique actuelle au Brésil.

Du local à l'international: des dynamiques qui se renforcent mutuellement

Je me retrouve ainsi à la croisée des luttes locales et internationales. Il m'apparaît clairement qu'on ne doit pas les opposer. Nous avons besoin des deux, et ce, de façon articulée.

Par exemple, cette année a eu lieu la quatrième action internationale de la Marche mondiale des femmes (MMF) et je me suis retrouvée activiste... locale. Au Brésil, nous avons décidé d'agir de façon décentralisée, dans des territoires où se déroulent des luttes concrètes. Ainsi, nous sommes allées au nord de Minas Gerais, une zone aride où les compagnies minières canadiennes et chinoises, notamment, utilisent l'eau de façon irresponsable. Dans cette région, les femmes se mobilisent donc pour faire respecter un droit fondamental: l'accès à l'eau. À Rio de Janeiro, nous avons dénoncé la criminalisation de la pauvreté - avec répression policière - dans un contexte de spéculation immobilière en plein essor du tourisme sportif (Coupe du monde de football de 2014, Jeux olympiques de 2016).

Heureusement, nous partageons aussi nos victoires. Une action menée à la frontière du Rio Grande do Sul, appelée «le printemps des corps et des vies des femmes», a suscité un débat nécessaire sur la question de l'avortement avec nos consœurs d'Uruguay, où l'avortement a été récemment légalisé.

Le sentiment d'appartenance à un mouvement international nous rend plus fortes. Cela brise l'isolement, car nous savons qu'il y a des femmes qui résistent et qui mènent des alternatives très créatives localement, partout dans le monde.

Billet n°57:

Objectifs de développement durable : l'égalité représente la clé du succès⁶⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Denise Byrnes, directrice générale d'[Oxfam-Québec](#), et Julie Delahanty, directrice générale d'[Oxfam Canada](#). Une [version anglaise](#) de cet article a initialement été publiée le 28 octobre 2015 dans le blogue [Development Unplugged](#) (Huffington Post Canada) du [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) (CCCI).

Les gouvernements du monde se sont engagés à un programme ambitieux pour les 15 prochaines années : non pas de réduire la pauvreté, mais de l'éradiquer, non pas d'atténuer la faim, mais de l'éliminer.

Les nouveaux [Objectifs de développement durable](#) (ODD) s'attaquent aux causes fondamentales de la pauvreté et encouragent un développement centré sur les populations. En ce qui concerne la mise en œuvre des ODD, les dirigeants se sont engagés à ne laisser personne pour compte. Pour ce faire, il faut avoir la volonté politique de s'attaquer aux inégalités économiques extrêmes en transférant le pouvoir des plus riches aux plus pauvres.

Les inégalités sont dans une spirale incontrôlable. Au début de l'année, Oxfam a lancé un [rapport](#) qui démontrait que les 80 personnes les plus riches de la planète avaient la même richesse que les 3,5 milliards des personnes les plus pauvres. En 2016, une infime minorité des plus riches (1 %) aura accumulé une plus grande fortune que le reste de l'humanité réunie.

Pour être efficaces, les ODD - aussi connus sous le nom d'objectifs mondiaux - ont besoin de politiques qui permettront aux pauvres de mieux profiter de la croissance économique. Des [études récentes](#) ont démontré, que parmi les 1,1 milliard de personnes vivant en situation de pauvreté extrême en 2010, 200 millions auraient pu y échapper si seulement ils avaient pu bénéficier équitablement de la croissance économique.

⁶⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/developpement-durable-egalite-represente-la-cle-du-succes_b_8536586.html

Dans un contexte d'inégalités extrêmes dans l'hémisphère Sud et ici au Canada, Oxfam est particulièrement préoccupé par le sort des femmes et des jeunes - deux groupes de laissés pour compte.

Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les femmes accomplissent la majorité des tâches non rémunérées. Elles sont disproportionnellement présentes dans les emplois précaires à temps partiel, et elles sont payées moins que les hommes pour un emploi équivalent. Partout, la violence en milieu familial empêche les femmes de prendre leur place sur le marché du travail. De plus, la violence au travail et le harcèlement limitent leur capacité à exiger de meilleures conditions. Les mariages précoces et le peu de contrôle sur leur fertilité limitent les opportunités d'éducation et d'emplois et réduisent leur chance de réussite. Au cours de leur vie, les femmes au Canada gagneront environ un tiers de moins que les hommes et 30 % des femmes âgées seules vivent en dessous du seuil de la pauvreté.



Les jeunes sont également touchés par les inégalités économiques. Ils sont confrontés à des problèmes de chômage et de précarité d'emploi, et à un manque d'accès aux services sociaux les plus élémentaires dans plusieurs pays du monde. À l'échelle mondiale, le taux de chômage est trois fois plus élevé pour les jeunes que pour les adultes. Pire encore, on estime que 20 % des jeunes dans les pays en développement sont « inactifs » (sans emploi, sans éducation, sans formation).

[Les ODD sont universels](#) ce qui signifie que les gouvernements, y compris celui du Canada, doivent s'assurer de rencontrer ces objectifs au pays et à l'étranger. D'une certaine façon, les grandes lignes sont les mêmes peu importe où l'on habite; engagement politique, investissement public et défense des droits des femmes et des jeunes sont nécessaires dans chaque pays du monde.

Afin de lutter contre les inégalités *au Canada*, le nouveau gouvernement doit insister sur un [salaire décent pour tous les travailleurs](#) et il doit mettre en place des politiques qui limitent les écarts, dans un même lieu de travail, entre les salariés les mieux payés et ceux dont le revenu est plus bas.

Nous avons besoin de plus d'investissements en [enseignement supérieur](#) ainsi que des stages payés pour les jeunes. Il en va de même pour les services publics, qui réduisent la quantité des tâches non rémunérées des femmes et qui augmentent leurs possibilités d'emploi.

Il faut faire en sorte que les femmes et les jeunes puissent vivre une vie sans violence, et que leurs droits sexuels et génésiques soient respectés.

Afin de lutter contre les inégalités *à l'échelle mondiale*, le Canada doit renverser le déclin du financement de l'aide au développement. Le gouvernement devrait dédier plus de fonds aux organisations qui défendent les droits des femmes et aux projets gérés par des jeunes - deux

exemples d'initiatives qui s'attaquent aux inégalités et qui font en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Le gouvernement devrait appuyer une réforme mondiale de la fiscalité afin d'empêcher les multinationales de « tricher » pour éviter de payer des impôts aux pays en développement. Ces impôts pourraient servir à financer la santé, l'éducation et d'autres services qui aident à réduire les inégalités. Ces démarches doivent être liées à des actions qui s'attaquent à la corruption et qui amènent les gouvernements à assumer leurs responsabilités en ce qui concerne ces services publics essentiels.

En endossant les ODD, les gouvernements du monde ont décidé que, d'ici 2030, nous ne tolérerons plus de vivre avec l'extrême pauvreté. Par conséquent, nous ne pouvons pas tolérer les inégalités qui existent aujourd'hui. Pour mettre fin à l'extrême pauvreté, il faut s'attaquer à l'écart grandissant entre les plus riches et le reste de la planète, écart qui est responsable du fait que des centaines de milliers de personnes vivent toujours avec la faim, la maladie et la misère. Il ne s'agit pas d'un rêve impossible, mais d'un objectif concret qui a besoin d'un peu de volonté et de courage politique pour se réaliser.

Billet n°58:

Commerce équitable et autonomisation des femmes Wayuu en Colombie⁶¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marlyatou Dosso, étudiante au DESS en gestion et développement durable à HEC et stagiaire à [FEM International](#).

Selon la légende Wayuu, peuple vivant à la frontière de la Colombie et du Venezuela, l'art de tisser et de vivre du tissage aurait été transmis par une araignée-entrepreneure. Véritable art de vie, le tissage est un trait d'union, retranscrivant à travers les motifs complexes (*kanaas*) le « aujourd'hui », le quotidien, et le « hier », les traditions.

« Le travail de tisserande est un des plus valorisés. C'est un des marqueurs de l'identité culturelle et on estime dans la Guajira [province colombienne] qu'[une femme qui ne sait pas tisser n'est pas une femme Wayuu](#) ».

Conséquemment, l'apprentissage du tissage par la femme est une condition *sine qua non* de l'appartenance au corps social et fait l'objet d'une transmission toute particulière. C'est en effet lors du rite d'initiation de l'adolescente à l'âge adulte que s'opère le transfert intergénérationnel de l'art de tisser.



L'impulsion du tourisme et l'accroissement de la demande pour les produits artisanaux dans les marchés occidentaux ont transformé en profondeur la pratique du tissage. Aujourd'hui, [ce n'est pas moins de 3 000 femmes Wayuu qui tirent principalement leurs revenus de cette activité](#).

Cependant, l'intégration sur le marché mondial conventionnel ne se fait pas sans conséquence. Les artisanes, devant se plier aux exigences de productivité et de compétitivité, en viennent progressivement à perdre l'authenticité, pourtant à la source de leur succès.

⁶¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/commerce-equitable-et-autonomisation-des-femmes-wayuu-en-colombie_b_8617554.html

Les effets pervers de la commercialisation traditionnelle

Des années durant, toutes sortes d'intermédiaires dominaient le marché de l'artisanat Wayuu : acheteurs occasionnels ou réguliers, revendeurs, grandes entreprises exportatrices impartissant leurs productions auprès des tisserandes, etc.

Unique point de contact entre les artisanes et les consommateurs, l'intermédiaire se positionne alors comme détenteur de l'information et dépositaire du savoir-faire. Il devient à la fois le marché et le client. Cette position monopolistique lui permet non seulement d'établir les politiques de prix, tant auprès des artisanes que des consommateurs, mais aussi de s'approprier la création de la valeur ajoutée.

Par ailleurs, en ayant la mainmise sur l'ensemble de la chaîne de distribution, l'intermédiaire rend en quelque sorte les tisserandes « invisibles ». D'une part, en s'imposant comme unique interlocuteur, l'intermédiaire ostracise davantage les artisanes. D'autre part, il centralise et conserve toutes les informations clés du marché (taille, potentiel, acheteur type), maintenant ainsi les tisserandes dans une relation de dépendance.

La relation avec l'intermédiaire est également à tout point aléatoire, et n'offre que très peu d'assurance de stabilité aux tisserandes. Répondant au marché saisonnier du tourisme, les demandes peuvent affluer ou se raréfier. Dans le premier cas, les tisserandes sont soumises à un impératif de productivité et de compétitivité qui, tout en dénaturant l'essence artisanale, impose des conditions de travail abusives. Dans le second, elles sont laissées sans travail ni revenus.

Régi par les règles du marché, il va sans dire que ce type de commerce est profondément inégalitaire et précarisant. Profitant du manque de connaissances et de la vulnérabilité des femmes artisanes, le marché conventionnel (re)produit un rapport de domination et ne permet pas à ces dernières de sortir de l'économie de subsistance.

L'approche alternative : création d'un cercle vertueux

L'approche alternative à la commercialisation s'ancre dans le commerce équitable et l'entrepreneuriat social et vise aussi bien l'efficience sur le plan de la rentabilité que la poursuite d'objectifs de durabilité sociale et environnementale. Trois principes fondamentaux sous-tendent cette approche : le développement économique, le progrès social et la préservation de l'environnement.

L'autonomisation est l'aspect fondamental du développement économique. Dans le contexte de la commercialisation, cela se manifeste par l'élimination des différents paliers d'intermédiaires et l'accroissement du contrôle des artisanes de la production à la distribution. De cela découlent trois principaux bienfaits :

1. L'établissement du lien jusque-là inexistant entre les artisanes et les consommateurs, qui permet aux premières de connaître leur marché, et aux seconds d'acheter un produit plus authentique et éthique ;
2. L'accroissement des connaissances du marché, qui place les tisserandes à l'abri de la dégradation de la valeur de leurs créations et des pertes subséquentes en limitant la surproduction artisanale ;

3. L'établissement de prix plus justes pour tous et toutes, déjouant ainsi l'expropriation des producteurs et des consommateurs par les intermédiaires qui achètent aux premiers à moindre coût pour revendre aux seconds à prix forts.

C'est dans le souci de stimuler le progrès social et de sensibiliser aux problématiques environnementales que [FEM International](#) a institué, en partenariat avec le SENA (organisme gouvernemental colombien de soutien à la formation technique et professionnelle), un projet d'accès au marché équitable pour l'artisanat Wayuu.

Il va sans dire que la durabilité de l'artisanat Wayuu dépend du renforcement des connaissances entrepreneuriales et environnementales, et du maintien de l'attractivité du métier de tisserande. À cet effet, c'est plus de 300 artisanes Wayuu qui suivront une série de formations dans le cadre de ce projet, et qui porteront à terme les valeurs de développement durable et de préservation-valorisation du savoir-faire dans leur communauté.

Ces deux volets du projet sont d'autant plus importants que les conséquences du manque d'action sont déjà visibles. D'une part, La Guajira connaît depuis quelques années une sécheresse ayant des effets dévastateurs et les enfants en sont les premières victimes. D'autre part, la nouvelle génération délaisse progressivement l'activité du tissage en raison du peu de débouchés.

L'accès au marché équitable permet d'améliorer la situation économique et la qualité de vie des tisserandes Wayuu et de leurs communautés, tout en pérennisant une richesse culturelle. Mais la synergie des efforts des acteurs locaux et globaux et l'avènement d'un consommateur responsable, un « consom'acteur », sont également essentiels.

Billet n°59: La coopération internationale et l'austérité⁶²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Amélie Nguyen, coordonnatrice du [Centre international de solidarité ouvrière](#) (CISO), et Laurence Guénette, coordonnatrice du [Projet Accompagnement Québec-Guatemala](#).

L'austérité précarise les mouvements de défense des droits des femmes ; reconfigure l'éducation et la santé publique ; menace l'environnement... Qu'en est-il de la coopération et de la solidarité internationales? Ce billet résulte d'une volonté de réfléchir entre personnes impliquées dans ce secteur. Quel est notre rôle dans la lutte contre l'austérité? Quelles en sont les implications pour la cohérence des actions des organismes de coopération internationale (OCI)?

Reconnaître les systèmes qui engendrent la misère : quel rôle pour les États?

Le modèle austère actuellement imposé au Québec sévit depuis les années 80 dans les pays appauvris où œuvrent de nombreux OCI. On connaît bien les programmes d'ajustement structurels et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ils imposaient un modèle unique où l'État délaissait son rôle social au profit de celui de facilitateur de l'action des entreprises et de promoteur de leurs intérêts. Le même paradigme domine, ici comme ailleurs.

Les gouvernements mettent en place les règles du jeu injustes, laissant croire à une impossibilité de contrôler politiquement la sphère économique. Ces règles deviennent hors de portée des pratiques démocratiques, affaiblissent les protections environnementales et sociales, et précarisent les populations. L'État joue désormais un rôle central dans la reproduction et l'aggravation des inégalités sociales, une tendance accompagnée par l'expansion de l'appareil sécuritaire, de la répression et de la surveillance.

N'oublions jamais que dans le Sud global, beaucoup des services essentiels fournis par des OCI, allant des infrastructures aux écoles en passant par les programmes de microcrédit, relèvent en

⁶² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/la-cooperation-internationale-et-lausterite_b_8665324.html



principe de la responsabilité des États. La mise en œuvre de ces services, soit la réalisation de ces *droits*, nécessite des investissements considérables dont nombre d'États n'ont pas les moyens. Cette atrophie budgétaire n'est pas le fruit d'une pauvreté réelle en termes de ressources, mais découle plutôt des inégalités instaurées depuis la colonisation, de la division internationale du travail, des conditions de libre-échange qui permettent le pillage des pays, et aussi de la corruption qui gangrène nombre d'entre eux.

Que l'élite politico-économique s'en mette plein les poches pendant que les services publics se raréfient et que la population se précarise... ça ne vous rappelle pas quelque chose? Ici aussi, le plein exercice de nos droits relève de la responsabilité de l'État, alors que les services publics s'effritent avec une rapidité déconcertante. L'austérité est un choix politique et idéologique menaçant directement les droits individuels et collectifs. Le gouvernement tient sa ligne avec une malhonnêteté croissante, [malgré les mobilisations populaires et la démonstration que des solutions existent](#) pour éviter de saigner à blanc les services sociaux.

Préserver notre intégrité, refuser la complaisance

La possibilité citoyenne d'influencer réellement les décisions politiques rétrécit. Des canaux de dialogue privilégiés entre les gouvernements et les grandes compagnies contribuent à favoriser le profit qu'on dit tributaire d'un « développement », qui ne cesse en fait de s'éloigner. Le droit international économique permet la violation éhontée du droit des peuples à exercer la démocratie, les compagnies poursuivant les États qui choisissent de légiférer en faveur du bien commun et les gouvernements qui « déçoivent les attentes légitimes » des compagnies transnationales.

L'austérité, conjuguée au pouvoir accru des compagnies face aux États, risque d'affecter l'indépendance et la cohérence des actions des OCI. Le tarissement du financement public des organisations de la société civile en pousse plusieurs à envisager le financement provenant du secteur privé. Les organismes subissent les coupures, mais leur souhait le plus sincère demeure de poursuivre leurs projets, même en faisant beaucoup avec moins. On envisage d'être plus souple dans les considérations d'éthique et de cohérence, parce qu'il faut bien trouver de l'argent quelque part, pour financer une mission en laquelle on croit.

La différence est pourtant fondamentale : le public défend l'intérêt public et le bien commun. Le privé, même s'il peut améliorer ses pratiques, est toujours motivé par le profit. Il promeut, protège, s'organise à la faveur de projets qui peuvent servir ses intérêts, lesquels n'ont aucune raison évidente d'être en cohérence avec le bien commun. À l'heure de la suprématie des compagnies sur les droits humains, du « citoyen corporatif » et de l'acharnement industriel malgré les changements climatiques, il est difficile d'en douter.

Au sein de l'initiative [Devonshire](#), des compagnies redorent leur image aux côtés de projets de coopération internationale, encouragées par la notion de « responsabilité sociale des entreprises » qui est incontestablement au goût du jour. Pourtant, certaines de ces compagnies provoquent des drames humains et environnementaux d'une ampleur alarmante. C'est ainsi qu'on trouve dans ce partenariat les logos de plusieurs entreprises minières, alors que certains de nos organismes travaillent en solidarité [avec leurs victimes directes](#). Malheureusement, l'austérité actuelle risque de mener de nouvelles organisations à envisager ce type de partenariat, faute d'autres sources de subventions, et ce malgré la lourdeur des doutes éthiques qu'ils soulèvent.

Transversalité des luttes et mobilisation

Pour défendre une réelle justice sociale, celle qui sous-tend les idéaux de la solidarité internationale, il est fondamental de s'attaquer ensemble à ce modèle économique plus large auquel participe l'austérité. Les luttes sont transversales et doivent être comprises comme interdépendantes. Il est hautement souhaitable que les OCI se reconnaissent un rôle dans la lutte contre l'austérité. Comment?

En nous mobilisant, ici! En participant aux [journées de grève](#) et aux manifestations comme celles du [2 décembre](#), et en les diffusant dans nos réseaux.

En restant à l'affût des autres enjeux qui constituent des menaces structurelles à notre société civile, tels que le [projet de loi 56 qui menace de brimer la liberté d'expression](#) et de réduire la capacité de mobilisation des OSBL du Québec.

En étant à l'écoute d'abord et avant tout des besoins des gens et des considérations éthiques qui doivent guider nos gestes.

En comprenant les motifs idéologiques et les raisons systémiques de la pauvreté et des violations des droits humains, ici comme ailleurs. Les politiques qui privent les populations des services essentiels doivent être identifiées et dénoncées. Nos partenaires du Sud qui travaillent à changer les politiques et les causes structurelles des inégalités sociales méritent notre attention et notre appui. Un dialogue sur le modèle économique largement imposé dans le monde d'aujourd'hui devient incontournable, tant avec nos partenaires que pendant nos activités d'éducation du public.

Billet n°60:

Nous devons rendre nos villes ouvertes à tous, durables et sûres⁶³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Denis Coderre, maire de Montréal. Une [version anglaise](#) de cet article a initialement été publiée le 3 novembre 2015 dans le blogue [Development Unplugged](#) (Huffington Post Canada) du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Cet article s'inscrit dans la série du CCCI sur les 17 objectifs de développement durable adoptés en septembre dernier par les États membres de l'ONU et traite de l'objectif 11: «faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables».

Les villes sont plus importantes que jamais. Elles sont les moteurs qui propulsent l'économie. Les pôles de l'innovation et de la créativité. Les carrefours où nous communiquons ensemble - et avec le monde. Autrement dit, ce sont nos villes qui font avancer le Canada.

Ce dynamisme est le fruit des efforts que font les villes pour attirer les meilleurs éléments, répondre aux besoins de leur population, protéger l'environnement et résoudre les exigeants défis d'une population croissante. De nombreuses villes du monde sont aux prises avec un manque de logements abordables, des [infrastructures vétustes](#) et des embouteillages paralysants. La solution est évidente : nos quartiers et nos collectivités doivent devenir plus durables en réduisant leur consommation d'eau, en valorisant les matières résiduelles et en soutenant l'économie verte.

Il fallait que le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) tienne compte des grands enjeux urbains, et c'est pourquoi les gouvernements locaux et régionaux ont établi le [Groupe de travail international des gouvernements locaux et régionaux pour le processus post-2015 et Habitat III](#). Présidé par le partenaire international de la [Fédération canadienne des municipalités](#) (FCM), [Cités et gouvernements locaux unis](#), ce groupe de travail a travaillé ferme pour s'assurer que les nouveaux objectifs de développement s'attaquent aux priorités des gouvernements locaux - en particulier les défis posés par l'urbanisation rapide dans de nombreuses régions.

Cette détermination a eu les résultats attendus. Grâce en partie au travail de sensibilisation de ce groupe de travail international, l'objectif 11 de développement durable se lit comme suit: *faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables*. Les enjeux urbains se trouvent donc au cœur des objectifs de développement durable. La reconnaissance par les États membres de l'ONU de l'importance de l'objectif 11 - et

⁶³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/nous-devons-rendre-nos-villes-ouvertes-a-tous-durables-et-sures_b_8698400.html

de l'importance de nos villes - est une immense victoire pour les gouvernements locaux et régionaux et les gouvernements infrarégionaux du monde entier.

Et c'est sans contredit une victoire pour tous les Canadiens. Ici au Canada, il serait tout bonnement impensable de discuter d'économie ou d'un avenir commun en faisant abstraction des endroits où nous vivons, où nous travaillons, où nous faisons nos achats, où nous investissons dans un chez-soi et où nos enfants grandissent.



Prenons le cas des infrastructures, par exemple. Les infrastructures locales assurent un rendement de l'investissement clair et mesurable et renforcent la compétitivité économique. Réduire la congestion en améliorant les transports collectifs réinjecte des milliards en productivité perdue dans l'économie nationale et diminue la pollution. C'est logique.

Par ailleurs, si on veut des collectivités résilientes, il est essentiel que les logements soient abordables. Au Canada, [le prix des maisons a plus que doublé depuis 2000](#), et les prêts hypothécaires sont l'une des grandes raisons du [niveau record de l'endettement des ménages au Canada](#). À Vancouver par exemple, il faudrait plus de 6 000 nouveaux logements par année juste pour soutenir la demande. Cet exemple montre qu'il s'agit d'un enjeu urgent qui exige le genre d'attention que commande l'objectif 11.

Sur le plan de la protection de l'environnement, les gouvernements municipaux font déjà preuve d'un leadership indéniable pour le compte de la population canadienne dans leurs responsabilités pour la gestion du territoire, des matières résiduelles, du traitement de l'eau potable et des eaux usées. Il n'est pas étonnant qu'ils aient été parmi les premiers à adopter des pratiques novatrices pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et qu'ils s'efforcent constamment de rendre leurs collectivités plus agréables à vivre, plus axées sur la marche.

L'instauration du Fonds municipal vert - une dotation permanente du gouvernement du Canada gérée par la FCM - a permis aux gouvernements locaux de multiplier les innovations vertes. Depuis ses débuts, il y a 15 ans, le Fonds municipal vert a soutenu les projets de plus de 500 municipalités de toutes tailles et de toutes les régions du Canada. Ces projets ont permis, entre autres, de transformer des sites contaminés en terrains productifs et de moderniser des bâtiments pour en réduire la consommation d'énergie et la production de déchets.

L'expertise développée par nos municipalités a franchi nos frontières depuis déjà bien des années. Dans le cadre des programmes internationaux de la FCM, les municipalités canadiennes et les pays partenaires travaillent ensemble dans des pays en développement et émergents dans une foule de domaines importants : gouvernance démocratique, développement économique local, participation des femmes à l'économie et à la vie politique de leurs collectivités, protection durable de l'environnement. Ces programmes ont engendré des liens de partenariats novateurs entre experts municipaux de Saguenay, par exemple, et de Nam Dinh, au Vietnam. Ensemble, ils ont amélioré le système de gestion d'information sur les terres et le système d'imposition de cette ville vietnamienne afin d'accroître la qualité de vie de sa population en plein essor.

Montréal travaille aussi à renforcer la capacité institutionnelle de Port-au-Prince dans le cadre du [Programme de coopération municipale Haïti-Canada](#) (PCM2), en partenariat avec la FCM et l'Union des municipalités du Québec. Ce programme est conçu pour améliorer la transparence, l'efficacité et la viabilité des institutions administratives de Port-au-Prince dans le but de raffermir la gouvernance de la ville et d'améliorer les services assurés aux populations locales partout au pays.

Bien entendu, les priorités que je viens de décrire ne sont pas exclusivement canadiennes. Tous les gouvernements locaux au monde partagent le même objectif: créer une grande ville ou une petite municipalité dont les citoyens et citoyennes peuvent être fiers. Mais pour atteindre cet objectif ambitieux, les gouvernements locaux doivent être considérés comme des acteurs clés de développement à l'échelle internationale, ce qui veut dire qu'il faut leur garantir les ressources nécessaires pour leur permettre d'assumer leur rôle d'agents de changement. En réalité, les municipalités sont passées maîtres dans la conception de solutions nationales et internationales. Elles ont l'expérience, et elles ont le savoir-faire pour les appliquer.

C'est l'évidence même: faire en sorte que nos villes et nos collectivités soient ouvertes à tous, durables, sûres et résilientes produira des pays ouverts à tous, durables, sûrs et résilients. Nous, les gouvernements locaux du monde, sommes prêts à nous mobiliser pour renforcer l'avenir de nos pays respectifs. Et nous demandons à tous les ordres de gouvernement d'adhérer au mouvement municipal planétaire.

Billet n°61:

Accords d'investissement, droits humains et environnement font-ils bon ménage?⁶⁴

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Denis Côté, coordonnateur du Groupe de travail Asie-Pacifique du [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) (CCCI).

Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à une explosion du nombre d'accords d'investissement internationaux à travers le monde. [Selon les données de la CNUCED, alors qu'on en dénombrait seulement 385 en 1990, on en compte aujourd'hui plus de 3 000.](#)

À l'origine, ces accords devaient surtout servir à protéger les investisseurs étrangers contre les actions arbitraires de gouvernements non démocratiques dans les pays en développement. En retour, les États signataires s'attendaient à recevoir une augmentation substantielle d'investissements étrangers, augmentation qui favoriserait théoriquement la croissance économique et le développement.

Malheureusement, les impacts observés sont tout autres.

Les accords d'investissement ne se traduisent pas nécessairement par une augmentation des investissements

Le premier objectif poursuivi par un accord d'investissement est de *promouvoir les investissements*. C'est la principale raison pour laquelle des pays en développement acceptent de signer de tels accords avec des pays développés. Cependant, [selon un rapport de 2013 du Secrétariat du Commonwealth](#), les études qui ont tenté de démontrer une relation de cause à effet entre la signature d'accords d'investissement et l'augmentation des investissements ne sont guère concluantes. Le même rapport citait également un sondage de la CNUCED mené en 2007 et qui montrait que l'existence d'un accord d'investissement n'a finalement que peu d'influence sur la décision d'une entreprise d'investir ou non dans un pays donné. Du coup, les retombées positives de ces accords pour les populations des pays en développement sont contestables.

Les accords d'investissement confèrent des droits aux investisseurs étrangers, mais pas d'obligations

Le deuxième objectif des accords d'investissement est de *protéger les investisseurs* contre les actions des États hôtes (c'est-à-dire, ceux dans lesquels ils investissent). Grâce à ces accords,

⁶⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/accord-libre-echange-legitimite-transparence-poursuites_b_8994868.html

les investisseurs étrangers bénéficient de protections extraordinaires qui leur permettent même de poursuivre les États lorsque des lois ou des politiques publiques mises en place par des gouvernements élus vont à l'encontre de leurs «attentes légitimes». En d'autres mots, si le gouvernement du pays hôte adopte des politiques pour promouvoir les droits humains ou pour protéger l'environnement, il peut être poursuivi par les investisseurs étrangers pour la perte de profits anticipée suite à ces changements.

Si les accords garantissent des droits extraordinaires aux investisseurs étrangers, ils restent cependant muets quant à leurs obligations. Si bien qu'ils ne mentionnent même pas l'obligation pour les investisseurs étrangers de respecter les droits humains des populations des pays hôtes. En fait, dans les disputes liées aux accords d'investissement, seuls les droits des investisseurs sont pris en compte: pas les droits humains des communautés des pays hôtes.

Le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États est illégitime

Les accords d'investissement peuvent prendre différentes formes. Au Canada, ces accords se traduisent généralement par des accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers ou par des chapitres consacrés à la question des investissements dans les accords de libre-échange. Peu importe leur forme cependant, tous ces accords comportent une section qui stipule qu'en cas de conflit, les parties doivent s'en remettre à un mécanisme de résolution des différends appelé le Règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE). Les deux principaux forums où ces disputes peuvent être entendues sont le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) ainsi que la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Ce mécanisme de RDIE manque sérieusement de légitimité. Premièrement, il permet aux investisseurs de faire fi des tribunaux nationaux et de mener leurs poursuites contre les États dans des tribunaux d'arbitrage internationaux. Seuls les investisseurs étrangers peuvent se prévaloir de ce privilège: ni les États, ni les communautés ne peuvent en faire autant.

Deuxièmement, ces tribunaux ne sont pas transparents. Il y a peu d'information disponible sur les cas et l'existence même des poursuites est parfois gardée secrète.

Troisièmement, ces tribunaux ne sont pas indépendants. En effet, les arbitres qui rendent les décisions dans certains cas sont les mêmes qui agissent comme avocats défendant les intérêts des investisseurs dans d'autres cas.

Quatrièmement, il n'y a pas de procédure d'appel. Si un État est en désaccord avec la décision rendue, il n'a donc pas de recours.

Finalement, ces tribunaux ne tiennent pas compte des obligations des États concernant les droits humains dans leurs délibérations. Cette pratique va à l'encontre de la Charte des Nations unies (article 103) qui précise qu'en cas de conflit entre les traités de droits humains et tout autre accord convenu entre les États (comme les accords d'investissement), ce sont les obligations de l'État par rapport aux droits humains qui doivent primer.

Le mécanisme de RDIE menace les droits humains et la protection de l'environnement

Le mécanisme de RDIE menace les droits humains et la protection de l'environnement d'au moins deux manières. D'un côté, les sommes faramineuses que les États sont condamnés à payer

aux investisseurs étrangers suite aux décisions de ces tribunaux illégitimes diminuent d'autant la capacité des gouvernements à investir dans des programmes sociaux.

D'un autre côté, l'importance des sommes encourues si les États perdent font que ceux-ci y pensent à deux fois avant de légiférer (*policy chill*). En effet, de nombreux gouvernements hésitent aujourd'hui à adopter des politiques qui favoriseraient la réalisation des droits de la personne ou qui renforceraient la protection de l'environnement de peur d'être poursuivis par des investisseurs étrangers.

Qu'est-ce qu'on peut faire?

La mobilisation contre le mécanisme de RDIE s'accroît à travers le monde depuis quelques années. En novembre 2015, notamment, les trois groupes de travail régionaux du [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) (CCCI) - le [Forum Afrique-Canada](#), le [Groupe d'orientation politique pour les Amériques](#) et le [Groupe de travail Asie-Pacifique](#) - ont publié un [document d'information sur les traités d'investissement et les droits humains](#) (bientôt disponible en français) qui propose davantage d'information sur le sujet ainsi que trois pistes d'action pour s'attaquer aux problèmes liés aux accords d'investissement et au mécanisme de RDIE :

- retirer le mécanisme de RDIE du modèle d'accord d'investissement canadien ;
- s'assurer que les différends investisseur-État soient d'abord entendus au niveau national ;
- et faciliter l'accès aux cours canadiennes pour les communautés des pays hôtes dont les droits ont été bafoués par les opérations de compagnies canadiennes.

Si le gouvernement canadien est sérieux dans sa volonté de lutter contre les inégalités, de promouvoir la réalisation des droits humains et de protéger l'environnement, il doit retirer son soutien au mécanisme de RDIE.

Billet n°62: COP21 : où sont les femmes?⁶⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Linda Gagnon, chargée de programme à [SUCO](#), et Mélissa Cabana, chargée des relations externes à SUCO.

Premier accord universel sur le climat, l'Accord de Paris, adopté le 12 décembre 2015 lors de la 21e conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), engage 195 États et entrera en vigueur en 2020. Il prévoit contenir le réchauffement de la planète «nettement en dessous de 2°C» en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels, en «poursuivant des efforts» pour limiter cette hausse à 1,5°.

Sur la [photo officielle](#) prise lors de l'inauguration de la COP21, on peut voir une représentation de près de 150 chefs et cheffes d'État et hauts responsables. Combien de femmes se sont retrouvées sur la photo de famille? À peine 11.

Vingt ans après Beijing

Vingt ans après la [Conférence mondiale sur les femmes de Beijing](#), où les pays se sont engagés à «[assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement à tous les niveaux](#)», seules 7% des personnes présentes à Paris étaient des femmes.

Année après année, pratiquement tous les grands accords internationaux ont réitéré l'importance de donner une plus grande place au rôle des femmes, de les intégrer aux prises de décisions, de tenir compte de leur situation spécifique dans les stratégies à mettre en œuvre. Mais la parole des femmes, la prise en compte de leurs besoins et leur influence dans les débats restent loin d'être acquises. Et la COP21 n'a pas fait exception.

L'Accord de Paris tient-il compte des femmes?

De façon quasi unanime, les groupes ayant analysé l'Accord de Paris sous la loupe de l'égalité entre les femmes et les hommes sont déçus.

[Selon l'association Adéquations:](#)

Les droits humains et l'égalité des sexes sont actés dans l'Accord de Paris, mais comparés à des versions antérieures du texte, ils sont affaiblis: ils ont été retirés de

⁶⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/femmes-cop21-climat-changements-climatiques_b_9051212.html

l'article 2 sur les objectifs de l'Accord et ne figurent pas dans les parties opérationnelles du texte - où ils auraient revêtu un caractère contraignant. Figurant dans le préambule de l'Accord, les droits humains restent donc non contraignants. [...] L'égalité femmes-hommes et l'approche de genre dans les négociations climatiques, progressivement acquises depuis quelques années grâce à la mobilisation acharnée d'associations de femmes et féministes n'est jamais définitivement et pleinement acquise.

Au-delà de la question de la place des femmes, d'autres éléments essentiels comme la remise en question du modèle agricole, un secteur qui contribue grandement à l'émission de gaz à effet de serre, ne sont pas abordés. Toutefois, les mobilisations de la société civile qui avaient lieu en marge de la COP21, de par leur pluralité et leur ampleur internationale, suscitent l'enthousiasme pour poursuivre les actions.

Les femmes présentes dans les mobilisations citoyennes

Peu visibles autour de la table de négociation, les femmes étaient pourtant bel et bien présentes dans les actions de la société civile. Les mobilisations, les débats et les actions à travers le monde ont rassemblé des milliers de personnes provenant d'horizons divers: des mouvements sociaux, des groupes de femmes, des ONG, des associations paysannes, des groupes environnementaux, des mouvements autochtones.

Les opportunités d'alliances pour la justice climatique sont plus importantes que jamais. Et là, les femmes étaient bien présentes et nombreuses. Elles ont pris la parole, elles ont porté leurs revendications, elles ont participé aux débats, elles ont organisé des actions.

Les femmes ont aussi dénoncé les dommages faits à la planète sous le prétexte du progrès, les actions de certains pays qui les dépouillent de leurs richesses naturelles, les arrestations abusives des défenseurs et défenseuses de la nature, les multinationales qui mettent en péril la biodiversité de leur communauté et de leur pays.

Les femmes en première ligne pour l'environnement

Les femmes sont préoccupées par l'environnement, elles s'y intéressent depuis toujours et elles continueront à s'impliquer pour le préserver. Les femmes sont en première ligne. Encore aujourd'hui, elles jouent un rôle majeur dans l'agriculture, l'une des activités humaines les plus affectées par les changements climatiques. Elles sont responsables de la majorité des activités intimement tributaires de la nature comme l'alimentation, l'approvisionnement en eau et en énergie, ainsi que la santé.

Quand l'équilibre des écosystèmes est rompu suite à des actions humaines comme le déboisement, les activités extractives, le déversement provoqué ou accidentel de contaminants ou les monocultures à grande échelle, les femmes sont les premières victimes. Il est donc essentiel de les écouter, mais surtout de leur permettre d'agir. Les femmes jouent un rôle essentiel pour maintenir l'équilibre des écosystèmes.

Mobilisation des femmes contre les effets des changements climatiques

La mobilisation des femmes face aux changements climatiques prend de multiples formes. Des organisations de femmes se sont mobilisées pour lancer l'[Appel mondial des femmes pour la](#)

[justice climatique](#). Certains de ces groupes et d'autres font partie du groupe Genre et changements climatiques (*Women and Gender Constituency*), reconnu comme groupe d'influence auprès des Nations unies qui participe aux discussions sur le climat.

Jour après jour, des milliers d'organisations de femmes, d'associations paysannes et de droits humains sont présentes pour appuyer le travail et les luttes des femmes. Ce qu'elles visent essentiellement: assurer que les voix des femmes sont entendues, que la situation particulière des femmes est prise en compte dans les négociations, qu'elles ne sont plus marginalisées dans les discussions.

Ne vaut-il pas mieux en ce sens qu'elles aient une place privilégiée au sein des instances qui décident du sort de la planète ? Poser la question, c'est y répondre.

Les femmes agricultrices sont grandement touchées par les effets des changements climatiques, mais elles sont aussi des actrices de changement dans leur communauté rurale. C'est pourquoi des organisations comme [SUCO](#) accompagnent les femmes, tout en considérant leurs besoins spécifiques. Les interventions sont donc adaptées afin de leur donner le pouvoir d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

Pour toutes ces raisons, SUCO favorise un modèle agricole durable, loin du modèle dominant actuel basé sur l'utilisation d'intrants chimiques, la mécanisation, la monoculture et l'utilisation irrationnelle des ressources. Au contraire, il faut favoriser une agriculture basée sur le respect de la biodiversité et des ressources naturelles, qui protège l'environnement et reconnaît l'apport des femmes, tout en leur donnant le pouvoir de répondre aux défis posés par les changements climatiques. Les femmes font partie de la solution!

Billet n°63: COP21 : où sont les femmes? (suite)⁶⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Linda Gagnon, chargée de programme à [SUCO](#), et Mélissa Cabana, chargée des relations externes à SUCO.

Premier accord universel sur le climat, l'Accord de Paris, adopté le 12 décembre 2015 lors de la 21^e conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), engage 195 États et entrera en vigueur en 2020. Il prévoit contenir le réchauffement de la planète "nettement en dessous de 2°C" en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels, en "poursuivant des efforts" pour limiter cette hausse à 1,5°.



Pete Saloutos via Getty Images

Sur la [photo officielle](#) prise lors de l'inauguration de la COP21, on peut voir une représentation de près de 150 chefs et cheffes d'État et hauts responsables. Combien de femmes se sont retrouvées sur la photo de famille? À peine 11.

Vingt ans après Beijing

Vingt ans après la [Conférence mondiale sur les femmes de Beijing](#), où les pays se sont engagés à "[assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement à tous les niveaux](#)", seules 7% des personnes présentes à Paris étaient des femmes.

Année après année, pratiquement tous les grands accords internationaux ont réitéré l'importance de donner une plus grande place au rôle des femmes, de les intégrer aux prises de décisions, de tenir compte de leur situation spécifique dans les stratégies à mettre en œuvre. Mais la parole des femmes, la prise en compte de leurs besoins et leur influence dans les débats restent loin d'être acquises. Et la COP21 n'a pas fait exception.

⁶⁶ http://www.huffpostmaghreb.com/un-seul-monde/femmes-cop21-climat-changements-climatiques_b_9076598.html

L'Accord de Paris tient-il compte des femmes?

De façon quasi unanime, les groupes ayant analysé l'Accord de Paris sous la loupe de l'égalité entre les femmes et les hommes sont déçus.

Selon l'association Adéquations:

Les droits humains et l'égalité des sexes sont actés dans l'Accord de Paris, mais comparés à des versions antérieures du texte, ils sont affaiblis: ils ont été retirés de l'article 2 sur les objectifs de l'Accord et ne figurent pas dans les parties opérationnelles du texte - où ils auraient revêtu un caractère contraignant. Figurant dans le préambule de l'Accord, les droits humains restent donc non contraignants. [...] L'égalité femmes-hommes et l'approche de genre dans les négociations climatiques, progressivement acquises depuis quelques années grâce à la mobilisation acharnée d'associations de femmes et féministes n'est jamais définitivement et pleinement acquise.

Au-delà de la question de la place des femmes, d'autres éléments essentiels comme la remise en question du modèle agricole, un secteur qui contribue grandement à l'émission de gaz à effet de serre, ne sont pas abordés. Toutefois, les mobilisations de la société civile qui avaient lieu en marge de la COP21, de par leur pluralité et leur ampleur internationale, suscitent l'enthousiasme pour poursuivre les actions.

Les femmes présentes dans les mobilisations citoyennes

Peu visibles autour de la table de négociation, les femmes étaient pourtant bel et bien présentes dans les actions de la société civile. Les mobilisations, les débats et les actions à travers le monde ont rassemblé des milliers de personnes provenant d'horizons divers: des mouvements sociaux, des groupes de femmes, des ONG, des associations paysannes, des groupes environnementaux, des mouvements autochtones.

Les opportunités d'alliances pour la justice climatique sont plus importantes que jamais. Et là, les femmes étaient bien présentes et nombreuses. Elles ont pris la parole, elles ont porté leurs revendications, elles ont participé aux débats, elles ont organisé des actions.

Les femmes ont aussi dénoncé les dommages faits à la planète sous le prétexte du progrès, les actions de certains pays qui les dépouillent de leurs richesses naturelles, les arrestations abusives des défenseurs et défenseuses de la nature, les multinationales qui mettent en péril la biodiversité de leur communauté et de leur pays.

Les femmes en première ligne pour l'environnement

Les femmes sont préoccupées par l'environnement, elles s'y intéressent depuis toujours et elles continueront à s'impliquer pour le préserver. Les femmes sont en première ligne. Encore aujourd'hui, elles jouent un rôle majeur dans l'agriculture, l'une des activités humaines les plus affectées par les changements climatiques. Elles sont responsables de la majorité des activités intimement tributaires de la nature comme l'alimentation, l'approvisionnement en eau et en énergie, ainsi que la santé.

Quand l'équilibre des écosystèmes est rompu suite à des actions humaines comme le déboisement, les activités extractives, le déversement provoqué ou accidentel de contaminants ou les monocultures à grande échelle, les femmes sont les premières victimes. Il est donc essentiel de les écouter, mais surtout de leur permettre d'agir. Les femmes jouent un rôle essentiel pour maintenir l'équilibre des écosystèmes.

Mobilisation des femmes contre les effets des changements climatiques

La mobilisation des femmes face aux changements climatiques prend de multiples formes. Des organisations de femmes se sont mobilisées pour lancer l'[Appel mondial des femmes pour la justice climatique](#). Certains de ces groupes et d'autres font partie du groupe Genre et changements climatiques ([Women and Gender Constituency](#)), reconnu comme groupe d'influence auprès des Nations unies qui participe aux discussions sur le climat.

Jour après jour, des milliers d'organisations de femmes, d'associations paysannes et de droits humains sont présentes pour appuyer le travail et les luttes des femmes. Ce qu'elles visent essentiellement: assurer que les voix des femmes sont entendues, que la situation particulière des femmes est prise en compte dans les négociations, qu'elles ne sont plus marginalisées dans les discussions.

Ne vaut-il pas mieux en ce sens qu'elles aient une place privilégiée au sein des instances qui décident du sort de la planète ? Poser la question, c'est y répondre.

Les femmes agricultrices sont grandement touchées par les effets des changements climatiques, mais elles sont aussi des actrices de changement dans leur communauté rurale. C'est pourquoi des organisations comme [SUCO](#) accompagnent les femmes, tout en considérant leurs besoins spécifiques. Les interventions sont donc adaptées afin de leur donner le pouvoir d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

Pour toutes ces raisons, SUCO favorise un modèle agricole durable, loin du modèle dominant actuel basé sur l'utilisation d'intrants chimiques, la mécanisation, la monoculture et l'utilisation irrationnelle des ressources. Au contraire, il faut favoriser une agriculture basée sur le respect de la biodiversité et des ressources naturelles, qui protège l'environnement et reconnaît l'apport des femmes, tout en leur donnant le pouvoir de répondre aux défis posés par les changements climatiques. Les femmes font partie de la solution!

Billet n°64:

La coopération internationale à échelle humaine : le défi des petites organisations⁶⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Noémie Legendre, directrice générale de [Développement, Expertise et Solidarité Internationale \(DESI\)](#).

Au Québec, 67 organisations humanitaires et de développement international sont membres de l'[Association québécoise des organismes de coopération internationale](#) (AQOCI). Une diversité intéressante puisque chaque organisme exprime sa solidarité internationale d'une façon différente, ce qui permet de rejoindre l'ensemble de la population québécoise.

De ce nombre, une vingtaine est considérée comme étant des « petites » organisations de coopération internationale (OCI). Celles-ci ont été créées pour répondre à des besoins spécifiques. En tant que gestionnaire d'une d'entre elles ([DESI](#)), je constate que, dans le contexte actuel, le défi de gestion des petites OCI est réel.

Comment faire leur place parmi les plus grands? Comment se concentrer sur leur mission sans s'étendre dans des actions trop vastes, tout en s'assurant d'un financement responsable et varié? Ces questions soulèvent un certain nombre de problématiques qui illustrent bien les défis auxquels les petites OCI sont confrontées.



©Noémie Legendre

Projet de DESI pour l'autonomie financière des femmes à Niamey (Niger), janvier 2015

Financement

Évidemment, dans le secteur de la solidarité internationale comme dans bien d'autres domaines, le financement est le nerf de la guerre. Il y a peu de financement auquel les petites OCI peuvent facilement accéder. Le financement est difficile à aller chercher et la concurrence entre OCI se fait de plus en plus

⁶⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/cooperation-internationale_b_9102034.html

ressentir. Cette *concurrence* est d'ailleurs assez paradoxale dans un domaine où la *solidarité* et la *coopération* sont supposées primer.

Une question primordiale se pose aussi pour chacun d'entre nous, mais particulièrement pour les gestionnaires des petites OCI. Désirons-nous faire évoluer notre organisation en fonction des sources de financement disponibles ou souhaitons-nous plutôt trouver des sources de financement qui collent à notre mission et à nos valeurs? Même si la réponse peut sembler évidente, dans la pratique, elle ne l'est pas. La compréhension de la recherche de financement varie selon la position des personnes liées à l'OCI, ce qui amène des défis supplémentaires. De plus, les frais d'administration sont considérablement plus élevés parce qu'ils ne sont pas nécessairement amortis sur différents projets.

Ressources humaines

Pour gérer une petite OCI, il faut être polyvalent et avoir la capacité à mener plusieurs dossiers de front. On doit penser à tout et accepter que parfois les résultats ne seront pas aussi satisfaisants qu'on l'aurait voulu. Comme gestionnaire, il est difficile d'accepter qu'on ne puisse performer dans tout, parce que la pression est forte.

Le manque de ressources financières amène aussi les petites OCI à faire appel à des bénévoles ou à des employés contractuels, souvent (peu) rémunérés par un programme d'employabilité. Cette situation se traduit par un grand roulement de personnel et, à long terme, un manque de mémoire institutionnelle. Bien que la bonne volonté des bénévoles soit louable, la gestion de ceux-ci peut être une tâche importante au quotidien. Il en va de même pour le travail avec un conseil d'administration, parfois ancré loin des réalités du milieu. Pour les gestionnaires, il s'agit tout de même d'un emploi stimulant et réellement formateur. Les connaissances acquises sont variées et permettent de développer des compétences en un temps record.

Sécurité

Plusieurs OCI ont comme principale vocation de travailler avec des Québécois et Québécoises qui iront partager leur expertise à l'étranger. Les [événements des dernières semaines au Burkina Faso](#) soulèvent d'importantes questions sur la sécurité des coopérants volontaires sur le terrain. Heureusement, les OCI prennent conscience collectivement que, pour certaines d'entre elles, leurs pratiques devraient être améliorées.

Pour toutes les OCI, la question de la sécurité s'avère primordiale. D'abord, il faut préserver la vie et la santé des équipes sur le terrain. De plus, un événement tragique aurait un impact à la fois sur la réputation de l'organisme et sur l'ensemble des acteurs de la coopération internationale. Toutefois, les moyens financiers limités, particulièrement des petites OCI, ne sont pas suffisants pour tout savoir de la situation géopolitique des pays d'intervention et bien connaître leurs spécificités. En l'absence de bureaux sur le terrain, il est difficile d'identifier adéquatement les risques présents.

Malgré toute leur bonne volonté, leurs précautions et leur professionnalisme, les OCI ne peuvent nier qu'elles font face à certains défis en termes de prévention et de sécurité. Elles doivent donc trouver de nouvelles façons d'assurer la sécurité de leurs coopérants sur le terrain, par exemple, [par des formations prédépart sur les nouveaux risques de sécurité](#).

Et les solutions?

À mon avis, une partie de la solution se trouve dans la collaboration entre OCI. Petites, moyennes et grandes OCI ont intérêt à travailler ensemble.

Il faut apprendre à unir nos forces entre organisations partageant les mêmes valeurs et objectifs. Il faut favoriser le dialogue et s'appuyer l'un et l'autre dans nos défis respectifs. À un certain moment, chaque OCI tente de réinventer la roue alors que d'autres sont déjà passées par les mêmes questionnements ou problèmes. Il n'en demeure pas moins que le partenariat amène des défis considérables, notamment de préserver la culture de chacune des organisations en s'assurant que chacune y trouve son compte.

Pertinentes, les petites OCI?

Les constats précédents peuvent nous faire douter de la pertinence d'un aussi grand nombre d'organisations. Elles font pourtant un travail essentiel et de qualité. Chacune a sa spécificité, sa façon de travailler et s'avère être une actrice incontournable. Les actions de chacune alimentent l'ensemble du domaine de la solidarité internationale.

Malgré les défis, on y retrouve des gens engagés, souhaitant s'impliquer et transmettre leurs connaissances, au Québec ou à l'étranger. Une petite OCI amène un esprit convivial et familial. La proximité entre les membres et la permanence amènent des idées novatrices. Les gens sont passionnés et la force du réseau a un immense impact sur notre travail. Il ne faut pas oublier la pertinence des petites OCI présentes en région, qui font un travail remarquable. Ces organisations jouent un rôle immense dans l'engagement et la sensibilisation du public québécois sur les enjeux de solidarité internationale.

Pour terminer, il est aussi important de souligner le travail exceptionnel qui est fait auprès des partenaires locaux dans les pays en développement. Même en ayant peu de moyens, les petites OCI mettent en œuvre des projets prometteurs dont l'impact est parfois sous-estimé. À titre d'exemple, [DESI](#) appuie, depuis plusieurs années, des femmes nigériennes afin qu'elles deviennent plus autonomes financièrement. En appuyant des organisations locales, cela permet aux populations de devenir des acteurs de changement dans leur société, en plus de leur offrir des opportunités concrètes d'améliorer leurs conditions de vie.

Billet n°65:**La lutte contre le virus Zika passe-t-elle par l'éradication des moustiques?⁶⁸**

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par [Elisabeth Abergel](#), professeure au département de sociologie à l'UQAM et membre du CIRDIS. Elle se spécialise sur les questions environnementales et technologiques liées à l'agriculture et participera à titre de commentatrice à la conférence [Victoire historique contre Monsanto! Et après?](#), organisée par le CIRDIS en partenariat avec Équiterre, qui aura lieu le 29 février à l'UQAM.

Jusqu'à récemment, très peu de gens avaient entendu parler du virus Zika. Les images déchirantes de bébés brésiliens atteints de microcéphalie ainsi que l'annonce de l'ampleur de la maladie - [plus de quatre millions de cas attendus dans plus de 23 pays](#) - sonnent l'alarme au sein de la communauté internationale.

Selon les annonces de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les cas d'infection au Brésil constituent une «[urgence de santé publique de portée internationale](#)» et la volonté d'agir vite souligne un souci quant à la gravité de cet «événement extraordinaire», comme le déclarait Margaret Chan, directrice générale de l'OMS. Malgré les incertitudes entourant les conséquences sanitaires du virus Zika, la transmission du virus par piqûre de moustiques infectés, quant à elle, est une certitude. On sait que le Zika est transmis par deux types de moustiques, en l'occurrence *Aedes aegypti* et *Aedes albopictus*, mieux connus sous le nom de «moustiques tigres».

La lutte contre le virus Zika s'organise autour de la recherche d'un vaccin, comme pour le cas de l'Ebola, et autour de stratégies d'éradication des moustiques vecteurs de la maladie.

Les moustiques et les maladies

Il faut savoir que sur les 3 500 espèces de moustiques peuplant la planète, environ 200 sont vecteurs de maladies. Il est estimé que les maladies causées par des piqûres de moustiques comme la fièvre du Nil occidental, la dengue, le chikungunya, l'encéphalite, la fièvre jaune et le paludisme [infectent plus de 700 millions d'individus par an](#).

[Sur les 250 millions de personnes infectées par le parasite de la malaria](#), il semblerait qu'environ 450 000 meurent chaque année.

La dengue, une infection virale, présente dans les régions tropicales et subtropicales, [menace la moitié de la population mondiale selon l'OMS](#). Cette maladie transmise principalement par

⁶⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/virus-zika-eradiquer-moustiques-transgeniques_b_9220912.html

Aedes aegypti inclut des cas de dengue sévère qui se retrouvent surtout en Amérique latine et en Asie. Depuis quelques années, la maladie se propage dans de nouvelles zones, dont l'Amérique du Nord, dû au vecteur secondaire de la maladie, soit le moustique tigre, capable d'hiberner et de tolérer des températures en dessous de 0°C.

Il est clair que les hausses de température causées par le réchauffement climatique influencent la montée des maladies véhiculées par les moustiques, car non seulement elles altèrent leur répartition géographique, mais elles étendent la saison de transmission, augmentant ainsi les risques de maladies. [En 2015, l'année la plus chaude jamais enregistrée selon l'Organisation météorologique mondiale](#), le Brésil a connu des hausses de température entre 3°C et 5°C dans certaines régions, causant une augmentation des populations d'*Aedes aegypti* de plus de 80% à travers le pays, [selon certains spécialistes brésiliens](#).

Difficile de déterminer si les changements climatiques étaient une des causes principales de la propagation du virus Zika. La sécheresse qui s'abat sur le sud et le nord-est du Brésil depuis quelques années pourrait être liée à la perte massive des forêts tropicales ainsi qu'à une mauvaise gestion des eaux. En plus d'un manque d'infrastructures d'assainissement et de traitement des eaux dans les régions les plus pauvres, une pénurie d'eau potable aurait forcé les populations locales à stocker l'eau de manière informelle. Ce faisant, des réservoirs favorables à la reproduction des moustiques auraient été créés, menant à une flambée du virus Zika.

La lutte contre les moustiques

Les moyens de prévention offerts à la communauté internationale pour lutter contre les infections transmises par les moustiques demeurent relativement limités. Il s'agit principalement de mesures de lutte antivectorielle, de protection personnelle et de lutte chimique afin de protéger les populations contre les piqûres de moustique et de limiter les espèces vectrices de maladies.

Pour ce faire, plusieurs stratégies sont mises en œuvre, dont les mesures de réduction des habitats humides (assèchement des marais, drainage des eaux stagnantes pour diminuer le développement des larves) et la lutte chimique (utilisation d'insecticides à petite et grande échelle, moustiquaires imprégnés d'insecticide et autres mesures de protection personnelle).

Mais les interventions chimiques présentent des risques de toxicité importants pour la santé humaine et induisent des phénomènes de résistance aux insecticides. En ce qui concerne les mesures de protection personnelles, elles sont inégales en termes d'efficacité, car elles varient selon la distribution et l'utilisation soutenue de moustiquaires imprégnés d'insecticides, de crèmes répulsives et autres stratégies. Il existe aussi des méthodes de lutte biologique contre les moustiques qui consistent à stériliser des mâles d'une espèce par irradiation pour ensuite les disperser dans la nature afin de réduire la reproduction des populations de la même espèce.

Depuis quelques années, de nouvelles solutions issues de la biotechnologie existent pour lutter contre les espèces de moustiques vecteurs de maladies. Tandis que certains laboratoires de recherche visent à remplacer les populations sauvages par des moustiques transgéniques incapables de transmettre les maladies, d'autres, comme le laboratoire [Oxitec](#), visent plutôt à produire des populations de moustiques génétiquement modifiés capables de transmettre un gène létal à leur progéniture, provoquant ainsi leur mort prématurée.

Dans les deux cas, les conséquences écologiques de l'utilisation massive de moustiques transgéniques sont peu connues et soulèvent des inquiétudes. Grâce à des techniques de pointe comme le *Gene Drive*, méthode ultra puissante qui force et accélère la transmission génétique de caractères donnés, les chercheurs d'Oxitec envisagent l'élimination rapide de populations, voire d'espèces entières, de moustiques. Les premiers essais en champs réalisés par la compagnie dans plusieurs régions du Brésil entre 2010 et 2012, dans lesquelles des millions d'insectes transgéniques ont été relâchés, montrent un déclin de 95% des populations porteuses de la dengue. Les insectes qui survivent pourraient subir des mutations, selon les critiques, et engendrer de [nouveaux risques sanitaires](#).

Ceci dit, ces résultats demeurent insuffisants et l'usage de ces insectes est [très peu encadré au niveau national et international](#). Il ne faudrait pas que l'urgence de répondre à la crise du Zika nous pousse à adopter des solutions coûteuses et inédites sur le plan scientifique, car ces choix technologiques sont potentiellement lourds et risqués tant pour les humains que pour les moustiques.

Billet n°66: Volontourisme ou coopération internationale?⁶⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Amélie Venne, responsable des communications et de la coordination pédagogique des formations à [Mer et Monde](#).

On entend de plus en plus parler depuis quelques années du «volontourisme», une combinaison des mots «volontariat» et «tourisme», un tourisme dit utile, selon les entreprises qui les vendent. Or, les dérives de cette industrie ne sont pas rares et les détracteurs se font entendre.

Les activités de ces entreprises minent la crédibilité des organismes à but non lucratif qui offrent des projets d'initiation à la coopération internationale, un concept à la philosophie fort différente du volontourisme. Aucune étude exhaustive de ce qui se fait dans ces deux domaines n'a encore été réalisée. Il en ressort néanmoins des orientations générales et des différences qu'il est important de souligner.

Appui ou profit ?

Les organismes de coopération internationale (OCI) œuvrent pour un développement humain et durable et travaillent dans une optique de solidarité internationale. Organismes à but non lucratif, ils répondent aux besoins des partenaires et des communautés locales avec lesquels ils travaillent. Les projets et stages d'initiation à la coopération internationale, qui sont en quelque sorte les premiers pas dans le domaine, visent un échange réciproque, prônent la sensibilisation des stagiaires sur divers thèmes liés au développement international, et les incitent à l'engagement social.

⁶⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/volontourisme-aide-humanitaire-industrie-ethique-voyage-tourisme_b_9274696.html

Le programme [Québec sans frontières](#), soutenu par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du Québec et coordonné conjointement avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale ([AQOCI](#)), en est un bon exemple.



Groupe QSF au Sénégal ©Pierre Coulibaly

Quant à elles, les entreprises de volontourisme répondent avant tout aux besoins de leurs clients et à une logique de rentabilité. Si quelques-unes affichent clairement leurs objectifs, ce qui inquiète, c'est que d'autres utilisent un vocabulaire trompeur - «volontaire», «projets de coopération», «mission humanitaire» - qui induit le public en erreur et crée une confusion sur leur réelle vocation : faire du profit.

Dans un [récent article de la journaliste Isabelle Hachey](#), paru à *La Presse*, le dirigeant d'une association militant pour un tourisme éthique témoigne de la rentabilité de tels produits : « "C'est une niche très lucrative", dit Mark Watson, directeur de l'organisme britannique [Tourism Concern](#). Il évalue les marges de profit du volontourisme entre 30 et 40 %, alors qu'elles ne sont que de 2 à 3 % dans l'industrie du tourisme traditionnel ».

Pour plusieurs, ce tourisme humanitaire est l'aboutissement d'une industrie qui cherche à accrocher ceux et celles qui veulent «[voyager autrement \[...\] et surtout ne pas passer pour un touriste](#)». La corde sensible sur laquelle misent les entreprises de volontourisme est souvent celle du sauveur : aller montrer, aller aider, aller faire, etc. Même si les intentions des bénévoles sont louables, force est de constater que les résultats ne sont pas toujours adaptés aux réalités et aux besoins des populations locales des pays du Sud.

Formation ou information ?

La préparation des stagiaires est également au cœur de la discorde.

Pour des stages d'initiation à la coopération internationale, le processus de formation est une condition *sine qua non* à la réalisation d'un séjour outremer, puisqu'elle apporte des outils essentiels au bon déroulement des activités, tant pour le stagiaire que pour la communauté qui l'accueille. Par exemple, à [Mer et Monde](#), une formation obligatoire d'en moyenne 75 heures est donnée aux stagiaires avant le départ. Ce qui constitue, en comparaison, plus d'heures qu'un cours universitaire.

On y couvre des thèmes centraux : adaptation et communication interculturelle, us et coutumes du pays, santé et sécurité, philosophie de la coopération internationale et enjeux de la mondialisation. Les stagiaires sont bien sûr appelés à acquérir des connaissances, mais aussi à développer leur savoir-être et à remettre en question des idées préconçues. On y déconstruit la notion «d'aller aider», en cherchant plutôt à éduquer aux principes d'échange réciproque et d'humilité, et en se basant sur les besoins réels du partenaire local et des communautés. Les projets d'initiation à la coopération internationale sont plus qu'un simple envoi de stagiaires : il

s'agit d'un processus réfléchi, organisé et encadré, fait conjointement avec les partenaires locaux. Le processus de formation ne s'arrête pas au stage : au retour, les stagiaires comprennent davantage ce qui entretient les inégalités dans le monde, sont sensibilisés à ce devoir citoyen d'être proactif pour changer les choses, ici même et à l'étranger.

À l'autre bout du spectre, [les gens qui s'engagent dans un projet de volontourisme ne comptent généralement pas sur une formation prédépart](#). Des informations sur le domaine d'implication et le lieu de stage sont fournies généralement par courriel avant le départ, ou parfois à l'arrivée même dans le pays.

Envoyer des stagiaires sans les former contribue certainement à renforcer les clichés sur la pauvreté et à reproduire le rapport aidant-aidé existant. Plutôt que de les conscientiser au système complexe qui entretient cette répartition inégale des richesses, on les conforte dans l'idée que leur aide est nécessaire.

Éthique : réelle ou élastique ?

En coopération internationale, un principe éthique prévaut : ne pas faire dans un pays du Sud ce que nous ne serions pas autorisés à faire ici.

Toutefois, ce principe ne s'applique pas au volontourisme : des jeunes du secondaire qui vont « enseigner » à des professeurs péruviens, une étudiante au baccalauréat en médecine qui pose des actes médicaux au Togo, des bénévoles qui prennent soin d'enfants dans un orphelinat au Cambodge alors qu'ils ne seraient jamais engagés pour le faire ici.

Un [reportage à la RTBF](#) (Radio-télévision belge) en 2014 fait d'ailleurs la lumière sur l'éthique douteuse d'un géant du volontourisme, *Projects Abroad*, où on propose « des missions et stages qui ne nécessitent aucune qualification particulière de la part des volontaires ».

Mieux encadrer le tourisme humanitaire ?

La demande de légiférer ou de mieux encadrer le secteur du tourisme humanitaire est un sujet d'importance pour plusieurs acteurs de la coopération internationale. Ceci permettrait de prévenir les dérives éthiques, de mieux informer les stagiaires de leurs responsabilités et, surtout, d'éviter les dommages collatéraux pour les communautés locales.

Avant de participer à un projet à l'étranger, il importe donc de se questionner sur l'organisation qui le gère et le contexte dans lequel il s'inscrit : quels sont les objectifs ? Y a-t-il une préparation ? Un suivi ? Comment fonctionne la collaboration avec l'organisme partenaire dans le pays du Sud ? Quels sont les impacts sur les communautés locales ? En demeurant critique, on peut davantage s'assurer de l'éthique du projet et de l'intégrité de l'organisme qui le chapeaute.

Billet n°67:

Relance du secteur minier en Haïti : qui en profitera?⁷⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Gerardo Ducos, auteur du rapport [L'industrie minière en Haïti : enjeux et réalités](#), suite à une recherche menée pour la [Concertation pour Haïti \(CPH\)](#) ; et Andréanne Martel du [Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société \(CIRDIS\)](#). Une [conférence publique de la CPH sur l'industrie minière en Haïti](#) aura lieu en avril à Montréal ([date à confirmer](#)).

Haïti représente peut-être la dernière frontière minière du continent américain. Les richesses de son sous-sol en or, cuivre, argent et autres minerais métalliques [sont évaluées à 20 milliards de dollars américains](#). Le gouvernement haïtien et ses partenaires internationaux travaillent à la relance du secteur minier, en dormance depuis le début des années 1980.

La mise en valeur des ressources minières a été l'une des priorités du président Michel Martelly. Pour y parvenir, son administration a entrepris de rendre la loi minière plus favorable aux investisseurs étrangers, d'évaluer le potentiel minéralogique du pays et d'harmoniser l'octroi de titres miniers à travers la création d'un cadastre minier.

Le gouvernement haïtien espère ainsi que les retombées économiques générées par l'exploitation du sous-sol contribueront à l'avancement du pays au point d'en faire un [pays émergent en 2030](#).



Manifestation contre l'exploitation minière en Haïti, novembre 2014
© Peterson Dérolus et Collectif Justice minière en Haïti.

La relance et la réforme du secteur minier ont toutefois suscité de vives réactions parmi [les défenseurs des droits humains](#) et de l'environnement.

Premièrement, l'implication de la Banque mondiale dans l'élaboration d'un avant-projet de loi minière a été fortement critiquée, non seulement par la charge symbolique qui accompagne cette institution, mais aussi par l'opacité du processus de rédaction du nouveau texte de loi.

⁷⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/exploitation-mini%C3%A8re-ha%C3%ACti-economie-code-minier_b_9330408.html

Deuxièmement, en décembre 2012, le gouvernement haïtien a octroyé [deux permis d'exploitation des gisements](#) à des sociétés canadiennes et américaines, sans qu'au préalable il ait consulté ou même informé les communautés susceptibles d'être touchées par les impacts sociaux et environnementaux appréhendés.

Le soutien du Canada à la relance du secteur minier en Haïti

Selon le gouvernement canadien, le développement du secteur minier est «crucial» pour Haïti. L'implication de notre gouvernement y est encore à ses débuts, mais son intention a clairement été énoncée dans la [nouvelle stratégie d'engagement en Haïti](#) (2015-2020).

Il faut donc s'attendre à une série d'initiatives à l'instar de celles qui ont lieu dans d'autres pays à travers le monde, où le Canada mobilise son corps diplomatique, ses ressources économiques et son pouvoir politique afin de soutenir les projets des sociétés minières canadiennes. Par exemple, le Canada est le principal bailleur de fonds du Centre de conseils techniques aux industries extractives (*Extractive Industries Technical Advisory Facility*), un fonds fiduciaire de la Banque mondiale ayant financé l'élaboration de l'avant-projet de loi minière en Haïti. En 2012, la défunte Agence canadienne de développement international (ACDI) a d'ailleurs octroyé une [subvention de 10 millions de dollars](#) à ce centre, qui a pour mandat d'assister des gouvernements de pays du sud à la mise en valeur de leurs richesses minérales et à l'élaboration de politiques-cadres dans ce secteur.

Le gouvernement canadien a décidé de soutenir l'industrie minière en Haïti, alors que d'autres secteurs, tels que l'agriculture, l'éducation, l'économie sociale et le tourisme équitable pourraient relancer l'économie sur des bases plus diversifiées, durables et pour le bien du plus grand nombre. Le Canada avait d'ailleurs fait ses preuves dans l'appui à ces secteurs, comme en atteste un [rapport du gouvernement sur la coopération Canada-Haïti de 2006 à 2013](#), rendu public il y a quelques jours.

Réglementation minière : s'inspirer des bonnes pratiques

La révision du code minier en Haïti doit être située dans un contexte international beaucoup plus large de remise en cause des types de régimes et des codes miniers de plus en plus libéralisés.

Des [recherches](#) ont notamment permis de révéler l'existence en Afrique d'un processus cumulatif de réformes depuis les années 1980, alors que la Banque mondiale parrainait la libéralisation et la privatisation des secteurs miniers nationaux dans le cadre de programmes d'ajustement structurel où la réforme du code minier d'un pays servait d'exemple pour le prochain, qui irait un peu plus loin en matière de libéralisation.

Le défi en Haïti est de parvenir à tirer profit de l'évolution des débats en la matière depuis les 20 dernières années ailleurs dans le monde. Ces débats ont tout récemment donné lieu à un processus de remise en cause de certaines orientations du passé, notamment en Guinée et au Ghana. Selon la [Commission économique pour l'Afrique des Nations unies](#), la régulation minière dans plusieurs pays misait essentiellement sur les recettes que le secteur pouvait apporter à court terme, et surtout sans protection suffisante de l'environnement et sans considération des communautés. La nouvelle tendance signale non seulement la remise en question des incitatifs excessivement généreux octroyés aux compagnies minières, mais aussi [des exigences renforcées sur le plan environnemental, social et de l'imputabilité](#).

Les mesures précises relatives à la protection de l'environnement, notamment les procédures de restauration des sites miniers, et la recherche de retombées locales par la création d'emplois, mais également par des effets d'entraînement sur les industries connexes, sont autant de bonnes pratiques devant figurer dans le code minier haïtien.

Environnement fragile et développement minier

L'analyse de l'avant-projet de loi minière en Haïti laisse perplexe quant au réel désir d'enclencher de nouvelles dynamiques de transformation dans le pays. En effet, la perspective du code minier semble miser sur l'attrait d'investisseurs et sur des retombées économiques à court terme.

Au nombre des faiblesses, [les dispositions prises en matière d'études d'impact environnemental](#) et concernant les fermetures et les coûts de nettoyage des mines sont loin de respecter les réglementations exemplaires. Au contraire, la nouvelle réglementation mise sur l'octroi d'avantages aux sociétés minières, mais reste défailante en matière de protection de l'environnement ou des impacts sociaux sur les communautés et les individus touchés.

[À titre d'exemple](#), et contrairement à l'avant-projet de loi en Haïti, le code minier guinéen, qui a été réformé en 2007, puis en 2011 suite à des pressions de la société civile, stipule que l'exploitant et les autorités administratives sont tenus de présenter, au cours de l'année de la prise de décision de fermeture d'une mine, une stratégie de dévolution et d'utilisation des installations et équipements à d'autres fins socioéconomiques. Plus encore, le code minier guinéen confirme la participation des communautés dans ces prises de décisions, principale lacune de l'avant-projet en Haïti, en fonction de paramètres et d'un calendrier précis.

Il serait paradoxal de proposer que les solutions à long terme de développement en Haïti reposent sur la coopération internationale si le pays est privé du potentiel de développement que pourraient lui permettre ses ressources minières. La population haïtienne a le droit de tirer pleinement avantage de ses ressources, dont elle est souveraine, et ceci sur une base intergénérationnelle et équitable.

Billet n°68: Ces femmes qui migrent au son des armes⁷¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Cathy Wong, présidente du [Conseil des Montréalaises](#) et agente de développement du secteur jeunesse des [YMCA du Québec](#). Elle écrit toutefois ce billet à titre personnel.

Une violente détonation retentit, je saisis le bras de ma mère. Mes mains sont moites, mon cœur bat vite. C'est la première fois que j'entends en direct la décharge d'un AK-47. Habituellement, c'est sur ma télévision à Montréal. Je baisse alors le volume et je me cache sous la couverture.

Un deuxième coup suit, puis un troisième. J'ai l'impression que chaque balle déchire le ciel bleu du Vietnam. Le bruit est insupportable.

Nous sommes à quelques kilomètres d'Hô-Chi-Minh-Ville, la ville natale de ma mère. Dans la jungle de Cu Chi, le gouvernement vietnamien a préservé le site où les Vietcongs ont affronté les Américains pendant plusieurs années. À une extrémité du site, il y a un champ de tir où les visiteurs peuvent jouer à la mitraillette avec de vrais fusils d'assaut de l'époque. AK-47 ou M16, lequel voulez-vous essayer ?

Ma mère me chuchote alors à l'oreille : « Lorsque j'étais enfant, nous entendions ces coups de feu tous les soirs ». Je la fixe droit dans les yeux. C'est la première fois que ma mère me parle de ce qu'elle a vécu pendant la guerre au Vietnam.



Chute de Saïgon, Vietnam, avril 1975 © Jean-Claude Labbé/Gamma-Rapho

Durant ce conflit et du haut de ses 19 ans, ma mère a traversé l'océan seule en direction du Québec pour y faire ses études. Mon arrière-grand-mère d'origine chinoise, ma grand-mère et mes tantes sont demeurées au Vietnam jusqu'au moment où elles n'étaient plus en sécurité. Ces trois générations de femmes ont alors pris le bateau à la hâte pour se réfugier en Chine. Quelle ironie,

puisque bien avant que Saïgon ne s'enflamme, mon arrière-grand-mère avait emprunté le

⁷¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/femmes-immigrantes-migrants-immigration-integration-quebec_b_9387148.html

chemin inverse dans les années 1920 pour fuir la famine en Chine. En remettant les pieds dans un bateau, elle retournait à la case départ.

Comme elles, des milliers de femmes migrantes prennent la route chaque jour en quête d'une vie meilleure. La migration a d'ailleurs aujourd'hui un nouveau visage, de plus en plus féminin : les femmes représentent désormais tout près de la moitié des [244 millions de migrants recensés](#), et leurs parcours sont diversifiés.

Le mois dernier, j'ai lu les durs [témoignages](#) de femmes réfugiées arrivant de Syrie et d'Irak recueillis par Amnesty internationale. Elles y décrivent les jours et les nuits à partager avec des hommes réfugiés, tout aussi bien que leur matelas, les toilettes et les douches.

Elles témoignent aussi du harcèlement sexuel et des menaces subis dans les lieux publics par des policiers, des fonctionnaires et des chauffeurs. Des services sexuels en échange d'un laissez-passer ? Un chantage difficile à refuser lorsqu'on est piégée à la frontière d'un pays en guerre. Dénoncer cette violence sexuelle ? Pas avant d'obtenir un permis de séjour en Europe.

Il m'arrive souvent de me demander : que serait-il arrivé à ma famille si elles étaient tombées sur des passeurs malhonnêtes, un bateau défectueux ou une vague meurtrière ? Face au danger et à l'incertitude, comment ont-elles fait pour ne pas céder à la peur ? Où ont-elles puisé le courage nécessaire ?

Réunie au Québec aux débuts des années 1980, ma famille a vécu son lot de défis, entre autres professionnels. Ma grand-mère, maîtrisant mal la langue française, n'a pas réussi à retourner sur le marché du travail. Ma tante a offert des services de gardiennage en échange d'un toit. Et ma mère, grâce à un stage étudiant, a été la seule à toucher un salaire. Chaque mois, son seul revenu payait un toit pour toute ma famille.

Comme la plupart des femmes immigrantes de minorités visibles, et malgré un niveau de scolarité élevé, leurs revenus étaient modestes, leurs conditions de travail précaires et leur métier dans des secteurs traditionnellement féminins.

Au Québec, alors que les hommes ont un revenu médian global de 31 187 \$ et les femmes de 25 894 \$, [celui d'une femme issue de l'immigration se situe à 19 161 \\$](#), soit 74 % du revenu que touchent les femmes non immigrantes.

Ces inégalités entre les sexes et entre les femmes sont préoccupantes, puisque l'insertion professionnelle constitue l'un des facteurs les plus importants pour assurer l'intégration des femmes migrantes dans la société d'accueil. En plus des défis liés à l'emploi (la reconnaissance des diplômes, l'accès à des [cours de francisation](#) et à des places en garderie), il y a aussi la double discrimination qu'elles sont susceptibles de subir en tant que femmes et en tant que migrantes.

J'écrivais plus haut que leur métier était souvent limité à des secteurs traditionnellement féminins. Or, [le travail domestique est devenu le motif de départ le plus important](#) des femmes migrantes dans le monde. Le Canada a accueilli [des milliers d'aides familiales](#), en majorité des femmes, qui prennent la relève des soins traditionnellement assignés aux Canadiennes.

[Leur nombre s'accroît depuis 2002](#), mais leurs droits ne sont pas mieux protégés. Leur travail demeure invisible. En 2012, une [étude](#) de la Commission des droits de la personne et des droits

de la jeunesse concluait que les aides familiales migrantes étaient victimes de discrimination systémique en raison de leur origine ethnique, de leur condition sociale, de leur langue et de leur sexe.

Tous ces constats doivent nous rappeler l'importance de souligner aujourd'hui, non pas la Journée internationale *de la* femme, mais plutôt, celle *des* femmes. De toutes les femmes.

Écouter ma mère déterrer ses récits d'enfance alors que des coups de feu retentissaient dans nos oreilles m'a ébranlé. Au même moment, je suivais l'actualité au sujet de la crise des réfugiés liée entre autres au conflit en Syrie. Je me désolais à chaque fois que je lisais un discours visant à barricader nos frontières et à construire des murs.

En cette Journée internationale des femmes, j'aimerais rendre hommage aux femmes migrantes, celles dont les trajectoires demeurent dans l'ombre, les discours d'exclusion prenant le pas sur l'écoute de leurs réalités plurielles. Elles représentent une Montréalaise sur trois, presque la moitié de la population migrante sur la planète, mais encore trop peu de recherches, de données et de politiques publiques tiennent compte de leurs vécus.

Ma mère ne m'a jamais parlé de la guerre, peut-être par amour. Et peut-être aussi pour tenter d'oublier le retentissement des armes. Mais j'ai appris d'elle que de telles détonations ne s'oublient pas, peu importe où la mémoire se réfugie sur la planète.

Billet n°69:

La migration, une menace à l'aide au développement?⁷²

*Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Stephen Brown, professeur titulaire de science politique à l'Université d'Ottawa, co-directeur de l'ouvrage collectif [Rethinking Canadian Aid](#), dont une seconde édition paraîtra en mai, et membre du [Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société](#) (CIRDIS). L'article est basé sur un texte qui sera bientôt publié sous le titre de *Migration as a Threat to Foreign Aid* dans Markus Bökenförde (dir.), *Reflections on Global Cooperation and Migration*, Duisbourg, Allemagne, Käte Hamburger Kolleg/Centre for Global Cooperation Research.*

La crise migratoire actuelle constitue une menace à l'aide au développement. Par cela, je ne veux surtout pas dire que les réfugiés et demandeurs d'asile sont eux-mêmes dangereux, mais plutôt que la manière dont les gouvernements occidentaux répondent à la crise a déjà eu un impact négatif sur l'aide étrangère, et que cet effet empirera considérablement dans les années à venir.

En bref, les bailleurs de fonds bilatéraux utilisent la crise pour justifier le détournement des fonds destinés à l'aide aux pays en développement pour couvrir des dépenses sur leur propre territoire. Puisque c'est en Europe qu'on retrouve les pays donateurs qui accueillent de loin le plus grand nombre de réfugiés et également les bailleurs les plus généreux, le risque de détournement de fonds est encore plus grand dans cette région.

Des citoyens de pays donateurs remettent parfois en cause la sagesse de dépenser de grandes sommes d'argent à l'étranger lorsque les besoins sont importants chez eux, surtout en période de crise.

Par exemple, périodiquement, quand le Royaume-Uni subit d'importantes inondations, certaines voix britanniques, y



Berlin Sees Syria, 12 septembre 2015 © ekvidi

⁷² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/refugies-migrants-couts-aide-publique-developpement-humanitaire_b_9427298.html

compris dans les [médias de droite](#) et chez les [députés conservateurs](#), demandent que l'argent de l'aide soit redirigé vers l'aide humanitaire sur le territoire national et pour financer la construction de digues. Normalement, ces demandes sont sans succès, notamment parce que l'enveloppe budgétaire de l'aide du Royaume-Uni est fixée par la loi à 0,7 % du revenu national brut, ce qui correspond à l'objectif de l'ONU établi en 1970.

Toutefois, la façon dont les pays occidentaux comptabilisent leurs versements d'aide crée un incitatif pervers à utiliser l'aide sur leur propre territoire en réponse à la crise migratoire. Selon une bizarrerie dans les règles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les gouvernements donateurs peuvent inclure dans leurs calculs de l'aide publique au développement (APD) le coût d'installation des réfugiés au cours de leur première année dans le pays donateur, y compris le logement, la formation linguistique et les avantages sociaux, même si les pays en développement ne reçoivent pas un seul dollar de ces fonds.

Normalement, le pourcentage de l'aide allouée aux réfugiés dans les pays donateurs de l'OCDE est relativement faible. Entre 2010 et 2014, la réinstallation des réfugiés représentait en moyenne 4 % de l'APD totale, selon les [données de l'OCDE](#). La crise actuelle des réfugiés a le potentiel d'affecter les flux d'APD de deux façons. D'abord, l'augmentation des dépenses reliées à la réinstallation des réfugiés gonflera artificiellement l'APD totale, ce qui donnera l'impression que les donateurs sont plus généreux envers les pays en développement qu'ils ne le sont. Cela pourrait aider certains pays à se rapprocher ou même atteindre l'objectif de 0,7 % sans augmenter leurs versements à l'étranger.

Le deuxième scénario est plus insidieux : les bailleurs pourraient prendre des fonds d'aide étrangère et les utiliser pour aider les réfugiés qu'ils accueillent, tout en gardant l'apparence de maintenir leur niveau d'aide étrangère. En d'autres termes, les pays donateurs peuvent couper les programmes d'aide aux populations pauvres des pays en développement sans que cela ne paraisse dans leurs statistiques globales d'APD.

Ce dernier scénario est loin d'être de la spéculation cynique, car le processus a déjà commencé. Plusieurs pays européens parmi les plus généreux réduisent leurs budgets de coopération au développement et réaffectent les fonds à la réinstallation des réfugiés sur leur territoire national.

Selon un [article](#) récent, les Pays-Bas et la Norvège ont explicitement éliminé en 2016 des centaines de millions de dollars de l'aide aux pays en développement pour financer l'accueil de réfugiés sur leur territoire, alors que le Danemark pourrait dépenser un tiers de son APD à la réinstallation nationale des réfugiés et la Suède jusqu'à 60 %. L'impact sur leurs programmes et partenaires de coopération au développement sera dévastateur.

Certains pays donateurs moins influents, tels que la Bulgarie, la Pologne et le Luxembourg, [ont déclaré](#) qu'ils n'incluront pas les coûts des réfugiés lorsqu'ils calculeront leur APD, une noble décision. La plupart des pays, cependant, continueront de le faire. Comme dans le cas de [nouvelles initiatives pour financer l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement](#), chaque nouvelle annonce de financement pour l'accueil de réfugiés pose le risque que l'argent soit prélevé sur les programmes existants, au lieu de constituer des fonds supplémentaires.

Il n'est pas encore clair comment le nouveau gouvernement canadien compte financer ses initiatives et quel en sera l'impact sur les programmes actuels d'aide aux pays en développement.

L'accent mis sur la réinstallation des réfugiés dans les pays occidentaux détourne également l'attention des 11 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans le Moyen-Orient et de près de 60 millions dans d'autres régions touchées par le conflit. Actuellement, environ 86 % des réfugiés vivent dans les pays en développement, selon les données du [Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés](#). Leurs besoins sont actuellement très mal desservis et leurs conditions de vie, surtout dans le cas de personnes confinées à des camps, pourraient se détériorer davantage si les compressions dans les enveloppes d'aide affectent l'assistance humanitaire, ce qui sera probablement le cas.

Réinstaller des réfugiés dans des pays donateurs est une activité importante. Toutefois, on n'aurait jamais dû permettre que ces dépenses soient comptabilisées comme de l'aide au développement, car elles n'ont pas «pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement», qui est une exigence de base pour que les dépenses constituent de l'APD, selon la [définition de l'OCDE](#).

Plutôt que d'élargir l'admissibilité de ces dépenses pour couvrir les trois premières années de la réinstallation d'un réfugié dans le pays donateur, ce que certains pays [préconisent](#) actuellement, il serait plus bénéfique pour l'aide au développement de cesser complètement de les comptabiliser comme de l'APD. Cela aidera à délier la crise migratoire dans les pays donateurs des besoins à court et à long terme des pays en développement, ainsi qu'à protéger tant l'aide humanitaire que la coopération au développement des gouvernements de pays donateurs désireux de piller l'enveloppe d'APD. En outre, la protection des budgets d'aide au développement, surtout lorsque jumelée avec d'autres mesures proactives, devrait également aider à prévenir les futurs déplacements à grande échelle de populations.

Billet n°70:

Héritage colonial, racisme et privilèges en solidarité internationale⁷³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marianita Hamel, chargée de projet en éducation du public au [Projet Accompagnement Québec-Guatemala](#) (PAQG).

Débusquer le racisme et l'héritage colonial, reconnaître ses privilèges, réfléchir au choix des mots et des images... Nous qui nous engageons ou nous intéressons à divers degrés à la solidarité internationale, en quoi ces exercices nous concernent-ils?

Ils nous concernent, car c'est aussi en remettant en question nos réflexes et nos réactions que l'on participe à une transformation du monde à l'image des mouvements populaires et communautaires que nous appuyons du nord au sud. Ces mouvements qui résonnent de par le monde insufflent une urgence de transformation des rapports sociaux. Alors qu'ils visent à ébranler le mode de vie occidental qui s'est développé à partir de la destruction de territoires et de communautés depuis l'ère coloniale, quel peut être notre degré d'implication dans ces luttes? En tant que personnes de l'Occident, comment pouvons-nous participer à ces transformations?

C'est dans cette volonté de changement de nos rapports que le Projet Accompagnement Québec-Guatemala a mené un exercice de réflexion autocritique ayant donné naissance à un document intitulé «[Mes salutations coloniales](#)».



Manifestation d'une semaine de Communautés de population en résistance (CPR) au Guatemala, 1993 © Nathalie Brière

Un système de privilèges

Sensibles aux réalités et aux luttes vécues par les communautés du sud global, conscients de la domination économique et politique des pays occidentaux, comment comprenons-nous le système de privilèges dont nous bénéficions?

Notre mobilité, notre accès à des passeports et visas, la possibilité que l'on a de mettre en suspens notre quotidien... Bien peu de gens peuvent même s'imaginer

⁷³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/privilege-racisme-colonialisme-discrimination_b_9501578.html

entreprendre ce genre de démarche de solidarité internationale à laquelle nous avons accès en tant que personnes de l'Occident.

Ce système de privilèges façonne les liens existants entre le nord et le sud et est aussi à l'œuvre au sein même des sociétés occidentales. Ainsi, lorsque nous parlons des «personnes de l'Occident», nous faisons référence à des réalités diverses et complexes où toutes n'occupent pas le même statut. Plutôt que de définir seulement les diverses réalités de populations opprimées dans ce système, essayons également de cerner les réalités des personnes occupant un statut privilégié. C'est peut-être ainsi que doit débiter l'exercice autocritique.

Peggy McIntosh, une auteure féministe et antiraciste américaine qui a écrit sur le «[privilège d'être blanc](#)», nous rappelle que «l'on apprend soigneusement aux Blancs à ne pas reconnaître les privilèges qui sont attachés à leur race, tout comme l'on apprend aux hommes à ne pas reconnaître les privilèges liés à leur sexe». Cet aveuglement serait justifié par la croyance généralement admise selon laquelle nous vivons dans une société méritocratique, c'est-à-dire fondée sur le mérite. Alors rendre compte de nos privilèges renverse une image que l'on a de nous-mêmes.

En solidarité internationale

Dans le milieu de la solidarité internationale, la question des privilèges a entre autres été réfléchi de manière à en faire bénéficier les communautés du sud.

Par exemple, l'idée même de l'accompagnement international s'est construite à travers une réflexion sur le système de privilèges. Dans la relation de solidarité qui est mise en place, les privilèges des accompagnateurs provenant des pays du nord sont utilisés afin d'appuyer les communautés en résistance qui sont la cible d'agressions en raison de leurs luttes féministes, pour la défense du territoire, contre les projets miniers, contre l'impunité, etc.

Pour que la présence d'accompagnateurs internationaux ait pour effet d'augmenter le niveau de sécurité des communautés, c'est qu'il y a forcément une divergence entre les positions des uns et des autres en termes de privilèges et d'oppression.

En tant que personnes œuvrant en solidarité internationale, nous avons le plus souvent cette chance d'avoir appris des communautés locales en partageant leur quotidien et en prenant part à leurs projets. Mais lorsque l'on revient dans nos communautés du nord, de quelle façon ce contact avec les luttes menées par les communautés locales nous a-t-il transformés?

En pratique

Dans le contexte de l'accompagnement et des expériences de coopération internationale, les volontaires peuvent vivre des expériences de discriminations qui les ébranlent dans leur conception du racisme. Les situations peuvent en effet être déstabilisantes - se faire voler une caméra, payer le triple pour prendre un taxi, etc. - mais il semble y avoir confusion entre les pouvoirs d'ordre structurel et d'ordre situationnel.

Il est nécessaire de comprendre les implications du racisme dans toute sa complexité sociale et historique. Il faut se rappeler que le racisme est une organisation idéologique du monde. Les personnes occidentales bénéficiant du «privilège d'être blanches» peuvent donc souffrir de discrimination dans certaines situations, mais elles ne peuvent jamais être victimes de racisme.

Ainsi, le racisme n'est pas quelque chose qui s'expérimente par quelques situations discriminatoires, il s'agit d'une institution lourde qui pose sur les «autres» une marque indélébile qui impose une identité et une place hiérarchique dont il est difficile de se défaire.

Lorsque nous faisons face à une situation mettant à l'épreuve nos repères culturels, prenons le temps de se poser ces quelques questions : qui subit le racisme? Qui jouit des privilèges? Sur qui et sur quoi portons-nous un jugement? Comment nous percevons-nous?

Partager nos expériences

Quelles représentations avons-nous des communautés d'où naissent les mouvements populaires du sud? Plusieurs d'entre nous y sommes allés, y avons passé de nombreux mois. Qu'avons-nous rapporté comme souvenir? Comment partageons-nous nos expériences?

Alors que l'on peut tenter d'utiliser nos privilèges pour en faire bénéficier les mouvements populaires du sud, il faut avouer que l'on peut agir quelques fois, souvent involontairement, de manière à reproduire certaines représentations qui perpétuent des rapports inégaux. Et si nous portons une attention particulière aux représentations qui reproduisent le «nous» et les «autres»?

Penser la solidarité internationale, c'est entre autres assumer que les liens dans les luttes, bien que solidaires, sont inégaux, et que nous avons un défi particulier à accomplir. À nous d'imaginer une manière de déconstruire les représentations de l'institution du racisme, de les détourner et de construire des liens qui pourraient l'ébranler.

Billet n°71:

Syndicalisme et développement international : un rempart contre l'exclusion⁷⁴

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Denise Gagnon, directrice du service de la solidarité internationale à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ([FTQ](#)) et présidente du Centre international de solidarité ouvrière ([CISO](#)). Une [version plus longue](#) de cet article a initialement été publiée le 9 mars 2015 dans Le Carnet de Louis Favreau de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC).

La population canadienne est généralement peu au courant de ce que le syndicalisme fait en matière de solidarité internationale, et pourtant, il existe une longue tradition de coopération syndicale au Canada. Cette coopération vise par exemple à coordonner les stratégies, développer des liens, contribuer au dialogue, dispenser des formations, développer des espaces de solidarité au sein d'organisations syndicales internationales, comme la [Confédération syndicale internationale](#), et des alliances stratégiques pour un développement inclusif.

La coopération internationale : un prolongement de l'action syndicale

La coopération au développement est donc partie intégrante de l'action syndicale. Elle peut prendre diverses formes, allant de la mutualisation des services, la défense des droits, l'amélioration des infrastructures, à des initiatives économiques. Le mouvement syndical participe activement aux activités en coopération, tant ici qu'à l'étranger, pour des projets bien concrets.

C'est la raison pour laquelle les syndicats veulent y faire reconnaître l'importance de leur action pour la vie associative et démocratique afin de contrer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les relations entre le mouvement syndical et les mouvements sociaux et coopératifs remontent aux origines des syndicats. Les premières associations de travailleuses et de travailleurs se sont

⁷⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/pauvrete-exclusion-austerite-syndicalisme-developpement-international_b_9540818.html



Réunion du comité des femmes travailleuses au Sénégal, 2010 © Michèle Asselin

formées en Europe. Au XVIII^e siècle, [les syndicats avaient d'ailleurs plus le profil de coopératives que la forme actuelle](#).

Le monde du travail a connu plusieurs mutations depuis. Les syndicats sont devenus acteurs du développement social jusqu'aux années 1980. Or, les attaques que le syndicalisme subit sous le poids de la mondialisation et des politiques néolibérales freinent lourdement son action.

Depuis la crise financière de 2008, les injustices ont entraîné une perte de confiance envers un système de marché devenu fondamentalement inéquitable. Plusieurs travailleuses et travailleurs ont non seulement perdu leur emploi, mais aussi leur protection sociale, garante de leur émancipation, au profit des riches financiers et spéculateurs de ce monde identifiés comme les premiers responsables de cette crise financière mondiale.

Les syndicats québécois et canadiens étaient très actifs en coopération internationale avant [les coupes de l'aide internationale](#), alors que les syndicats négociaient des fonds de contrepartie avec l'État, qui représentaient des contributions importantes.

Ces coupes ont mis en péril les acquis des projets de développement de proximité peu coûteux et efficaces. Par conséquent, l'inclusion de la paix et de la sécurité, la participation démocratique, la primauté du droit, l'égalité entre les sexes, et la protection de l'environnement, qui sont les bases de la coopération syndicale, essuient des reculs marqués depuis 10 ans.

Un changement de paradigme s'impose

Le mouvement syndical est un acteur clé pour le développement, qui doit être fondé sur les droits de la personne. Une [approche](#) qui ne s'attaque pas aux causes profondes et structurelles de la pauvreté et privilégie plutôt des solutions rapides et sur le court terme ne sera ni efficace, ni légitime, ni durable.

Il faut mettre en œuvre de nouveaux mécanismes de participation démocratiques et d'appropriation citoyenne. Le [réseau de la coopération au développement de la Confédération syndicale internationale](#) favorise une telle vision basée sur les [principes](#) suivants : appropriation démocratique, autonomie, partenariat, transparence, responsabilité, cohérence, inclusion, égalité et pérennité des projets de développement.

L'articulation des orientations syndicales repose sur la dimension sociale du développement. Une telle approche fait aussi consensus à l'Organisation internationale du travail, seule organisation des Nations unies qui est tripartite (gouvernements, syndicats et employeurs), et préconise un développement basé sur l'emploi décent. Il s'agit là d'une [dimension essentielle](#) à une mondialisation plus juste afin d'assurer la paix et la prospérité pour tous et toutes.

Un défi mondial pour l'avenir : contrer le travail précaire

Les programmes d'austérité contribuent grandement à la pauvreté et à l'accroissement des inégalités. Au début des années 1990, ces mesures étaient qualifiées de programmes d'ajustement structurel par la Banque mondiale dans les pays en développement, et ont jeté à la rue des millions de personnes qui détenaient des emplois dans les services publics, grossissant ainsi les rangs des travailleuses et travailleurs marginalisés dans l'économie.

Aujourd'hui, les programmes d'austérité entraînent toujours le chômage, la pauvreté, l'inégalité, la discrimination, la précarisation et le développement d'une économie informelle. On entre dans cette économie de survie non par choix, mais par nécessité.

On estime dans nombre de pays [la part de l'économie informelle à plus de 50 %](#). Les personnes marginalisées sont généralement exposées à de plus grands risques de pauvreté et de maladie. Elles sont souvent hors de portée des régimes de protection sociale. La Conférence internationale du travail a adopté en 2015 une [recommandation](#) afin d'offrir un cadre normatif pour faire face à ce problème mondial.

La solidarité, pas la charité

C'est dans cette perspective que les syndicats s'impliquent en solidarité internationale. Au début, les syndicats ont adopté une approche philanthropique. Aujourd'hui, les syndicats visent davantage des initiatives structurantes, pour une coopération de réciprocité. Au Québec, depuis 40 ans, plusieurs personnes militent activement en solidarité internationale au Centre international de solidarité ouvrière ([CISO](#)) dans les activités d'éducation ou des missions.

Le mouvement syndical doit relever d'énormes défis. Il doit innover pour élargir ses bases et mondialiser les solidarités en contrepoids aux enjeux de l'heure : inégalités montantes, risques environnementaux, pouvoirs exorbitants des multinationales, privatisations, répression envers les défenseurs des droits, migrations forcées, conflits régionaux, pour ne nommer que ceux-là.

Il importe donc de faire mieux faire connaître ses actions pour que les mouvements sociaux se renforcent mutuellement. Le mouvement syndical international demeure un rempart important contre les inégalités aujourd'hui comme hier.

Billet n°72:

Qui financera les objectifs de développement durable et qui en profitera?⁷⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Charles Saliba-Couture, fondateur et coordonnateur du blogue et chargé de projets au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS). Le CIRDIS et l'AQOCI organisent au nom du blogue Un seul monde un événement intitulé « [Le financement du développement et les objectifs de développement durable : quel modèle, pour qui, et par qui?](#) » le lundi 18 avril de 18h à 20h à l'UQAM. L'[inscription](#) est gratuite et obligatoire.

Le 25 septembre dernier, les États membres de l'ONU, dont le Canada, ont adopté les [objectifs de développement durable](#) (ODD), soit le nouveau programme mondial de développement qui fait suite aux [objectifs du millénaire pour le développement](#) (2000-2015). Le [programme](#) est ambitieux : 17 objectifs et 169 cibles pour éradiquer la pauvreté et la faim, lutter contre les inégalités et faire face au changement climatique d'ici 2030.

Les coûts pour atteindre ces nouveaux objectifs mondiaux sont colossaux : [2 à 3 trillions \(milliers de milliards\) de dollars](#) annuellement, dont [60 milliards](#) pour l'éradication de la pauvreté. Qui financera les objectifs de développement durable et qui en profitera?

Des objectifs du millénaire aux objectifs de développement durable

Les défenseurs des ODD affirment que, contrairement aux objectifs du millénaire, les objectifs de développement durable sont en principe [universels](#) et s'appliquent à tous les pays, plutôt que seulement aux pays du sud ; qu'ils sont plus [ambitieux](#), non seulement par le nombre, mais aussi par leur portée ; qu'ils sont plus [inclusifs](#), au niveau des populations ciblées et sur le [plan décisionnel](#) ; et qu'ils reposent sur une conception plus [complexe](#) du développement.

Toutefois, [en y regardant de plus près](#), on est en droit de [se questionner à savoir si les ODD sont si différents des objectifs du millénaire](#) : le modèle de développement a-t-il été revu? Est-il réellement transformateur et émancipateur pour les pays du sud? A-t-on fait un bilan critique de l'héritage des réformes proposées par les institutions de financement multilatérales aux pays pauvres et endettés depuis les 30 dernières années? Les populations locales seront-elles les architectes des solutions et stratégies proposées?

⁷⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/lutte-elimination-pauvrete-inegalites-objectifs-developpement-durable_b_9575074.html

Les nouveaux objectifs mondiaux, fort critiqués et critiquables

Bien que certaines leçons aient été tirées, les nouveaux objectifs mondiaux sont [loin de faire consensus](#). La critique la plus commune concerne le [trop grand nombre d'objectifs](#) et leur [caractère trop ambitieux, vague et idéaliste](#), allant parfois jusqu'à [contester leur utilité](#).

D'autres critiquent le modèle et les postulats sur lesquels ils reposent. Selon [Jason Hickel](#), de la London School of Economics, les ODD reposent toujours sur le modèle néolibéral et sur le faux postulat selon lequel la croissance économique et le libre-marché mèneront nécessairement à l'élimination de la pauvreté. L'hypothèse selon laquelle ce même modèle économique serait la principale cause - plutôt que la solution - de la pauvreté, des inégalités et des changements climatiques est donc écartée dès le départ. «Les objectifs de développement durable visent à sauver le monde sans le transformer», affirme-t-il.

Pierre Jacquemot, de l'Institut d'études politiques de Paris, [abonde dans le même sens](#) : «Les ODD sont politiquement compatibles avec une mondialisation inégalitaire, sous réserve d'en corriger certains excès et certaines déviations».

Le financement du développement : quel modèle, pour qui et par qui?

Pour plusieurs, le [défi sera la mise en œuvre](#) de ces 17 objectifs mondiaux, notamment la question du financement.

En juillet 2015, un [programme d'action](#) a été adopté suite à la [troisième Conférence internationale sur le financement du développement](#) à Addis-Abeba, en Éthiopie. L'objectif était de trouver les fonds nécessaires pour atteindre les ODD, mais [pour plusieurs centaines d'organisations de la société civile](#), il s'agit d'une opportunité manquée de repenser notre système économique et financier mondial de manière à le rendre plus juste.

Le système fiscal demeure aux mains des plus riches et aucune réforme des régimes financiers n'a été entamée. Alors que les pays du sud [perdent plus d'un trillion de dollars par année en flux illicites de capitaux](#) et [170 milliards par année dans les paradis fiscaux](#), les États autour de la table de négociation ont refusé de répondre à la principale demande des pays du sud, soit la mise sur pied d'un [organisme international de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale](#).

La [dette des pays pauvres](#) n'a par ailleurs pas été annulée ou allégée. Autant de ressources qui auraient pu servir à financer le développement.

Quant à l'aide publique au développement, [aucun nouvel engagement](#) n'a été pris en vue d'augmenter le financement existant. Encore aujourd'hui, la [majorité des pays de l'OCDE](#), dont le [Canada](#), sont loin de la cible reconnue internationalement de [0,7 %](#) du revenu national brut, [à l'exception](#) des pays scandinaves, des Pays-Bas et du [Royaume-Uni](#).

L'accent est plutôt mis sur [le rôle prédominant du secteur privé](#) dans le financement (et comme moteur) du développement, dont les [compagnies minières](#), au détriment du rôle développemental de l'État.

[En l'absence de normes internationales contraignantes](#) en termes de reddition de comptes, de respect des droits de la personne et de protection de l'environnement, le recours à l'investissement privé risque fort de compromettre le développement durable.

Mais pourquoi cette obsession pour le financement *externe* du développement? Plusieurs intervenants insistent plutôt sur la [mobilisation des ressources nationales](#) dans le financement du développement et sur l'importance de l'[appropriation locale](#) des stratégies afin d'éviter un modèle qui émane des bailleurs et ainsi réduire leur [dépendance de l'aide internationale](#).

La question n'est donc peut-être pas tant de savoir *qui financera* le développement, mais plutôt *quel modèle* de financement et de développement sera préconisé et *qui en profitera*.

Face à l'absence de remise en question du [modèle économique actuel](#) et des [causes structurelles des inégalités](#), il semble que les gagnants soient encore une fois certains pays du nord, qui contrôlent le processus des ODD en ayant recours entre autres aux [pressions politiques](#), le [1 % des plus riches](#) de la planète, pour qui [l'éradication réelle de la pauvreté pourrait mettre en péril leurs intérêts](#), et les compagnies transnationales qui perçoivent les objectifs de développement durable comme «[une occasion d'affaires](#)».

Et quel rôle pour le Canada?

Bien que le gouvernement canadien n'ait actuellement [pas de plan précis](#) en vue de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, cela fait partie du [mandat officiel de la ministre du Développement international](#).

Si le Canada souhaite réellement contribuer à un développement plus juste et durable, ici-même et ailleurs dans le monde, il devra entre autres s'attaquer à la pauvreté qui touche [plus de 4,8 millions de Canadiens et Canadiennes](#), avec une attention particulière aux communautés autochtones, et repenser son modèle de coopération internationale historiquement axé sur ses [intérêts commerciaux](#), les [investissements](#) et le [secteur privé](#). Les objectifs de développement durable sont-ils vraiment le meilleur outil pour ce faire?

Billet n°73:

Budget 2016 et développement international : le Canada est-il vraiment de retour?⁷⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Fraser Reilly-King, analyste principal des politiques, et Gavin Charles, agent des politiques, au [Conseil canadien pour la coopération internationale](#) (CCCI). Une [version anglaise](#) de cet article a également été publiée le 12 avril 2016 dans le blogue [Development Unplugged](#) (Huffington Post Canada) du CCCI.

Ce que le secteur du développement international et de l'aide humanitaire retiendra du budget fédéral annoncé le 22 mars, c'est que le Canada n'est pas encore de retour sur la scène mondiale.

Après cinq ans de réductions importantes des dépenses du Canada en matière de coopération internationale et suite aux engagements du Parti libéral du Canada au cours de la dernière campagne électorale - notamment [en réponse au sondage](#) de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale ([AQOCI](#)) - les attentes étaient élevées et plusieurs espéraient voir le nouveau gouvernement renverser cette tendance.

Dans la foulée de l'adoption des [objectifs de développement durable](#) en 2015 et de l'[accord de Paris sur les changements climatiques](#), le secteur du développement international et de l'aide humanitaire au Canada souhaitait que le premier budget du gouvernement libéral annonce une augmentation du montant alloué à l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) ou du budget canadien d'aide internationale.

Le Conseil canadien pour la coopération internationale ([CCCI](#)) espérait un engagement sur dix ans afin d'atteindre la cible reconnue internationalement de 0,7 % du revenu national brut consacré à l'aide publique au développement, qui permettrait d'assurer un financement prévisible à l'avenir.

Nous avons plutôt eu droit à une augmentation trop modeste de l'aide canadienne - ce qui est toutefois mieux que rien - et seulement pour les deux prochaines années.

Le montant engagé de 128 millions \$ par année pour 2016-2017 et 2017-2018 renforce effectivement le rôle du Canada sur la scène mondiale sur le «court terme» - pour reprendre les termes exacts du gouvernement dans le budget. Toutefois, cette hausse modeste et limitée ne suffit pas pour positionner le Canada comme leader mondial sur le long terme.

⁷⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/developpement-international-canada-budget-federal-morneau-trudeau_b_9651852.html

Bien que le gouvernement ait [affirmé que le Canada est «de retour»](#) et que la ministre du Développement international [reconnaisse le rôle essentiel](#) de l'aide internationale pour démontrer le leadership du Canada, le gouvernement doit illustrer ses discours par des actes concrets et clairs.

Par ailleurs, plutôt que de fournir des éclaircissements sur les directions futures du Canada en matière de coopération internationale, le budget 2016 a omis plusieurs questions importantes et en a soulevé de nouvelles.



Le premier ministre Justin Trudeau à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, 16 mars 2016 © UN Women/Ryan Brown

Nous ne connaissons toujours pas le niveau de base de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI), qui n'a pas été rendu public depuis le budget 2012. Nous supposons que l'EAI serait gelée à 4,62 milliards \$ suite aux coupes annoncées dans le budget fédéral 2012, bien qu'une [étude](#) menée par le CCCI révèle que des coupes additionnelles auraient été effectuées depuis.

Nous ne savons pas non plus si les [2,65 milliards \\$ annoncés en novembre par le gouvernement pour la lutte contre les changements climatiques](#) et le [1,1 milliard \\$ d'aide humanitaire et de développement en Irak et en Syrie](#) annoncés en février sont nouveaux et supplémentaires.

En d'autres termes, ces nouvelles initiatives, accueillies favorablement, viendront-elles s'ajouter aux autres priorités en matière de développement international [ou se substituer](#)? Sommes-nous en train de voler Pierre pour payer Paul?

Le budget ne clarifie pas si le financement pour la lutte contre les changements climatiques comprendra des subventions et des prêts, et dans quelle proportion. Il ne fait pas non plus la distinction entre atténuation et adaptation aux changements climatiques. Les subventions et le financement pour l'adaptation sont ce dont les pays en développement ont le plus besoin, mais le financement canadien pour la lutte contre les changements climatiques a priorisé, jusqu'à maintenant, tout le contraire.

Bien que le seul nouveau montant annoncé dans le budget 2016 soit de 256 millions \$ sur deux ans, un [graphique](#), qui accompagnait cette annonce, suggère des hausses plus importantes de l'EAI au-delà de ce montant et de cet échéancier. Il n'y a pourtant aucune référence concernant la nature ou l'objectif de cette hausse additionnelle. Une telle ambiguïté rend difficile l'évaluation de la portée et de l'effet immédiat de l'engagement du gouvernement en termes d'aide internationale.

Le budget n'a par ailleurs fait aucune mention des objectifs de développement durable (ODD), soit le nouveau programme universel de développement adopté aux Nations unies en septembre 2015. L'atteinte des ODD exigera une approche pangouvernementale et l'engagement substantiel de nouvelles ressources, ici et ailleurs dans le monde. La mise en œuvre des ODD a débuté en 2016, mais le budget du Canada n'a fourni aucune indication claire et précise quant à son plan d'action en vue de réaliser ce nouveau programme mondial pour le développement.

La plus grande déception est peut-être le fait qu'aucun financement n'ait été accordé spécifiquement aux organisations œuvrant pour les droits des femmes et aucun engagement n'a été pris en vue de faire avancer l'égalité entre les sexes dans les programmes internationaux et la politique internationale du Canada. Pourtant, le premier ministre avait affirmé que [ces enjeux étaient considérés comme prioritaires](#).

Sur une note plus positive, le budget 2016 a bel et bien souligné deux opportunités clés de dialogue avec divers intervenants, incluant les organisations de la société civile.

Premièrement, le gouvernement a affirmé dans le budget qu'il mènera, au cours de la prochaine année, un examen de la politique d'aide internationale. Il ne reste plus qu'à espérer que cet examen conduira à un budget en 2017-2018 qui annonce de nouveaux financements importants afin de favoriser le développement pour les populations en situation de pauvreté, en allant au-delà des réponses humanitaires d'urgence.

Deuxièmement, le gouvernement s'engage à mener une consultation mise sur pied par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le ministère des Finances afin de clarifier les règles d'encadrement des activités politiques des organismes de bienfaisance. Une telle consultation pourrait ouvrir la voie à de nouvelles règles claires afin de guider les organismes de bienfaisance dans leurs activités et ainsi prévenir des [vérifications lourdes, inutiles et déraisonnables](#) de l'ARC auprès des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés, œuvrant au Canada et à l'étranger.

Le budget 2016 est un pas dans la bonne direction et une correction bienvenue de la tendance de [coupes répétées](#) au cours des cinq dernières années. Mais il s'agit d'un très petit pas. Il faudra beaucoup plus pour que les ambitions du nouveau gouvernement répondent aux besoins de la planète et de sa population.

Billet n°74:**Réfugiés syriens : y a-t-il un modèle turc de l'action humanitaire?⁷⁷**

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Christian Bertrand (nom de plume), consultant en développement international et aide humanitaire.

La Turquie est devenue en peu d'années le premier pays hôte de réfugiés au monde. Plus de 2,7 millions de réfugiés syriens vivent sur son territoire, auxquels il faut ajouter plus de 300 000 réfugiés ou requérants d'asile en provenance d'Afghanistan, d'Iran et d'Irak, voire du Pakistan ou de la Somalie.

La crise syrienne a déclenché en quelques années une véritable déferlante de personnes réfugiées dans tout le Proche-Orient, particulièrement au Liban, en Jordanie et surtout en Turquie, pays qui partage avec la Syrie plus de 900 km de frontière commune. Les premiers réfugiés, appelés «guests» («invités») ont été logés dans des camps de tentes. Progressivement, au fil des arrivées comme des crises subites (par exemple, en 2014, à Kobané et à Akçakale), le nombre de camps est passé à 26 et le nombre de personnes y résidant [dépasse les 270 000](#).



Réfugiés syriens en Turquie, novembre 2014. © European Union/ECHO/Caroline Gluck

Composés de tentes, puis de conteneurs «familiaux», les camps de réfugiés syriens en Turquie sont devenus des modèles d'exemplarité en ce qui a trait à leur gestion, aux conditions matérielles d'assistance et d'accueil, et au respect des standards minimums internationaux en matière de réponse humanitaire.

Fiers et compétents, très attachés à leur souveraineté, à aucun moment les Turcs n'ont accepté que des organisations internationales, des Nations unies (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, HCR) ou non gouvernementales prennent en charge la gestion matérielle ou des services des camps de réfugiés syriens.

Conscient que le nombre croissant de réfugiés requerrait une politique qui s'inscrive dans un temps plus long que celui de l'urgence, le gouvernement a publié un certain nombre de règles

⁷⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/refugies-syriens-turquie-modele-turc-integration-immigration_b_9753734.html

et circulaires juridiques qui donnent aux réfugiés syriens un statut comparable à celui prévu dans la [Convention sur les réfugiés de 1951](#).

Tout réfugié dûment enregistré en Turquie a un accès gratuit aux services de santé, a droit à l'éducation et, plus récemment, a le droit de travailler de manière légale - la réalité étant toutefois que les Syriens à la recherche de quoi survivre sont ceux qui acceptent depuis cinq ans les salaires les moins bien payés, en agriculture, dans la construction ou autres travaux difficiles.

Le droit à l'éducation fait en sorte que les enfants syriens vont désormais initier leur cycle de formation en turc, dans des écoles turques, alors que leurs aînés ont pu, et vont continuer à s'éduquer dans des centres d'éducation temporaires, appuyés par le HCR et l'UNICEF.

Ces succès ne sont pas sans écueils : le processus d'enregistrement, particulièrement des Syriens vivant en dehors des camps, reste à finaliser. Aucune étude sur les vulnérabilités des populations vivant en dehors des camps n'a été complétée à ce jour, ce qui rend les agences humanitaires «aveugles» en matière de programmation au service des plus vulnérables. Enfin, les distorsions créées par l'arrivée des Syriens sur le marché du travail ont créé des tensions avec les populations locales dans certaines régions.

Alors que «l'appel d'air» vers l'Europe de l'été 2015 a connu un arrêt brusque et radical à l'hiver 2016, et que les Européens ne s'attendent plus à ce que des centaines de milliers de Syriens viennent frapper à leur porte, il est évident que la situation humanitaire en Turquie est là pour durer. Avec [8 millions de déplacés internes](#) et [près de 5 millions de réfugiés syriens](#) dans la sous-région, il est hors de question de penser un retour rapide, organisé et sûr des réfugiés syriens chez eux.

Les Turcs, qui estiment avoir dépensé plus de 8 milliards \$ depuis 2011 pour subvenir aux besoins des réfugiés syriens, espèrent voir l'Europe les appuyer [à la hauteur de 3 milliards d'euros](#) dans cette gestion d'une crise qui s'installe sur le long terme. Mais le bilan à dresser est d'ores et déjà exemplaire.

Comment peut-on interpréter un tel bilan et quelles sont les leçons à tirer de ce «modèle turc» en matière d'action humanitaire? Les réponses sont d'ordre conjoncturel et structurel.

Membre du G20, la Turquie a dès 2011 décidé de prendre l'exclusivité de la réponse humanitaire d'une manière très organisée, tout en pensant que cette assistance serait de courte durée, Bachar al-Assad devant rapidement disparaître de la scène syrienne. L'Autorité turque de gestion des désastres et des urgences (AFAD) a pris à bras-le-corps la gestion des camps et en a fait un modèle d'efficacité et d'efficience, même en période de crise aiguë. Puis, en 2014, une nouvelle Direction générale de gestion des migrations (DGMM) a pris le relais pour les Syriens établis en dehors des camps, permettant leur enregistrement, sésame pour une assistance minimale (santé, services sociaux).

Enfin, aux niveaux locaux, avec ou le plus souvent sans présence des humanitaires internationaux, les autorités turques, appuyées en cela par des fondations religieuses, des donateurs privés et des institutions de charité, ont tout fait pour que les plus vulnérables reçoivent une assistance matérielle ciblée qui complète les services sociaux gratuits offerts par l'État. C'est donc un modèle compassionnel d'assistance aux «frères syriens» qui a permis de rejoindre ceux dans le besoin, lequel s'est appuyé sur une administration qui, à tous les niveaux,

s'est révélée efficace et organisée. Pour donner un exemple, à Istanbul, les municipalités de la région de Marmara se sont réunies pour développer des réseaux de compétences, d'échanges de leçons apprises, de services de référence et de politiques sociales ciblées pour une population syrienne urbaine estimée à... 500 000 personnes!

L'exode migratoire de l'été 2016, composé à 50 % de Syriens, a désormais précipité les choses. Pendant des années, les autorités turques n'ont pas insisté pour que l'aide financière internationale vienne les appuyer dans la gestion de la crise des réfugiés syriens sur leur territoire, alors que les donateurs internationaux ont largement soutenu le Liban et la Jordanie. Désormais, en 2016, l'«accord» passé avec les Européens, assorti de conditions financières importantes, va permettre à la Turquie de consolider ses services de première ligne au sein des municipalités et provinces les plus touchées, pour rejoindre les Syriens les plus pauvres et vulnérables, qui sont là pour longtemps.

À terme, c'est une population «invitée» qui va passer au stade d'«installée». Il faut donc lui offrir les services minimaux pour la sortir de l'humanitaire et ainsi la faire basculer dans la résilience et l'installation durable.

Billet n°75:

Entreprise canadiennes dans le Gobi : le boom minier en Mongolie inquiète⁷⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Pascale Hatcher, professeure agrégée à la Faculté des relations internationales de l'Université Ritsumeikan au Japon, et membre du CIRDIS. Ses recherches actuelles portent sur l'économie politique de la gouvernance minière en Asie, notamment sur le rôle joué par le Groupe de la Banque mondiale dans la promotion de nouveaux cadres miniers. Parmi ses récentes publications figure [Regimes of Risk: The World Bank and the Transformation of Mining in Asia](#) (Palgrave, 2014).

La Mongolie reste méconnue en Occident. Toutefois, ici comme ailleurs, où les matières premières abondent, [les entreprises canadiennes gravitent](#).

Au cœur du désert de Gobi, à plus de 550 km au sud de la capitale, deux des plus grandes mines au monde sont présentement en construction : [Tavan Tolgoi](#), qui promet de devenir la plus grande mine de charbon au monde, et [Oyu Tolgoi](#) (OT), qui devrait devenir la troisième plus grande mine de cuivre et d'or.

Le gouvernement de la Mongolie se partage le tiers des actions d'OT avec la société canadienne Turquoise Hill Resources, bien que la majorité des parts de cette dernière soient détenues par le géant Rio Tinto.

Si à la mi-2012, [6,4 milliards de dollars US](#) avaient déjà été investis dans la mine, un consortium d'investisseurs, incluant le Groupe de la Banque mondiale et Exportation et développement Canada, annonçait en décembre dernier le financement de [4,4 milliards de dollars US](#) supplémentaires pour appuyer la seconde phase - la phase souterraine - de la mine.

L'explosion de l'activité minière a projeté l'économie de la Mongolie vers un essor économique inégalé, augmentant de plus de [17,5 pour cent en 2011](#), soit à cette date la plus forte croissance économique au monde. Il est estimé que lorsque OT aura atteint sa production maximale en 2019, la mine pourrait fournir [55 pour cent](#) des recettes fiscales totales du pays (la mine n'a commencé à exporter qu'en juillet 2013).

⁷⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/exploitation-mini%C3%A8re-entreprises-canadiennes-mongolie-desert-gobi_b_9807776.html

Pour ce pays d'à peine trois millions de personnes, ce qui en fait d'ailleurs le pays le moins densément peuplé au monde, ces gains économiques aussi soudains qu'importants nourrissent aujourd'hui l'imaginaire collectif, et font notamment l'objet de nombreuses promesses électorales. Cependant, et comme c'est le cas dans un grand nombre de pays riches en ressources naturelles, les promesses associées à une économie fondée sur le secteur minier restent souvent illusoires.



*Camion transportant du charbon de Tavan Tolgoi, désert de Gobi, juillet 2015
© Pascale Hatcher et Suzie Boulanger*

Si l'activité minière entourant les «collines turquoises» (*Oyu Tolgoi*, en mongolien) avait déjà lieu à l'époque de Gengis Khan, c'est une compagnie enregistrée au Canada (Ivanhoe Mines) qui a officiellement découvert le gisement en 2001. Il est significatif de noter que Robert Friedland, le PDG de la compagnie à l'époque, [proclamait](#) en 2005 :

«[...] les gens près d'un projet minier sont un vrai cauchemar. [...] Et la bonne chose avec ceci [OT], c'est qu'il n'y a personne autour [...] il n'y a pas d'ONG [...]. Vous avez beaucoup de place pour larguer des déchets sans déranger la population.» (Notre traduction)

Outre le manque flagrant de doigté de M. Friedland, il est vrai que la Mongolie, surtout son désert, nourrit le mythe de la «dernière frontière» ; ce lieu où les richesses abondent et ne demandent qu'à être saisies par des aventuriers intrépides.

Toutefois, et M. Friedland se l'est rapidement fait rappeler, la région du Gobi est habitée, et ce, depuis la nuit des temps, par les populations nomades qui dépendent de ses larges étendues pour nourrir leurs troupeaux de moutons, de chèvres et de chameaux.

Bien qu'en déclin, plus de [30 pour cent](#) de la population se définit comme nomade, et la moitié de tous les ménages du pays dépend de l'élevage pour sa survie. Ainsi, il n'est guère surprenant qu'en Mongolie, la riche culture nomade et animiste se démarque par l'importance considérable qu'elle accorde à la protection de l'environnement.

Et le boom minier du Gobi [inquiète](#).

Même si la Loi sur les mines et l'accord d'investissement d'OT comportent des dispositions socio-environnementales basées sur les plus hauts standards de l'industrie, il n'en demeure pas moins que l'expansion effrénée des activités minières soulève d'importantes questions.

En plus de Tavan Tolgoi qui, rappelons-le, devrait devenir la plus grande mine de charbon au monde, au moins neuf autres mines se situent dans un rayon de 500 km d'OT. La question

environnementale est donc amplifiée à la fois par le nombre de projets qui se multiplient dans le Gobi et par leur envergure.

Mais c'est la question de l'eau qui reste tout particulièrement délicate. Avec une durée de vie estimée à 60 ans, OT prévoit avaler [920 litres d'eau par seconde](#). La compagnie promet d'extraire et de traiter de l'eau saline d'un aquifère fossile, ce qui devrait, en théorie, laisser les sources et les puits d'eau souterraine intacts, mais des [incertitudes](#) persistent et, au niveau local, on semble douter à la fois des promesses de la compagnie et de la capacité du gouvernement à assurer la surveillance des opérations et faire respecter la loi.

Dans son propre résumé de l'étude d'impact social et environnemental, la Société financière internationale de la Banque mondiale, un des investisseurs d'OT, admet qu'elle n'a pas été en mesure de confirmer comment OT a pu parvenir à ce qu'elle qualifie de «[vaste soutien communautaire](#)». Le gouvernement américain refusait quant à lui de se joindre au financement collectif de la mine, notamment en raison d'[inquiétudes environnementales](#).

Il faut ajouter aux enjeux environnementaux la question de la dépense de la rente minière. Si le boom minier a de prime abord permis de s'attaquer à la pauvreté, presque [un tiers](#) de la population du pays vit toujours sous le seuil de la pauvreté - une proportion qui atteint presque 50 pour cent dans les zones rurales.

Les tentations de corruption et de détournement de fonds à des fins électorales restent difficiles à surmonter. Il est d'ailleurs estimé que les [deux tiers du budget](#) provenant du Fonds pour le développement humain, lequel a été créé en 2008 pour lier les revenus miniers aux dépenses sociales, ont plutôt été dépensés pour obtenir des suffrages au moyen de ces paiements mensuels à la population. Bien que les principaux partis politiques s'entendent aujourd'hui pour ne plus faire de telles promesses en période électorale, les revenus du secteur minier continuent toujours d'alimenter les discours électoraux.

L'expansion effrénée de l'activité minière nourrit aujourd'hui le [mécontentement populaire](#). Le gouvernement de la Mongolie se doit de faire un choix quant à la collection et la dépense de la rente minière : continuer avec un modèle néolibéral effréné, ou embrasser un des nombreux [modèles alternatifs](#) de développement qui saura mettre l'activité minière au service des générations futures.

Billet n°76:

Financement du développement : un impôt sur la guerre pour construire la paix?⁷⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Molly Kane, coordonnatrice de [L'Entraide missionnaire](#) et chercheure en résidence au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](#)). Ce texte s'appuie sur sa présentation lors de la conférence du blogue Un seul monde le 18 avril 2016 intitulée « [Le financement du développement et les objectifs de développement durable : quel modèle, pour qui, et par qui?](#) » (enregistrement audio disponible [ici](#)).

Plusieurs organisations ont participé à l'élaboration des [Objectifs de développement durable](#) (ODD) adoptés par les États membres de l'ONU en septembre dernier pour «éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous» d'ici 2030.

Il faut avouer qu'ils sont l'objet d'un consensus presque hégémonique chez des gouvernements et des institutions internationales importantes. Mais nous pouvons toujours nous demander : comment résonnent-ils avec les houles de personnes à travers le monde qui demandent la justice et la liberté et qui luttent pour la décolonisation et la transformation démocratique de leur société? Quelles résonances peuvent-ils avoir pour ceux et celles qui résistent le pillage et la destruction environnementale de leurs territoires qui accompagnent la croissance économique de nos jours? Dans quel sens ce consensus autour des objectifs est-il vraiment «transformateur» de nos sociétés et des relations internationales?

Malgré les grandes déclarations et publicités officielles, le modèle de développement qui sous-tend les ODD demeure contesté. On doit interpellier la nature de ce qui est vraiment «durable» dans cette approche qui dresse une liste de buts à long terme sans les stratégies de transformation profonde nécessaires pour répondre aux défis auxquels fait face l'humanité.

L'aspect «durable» des ODD serait plutôt la persistance de certains éléments fondamentaux de l'ère néolibérale, soit la marchandisation de la nature, la



© Nicolas Raymond

⁷⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/financement-du-developpement_b_9843260.html

privatisation des biens publics, la libéralisation des marchés et la licence aux sociétés transnationales. En fait, ce consensus ne met pas de frein à la soumission des gouvernements au pouvoir des sociétés transnationales. Au contraire, on les encourage et on les subventionne avec les ressources financières du public pour trouver les solutions sociales et politiques de l'humanité.

Pourtant, le bilan des sociétés transnationales ne peut nous donner confiance.

Il n'est pas dans leur logique, leur raison d'être, de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux. Face aux résultats déplorables de la libéralisation et de la privatisation au cours des dernières décennies, on peut constater que :

La grande transformation espérée (des ODD) n'est pas appuyée par une claire analyse des raisons profondes qui sont à l'origine des inégalités qu'ils prétendent éliminer : le commerce inégal, la financiarisation échevelée, les pertes en biodiversité. [...] Derrière le discours sur les effets ambivalents de la mondialisation [...] et sur la «transformation» nécessaire portée par les ODD, il n'y a pas véritablement d'interrogation sur les mécanismes du modèle d'accumulation et de régulation dominant qui pourtant ont conduit les hommes à subir tant d'inégalités, et la planète à supporter tant de risques systémiques. Les ODD sont politiquement compatibles avec une mondialisation inégalitaire, sous réserve d'en corriger certains excès et certaines déviances. ([Pierre Jaquemot](#), IRIS-France)

Plusieurs critiques estiment que les ODD ne seront pas accomplis, qu'ils sont «trop ambitieux». Il nous semble évident, effectivement, que l'atteinte des objectifs, telle qu'annoncée, n'est pas possible. Mais, il faut se demander si leur échec ne résultera pas plutôt d'un *manque* d'ambition à reconnaître la nécessité urgente d'un vrai changement de paradigme.

Quand on parle de l'accès à l'éducation et aux services de santé, on oublie que, suite à l'indépendance des pays colonisés, le progrès sur toutes ces questions était très impressionnant. L'imposition de «l'austérité», il y a plus de 30 ans, pour les pays «en voie de développement» par l'ajustement structurel a compris la privatisation de ces mêmes services et droits sociaux, une privatisation qui a renversé les gains d'accès qui émergeaient dans la mouvance sociale et politique des luttes pour la liberté.

Le progrès, tel que défini par les ODD, ne partage pas cette histoire de luttes menées par les citoyens et citoyennes qui cherchaient à transformer les conditions économiques et sociales de leurs pays et à créer un nouvel ordre économique international.

Pour financer les ODD, la logique du système néolibéral en place requiert une distribution des surplus de croissance économique, soit des investissements pour un développement durable qui dépendent, ironiquement, des systèmes économiques et financiers qui causent et aggravent justement les problèmes sociaux et environnementaux que l'on tente de «régler».

La volonté politique des pays donateurs (créanciers) à contribuer au financement des ODD dépend du succès de ce même système économique à générer un surplus de profits à «partager» - une logique qui renforce le mythe selon lequel le système économique et financier mondial offre la possibilité à ceux qui en profitent d'aider les gens qui en souffrent.

C'est la logique d'une spirale descendante, aussi absurde qu'un impôt sur la guerre pour financer la paix.

Contre le constat qu'un nouveau paradigme - un vrai changement de direction - s'impose, les promoteurs des ODD nous rappellent qu'il faut être «réaliste» et tenir compte du consensus international sans précédent qui a été obtenu, en dépit de ses imperfections.

De quelle *réalité* devons-nous bâtir nos espoirs pour un avenir qui pourrait favoriser la justice, la paix et même la vie sur notre planète? Est-il vraiment *réaliste* de compter sur un modèle de privatisation et de liberté pour les transnationales, ancré dans les ententes commerciales négociées en cachette, pour faire face aux crises économiques et environnementales?

Une lecture de l'histoire indique que les grands changements nécessaires pour faire avancer l'humanité comme, par exemple, la fin de la traite des femmes et des hommes du continent africain, ne sont pas réalisés par des projets avec des cibles à mesurer, comme c'est le cas pour les ODD, mais par des mouvements des peuples, des luttes pour la liberté.

Les ODD et leurs cibles arrivent tard et sont inadéquats quand on regarde l'urgence des problèmes mondiaux. L'atteinte des ODD est non seulement impossible, mais aussi dangereuse dans la mesure où elle nous distrait de l'urgence de repenser le paradigme néolibéral en place, qui paraît souvent impossible à contourner.

La COP21 à Paris en décembre a souffert du même problème : les chefs d'État sont partis des négociations avec une entente sur les objectifs, mais sans entente sur les stratégies nécessaires pour y parvenir. Les cris de gens dans la rue à Paris étaient «Changez le système et non pas le climat». Nous ne pouvons plus compter sur un système économique qui détruit notre monde pour financer éventuellement sa reconstruction. Des changements plus ambitieux et plus réalistes sont nécessaires et possibles.

Billet n°77:

Migrations internationales et droits de la personne : une impasse?⁸⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Victor Piché, chercheur associé à la [Chaire Oppenheimer en droit international public](#) à l'Université McGill.

Les droits des migrants et des migrantes sont actuellement malmenés, voire dans une impasse. La «crise migratoire» est là pour nous rappeler que même si un groupe spécifique de migrants, comme les réfugiés, est théoriquement protégé par une convention internationale signée et ratifiée par la plupart des pays (la [Convention de Genève relative au statut des réfugiés](#), 1951), cela n'empêche pas ces mêmes pays de refuser d'accueillir les personnes qui fuient la guerre et les conflits violents.

Mais qu'en est-il des droits des autres catégories de migrants et de migrantes qui tentent de quitter à la fois des régimes politiques prédateurs et oppressifs et des situations économiques et sociales intenable?

À l'heure actuelle, on peut identifier trois types de politiques migratoires des pays d'accueil.

Dans le premier cas, le plus répandu, on parle du *paradigme utilitariste*. Dans ce paradigme, la formulation des politiques migratoires est basée d'abord et avant tout sur l'intérêt économique des États d'accueil. Les droits des migrants n'apparaissent pas comme paramètre significatif pouvant influencer les politiques. Ainsi, si le droit à l'émigration est maintenant universellement reconnu, il n'existe pas de droit symétrique à l'immigration. Celle-ci est universellement considérée comme un privilège et les États ont un droit quasi absolu sur les règles d'entrée dans le pays.

Certes, le paradigme utilitariste n'exclut pas l'octroi de droits aux migrants - nous les appelons les droits à l'intégration ou à la citoyenneté - et de fait ces droits existent dans certains pays. Toutefois, le degré d'extension de ces droits dépend essentiellement du bon vouloir des États et, à ce titre, varie énormément d'un pays à l'autre. Dans certains pays, le droit à la citoyenneté est possible (Canada, États Unis), mais dans la plupart des pays, la citoyenneté est peu accessible, voire même impossible.

Depuis quelque temps, grâce à certaines organisations internationales comme le [Bureau international du travail](#), les droits des migrants et des migrantes sont de plus en plus revendiqués. On peut parler ici d'un *deuxième paradigme* qui tente d'introduire le principe des droits des migrants et des migrantes sans remettre en question les postulats de base du

⁸⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/migrations-internationales_b_9964944.html

paradigme précédent, à savoir la primauté des intérêts économiques nationaux et de la souveraineté absolue des pays en matière de politique migratoire.

D'autres instances des Nations Unies jouent un rôle stratégique dans la promotion des droits des migrants et des migrantes. C'est le cas notamment de la défunte Commission des droits de l'Homme des Nations Unies, remplacée depuis 2006 par le [Conseil des droits de l'Homme](#). L'instrument le plus important en matière des droits des migrants demeure la [Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille](#). Cette convention a été adoptée en 1990, mais n'a été ratifiée qu'en 2003 et aucun pays développé ne l'a encore signée! Plusieurs articles (il y en a 93 au total) sont cruciaux, en particulier, l'article 1 qui stipule que la Convention s'applique à tous les travailleurs migrants et aux membres de leur famille sans distinction aucune et quel que soit leur statut migratoire (régulier comme irrégulier).

Pour les groupes de promotion des droits des migrants et des migrantes, ce «nouveau» paradigme est fort important et utile. Même si cette approche reste à l'intérieur du paradigme utilitariste, elle demeure néanmoins essentielle, car les ONG et les groupes de la société civile qui militent en faveur des droits des migrants et des migrantes utilisent l'ensemble des résolutions et des conventions pour faire pression sur les gouvernements pour qu'ils développent des mécanismes de respect des droits.

Ceci dit, ce paradigme souffre d'une limite fondamentale. En effet, les instruments internationaux, comme les résolutions des Nations Unies ou la Convention de 1990, demeurent peu contraignants et les mécanismes de suivi sont faibles. Le fait que la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille n'a été ratifiée que par un petit nombre de pays, dont aucun pays développé, diminue considérablement la portée de cette Convention.

Le *troisième paradigme*, tout en étant le prolongement du deuxième, implique une rupture radicale en ce qu'il remet en question les fondements mêmes du paradigme utilitariste. Essentiellement, il affirme que les droits des migrants et des migrantes ne sont pas assujettis au bon vouloir des États. Ce paradigme repose sur trois principes de base.

Le premier affirme qu'au droit d'émigrer doit correspondre un droit d'immigrer (strictement parlant, un droit d'émigrer sans droit d'immigrer n'a pas vraiment de sens). Ce paradigme inverse complètement la problématique dominante: plutôt que de considérer la migration comme un privilège, celle-ci devient un droit.

Le deuxième principe de ce paradigme repose sur la nécessité de construire un droit international fort avec des instruments qui lient les États.

Enfin, le troisième principe de ce paradigme affirme que les programmes de travailleurs temporaires sans possibilité réelle d'établissement et d'intégration sont contraires aux droits des migrants et des migrantes. Or, sur ce point, on sait que depuis une dizaine d'années, l'idée de la pertinence des programmes de migrations temporaires a refait surface de façon très significative, [y compris au Canada](#).

Dans le contexte international actuel, avec la montée significative des partis d'extrême droite dans de nombreux pays, et pas uniquement en Europe si l'on considère les [politiques très répressives de l'Australie et les discours xénophobes aux États Unis](#), les droits des migrants et

des migrantes reculent de façon importante de sorte que même le deuxième paradigme alliant utilitarisme et droits est de moins en moins mis en œuvre. C'est résolument le paradigme utilitariste qui occupe présentement toute la place: les personnes immigrantes ne sont «désirées» que si elles peuvent venir combler les besoins du marché du travail.

Billet n°78:

Sommet humanitaire mondial et réfugiés : de la parole aux actes⁸¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Céline Füre, chargée de programmes humanitaires chez [Oxfam-Québec](#). Une [version anglaise](#) de ce billet a initialement été publiée dans le blogue Development Unplugged (Huffington Post Canada) du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI).

[Soixante millions au total. 42 500 nouvelles chaque jour](#). Jamais le monde n'a compté autant de personnes déracinées par les conflits armés, les catastrophes naturelles, la persécution et les inégalités extrêmes.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas aux portes de l'Europe - ou du Canada, encore bien plus inaccessible - que frappe la vaste majorité des réfugiés (qui ont quitté leur pays) ou des déplacés internes (qui ont fui à l'intérieur de leur pays). Les principaux lieux de refuge sont au plus près des crises, loin du G8: en Syrie, au Soudan, en Colombie, en République centrafricaine ou encore au Liban - là où les ressources sont limitées et les États parfois fragiles.

Les reportages médiatiques parlent de vagues et d'exodes, mais la réalité est avant tout celle d'[histoires](#) individuelles; [de femmes, d'hommes, d'enfants et de personnes âgées](#) qui s'arrachent à leur milieu pour s'enraciner ailleurs, suivant un parcours unique.

Après avoir fui l'horreur et la dévastation, ces personnes se heurtent encore trop souvent à des frontières closes ou à des politiques discriminatoires qui bloquent leur intégration. L'[accord](#) de mars dernier entre l'Union européenne et la Turquie rappelle que le droit de chercher asile, pourtant universellement reconnu, peut être monnayé pour des fins politiques.

Bien sûr, chaque État garde la prérogative de contrôler son territoire. Mais la gestion et l'accueil des populations en quête de protection et de dignité sont une responsabilité commune.

⁸¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/sommet-humanitaire-mondial-et-refugies_b_10057550.html

Pistes d'action pour Istanbul

Le premier [Sommet humanitaire mondial](#), qui se tient à Istanbul les 23 et 24 mai, offre aux décideurs politiques une occasion unique de s'engager à répondre avec courage et réalisme aux déchirements du monde contemporain - et pas seulement à la pointe de l'iceberg. Il est urgent que chacun fasse sa part, et que le soutien aux personnes déplacées soit perçu comme une responsabilité élémentaire, plutôt qu'un geste de charité discrétionnaire.

Comment trouver normal, comme le montre un récent [calcul](#) des engagements d'accueil de réfugiés syriens en fonction de la richesse nationale, que seuls la Norvège, l'Allemagne et le Canada assument leur juste contribution?

Pour les États en moyens (et cela dépasse largement le G8), une réponse adéquate comporte trois angles d'action complémentaires:



1) Offrir un soutien financier aux pays en première ligne d'accueil (ceux entourant la Syrie, le Soudan du Sud, le Nigéria, etc.) pour leur permettre de répondre aux besoins essentiels de leurs nouveaux résidents - qui peuvent représenter jusqu'à 25 % de la population totale, comme au Liban.

Ahmed Al-Haj devant son café, dans la ville de Taiz, au Yémen. Il a dû fermer son commerce pendant de violents combats armés récemment, mais a décidé de le rouvrir pour retrouver un revenu - il ne sait pour combien de temps © Abdulnasser Al-Sedek/Oxfam

Plusieurs ONG du Canada et d'ailleurs travaillent aux côtés de partenaires locaux pour améliorer les services publics - eau, assainissement, santé, éducation - ou pour faciliter l'insertion des réfugiés sur le marché du travail, afin d'éviter l'appauvrissement et le ressentiment des sociétés d'accueil.

Le financement de ces projets existe et le Canada y participe, mais il est encore largement insuffisant au regard des besoins. Dix milliards de dollars seraient nécessaires pour répondre à la crise syrienne en 2016, mais [seulement 22 %](#) de ce montant a été promis jusqu'à présent. Pour le Burundi, à peine 15 %; pour le Yémen, 17 %; et ainsi de suite.

Cet appui devrait également être garanti à moyen terme: en se cantonnant à une logique d'urgence (financement d'un an maximum), on limite l'impact et l'efficacité de projets qui s'attaquent à des crises complexes, dont on sait la résolution distante.

2) Augmenter la part de réfugiés réinstallés sur leur territoire, afin d'alléger la charge des pays de premier accueil. Cet engagement concerne particulièrement les pays plus éloignés des crises, comme le Canada, qui ont relativement peu de demandes d'asile spontanées à traiter sur leur territoire. La réinstallation n'est actuellement accessible qu'à environ [1 %](#) des réfugiés à travers le monde. Or un effort modeste de la part des États permettrait d'ouvrir cette solution à 10 % des réfugiés, par une combinaison de différents canaux de régularisation (statut de réfugié, permis de travail, regroupement familial, bourses d'études, etc.).

Le [programme de parrainage privé](#) du Canada, par lequel des particuliers peuvent s'impliquer directement pour faciliter l'intégration de réfugiés, est une excellente façon d'accroître la capacité d'accueil tout en sensibilisant la population à la réalité des réfugiés. Si cette mobilisation individuelle ne peut pas se substituer à la responsabilité collective - via les programmes d'accueil gouvernementaux - elle est complémentaire et devrait être encouragée partout. Pour sa part, le Canada doit continuer à donner l'exemple de ce double engagement auprès des réfugiés de toute provenance - au-delà de la Syrie et de l'Irak.

3) Éviter de contribuer indirectement au déplacement forcé par la vente d'armes aux gouvernements impliqués dans des conflits. Cette limite auto-imposée, au nom du respect des droits humains, est d'ailleurs prescrite par le [Traité sur le commerce des armes](#) des Nations Unies, que le Canada aurait intérêt à signer.

Une parenthèse qui peut durer 20 ans

Ces trois engagements sont d'autant plus importants que le déplacement forcé «temporaire» est chose du passé. Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le nombre de réfugiés qui parviennent actuellement à se rapatrier après une crise est à [son plus faible en 31 ans](#). Les conflits armés, plus nombreux de nos jours, durent également plus longtemps. Et dans bien des cas, ils se superposent à des perturbations climatiques - sécheresses, inondations - plus courantes que jadis, ce qui complique encore davantage le retour à la normale. Ainsi, une personne réfugiée dans un camp est susceptible d'y passer en moyenne 17 ans...

Oxfam et plusieurs autres organisations de la société civile seront présentes au Sommet d'Istanbul, à la fois pour demander des actions concrètes de la part des gouvernements et [pour s'engager elles-mêmes à renforcer leurs programmes en faveur des personnes réfugiées et déplacées à travers le monde](#).

Les grands sommets sont l'occasion de grandes déclarations. Si celles-ci ont leur importance, le vrai travail doit se faire ensuite, plus discrètement, pour s'assurer de traduire les aspirations et promesses en actions concrètes et durables. C'est dans cet esprit qu'Oxfam s'engage à poursuivre le dialogue avec le gouvernement et le public canadiens, afin de passer de la parole aux actes - des actes qui sauvent et qui changent des vies.

Billet n°79:

Mettre fin aux paradis fiscaux pour financer le développement durable⁸²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Denise Byrnes, directrice générale d'[Oxfam-Québec](#).

Les [objectifs de développement durable](#) (ODD) de l'ONU constituent un programme ambitieux pour assurer un développement équitable et inclusif. Les 17 objectifs sont interdépendants et, à la différence des [objectifs du Millénaire pour le développement](#), ils sont également universels, ce qui veut dire que les États doivent contribuer à leur réalisation dans tous les pays, incluant leur propre territoire.

Certains diront que c'est irréaliste ou que le financement d'un tel agenda est impossible. Pour y arriver, il faudra certes du courage politique et un engagement des gouvernements à honorer le contrat social qui les lie à leurs citoyens. La pauvreté et la marginalisation sont le résultat de choix politiques et économiques et le développement passe par une série de mesures et de services qui permettent aux citoyens d'exercer leurs droits.



Un bidonville de São Paulo, Brésil, borde le quartier riche de Morumbi © Tuca Vieira \Oxfam

L'atteinte des ODD exigera une concertation de l'ensemble des acteurs du développement pour favoriser une approche holistique répondant ainsi aux 17 objectifs dans leur ensemble. Mais une telle approche exigera également un changement notoire dans les pratiques des bailleurs de fonds et des ONG internationales. Dans le but de démontrer des résultats concrets, rapides et chiffrables sur un enjeu précis,

⁸² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/mettre-fin-aux-paradis-fiscaux-pour-financer-le-developpement-durable_b_10168984.html

plusieurs bailleurs, fondations ou philanthropes ont privilégié une approche par projet avec un financement sur le court terme et un grand nombre de bénéficiaires.

Cela permet des résultats impressionnants, par exemple, en termes de couverture de vaccination dans un pays ou une région, mais une véritable approche de développement durable demande une vision plus intégrée et un engagement à plus long terme. Le projet a-t-il renforcé adéquatement le système de santé local et aura-t-il les ressources nécessaires pour assurer cette vaccination à l'avenir? Les enfants auront-ils accès aux soins de santé de base par la suite?

Les appels de propositions avec des canevas prédéfinis laissent peu de place aux populations locales ou aux structures de gouvernances locales, qui ne peuvent pas toujours orienter l'aide en fonction de leurs propres priorités et besoins. Même si les ONG travaillent étroitement avec leurs partenaires sur le terrain, incluant les municipalités et les gouvernements locaux, dans la réponse à ces appels, la marge de manœuvre a été limitée au départ.

Par leur nature universelle, les ODD renforcent un plaidoyer pour que les États assument pleinement leur responsabilité et livrent les services sociaux de base à leurs citoyens. Dans ce sens, les ONG doivent aussi repenser et renouveler leurs approches. La livraison directe de services de santé, d'éducation ou d'eau potable doit être remise en question pour privilégier une approche de solidarité au potentiel transformateur. Même dans les réponses humanitaires, les ONG doivent répondre à la demande de leurs partenaires de renforcer la capacité des acteurs locaux pour faire face aux catastrophes. Ceci a été un des enjeux importants mis en évidence lors du récent [Sommet humanitaire mondial](#) à Istanbul.

Les citoyens doivent avoir les outils pour réclamer leurs droits, et les États doivent avoir les ressources pour y répondre adéquatement. Si les ONG souhaitent continuer à être des partenaires solidaires, elles doivent accompagner leurs partenaires dans leurs actions de plaidoyer, de mobilisation citoyenne et ont le devoir d'influencer les bailleurs pour un financement du développement qui vise l'atteinte des ODD dans tous les pays.

Évidemment, plusieurs États n'ont pas actuellement les ressources nécessaires pour livrer ces services sociaux de base et les systèmes de taxation font défaut. Les gouvernements, qui devraient mettre en place des mécanismes efficaces de redistribution de la richesse, sont disproportionnellement influencés par une petite élite fortunée qui use de son pouvoir et de son influence pour créer des dynamiques économiques injustes et favoriser la mise en place de politiques et de règlements qui les avantagent.

Ces politiques, combinées à une corruption systémique dans plusieurs pays, favorisent l'accroissement des inégalités extrêmes et empêcheront la réalisation des ODD. Nous devons donc nous attaquer plus sérieusement à ces lacunes si nous voulons opérer un changement durable pour les plus pauvres.

Alors, qui financera l'atteinte des ODD? Il me semble que la réponse ne peut être que les États eux-mêmes, poussés par leurs citoyens, avec des appuis de la part des bailleurs, des ONG et des instances internationales pour opérer un changement majeur, et en particulier, pour lutter efficacement contre les paradis fiscaux.

Pourquoi les paradis fiscaux? Parce que l'argent existe, mais il échappe actuellement aux États. Dans le [rapport d'Oxfam À Égalité](#), il a été démontré qu'un impôt de seulement 1,5 % sur la fortune des milliardaires de ce monde pourrait rapporter 74 milliards \$! Cette somme serait

suffisante pour combler les déficits annuels de financement nécessaires pour scolariser tous les enfants et fournir une couverture de santé de base universelle dans les 49 pays les plus pauvres. Ce serait un outil de taille pour réduire les inégalités et atteindre les ODD!

Malheureusement, nous savons que ces fortunes sont peu taxées et qu'autant les individus fortunés que les grandes entreprises utilisent une série de stratagèmes fiscaux pour faire de l'évitement et de l'évasion fiscale. Le recours aux paradis fiscaux prive les États de ressources importantes qui pourraient et devraient servir à assurer une égalité des chances pour chaque citoyen.

Le rapport d'Oxfam démontre également que les capitaux qui échappent à la taxation chaque année en Afrique sont beaucoup plus élevés que les sommes consacrées à l'aide au développement. Le pire est que l'utilisation des paradis fiscaux est largement légale. Ces paradis fiscaux ont donc rendu légaux des actes contraires à la morale, à la justice et aux droits humains.

Il est temps de changer les lois qui permettent à cette iniquité de durer. Chaque individu et chaque entreprise doit payer sa juste part pour contribuer au bien commun et outiller les États pour assurer leur rôle. Une réforme du système de taxation actuel s'impose. Cette bataille ne sera pas simple, mais elle devient réaliste. Une conscience collective émerge et les gens s'indignent contre la culture du secret. Un mouvement collectif aura un impact significatif.

Pour en savoir plus sur la campagne *À la recherche des milliards perdus* d'Oxfam-Québec, visitez le site milliardsperdus.com.

Billet n°80 et 81:

La jeunesse, moteur de changement social au Moyen-Orient et en Afrique du Nord^{83 84}

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Frédéric Hareau, directeur des programmes chez [Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains](#). Le projet Mosharka (2012-2016) a été réalisé grâce à l'appui de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Ambassade du Canada en Jordanie.

La jeunesse du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années. Et si les images véhiculées sont souvent contradictoires, tout le monde s'entend pour reconnaître que la jeunesse est une force qui influence fortement la réalité de la région et qu'on ne peut négliger.

Une force démographique tout d'abord: les jeunes âgés de 15 à 29 ans composent [plus du quart de la population dans chacun des pays de la région MOAN](#). Une force politique ensuite: à la surprise du monde entier, les jeunes, femmes et hommes, ont constitué l'avant-garde des mouvements qui ont bouleversé la région depuis 2011. Ils ont démontré leur pouvoir de renverser des régimes qu'on pensait indéboulonnables.

Après 2011, on a amplement loué cette jeunesse porteuse d'espoir, symbole du renouveau, de ce «printemps arabe» synonyme de progrès démocratique, économique et social. Cinq années plus tard, la région se trouve confrontée à des conflits dévastateurs, à des mouvements radicaux et violents, à des déplacements massifs de populations, à la résurgence d'États autocratiques et à de profondes crises économiques et sociales. L'image des jeunes a bien changé: une source de déstabilisation, encline à la radicalisation, ou prête à tout pour s'expatrier.

Des jeunes confrontés à de multiples défis

Des millions de jeunes de la région MOAN sont directement affectés par les conflits et vivent dans des conditions d'extrême précarité. Mais c'est également l'immense majorité des jeunes de la région qui fait face à des défis de taille.

D'un point de vue économique, le taux de chômage parmi les jeunes de la région reste le plus élevé du monde (atteignant par exemple 51% en Libye, dont 68% pour les jeunes filles) et la croissance ne bénéficie pas aux jeunes. [Selon l'OCDE](#), «l'absence d'un cadre de croissance

⁸³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/la-jeunesse-moteur-de-changement-social_b_10257392.html

⁸⁴ https://www.huffpostmaghreb.com/un-seul-monde/la-jeunesse-moteur-de-changement-social-au-moyen-orient-et-en-afrique-du-nord_b_10350154.html

inclusif a laissé les jeunes hommes et femmes à la marge de la société, confrontés à un accès restreint à une sécurité sociale et à une mauvaise qualité des services publics».

Cette exclusion économique est étroitement liée à une exclusion des processus de prise de décision, la voix des jeunes restant très largement ignorée. Toujours selon l'OCDE, il est nécessaire de réajuster les cadres de gouvernance afin que les jeunes aient un rôle plus important dans l'articulation des politiques. Leur absence des sphères de décision et de la société civile réduit leur sentiment d'appartenance à leur communauté, conduit à leur marginalisation et augmente les risques de radicalisation. Il convient toutefois d'éviter une généralisation qui voudrait que tous les jeunes se radicalisent. Comme mentionné par les jeunes de [Young Arab Voices](#): «il y a 100 millions de jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord qui ont résisté à l'attrait de devenir moudjahidin».

Aujourd'hui, force est de constater que les espoirs et les revendications des mouvements de 2011 - dignité, liberté, justice sociale et emploi - restent à ce jour en grande partie lettre morte.

Une jeunesse profondément engagée en dépit des obstacles

Les images projetées par les médias sont loin de refléter la complexe réalité des jeunes de la région et occultent les luttes quotidiennes d'innombrables jeunes femmes et hommes pour bâtir des sociétés plus justes. À cet égard, les 1 700 jeunes d'Égypte, de Jordanie, du Maroc, de Tunisie et du Yémen avec qui [Equitas](#) et ses partenaires ont collaboré pour le projet [Mosharka](#) n'ont ménagé aucun effort pour réduire les inégalités et trouver des solutions aux problèmes qui minent leurs communautés.



Participante du projet Mosharka, 2016 © Youssef Shoufan

Les leçons apprises du projet ont été publiées dans un recueil, [Participation des jeunes à la vie communautaire - Réalisation de projets de droits humains au Moyen-Orient et en Afrique du Nord](#), parmi celles-ci :

1. L'engagement des jeunes doit être centré sur leurs motivations et leurs forces. La connaissance des droits et l'intériorisation des valeurs des droits humains facilitent leur implication dans le processus de changement social et légitiment leur action auprès des acteurs étatiques. Les jeunes leaders du projet *Mosharka* ont décidé de s'engager sur des enjeux tels que l'exclusion des jeunes filles, le mariage précoce, la participation politique des jeunes, l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, et les conflits ethniques. Les projets utilisant la vidéo, les technologies de l'information et les médias sociaux, ou encore le théâtre de rue leur ont permis de participer efficacement au développement communautaire.
2. Bâtir le leadership et la confiance des jeunes constitue la colonne vertébrale d'une intervention. Le développement de compétences clés telles que la confiance, la réflexion critique, l'analyse d'enjeux liés aux droits humains, la planification, la négociation, et la gestion financière s'avère essentiel à leur implication citoyenne.

3. L'utilisation d'une approche participative basée sur les droits humains a permis aux organisations et aux jeunes intervenants d'engager les jeunes marginalisés, des jeunes dont les droits sont souvent bafoués. Cette stratégie se révèle très pertinente pour se rapprocher des jeunes exclus afin de bien comprendre leurs attentes, valoriser leur vécu, travailler efficacement avec eux et dépasser les divisions ethniques, religieuses, socioéconomiques ou fondées sur le genre en rassemblant des groupes divisés.

Si l'engagement de nombreux jeunes est source d'espoir, un des défis majeurs dans la région MOAN reste de créer des espaces de dialogue entre les instances gouvernementales et les jeunes. La culture des droits humains et du dialogue, et les espaces dans lesquels celle-ci s'exprimera restent à bâtir. Il s'agit d'un des enjeux majeurs qui influencera l'avenir de la région. Unir nos forces à ce niveau n'est pas seulement souhaitable, c'est impératif.

Billet n°82 :

La nécessaire transition de l'humanitaire au développement en Jordanie⁸⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Andréanne Côté, conseillère technique en développement et gestion pour [Oxfam-Québec](#), en Jordanie. Oxfam en Jordanie s'apprête à réaligner ses activités dans une perspective de moyen et long termes pour répondre aux réalités de la persistance de la crise syrienne.

Le 20 juin marque la [Journée mondiale des réfugiés](#), visant à souligner la force et le courage dont font preuve les 60 millions de réfugiés dans le monde.

Après avoir été un pays d'accueil pour les réfugiés irakiens et palestiniens, la Syrie constitue aujourd'hui la principale origine des réfugiés dans le monde, avec [4,7 millions](#) d'individus en exil, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. De ce nombre, la Jordanie en accueille plus de [650 000](#). Et même si ce pays n'est pas signataire de la [Convention relative au statut des réfugiés](#), il a néanmoins une longue histoire d'accueil.

On compte en Jordanie plus de [2 millions de réfugiés palestiniens](#) qui ont fui les conflits de 1948 et 1967 et qui contribuent au tissu social jordanien. Ils sont répartis à la grandeur du pays, et plusieurs centaines de milliers d'entre eux habitent toujours dans l'un des [10 camps](#). Le pays accueille aussi, depuis 2003, un nombre significatif de réfugiés qui ont fui les violences et la guerre en Irak. Ils seraient [près d'un demi-million](#) à vivre en milieu urbain, principalement dans la capitale, Amman. Plus récemment, c'est au tour des Syriens d'être venus trouver refuge en Jordanie.

Vie en camps et réfugiés urbains

Parmi les réfugiés syriens, plus d'un demi-million ont préféré s'installer en milieu urbain, alors que les autres ont choisi de vivre dans des camps, dont le principal, Za'atari, équivaut à la [quatrième plus grande ville de Jordanie](#).

Za'atari comptait jusqu'à [150 000 réfugiés en 2013](#). Ce nombre a diminué presque de moitié, alors que certains se sont installés en milieu urbain, ont décidé de rentrer en Syrie ou sont partis vers un pays tiers, par exemple, en Allemagne. La vaste majorité des réfugiés syriens en Jordanie proviennent des gouvernorats du nord de la Syrie, avec qui les Jordaniens ont historiquement des liens étroits. Malgré les limitations de mouvements, les opportunités d'emplois réduites et les préoccupations liées à la protection, Za'atari est devenu un milieu de vie pour ceux qui l'habitent. Les installations préfabriquées ont remplacé les tentes, et les

⁸⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/refugies-syriens-jordanie_b_10493560.html

commerces ont peu à peu fait irruption sur la rue des Champs-Élysées et dans les 12 districts qui le composent.

Alors que plus de la moitié des réfugiés dans le monde [vivent en milieu urbain](#), en Jordanie cette proportion est encore plus grande. Bien qu'ils soient principalement installés dans les villes frontalières de la Syrie, les réfugiés sont présents sur tout le territoire jordanien, d'Irbid à Aqaba. La vie hors du camp n'est cependant pas à la portée de tous et de toutes; elle nécessite l'appui d'un garant.

La réalité urbaine comporte aussi son lot de difficultés: harcèlement, exploitation, discrimination, surpeuplement des habitations et conditions sanitaires parfois désastreuses, limitation de l'accès aux services publics (éducation et santé). De façon générale, la situation des Syriens en Jordanie est peu enviable, [87 % d'entre eux vivent sous le seuil de la pauvreté](#) et seulement la moitié des enfants vont à l'école.

Les [relations historiques, tribales et familiales](#) qui lient les Syriens du sud et les Jordaniens du nord n'ont pas réussi à venir à bout des tensions entre les deux groupes. En effet, l'augmentation des prix des loyers, la rareté des logements, l'accès à l'eau, la compétition pour les opportunités économiques limitées et la pénurie de certains services liés à l'augmentation rapide de la demande ont eu raison de la tranquille cohabitation entre eux et ont mené à des tensions sociales importantes. Afin de répondre à cette problématique, plusieurs ONG ont mis sur pied des projets dans les communautés d'accueil du nord de la Jordanie.



La vie s'organise dans le camp de Za'atari, où une foule de petits commerces ont fait leur apparition © Andréanne Côté, 2016

La nécessité d'une transition vers le développement

Mars 2016 marquait le cinquième anniversaire du début de la crise syrienne, un conflit qui ne semble pas prêt de se régler. Si l'assistance humanitaire demeure nécessaire afin d'alléger les souffrances de ceux qui continuent d'arriver, il apparaît aussi important de développer une vision à moyen et long termes pour répondre aux besoins des populations réfugiées et des communautés qui les accueillent.

La situation exige un [passage de l'humanitaire vers une planification plus durable](#). [Plusieurs travailleurs du milieu](#) sont aussi de cet avis et estiment que dans des crises prolongées, le mur entre humanitaire et développement doit tomber afin de penser de façon plus globale et inclure le développement économique, les moyens de subsistance ainsi que l'éducation afin de contribuer à l'autonomie des populations, plutôt que d'accentuer leur dépendance. C'est la transition que sont en train d'effectuer les principales agences onusiennes et les ONG nationales et internationales.

Le [Jordan Response Plan to the Syria Crisis 2016-2018](#) s'inscrit aussi dans cette lignée en cherchant à renforcer la résilience des communautés. Malgré ses bonnes intentions, la Jordanie, pays à revenu intermédiaire, fait elle-même face à de nombreux défis : ralentissement économique, [baisse du tourisme](#) liée à l'insécurité dans la région et augmentation du taux de

chômage. Devant ce constat, le soutien de la communauté internationale apparaît comme une condition *sine qua non* de la mise en place de cette vision à moyen terme.

L'expérience palestinienne, qui a résulté par l'installation permanente d'un nombre significatif de réfugiés, teinte sans aucun doute l'intervention du gouvernement jordanien auprès des réfugiés syriens qu'il préfère appeler «migrants». Malgré une volonté évidente de traiter cette situation comme temporaire, le gouvernement a récemment fait preuve d'ouverture en acceptant de [faciliter l'accès des Syriens au marché du travail](#).

Pour [Alexander Betts](#), la solution est évidente: il faut offrir des opportunités aux réfugiés. Il suggère notamment la création de [zones économiques](#) où réfugiés syriens et Jordaniens pourraient travailler et développer leurs compétences. En plus de les sortir de la dépendance et de leur permettre de contribuer au développement économique de leur pays d'accueil, cela leur permettrait de se préparer au retour et à la reconstruction de leur pays. Un projet pilote en ce sens devrait débuter à l'été 2016. La présence de réfugiés en Jordanie apparaîtrait alors comme une opportunité, plutôt qu'un fardeau.

Billet n°83 :

Qu'est-ce qu'on attend de la recherche dans le développement international?⁸⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Katia Vianou, professeure adjointe de communication à l'Université canadienne de Dubaï et membre du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société ([CIRDIS](#)) à l'UQAM. L'article est adapté d'une présentation faite dans le cadre de la 14e conférence annuelle internationale sur la communication et les médias de masse, qui s'est tenue à Athènes en mai 2016.

En tant que chercheure et communicatrice, je me suis régalée, au cours des dernières années, de la réflexion intensive sur l'utilisation de la recherche scientifique qui est menée dans le milieu du développement international.

De fait, depuis le tournant des années 2000, plusieurs organismes d'aide au développement connus à l'échelle internationale - dont le [Conseil de la recherche en santé pour le développement](#), l'[Overseas Development Institute](#) et le [Centre de recherches pour le développement international](#) - ont lancé un programme de recherche sur ce thème. On a aussi assisté à une multiplication des ateliers sur la «synergie chercheurs-décideurs», des interventions sur le «passage de la recherche à l'action» et des formations en communication de la recherche.

Aller au cœur des pratiques et des politiques - et parfois les fonder

Se pencher sur l'utilisation de la recherche scientifique et, ce faisant, sur le rôle de cette dernière dans le développement est un exercice qui mérite l'attention des chercheurs et des professionnels du développement parce qu'il concerne le sens de leur activité.

En effet, au premier abord déjà, la problématique de l'utilisation de la recherche rejoint plusieurs intuitions quant à l'essentialité de la recherche dans le développement international et à son utilisation, de même que certains impératifs auxquels ces acteurs sont soumis en termes d'impact de leurs programmes et projets.

À un niveau plus fondamental, cette problématique soulève des questions profondes qui ont trait à la nature de l'investigation scientifique et à ses finalités: que vise-t-on à connaître quand on fait de la recherche pour ou sur le développement international? La valeur des connaissances

⁸⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/developpement-international_b_10673056.html

produites dépend-elle de leur effet ou utilité pratique? À quoi peut-on réalitement s'attendre en matière d'utilisation des résultats?

Dans le prolongement de ces questionnements apparaissent, en outre, plusieurs ensembles de pratiques et de politiques de développement dont l'enjeu central, voire la raison d'être, est la recherche et son utilisation. C'est le cas notamment dans le domaine de la communication pour le développement ou encore, plus explicitement, dans celui de la coopération scientifique internationale, un secteur de l'aide au développement dont la connaissance reste encore fragmentaire.



L'administration des questionnaires dans un projet collaboratif de recherche en éducation mené à grande échelle au Sénégal par une organisation multilatérale © Katia Vianou

Enfin, cette problématique sert d'analyseur: elle éclaire autrement des enjeux de fond relatifs au processus de développement et au contexte complexe dans lequel il se déroule.

Avoir un impact et justifier ses actions

Ainsi, les études des organismes d'aide au développement offrent une analyse qui se montre riche et, je dirais, séduisante.

Riche, d'abord, parce qu'en cherchant à identifier les facteurs qui contribuent ou qui font obstacle à l'utilisation de la recherche existante, singulièrement dans les décisions politiques, ces travaux proposent une définition nuancée de l'utilisation et une analyse fine de ses déterminants. Des facteurs propres aux pays dits en développement sont mis en exergue: ils relèvent du contexte et de la communication. De plus, divers modèles conceptuels sont suggérés pour théoriser l'utilisation et une contribution est apportée au débat méthodologique sur la mesure de l'utilisation.

Séduisante, ensuite, parce qu'en posant des questions telles que «comment renforcer le lien entre la recherche et son utilisation de sorte que la recherche puisse davantage contribuer au développement?» et en y répondant, les études des organismes d'aide débouchent sur des mécanismes et programmes d'action concrets pour accroître l'utilisation de la recherche. Par exemple, un certain nombre de «bonnes pratiques» de communication de la recherche peuvent être dégagées de [ces travaux](#). Elles vont, d'ailleurs, dans le sens d'une imbrication de la communication dans les processus mêmes de recherche.

Or ces traits combinés signalent un fait important: ici, l'utilisation de la recherche est envisagée en termes d'impact ou d'influence des résultats de recherche sur les politiques publiques, et cet impact est vu comme nécessaire et forcément bénéfique.

Comment expliquer que soit privilégiée une vision aussi ciblée de l'utilisation, axée sur l'efficacité de la recherche? La situation s'éclaircit lorsqu'on replace ces travaux dans le contexte de l'évolution de l'aide publique au développement. Il ressort alors que les programmes de recherche en question ont été mis en place précisément à un moment où les agences de développement se sont vues contraintes de démontrer l'impact positif et significatif de leurs actions sur le développement. L'an 2000, en effet, a été la jonction d'une décennie marquée par

une forte remise en cause de l'aide internationale, une accumulation des déficits publics dans les pays donateurs et une réduction considérable des budgets publics alloués à l'aide, et d'une autre ayant fait de l'«efficacité de l'aide» son mot d'ordre.

Dans ce contexte, la réflexion récente sur l'efficacité de la recherche se présente donc comme une réponse à un double et pressant besoin: avoir et démontrer un impact sur le développement.

Éclairer les conceptions et idéologies, recadrer les problématiques

Aussi, du fait qu'elle est étroitement associée aux préoccupations des agences de développement, cette perspective sur l'utilisation de la recherche révèle certaines conceptions actuelles du développement et les idéologies qui y sont attachées (notamment celles qui entourent les notions de «bonne gouvernance» et d'«utilité» de la recherche). Elle laisse également entrevoir les rapports de pouvoir qui peuvent en découler.

Du même coup, elle démontre la nécessité pour les chercheurs et professionnels du développement de se saisir de la réflexion actuelle sur l'utilisation pour l'inclure dans une nouvelle perspective plus ouverte et englobante, prenant en compte la diversité des formes de recherche et leurs conditions de production.

Qu'est-ce qu'on attend de la recherche dans le développement international? Au-delà d'un consensus pour une utilisation accrue, la réponse à cette question est essentielle, multifacette... et reste largement à définir.

Billet n°84 : Naître à la bonne adresse⁸⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Cathy Wong, présidente du [Conseil des Montréalaises](#) et agente de développement du secteur jeunesse des [YMCA du Québec](#). Elle écrit toutefois ce billet à titre personnel.

La batterie de mon ordinateur surchauffe depuis ce matin. Quatorze onglets sont ouverts sur ma page, Expedia, TripAdvisor, Kayak, AirBnb, tout y est. J'ouvre mon passeport pour en vérifier la date d'expiration. L'été approche à Montréal, ça sent les vacances. Mon objectif de la journée : dénicher les billets les moins chers pour des vacances en Europe. Je tente l'option « dates flexibles » et presse la touche « rechercher ».

Pendant que Kayak et Expedia font tourner leurs moteurs de recherche, une bulle d'actualité apparaît dans le coin de mon écran : « [Réfugiés et migrants : l'ONU appelle à adopter des mesures concrètes au niveau mondial](#) ». Je clique sur le titre. On y évoque les « quelque 60 millions de personnes déplacées dans le monde à l'heure actuelle ». Au même moment, Expedia affiche 86 vols sur mon écran répondant à mes critères de voyages en Europe.

L'ONU décrit les « frêles embarcations » dans lesquelles s'entassent femmes, hommes et enfants « qui se noient en tentant d'échapper à la violence et à la pauvreté ». Parmi les 86 vols que me propose le site Expedia, j'en repère un, sans escale, à l'heure de mon choix, avec l'une de mes compagnies aériennes préférées. Vendu. Je choisis aussitôt mon siège. Côté fenêtre. J'aime regarder l'océan lorsque l'avion le survole.



En 2015, c'est [plus d'un million de migrants et de réfugiés](#) qui ont sauté, sans papier, dans un bateau pour tenter de rejoindre et de franchir une frontière européenne. Cent ans auparavant, l'écrivain Paul Valéry publiait son poème « [Le cimetière marin](#) » dans lequel il imaginait le funeste périple de marins avalés par la mer, devenue leur tombe. Aujourd'hui, il y a un nouveau type de marins, mus non pas par le désir d'aventure, mais pour échapper à la guerre, aux changements climatiques et autres tragédies.

D'un côté, il y a la minorité favorisée à laquelle j'appartiens qui, heureuse comme Ulysse, fera un beau voyage. Chez nous, profiter de vacances annuelles est quasiment reconnu comme un

⁸⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/naitre-a-la-bonne-adresse_b_10416126.html

droit, visiter des pays étrangers est très à la mode. « *Les voyages et découvertes ne sont l'apanage que d'une infime minorité privilégiée, soit 3,5 % de la population* », rappelle en effet Rodolphe Christin dans son [Manuel de l'anti-tourisme](#). De l'autre, il y a une majorité clandestine qui affronte au péril de sa vie la cruauté des éléments dans des embarcations surpeuplées, entravée par des frontières gardées par des douaniers investis du pouvoir de dire non.

Quelle est la différence entre cette majorité et moi? La possession d'un petit livret bleu foncé qui incarne, avec sa cinquantaine de pages et sa collection d'estampes, le privilège de pouvoir mettre les pieds où et quand je veux sur la planète, le plus souvent sans complications, ni danger. Qu'ai-je fait pour mériter ce passeport canadien? Absolument rien. Naître à la bonne adresse est le seul prétexte que je peux évoquer pour justifier mes prérogatives permanentes dans cette loterie géographique.

Au Canada, des centaines de jeunes bénéficient aussi des privilèges de leur passeport canadien chaque année en réalisant des stages internationaux dans un « pays en développement ». Cette jeunesse canadienne effectue des [stages de six mois](#) auprès d'organisations partenaires à l'international grâce à un investissement du gouvernement fédéral de [6 millions de dollars par année](#), notamment dans les programmes « Citoyens du monde » et « Partenaires pour le développement ».

Ironiquement, lorsque vient le temps d'inviter ces mêmes « partenaires » au Canada, les visas leur sont souvent refusés, ou alors octroyés suite à de multiples interrogatoires. Deviendront-ils de potentiels illégaux? Ces situations démontrent les contradictions de nos politiques gouvernementales qui, d'un côté, financent des projets d'aide internationale, mais qui, de l'autre, contrôlent et limitent la mobilité de ceux qu'on aide, même lorsqu'il s'agit de quelque chose d'aussi banal qu'une invitation à prononcer une conférence chez nous. Cette absence de réciprocité peut se résumer ainsi : acceptez notre aide, mais restez chez vous. « Citoyens du monde », vous dites?

Lorsque nos frontières s'ouvrent aux autres, c'est souvent dans un cadre strict et pointu, notamment pour combler des besoins de main-d'œuvre précis. Par exemple, des milliers d'aides familiales migrent au Canada chaque année, et ce chiffre augmente depuis 1990, [96 % d'entre eux en provenance des Philippines, la majorité étant des femmes](#). Si des politiques canadiennes prévoient aussi l'accueil de réfugiés ou encore d'immigrants pour des motifs de regroupement familial, les seuils d'accueil pour ces populations restent bien faibles. Rappelons que [86 % des 20 millions de réfugiés à travers le monde sont accueillis avant tout par des pays en développement](#).

De notre côté, lorsque nous quittons le Canada pour travailler dans un autre pays, c'est rarement en raison des changements climatiques, de la pauvreté ou des guerres. Et une fois établis dans le nouveau pays, nous ne nous considérons pas comme des migrants, mais plutôt comme des « expatriés », ces personnes qui, [selon le journaliste Christopher DeWolf](#), « sont libres d'errer entre les pays et les cultures, des privilèges qui ne sont pas octroyés à ceux qui sont considérés comme des immigrants ou des travailleurs migrants ». Et grâce à notre passeport canadien, nous bénéficions d'un profilage bienveillant de la part des douaniers. Nous n'avons pas besoin d'un passeur, que ce soit pour rejoindre les États-Unis à partir du désert du Mexique, ou la Grèce à partir de la Turquie.

Une frontière à la fois, c'est ainsi que nous jouons aux nomades. Pourquoi est-il aussi facile pour nous de nous promener sur la planète, équipés de notre « selfie-stick », alors que des

milliers d'individus cherchent à se rendre invisibles le temps de traverser de nouvelles frontières aussi infranchissables que des châteaux flanqués de palissades? Est-il utopique de croire en un monde où les voies terrestres et maritimes les plus périlleuses ne seront plus une option pour survivre? Où le droit à la mobilité ne sera plus l'apanage d'une minorité? Le 19 septembre prochain, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, proposera l'adoption d'un nouveau [pacte mondial pour des migrations](#) sans danger, régulières et ordonnées. Serait-ce l'occasion d'aspirer collectivement à une planète où, indépendamment de son adresse, chacun pourra la découvrir, la voyager et l'habiter en toute sécurité?

Billet n°85 : Stratégies des mouvements sociaux et projet d'émancipation⁸⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Gus Massiah, ancien président du Centre de recherche et d'information pour le développement ([CRID](#)) en France et membre du Conseil international du [Forum social mondial](#). Une [version longue](#) de cet article a initialement été publiée sur le site du [CRID](#) et les extraits ont été choisis par Camille Champeaux, chargée de projets au [CRID](#).

Nous sommes dans une période de bouleversements et d'incertitudes. Nous vivons probablement un changement de période dans lequel se crispent les anciennes tendances et s'amorcent de nouvelles. La citation de Gramsci est d'une grande actualité: «le vieux monde se meurt ; le nouveau monde tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur surgissent les monstres». Il faut à la fois lutter contre les monstres et construire le nouveau monde. Il n'y a pas de fatalité, ni dans le succès ni dans l'échec.

La situation mondiale semble désespérante

Depuis 2011, des mouvements massifs, quasi insurrectionnels, témoignent de l'exaspération des peuples. Les révoltes répondent à la crise structurelle officiellement admise depuis 2008. À partir de 2013, l'arrogance néolibérale reprend le dessus. La déstabilisation, les guerres, les répressions violentes et l'instrumentalisation du terrorisme s'imposent dans toutes les régions. Des courants idéologiques réactionnaires et des populismes d'extrême-droite sont de plus en plus actifs.

Ce que l'on a convenu d'appeler «la crise» s'approfondit. La dimension financière, la plus visible, est une conséquence qui se traduit dans les crises ouvertes alimentaires, énergétiques, climatiques, monétaires, etc.

Trois conceptions s'affrontent alors dans la construction de l'avenir: le renforcement du néolibéralisme par la financiarisation de la Nature ; un réaménagement du capitalisme, le *Green New Deal*, fondé sur une régulation publique et une modernisation sociale ; une rupture ouvrant sur une transition écologique, sociale et démocratique.

Cette troisième conception est celle des mouvements sociaux et citoyens qui a été explicitée dans le processus des forums sociaux mondiaux. Ils préconisent une rupture, celle de la transition sociale, écologique et démocratique. Ils mettent en avant de nouvelles conceptions, de nouvelles manières de produire et de consommer: les biens communs et les nouvelles formes

⁸⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/mouvements-sociaux_b_10926134.html

de propriété, la lutte contre le patriarcat, le contrôle de la finance, la sortie du système de la dette, le *buen vivir*, la justice climatique, le refus de l'extractivisme, la réinvention de la démocratie, les responsabilités communes et différenciées, les services publics fondés sur les droits et la gratuité, l'accès aux droits pour tous et l'égalité des droits, etc.

La stratégie des mouvements définit les alliances par rapport à ces avenir possibles. L'urgence est de réunir tous ceux qui refusent la financiarisation de la Nature. Dans la durée, la confrontation opposera les tenants du *Green New Deal* et ceux du dépassement du capitalisme. Les alliances concrètes dépendront des situations des pays et des grandes régions.

Les contre-tendances sont toujours vivaces

Il ne faut pas confondre la montée des idées d'extrême droite avec la droitisation des sociétés. Les sociétés résistent et restent profondément contradictoires. Les idées progressistes restent vivantes et sont portées par les luttes des mouvements. On peut même estimer que la violence des courants réactionnaires et conservateurs vient de ce qu'ils sentent que les sociétés leur échappent.

De même, il faut noter la montée en puissance d'organisations politiques qui se réfèrent aux nouveaux mouvements et qui en sont, en partie, issues, comme Podemos en Espagne ou le Parti des gens ordinaires, l'*Aam Aadmi*, à New Delhi. Ce ne sont pas encore complètement des nouvelles formes d'organisation politique, mais elles assument que les partis doivent prendre leur part dans la réinvention du politique.

Les nouvelles formes d'engagement dessinent des avenir

Un élément déterminant est l'émergence des nouvelles formes d'engagement des nouvelles générations. Une nouvelle génération s'impose dans l'espace public à travers les mouvements qui ont constitué les forums sociaux mondiaux et se renouvelle à travers les mouvements depuis 2011 ; le renversement des dictatures, les indignés, les *Occupy*, les carrés rouges, les taksims, etc.

Il ne s'agit pas tant de la jeunesse définie comme une tranche d'âge, que d'une génération culturelle qui s'inscrit dans une situation et qui la transforme. Cette nouvelle génération expérimente de nouvelles formes d'organisation à travers la maîtrise des réseaux numériques et sociaux, l'affirmation de l'auto-organisation et de l'horizontalité. Elle tente de redéfinir des formes d'autonomie entre les mouvements et les instances politiques. Elle recherche des manières de lier l'individuel et le collectif.

Une démarche stratégique ancrée sur un projet d'émancipation

Une question s'impose: que faire? La réponse implique de s'inscrire dans une démarche où le court terme et le long terme s'articulent. L'urgence est de résister aux valeurs mortifères, à la xénophobie, aux discriminations et aux racismes; à la casse sociale et aux inégalités; à la guerre, aux terrorismes et à l'instrumentalisation des terrorismes; au désastre écologique. Mais résister ne suffit pas. Des perspectives de long terme sont nécessaires et elles impliquent des ruptures, d'abord une rupture avec un monde inacceptable. Une prise de conscience s'impose; même pour résister, un projet alternatif et crédible est nécessaire.

Ce projet alternatif est assez bien défini. Il comporte une série de mesures reconnues comme indispensables et mûries dans les forums sociaux mondiaux. Le contrôle de la finance et la socialisation des banques, la taxation des transactions financières, la remise en cause des dérives du libre-échange et du dumping social, fiscal, environnemental et monétaire, la suppression des paradis fiscaux et juridiques, etc. Ces mesures sont largement reconnues, mais se heurtent au veto des dirigeants du capital financier et de ses affidés politiques. Ce projet propose une démarche de long terme, celle de la transition écologique, sociale, démocratique et géopolitique, qui s'appuie sur des nouveaux concepts (le bien commun, le *buen vivir*, la prospérité sans croissance, la justice climatique, etc.).

Et pourtant, il n'apparaît pas crédible à la société dans son ensemble, ni même à ceux qui devraient le porter. La question essentielle est celle de la dynamique sociale capable de le préciser et de le porter. La base sociale de ce projet est composée des mouvements qui s'engagent dans une orientation stratégique, celle des droits pour tous et de l'égalité des droits. La base la plus large est aujourd'hui formée par la convergence de tous les mouvements qui forment le processus des forums sociaux mondiaux, élargis à tous les nouveaux mouvements.

Les bouleversements et la crise pourraient caractériser la fin de cette longue période de régressions, sans que l'on puisse définir précisément ce qui va suivre. L'avenir est ouvert. Il y aura d'autres batailles. Il y aura possiblement et probablement d'autres défaites. Mais, à partir des leçons tirées des défaites, il y aura aussi des résistances, des avancées et des victoires.

Billet n°85 : Stratégies des mouvements sociaux et projet d'émancipation⁸⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Gus Massiah, ancien président du Centre de recherche et d'information pour le développement ([CRID](#)) en France et membre du Conseil international du [Forum social mondial](#). Une [version longue](#) de cet article a initialement été publiée sur le site du CRID et les extraits ont été choisis par Camille Champeaux, chargée de projets au CRID.

Nous sommes dans une période de bouleversements et d'incertitudes. Nous vivons probablement un changement de période dans lequel se crispent les anciennes tendances et s'amorcent de nouvelles. La citation de Gramsci est d'une grande actualité: «le vieux monde se meurt ; le nouveau monde tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur surgissent les monstres». Il faut à la fois lutter contre les monstres et construire le nouveau monde. Il n'y a pas de fatalité, ni dans le succès ni dans l'échec.

La situation mondiale semble désespérante

Depuis 2011, des mouvements massifs, quasi insurrectionnels, témoignent de l'exaspération des peuples. Les révoltes répondent à la crise structurelle officiellement admise depuis 2008. À partir de 2013, l'arrogance néolibérale reprend le dessus. La déstabilisation, les guerres, les répressions violentes et l'instrumentalisation du terrorisme s'imposent dans toutes les régions. Des courants idéologiques réactionnaires et des populismes d'extrême-droite sont de plus en plus actifs.

Ce que l'on a convenu d'appeler «la crise» s'approfondit. La dimension financière, la plus visible, est une conséquence qui se traduit dans les crises ouvertes alimentaires, énergétiques, climatiques, monétaires, etc.

Trois conceptions s'affrontent alors dans la construction de l'avenir: le renforcement du néolibéralisme par la financiarisation de la Nature ; un réaménagement du capitalisme, le *Green New Deal*, fondé sur une régulation publique et une modernisation sociale ; une rupture ouvrant sur une transition écologique, sociale et démocratique.

Cette troisième conception est celle des mouvements sociaux et citoyens qui a été explicitée dans le processus des forums sociaux mondiaux. Ils préconisent une rupture, celle de la transition sociale, écologique et démocratique. Ils mettent en avant de nouvelles conceptions, de nouvelles manières de produire et de consommer: les biens communs et les nouvelles formes

⁸⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/mouvements-sociaux_b_10926134.html

de propriété, la lutte contre le patriarcat, le contrôle de la finance, la sortie du système de la dette, le *buen vivir*, la justice climatique, le refus de l'extractivisme, la réinvention de la démocratie, les responsabilités communes et différenciées, les services publics fondés sur les droits et la gratuité, l'accès aux droits pour tous et l'égalité des droits, etc.

La stratégie des mouvements définit les alliances par rapport à ces avenir possibles. L'urgence est de réunir tous ceux qui refusent la financiarisation de la Nature. Dans la durée, la confrontation opposera les tenants du *Green New Deal* et ceux du dépassement du capitalisme. Les alliances concrètes dépendront des situations des pays et des grandes régions.

Les contre-tendances sont toujours vivaces

Il ne faut pas confondre la montée des idées d'extrême droite avec la droitisation des sociétés. Les sociétés résistent et restent profondément contradictoires. Les idées progressistes restent vivantes et sont portées par les luttes des mouvements. On peut même estimer que la violence des courants réactionnaires et conservateurs vient de ce qu'ils sentent que les sociétés leur échappent.

De même, il faut noter la montée en puissance d'organisations politiques qui se réfèrent aux nouveaux mouvements et qui en sont, en partie, issues, comme Podemos en Espagne ou le Parti des gens ordinaires, l'*Aam Aadmi*, à New Delhi. Ce ne sont pas encore complètement des nouvelles formes d'organisation politique, mais elles assument que les partis doivent prendre leur part dans la réinvention du politique.

Les nouvelles formes d'engagement dessinent des avenir

Un élément déterminant est l'émergence des nouvelles formes d'engagement des nouvelles générations. Une nouvelle génération s'impose dans l'espace public à travers les mouvements qui ont constitué les forums sociaux mondiaux et se renouvelle à travers les mouvements depuis 2011 ; le renversement des dictatures, les indignés, les *Occupy*, les carrés rouges, les taksims, etc.

Il ne s'agit pas tant de la jeunesse définie comme une tranche d'âge, que d'une génération culturelle qui s'inscrit dans une situation et qui la transforme. Cette nouvelle génération expérimente de nouvelles formes d'organisation à travers la maîtrise des réseaux numériques et sociaux, l'affirmation de l'auto-organisation et de l'horizontalité. Elle tente de redéfinir des formes d'autonomie entre les mouvements et les instances politiques. Elle recherche des manières de lier l'individuel et le collectif.

Une démarche stratégique ancrée sur un projet d'émancipation

Une question s'impose: que faire? La réponse implique de s'inscrire dans une démarche où le court terme et le long terme s'articulent. L'urgence est de résister aux valeurs mortifères, à la xénophobie, aux discriminations et aux racismes; à la casse sociale et aux inégalités; à la guerre, aux terrorismes et à l'instrumentalisation des terrorismes; au désastre écologique. Mais résister ne suffit pas. Des perspectives de long terme sont nécessaires et elles impliquent des ruptures, d'abord une rupture avec un monde inacceptable. Une prise de conscience s'impose; même pour résister, un projet alternatif et crédible est nécessaire.

Ce projet alternatif est assez bien défini. Il comporte une série de mesures reconnues comme indispensables et mûries dans les forums sociaux mondiaux. Le contrôle de la finance et la socialisation des banques, la taxation des transactions financières, la remise en cause des dérives du libre-échange et du dumping social, fiscal, environnemental et monétaire, la suppression des paradis fiscaux et juridiques, etc. Ces mesures sont largement reconnues, mais se heurtent au veto des dirigeants du capital financier et de ses affidés politiques. Ce projet propose une démarche de long terme, celle de la transition écologique, sociale, démocratique et géopolitique, qui s'appuie sur des nouveaux concepts (le bien commun, le *buen vivir*, la prospérité sans croissance, la justice climatique, etc.).

Et pourtant, il n'apparaît pas crédible à la société dans son ensemble, ni même à ceux qui devraient le porter. La question essentielle est celle de la dynamique sociale capable de le préciser et de le porter. La base sociale de ce projet est composée des mouvements qui s'engagent dans une orientation stratégique, celle des droits pour tous et de l'égalité des droits. La base la plus large est aujourd'hui formée par la convergence de tous les mouvements qui forment le processus des forums sociaux mondiaux, élargis à tous les nouveaux mouvements.

Les bouleversements et la crise pourraient caractériser la fin de cette longue période de régressions, sans que l'on puisse définir précisément ce qui va suivre. L'avenir est ouvert. Il y aura d'autres batailles. Il y aura possiblement et probablement d'autres défaites. Mais, à partir des leçons tirées des défaites, il y aura aussi des résistances, des avancées et des victoires.

Billet n°86 : Articuler le mouvement du commerce équitable⁹⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Elizabeth Laval, coopérante internationale qui s'intéresse aux enjeux de la protection de l'environnement, de l'accès à l'eau, des transformations agraires, de la souveraineté alimentaire, de l'égalité homme-femme et des droits humains. Dans le cadre de sa participation avec le [Centre d'étude et de coopération internationale \(CECI\)](#)/Programme Uniterria, elle s'est jointe aux débats tenus au Forum social mondial cet été à Montréal.

Sur un échiquier mondial en perpétuelle évolution, la notion de commerce équitable est en constante adaptation. D'une perspective établissant un rapport de charité du Nord vers le Sud, celui-ci est maintenant construit selon un partenariat entre les acteurs des quatre coins de la planète, et ce, dans l'objectif de promouvoir un système commercial mondial plus juste, garantissant les droits des communautés productrices.

Alors que de nouveaux défis émergent, le Forum social mondial (FSM) tenu à Montréal du 9 au 14 août 2016 s'est avéré un remarquable espace d'échanges pour repenser ensemble l'avenir du mouvement et définir de nouveaux objectifs.

Constat: le commerce équitable vit une période d'instabilité

«Le commerce équitable est en crise», ont répété plusieurs intervenants lors des différents ateliers portant sur la question.

La prolifération des certifications, aux critères différenciés, a entraîné la confusion, voire la méfiance des consommateurs, et a été déplorée par certains. Face à la multiplication des acteurs, d'autres ont souligné l'émergence de contradictions et de désaccords au sein même du mouvement du commerce équitable. L'intrusion des multinationales dans le domaine aurait aussi permis l'utilisation sans vergogne du terme «commerce équitable» comme instrument de marketing pour de grandes entreprises, faisant totalement fi de sa raison d'être initiale, soit d'être un outil de développement pour les petits producteurs.

Force est de constater que le système commercial mondial reste profondément inéquitable. Alors qu'ils représentent près de la moitié de la population mondiale et qu'ils constituent le pilier de nos systèmes d'alimentation, les paysans et travailleurs ruraux sont paradoxalement et disproportionnellement touchés par la faim et la malnutrition. En parallèle, malgré les efforts et les avancées accomplis, la dynamique inégalitaire Nord-Sud perdure. La majorité des

⁹⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/commerce-equitable_b_12259288.html

transformateurs, distributeurs et consommateurs occupent encore le Nord global, tandis que les producteurs se retrouvent très souvent au sud de l'équateur. Pire encore, le travail des enfants, l'usage de pesticides hautement toxiques, la destruction de la biodiversité des écosystèmes et l'emploi de différentes formes d'esclavage demeurent des questions d'actualité hautement alarmantes. Qui plus est, de grands accords internationaux tels que le [Partenariat transpacifique \(PTP\)](#) ou le [Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement \(TTIP\)](#) menacent de saboter une importante partie du travail accompli.



Une bannière brandie dans les rues adjacentes au lieu de tenue du FSM 2016 © Élisabeth Laval

Prendre le pouls: tendances identifiées, bien que non consensuelles

Sur la base de ce constat, loin de baisser les bras, les acteurs présents au FSM 2016 ont su engendrer une franche réflexion sur les problématiques qui affectent et divisent présentement le mouvement du commerce équitable. Certaines tendances se sont dégagées.

Tout d'abord, au cœur des échanges figure l'impératif de revenir aux fondamentaux du commerce équitable, lesquels sont axés sur les producteurs et travailleurs marginalisés, sur leurs revenus, leurs relations commerciales et leurs conditions de travail et de vie. Il s'agit d'une déterminante remise en question qui va bien au-delà des visions purement commerciales, pour rompre le carcan d'un système économique profondément injuste. L'objectif de permettre un développement autonome et durable au sein des communautés productrices doit en ce sens être vivement réaffirmé. La capacité de ces collectivités à se regrouper, à s'organiser, à s'informer, à obtenir l'accès et le contrôle de leurs moyens de production, et à transformer leurs matières premières afin d'en recueillir la valeur ajoutée, sont autant d'éléments essentiels à une telle philosophie.

L'histoire du commerce international en est une d'exploitation et d'humiliation. Le commerce équitable figure parmi les mouvements qui ont su la dénoncer.

Dans cette perspective, l'importance de reconnaître l'obtention d'une certification «équitable» comme moyen (un seul parmi plusieurs d'ailleurs) et non comme fin a aussi été soulignée. En effet, nul n'a remis en question le fait que certains critères de labellisation, comme les coûts afférents, sont trop souvent inadaptés aux réalités locales, et notamment aux conditions de l'émergence d'un commerce équitable Sud-Sud. D'où la logique d'aller au-delà de la transaction pour un prix juste, et de concevoir la certification comme un instrument (parmi d'autres) pour favoriser les relations directes, fortes et à plus long terme, permettant aux communautés de planifier leur développement.

S'unir dans la diversité pour une cause qui nous dépasse: réformer le système

L'histoire du commerce international en est une d'exploitation et d'humiliation. Le commerce équitable figure parmi les mouvements qui ont su la dénoncer. Bien qu'imparfait, il s'est construit en alternative concrète pour les consommateurs; il a appuyé le renforcement d'une agriculture paysanne organisée et mobilisée; il a finalement réussi à créer un mouvement, unissant des acteurs du Nord comme du Sud. Toutefois, le commerce équitable s'insère dans un contexte global non seulement en perpétuel changement, mais aussi marqué par des relations de pouvoir éminemment complexes.

L'adoption d'une vision systémique est donc primordiale alors que l'accaparement des terres, la volatilité des prix, les pressions croissantes sur les ressources, les changements climatiques, le manque de soutien adéquat à l'agriculture paysanne ou le dumping sur les marchés locaux, ne sont que quelques exemples des multiples problématiques qui continuent de marginaliser les populations rurales. Permettez-moi de rappeler qu'en 2016, [62 personnes possèdent autant que la moitié de la population mondiale](#).

Une prise de conscience planétaire est urgente.

La tenue des FSM s'inscrit justement dans cette perspective d'opposition à la diffusion à outrance d'une «pensée unique» basée sur une logique du profit. De fait, le FSM dénonce la manipulation des mentalités des citoyens et citoyennes vers un consumérisme disproportionné, comme celle perpétrée par nos gouvernements suivant la devise d'une croissance économique à tout prix. En outre, par son existence même, le forum déconstruit la légitimation d'une telle logique, trop souvent normalisée dans l'imaginaire collectif. Comment? En démontrant qu'un autre modèle est non seulement nécessaire et urgent, mais qu'il est réellement possible puisque des alternatives concrètes existent déjà, et qu'elles se multiplient.

Toutefois, des changements structurels sont nécessaires, et requièrent l'action des États, au sein desquels l'influence des grandes entreprises demeure plus forte que celle d'une société civile encore trop fragmentée. L'articulation des mouvements, sur une base horizontale et dans la reconnaissance de leur diversité et de leur autonomie, devient fondamentale. Ils travaillent tous différemment à une cause commune qui les dépasse et qui ne sera gagnée que collectivement; celle de réformer le système.

Le FSM et la multitude de forums locaux qui s'en inspirent permettent précisément de reconnaître la pertinence des actions sur différents fronts, et d'offrir un espace pour les articuler, et cheminer ensemble. Le Forum sur le commerce équitable ou l'économie solidaire prévu à l'horizon 2018 représente en ce sens une opportunité pour le commerce équitable et les mouvements qui y sont liés.

Billet n°87 :

Les élections présidentielles en Afrique doivent-elles être réformées⁹¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Alfred Babo, membre associé du CIRDIS. Docteur en sociologie de l'Université Bouaké, en Côte d'Ivoire, il est actuellement professeur résident en études internationales à l'Université Fairfield, aux États-Unis. Cet article est une réflexion sur les applications de la démocratie en Afrique, aux suites des récentes élections présidentielles tenues au Gabon.

Depuis sa réinstauration au début des années 1990, la démocratie en Afrique s'est figée autour de l'élection présidentielle. Sachant que cette dernière a débouché dans de nombreux cas sur la violence et l'absence d'alternance politique, faut-il continuer à organiser une telle élection dans sa forme actuelle sur le continent?

La dernière présidentielle au Gabon et les violences en cours en République démocratique du Congo (RDC), entre autres, démontrent que 25 ans de pratique électorale en Afrique ont échoué à construire une démocratie pacifique.

Cet échec est lié aux intrications entre la forme directe du système électoral présidentiel et l'instrumentalisation qu'en font les élites politiques. Le mode de scrutin présidentiel direct en cours dans de nombreux pays et les manœuvres parfois illégales visant à contrôler des organes électoraux par les acteurs politiques sont au cœur des tensions entre pouvoir et opposition. Il est clair que le système direct majoritaire favorise la volonté de contrôle des commissions et juridictions responsables des élections, puis la tendance à l'accaparement du pouvoir. Il doit conséquemment être réformé par des formes innovantes de désignation du président.

Violences des présidentielles

Dans nombre de pays africains, l'élection présidentielle est calquée sur le modèle occidental de suffrage direct majoritaire organisé par un ensemble d'institutions et organes électoraux. Ce système électoral de désignation du président basé sur un scrutin à un ou deux tours n'a pas connu de modification, même minime. Or, à l'épreuve du terrain, la présidentielle s'est avérée violente dans certains pays d'Afrique.

Le vote a occasionné dans nombre de ces pays des violations graves des droits humains, notamment l'emprisonnement, les tortures et les menaces visant les opposants, les leaders syndicaux et journalistes, des violences inter-ethniques meurtrières, voire la guerre civile avant, pendant ou après l'élection (Collier, 2009). Des violences électorales graves ont émaillé

⁹¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/elections-presidentielles-afrique_b_12481516.html

l'élection présidentielle au Kenya en 2007, en Côte d'Ivoire en 2010, en République du Congo, en Guinée et au Burundi en 2015 et plus récemment au Gabon le 30 août 2016.

Les Africains doivent comprendre que si les valeurs démocratiques sont universellement partagées, le modèle démocratique occidental n'est pas universel.

Même les pays ayant accompli des avancées notables dans la consolidation de la démocratie, comme le Ghana, le Mali, le Sénégal et le Bénin, n'échappent pas aux tensions et l'on a parfois frôlé la catastrophe. Les violences que génère l'élection présidentielle dans certains pays en Afrique résultent, en général, des contestations des processus et résultats électoraux, puis de l'absence d'alternance au pouvoir.

Contestations et absence d'alternance

Sur le continent, l'élection présidentielle permet d'observer la même controverse autour de la transparence et de l'équité des scrutins. Les accusations, parfois fondées, mettent en cause à la fois les défaillances du système électoral et le manque d'indépendance des organes de ce système.

D'un côté, l'opposition dénonce le contrôle du processus et des organes électoraux par le pouvoir, la fraude puis demande l'annulation de l'élection. Depuis le 30 août dernier, l'opposant gabonais, Jean Ping, n'a cessé de crier à la fraude tout en [s'autoproclamant vainqueur du scrutin](#). En 2015 en Guinée, l'opposant Cellou Dalein réclamait l'annulation de l'élection au lendemain du vote. En Côte d'Ivoire, lors de la présidentielle ivoirienne de 2015, les candidats de l'opposition Konan Banny, Mamadou Koulibaly et Essy Amara ont suspendu leur participation au vote à la veille du scrutin, dénonçant de graves irrégularités et la [mainmise du président sortant Alassane Ouattara](#) sur le processus et les organes électoraux.

De l'autre côté, les décisions de ces organes du système électoral, parfois inféodés au pouvoir, participent à cette tendance à la contestation des résultats des urnes. En Côte d'Ivoire, au Togo, au Gabon, en République du Congo, en RDC, ou encore au Burundi, les commissions électorales et conseils constitutionnels de même que les médias d'État ont déclenché des protestations et parfois des violences pré ou post-électorales. En outre, les contestations sont aussi liées, ces dernières années, à la modification ou tentative de modifications des constitutions dont les plus récentes sont survenues au Burundi, au Congo, au Rwanda et Burkina Faso.



*Bulletin de vote, élections présidentielles de 2011 en RDC
©MONUSCO/Sylvain Liechi*

De façon générale, ces modifications anti-démocratiques visant les conditions d'éligibilité, le corps électoral ou la durée du mandat présidentiel, sans pour autant transformer le système, ont entraîné des soulèvements populaires et des violences comme en RDC, au Burundi et au Burkina Faso.

Si au Burkina Faso la tentative a entraîné un changement, dans d'autres cas, le contrôle du système électoral par le pouvoir en place a conduit au maintien des présidents. Les élections présidentielles en Afrique centrale, notamment en Angola, en République du Congo, au Tchad, en Guinée équatoriale et au Cameroun, de même qu'au Zimbabwe et en Ouganda, n'ont pas débouché sur une alternance au pouvoir. Si des améliorations peuvent être portées dans la mise en œuvre, il reste que sans une transformation de la forme du système, la possibilité d'une alternance demeure illusoire.

Explorer des voies nouvelles qui garantissent la paix et l'alternance

Si l'élection présidentielle peut être consolidée dans les pays où l'expérience semble fructueuse, dans les autres, il faut penser à de nouveaux systèmes électoraux qui annihilent les velléités de violence et favorisent l'alternance pacifique. Les Africains doivent comprendre que si les valeurs démocratiques sont universellement partagées, le modèle démocratique occidental n'est pas universel.

Dans son livre *Contre les élections*, David van Reybroek souligne l'essoufflement de la participation au vote et la montée de l'abstentionnisme en Europe, et appelle au retour de la vieille tradition grecque du [tirage au sort](#). Dans certains pays africains, il est plus qu'urgent que les violences et les morts forcent l'innovation des formes de démocratie électorale, notamment par la mise en place de système intégrant originellement les mécanismes d'une alternance pacifique.

Un système électoral indirect alliant élections régionales et rotation entre élites issues des différentes régions du pays pourrait ainsi être exploré pour l'élection du président. Il s'agira par exemple pour chaque région de voter, à tour de rôle parmi ses élus régionaux, celui qui accèdera à la présidence. La durée du mandat pourrait se décider en fonction du nombre de régions. L'on pourrait exiger de tout candidat visant à la fois un siège régional, puis la présidence, d'obtenir un quota de signatures dans les autres régions. Cette exigence l'amènerait à organiser une campagne nationale avec l'aide de son parti politique. Le président élu se prévaudrait ainsi d'une double légitimité régionale et nationale.

Billet n°88 :

Quel rôle pour la société civile canadienne dans le développement international?⁹²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Stéphanie Bacher, étudiante au doctorat en science politique à l'Université d'Ottawa. Elle est membre du [Groupe McLeod](#), et s'implique au sein de la coalition d'organisations canadiennes [Voices-Voix](#).

La société civile est assaillie de partout: tel est le principal constat qui ressort du plus récent rapport sur [l'état de la société civile dans le monde](#) de l'alliance internationale CIVICUS. Dans de nombreux pays, autoritaires comme démocratiques, la société civile est menacée par une série d'obstacles qui nuisent à sa capacité à promouvoir le développement et le respect des droits fondamentaux. Au Canada, par exemple, plusieurs organisations travaillant dans le domaine du développement international ont vu leurs capacités drastiquement restreintes au courant des dernières années. Dans certains cas, elles ont même été carrément menacées de mettre fin à leurs activités.

Le Forum social mondial, qui s'est tenu à Montréal du 9 au 14 août 2016, a été l'occasion de discuter de cet enjeu, notamment lors d'un atelier coorganisé par Voices-Voix, Pas de démocratie sans voix et le Conseil canadien pour la coopération internationale. La réflexion qui suit est le fruit de cette discussion sur l'espace de la société civile canadienne et le développement international.

Un contexte économique déséquilibré

Selon Maina Kiai, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de réunion pacifique et d'association, le pouvoir du secteur privé s'est accru de manière exponentielle au cours des dernières décennies. Face à des entreprises multinationales toutes puissantes, les organismes de la société civile, tant du Nord que du Sud, ont difficilement fait le poids, ne parvenant pas à semer suffisamment d'embûches sur le chemin de ces entreprises en quête de profits à tout prix.

Par conséquent, ces élites économiques ont pu accumuler des sommes colossales, qui ont souvent été encaissées au détriment de la population locale et du respect de ses droits. En outre, les entreprises minières, dont la majorité a leur siège social au Canada, ont reçu [le soutien du gouvernement canadien pour leurs «projets de développement local» dans les pays affectés par leurs activités](#). Et cela, alors que le gouvernement canadien faisait la sourde oreille aux multiples appels des ONG canadiennes pour la création d'un ombudsman responsable de

⁹² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/societe-civile-developpement-international_b_12561950.html

surveiller le comportement de ces compagnies extractives dans les pays en voie de développement.

Le gouvernement doit notamment revoir sa politique de financement des ONG et mettre fin aux formes de financement qui sont basées sur un discours charitable et sur la misère.

L'interférence politique dans les activités des ONG

Au cours des dernières années, l'interférence politique du gouvernement canadien auprès des organisations de la société civile a constitué un autre obstacle majeur qui a grandement restreint la capacité de celles-ci à poursuivre leur travail. Plusieurs ONG dont [Canada Sans Pauvreté](#), [Oxfam Canada](#) et [PEN Canada](#) ont dû se soumettre à une vérification de la part de l'Agence du revenu du Canada au sujet de leurs «activités politiques» en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. [Selon cette loi](#), les organisations ne peuvent consacrer plus de 10 % de leur budget à des activités politiques, sans quoi leur statut d'organisme de charité peut leur être retiré. Il s'agit pourtant d'une mesure qui nuit, voire qui va drastiquement à l'encontre de la mission de plusieurs ONG qui travaillent dans le secteur du développement international.



Lecture d'un discours d'Amnesty Internationale devant la Maison du développement durable ©Stéphanie Bacher

Comme le souligne Leilani Farha, directrice de l'ONG Canada Sans Pauvreté et rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit au logement, l'élimination de la pauvreté n'est possible que si l'on procède auparavant à un changement structurel qui sous-entend une transformation majeure de nombreuses politiques en vigueur. La réglementation actuelle empêche donc les organisations de mener à terme une partie essentielle de leur travail, qui est politique, mais non partisan.

Non seulement les vérifications des «activités politiques» des ONG ont-elles restreint la capacité d'action de la société civile canadienne au courant des dernières années, mais elles se sont également ajoutées à un discours officiel de la part du gouvernement Harper qui considère le développement comme n'étant qu'un acte charitable et généreux, et non comme un droit universel et inaliénable. Cette méfiance du gouvernement envers toute instance travaillant sur les enjeux de droits humains était particulièrement présente au sein du [gouvernement Harper qui a ouvertement affiché son hostilité](#) à la visite de représentants de l'ONU sur le territoire canadien.

«Parce qu'on est en 2016»: l'avenir est-il rose?

Il est indéniable que le changement de gouvernement en novembre 2015 a apporté une bouffée d'air frais aux organismes de la société civile canadienne. Cependant, il ne faudrait pas y voir la fin de tous les maux pour les ONG œuvrant dans le domaine du développement international.

Il est vrai que plusieurs pas encourageants ont été faits ces derniers mois : [l'appui sans réserve du gouvernement à la Déclaration sur les droits des peuples autochtones](#), la tenue de consultations sur la [politique canadienne d'aide au développement](#) et sur les [lignes directrices en matière d'activités politiques pour les organismes de bienfaisance enregistrés](#) ainsi que la [fin de la priorisation des ONG à vocation religieuse](#) au détriment des autres organisations.

Ceci étant dit, l'amélioration et le changement demeurent d'actualité. Le gouvernement doit notamment revoir [sa politique de financement des ONG](#) et mettre fin aux formes de financement qui sont basées sur un discours charitable et sur la misère. La réglementation des organismes caritatifs doit aussi être revue pour tenir compte de leurs réalités actuelles. Le gouvernement devrait également cesser de les considérer uniquement comme des fournisseurs de services aux plus démunis au lieu de [partenaires à part entière et fondamentaux pour le développement démocratique](#). Du côté des ONG, il est nécessaire de se rappeler qu'il est plus qu'important de s'unir et de faire front commun pour le bienfait des causes défendues ainsi que de tisser de solides liens avec la population canadienne.

Billet n°89:

Médias et solidarité internationale : à humanité variable?⁹³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marie Brodeur Gélinas, chargée de programme pour les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Janvier 2016 : ondes de choc dans la couverture médiatique internationale

En janvier dernier, deux événements médiatiques ont alerté une vingtaine d'organismes de coopération et de solidarité internationale, réunis pour définir le thème des vingtièmes Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI). Tout d'abord, [un article publié dans La Presse](#) a présenté le phénomène du « volontourisme », ces séjours appelés « humanitaires » où des Occidentaux passent quelques jours dans des pays du Sud, souvent dans des écoles ou des orphelinats, causant plus de tort que de bien lors de leur court passage. Ces séjours sont habituellement organisés par des entreprises privées qui recrutent les participantes et participants en ligne, sans préparation particulière.

Quelques jours plus tard, [un attentat terroriste causait la mort de 30 personnes au Burkina Faso](#), dont six Québécoises et Québécois. Alors que ces stagiaires étaient venus vivre une expérience de solidarité internationale de réciprocité auprès d'une communauté d'accueil partenaire d'un organisme québécois, les médias ont parfois résumé leur expérience par des activités manuelles telles que la peinture de tableaux noirs, ce qui ne rend malheureusement pas justice à leur démarche. [La couverture de l'événement a été de plus sans commune mesure](#) avec le coup d'État perpétré quelques mois plus tôt dans le même pays. Selon [le bilan officiel](#), la répression des manifestations s'est soldée par la mort de 11 personnes et 271 blessés.

Ces deux phénomènes médiatiques ont fortement ébranlé les organismes de coopération et de solidarité internationales. Ceux-ci organisent notamment des stages d'initiation à la solidarité internationale, tels que ceux de [Québec sans frontières](#). Les futurs stagiaires participent à plusieurs jours de formation pour mieux comprendre les causes des inégalités Nord-Sud, mieux se préparer au choc culturel et surtout apprendre à minimiser l'impact négatif de leur passage à venir dans une famille et une communauté d'accueil. Non seulement ne sont-ils jamais identifiés comme des « travailleurs humanitaires », mais on leur rappelle qu'ils vont d'abord apprendre, et surtout pas donner des leçons!

Les organismes réunis se sont donc demandé ce qui perpétrait les discours sociaux présentant l'Occident comme seul porteur des solutions au Sud et les populations du Sud comme des

⁹³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/medias-et-solidarite-internationale_b_12741440.html

assistées passives. Plusieurs acteurs sociaux ont été identifiés : le système éducatif, le cinéma et la culture, le monde du travail et les médias.

Pour interpeller la population aux enjeux internationaux, le réseau de la solidarité internationale passe notamment par les médias, alors qu'eux filtrent, dans une certaine mesure, les nouvelles selon certains biais, notamment [la proximité géographique et culturelle de la nouvelle](#), dans l'optique de vendre celle-ci. Dans un cas, chaque vie compte également; dans l'autre, la vie occidentale sera davantage représentée que les autres. Ce phénomène s'insère dans un cercle vicieux : des impératifs économiques poussent les médias à proposer des nouvelles dont voudront les gens. Ceux-ci sont peu ou pas informés des causes systémiques des inégalités Nord-Sud. Ils sont donc moins intéressés à acheter ce type de nouvelle, et ainsi tourne la roue.



©JM Ucciani

Mais pourquoi souhaiter interpeller le public ?

Dans un monde d'[inégalités systémiques](#), la société civile mène ses luttes sur trois fronts complémentaires : mobiliser la population aux enjeux socioéconomiques et politiques, afin qu'elle participe aux mouvements sociaux; exiger des lieux de pouvoir des changements structurels; et mener des actions sur le terrain avec les communautés marginalisées pour qu'elles puissent non seulement répondre à leurs besoins, mais surtout se donner le pouvoir de transformer elles-mêmes le système qui les maintient dans leur situation.

La « mobilisation du public », constituée d'activités éducatives et d'engagement, fait donc face à des obstacles majeurs. Dans un premier temps, il est important de comprendre pourquoi plusieurs citoyennes et citoyens ne demandent pas à être davantage informés sur les enjeux sociaux, leurs causes et l'importance de s'engager pour les changer. La population a peu de marge de manœuvre pour remettre en question le système et ses multiples oppressions qui perpétuent les inégalités. Elle est submergée d'informations présentant les dogmes du néolibéralisme comme des faits et la reconnaissant d'abord pour ses rôles de production et de consommation, en plus d'être endettée et stressée par un quotidien exigeant. De surcroît, ces oppressions se retrouvent dans l'ombre d'une méritocratie qui conforte les quelques privilégiés dans leur position.

[La culture coloniale](#) dans laquelle nous baignons perpétue le mythe de l'Occident, modèle unique de la raison, de la démocratie et des droits humains. Non seulement il ne saurait exister d'autres modèles complétant le nôtre, mais questionner nos propres dérives serait perçu comme de l'« Occident-bashing », alors qu'il s'agit d'un souci justifié d'amélioration. Dans ce contexte, dénoncer les inégalités Nord-Sud et appeler à la solidarité internationale constitue un défi majeur, puisque nous pensons faire partie des pays dits « développés », détenteurs des solutions à recommander aux pays « en développement » du Sud.

Les organismes de solidarité internationale se retrouvent donc dans une position particulière. Alliés de la société civile des pays du Sud, foisonnante de mouvements sociaux résilients, créatifs et exigeants, ils lancent aux populations du Nord invitation sur invitation pour mieux

comprendre les inégalités systémiques. Ils les appellent à agir sur celles-ci, alors que les discours sociaux valorisent davantage la charité et présentent trop souvent les rapports Nord-Sud comme un impératif d'importation de « nos bonnes pratiques ».

Il a donc été décidé de dédier les Journées québécoises de la solidarité internationale 2016 au rôle que jouent les médias dans la compréhension populaire des enjeux internationaux. De nombreuses questions se posent et, le dialogue étant ouvert de part et d'autre, des solutions pourraient émerger. Il est clair que les journalistes eux-mêmes se préoccupent de l'importance accordée par les médias aux intérêts commerciaux au détriment de l'intérêt public. Il existe une [réelle volonté de mieux informer la population](#) sur les enjeux de solidarité internationale.

Les [Journées québécoises de la solidarité internationale](#) se déroulent dans douze régions du Québec du 3 au 12 novembre 2016. De nombreuses activités sont organisées, notamment une tournée de classes et des discussions publiques avec des journalistes sur ces enjeux fondamentaux d'accès à une information suffisante et de qualité.

Billet n°90:

Diversité culturelle, société québécoise et apprentissage du français⁹⁴

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Gabriella Djerrahian. Anthropologue de formation, elle effectue actuellement une recherche postdoctorale au CIRDIS sous la supervision de l'anthropologue Marie Nathalie LeBlanc. Elle est également un des membres fondateurs de l'organisme [Hay Doun](#) et membre de l'équipe du Programme de soutien aux apprentissages en français.

Dans le cadre d'un cours d'introduction en anthropologie que j'enseigne au niveau collégial, j'ai demandé aux étudiants ayant au moins un de leurs grands-parents nés à l'extérieur du pays de lever la main; tous les étudiants, incluant la professeure, ont levé la main. Cette situation n'est pas atypique ; elle représente au contraire l'ampleur de la diversité de nos milieux éducatifs à Montréal, et le défi colossal pour les enseignants de nos institutions scolaires que consiste l'utilisation de cette richesse comme levier. Cette considération est particulièrement importante aux niveaux primaire et secondaire, puisque la porte d'entrée pour plusieurs enfants et étudiants immigrants vers leur nouvelle société se trouve entre autres sur les bancs, dans les couloirs, et dans la cour d'école.

L'école se pose comme milieu privilégié où se développent les premières relations avec la nouvelle société, car elle représente un microcosme de la collectivité qui les accueille.

Au Québec, l'autodétermination politique durement gagnée concernant la protection de la langue française fait de cette dernière la pierre angulaire de l'identité québécoise comme de l'intégration des immigrants. Ce n'est donc pas un hasard si l'apprentissage du français est vanté comme la voie privilégiée vers l'intégration, mais le fait d'apprendre le français, aussi efficace soit-il pour évoluer dans un nouvel environnement, ne se traduit pas automatiquement par une intégration réussie, ni par un attachement positif envers le Québec ou sa langue dominante. Se pose alors la question suivante : comment permettre une expérience positive et personnelle de l'identité québécoise par l'entremise de l'enseignement du français aux nouveaux arrivants ?

La guerre civile en Syrie et l'avancée de l'État islamique ont entraîné le [génocide des yézidis](#), la [mort de milliers de chrétiens et musulmans chiites, et celle des Kurdes et des musulmans sunnites dissidents](#). Dû à la situation géopolitique et l'exode sans précédent de plusieurs millions de ses habitants, la Syrie est devenue [la plus grande source de réfugiés en 2015](#), selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Malgré le danger imminent de la traversée périlleuse de la Méditerranée qui fait d'innombrables victimes depuis plusieurs

⁹⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/diversite-culturelle-societe-quebecoise-et-apprentissage-du-francais_b_13086190.html

années, particulièrement des migrants des continents africain et asiatique, c'est la guerre civile en Syrie et les images médiatisées des familles rescapées sur les bateaux gonflables en détresse qui se sont imposées sous le feu des projecteurs et dans notre conscience publique en Occident. En effet, en 2015, selon le HCR, [une personne sur deux ayant effectué la traversée en 2015 était d'origine syrienne](#).

Mû par ce conflit qui fait constamment rage depuis 2011, un organisme communautaire montréalais a décidé d'agir.

[Hay Doun](#) est issu d'un petit groupe de bénévoles de la communauté arménienne québécoise touchée de près par ce conflit. Il y a 100 ans, la Syrie fut la destination finale des marches de la mort durant le génocide arménien aux mains des soldats des Jeunes-Turcs, un parti ultranationaliste ayant pris le pouvoir dans le sillage de l'effondrement de l'Empire ottoman. Un siècle plus tard, l'arrivée de l'État islamique et la guerre civile forcent à nouveau des milliers de dissidents politiques et d'individus de minorité religieuse et ethnique soit à fuir la Syrie, soit à y trouver la mort. Hay Doun a alors commencé un programme de parrainage privé, en collaboration avec le gouvernement du Québec.



Atelier avec les enfants syriens, Hay Doun © Catherine François

Les enfants et les jeunes adultes constituent une grande partie des 1 400 réfugiés syriens que Hay Doun parraine. L'objectif de l'organisme n'est pas seulement de les amener ici, mais aussi de leur offrir des pistes d'intégration leur permettant de trouver leur place dans leur nouvelle société, et ce, par l'entremise d'un soutien à l'apprentissage du français pour les jeunes. Dans ce contexte, Hay Doun a lancé en 2015 le Programme de soutien aux apprentissages en français (PSAF) pour les enfants réfugiés de la Syrie qu'il parraine.

Le postulat du programme est relativement simple : jumeler les élèves qui suivent des cours de francisation à l'école avec des Québécois francophones pendant une heure et demie de façon hebdomadaire, pour susciter des interactions sociales, avoir des conversations, jouer à des jeux éducatifs, lire un livre, ou faire d'autres activités ludiques selon l'âge (casse-têtes, coloriage, jeux de plateau, etc.). La population cible du PSAF représente des enfants entre l'âge de 4 et 18 ans, réfugiés de la Syrie et parrainés par Hay Doun. Dans le but de créer des opportunités d'échanges plus intimes entre les jeunes réfugiés et les gens d'ici, Hay Doun a uni ses forces avec celle de bénévoles experts dans le domaine de la francisation chez les immigrants et de l'éducation en général pour [bonifier les cours de francisation offerts dans les écoles, et pour partager l'amour du français avec les nouveaux arrivés dans le cadre de leur trajectoire d'intégration](#).

Suite à l'appel aux bénévoles lancé par courriel et sur les réseaux des médias sociaux à la fin de 2015, Hay Doun a été inondé de requêtes de bénévoles potentiels voulant faire partie du programme. Dans les quatre premiers jours, plus de 120 personnes ont contacté l'organisme! Des étrangers non seulement de Montréal, mais aussi d'Ottawa, de Longueuil, de Boucherville et d'ailleurs étaient désireux de consacrer leur temps et énergie pour aider ces réfugiés à apprendre le français et à se sentir bienvenus au Québec. Les cégeps Montmorency et Vanier ont pour leur part gratuitement prêté, de janvier à juin 2016, cinq locaux où se sont déroulées

les rencontres. En général, la mobilisation massive et inattendue a démontré à quel point le programme a été reçu avec enthousiasme du côté des Montréalais. La société québécoise, particulièrement les 70 bénévoles et les deux cégeps impliqués, a manifesté leur soutien de façon extraordinaire et inspirante.

Comment peut-on expliquer la force de cet élan de solidarité? Il s'inscrit pleinement en opposition à la destruction de vies dont on témoigne au Moyen-Orient, et la prise de conscience quant à la nécessité primordiale, d'emblée plus importante suite aux élections américaines et l'effet ricochet haineux qu'elles produisent, de préserver l'élément le plus basique d'une interculturalité balisée par les valeurs du respect et du vivre-ensemble : les relations sociales humaines, l'accompagnement local, et la solidarité!

Si vous voulez vous joindre à l'équipe de Hay Doun comme bénévole pour ce programme qui débute en janvier 2017, veuillez contacter: education@haydoun.ca

Billet n°91: Qu'est-il advenu de l'efficacité de l'aide?⁹⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Stephen Brown, professeur titulaire de science politique à l'Université d'Ottawa, co-directeur de l'ouvrage collectif [Rethinking Canadian Aid](#), et membre du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS). L'article ci-présent traite d'un point de vue critique la 2e Réunion de Haut Niveau ([HLM2](#)) du Partenariat mondial pour la coopération efficace au service du développement ([GPEDC](#)), qui se tient à Nairobi du 28 novembre au 1er décembre.

Au début des années 2000, les bailleurs de fonds occidentaux ont enfin reconnu que si les résultats de l'aide au développement étaient souvent décevants, c'était qu'ils détenaient eux-mêmes une partie de la responsabilité. La [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide](#), proclamée en 2005, était le fruit de leurs réflexions.

La déclaration reposait sur cinq principes fondamentaux, dont l'appropriation des stratégies de réduction de pauvreté par les pays récipiendaires, l'alignement des bailleurs sur cette vision et l'harmonisation des bailleurs entre eux. Un total de 138 pays (bailleurs et récipiendaires), [28 organisations internationales et nombreuses organisations de la société civile](#) ont endossé ces principes.

Selon un [rapport](#) de l'[OCDE](#), l'organisation des pays industrialisés qui a parrainé les discussions sur l'efficacité de l'aide, la Déclaration de Paris allait « augmenter de manière significative l'impact de l'aide » (traduction libre), tout en reconnaissant que cela dépendrait de la volonté politique des bailleurs. Ceux-ci ont fixé treize cibles quantitatives à atteindre en 2010. Collectivement, selon une [enquête](#) de l'OCDE, ils en ont atteint... un seul.

Réunis en 2011 à Busan, en Corée du Sud, pour un autre [forum de haut niveau](#), avec une participation élargie, les acteurs ont ajusté le tir. Dorénavant, on ne parlerait plus d'efficacité de l'aide, mais d'efficacité du développement. Même si personne ne savait au juste ce que cela voulait dire, on voulait reconnaître que le développement était tributaire de plusieurs facteurs, dont l'aide traditionnelle n'en était qu'un. Il fallait donc inclure les contributions des pays en développement eux-mêmes, les fournisseurs de la coopération Sud-Sud et le secteur privé, entre autres, et également tenir compte d'autres flux financiers, tels que les investissements et les échanges commerciaux.

Afin d'inciter la Chine et d'autres pays à signer, on a pris du recul sur certains des principes de Paris. En particulier, la déclaration finale laisse tomber l'alignement et l'harmonisation comme

principes fondamentaux, alors qu'on ajoute la transparence et les partenariats inclusifs. On reconnaît aussi que les acteurs non traditionnels n'ont pas nécessairement à s'engager de la même façon que les bailleurs traditionnels.

Après Busan, le nouveau [Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement](#) prend la relève de l'OCDE sur ce dossier. Composé de représentants de pays fournisseurs et récipiendaires de coopération, de gouvernements locaux, de la société civile, du secteur privé, de fondations privées, de l'ONU et l'OCDE, le Partenariat établi, comme après Paris, des cibles quantitatives. Les données ne sont pas présentées de façon claire dans le [rapport de progrès](#) qui



Panelistes de l'atelier Workshop on Unfinished Business: Moving forward to meet the Busan commitments, GPEDC © GPEDC

a été lancé il y a quelques semaines, mais il semblerait qu'aucune cible n'a été atteinte en 2015, même s'il y eut un certain progrès dans la plupart des indicateurs.

Le fait que le rapport ne mette pas en exergue cet échec relève d'une décision politique.

Les membres du Partenariat se réunissent du 28 novembre au 1er décembre, cette fois-ci à Nairobi, au Kenya. L'[ordre du jour](#) est chargé et trop peu de temps est alloué pour discuter des raisons qui expliquent les résultats décevants.

L'[ébauche de la déclaration finale de Nairobi](#) est déjà disponible en ligne. Elle réaffirme les principes de Busan, tout en ignorant les deux principes importants qui y ont été abandonnés, c'est-à-dire l'alignement et l'harmonisation. Elle contient également d'innombrables vœux pieux relatifs à l'inclusion de tous les acteurs dans tous les secteurs, de la sécurité à l'assistance humanitaire, sur la nécessité de s'agencer avec les objectifs de développement durable et bien d'autres choses encore - un programme plein de bonnes intentions, mais dilué à outrance.

Entre les réunions, qui ont lieu tous les trois ans, le *monitorage* semble être l'activité principale du Partenariat mondial, sans se demander sérieusement ce qui explique les résultats décevants ou comment assurer la mise en œuvre des principes. On préfère ignorer les facteurs profondément politiques et donc délicats.

Qui plus est, depuis Busan, les acteurs de l'aide semblent avoir perdu le fil de l'histoire que je raconte ci-dessus. Sur le terrain, on opère toujours sous les principes de Paris, focalisant sur l'aide. À Addis Abeba, en Éthiopie, où je suis actuellement en train d'interviewer des bailleurs, de nombreux représentants occidentaux - même au niveau d'ambassadeur ou de chef de coopération - n'ont jamais entendu parler du Partenariat mondial ou de la réunion de haut niveau qui aura lieu sous peu à Nairobi.

Plus d'une décennie après la Déclaration de Paris, ses limites sont claires. Les acteurs croient toujours à l'appropriation, l'alignement et l'harmonisation de l'aide, mais souvent beaucoup plus dans la forme que dans le fond. Par exemple, selon mes recherches sur l'efficacité de l'aide dans trois pays africains, les bailleurs occidentaux ont établi de nombreux groupes et sous-groupes de travail des bailleurs, parfois avec la participation du gouvernement, pour harmoniser leur

travail collectif. Cependant, la plupart du temps, ils ne font que partager des renseignements, sans qu'aucun acteur ne change ses activités pour s'harmoniser avec d'autres.

Pourquoi ce progrès limité ? Le manque de volonté d'y consacrer l'effort nécessaire est un facteur explicatif primordial, parce que cela demanderait énormément de temps ou parce que cela irait à l'encontre des intérêts économiques et politiques des acteurs. Par exemple, un agent de développement canadien à Accra aura une meilleure progression de carrière s'il poursuit les priorités d'Affaires mondiales Canada que celles d'un autre bailleur ou du gouvernement ghanéen. Le désir des bailleurs d'assurer la visibilité de leur propre aide peut les empêcher de mettre leurs fonds en commun avec d'autres acteurs. Le gouvernement récipiendaire, quant à lui, a souvent intérêt à décourager les bailleurs de parler d'une seule voix et préfère dialoguer avec eux séparément.

Enfin, les pays signataires et bien d'autres parties prenantes sont prêts à s'engager à ces déclarations sur l'efficacité seulement parce que la mise en œuvre demeure facultative. Même si on ne peut difficilement s'opposer aux principes que contiennent toutes ces déclarations, y compris ceux qui sont complètement irréalistes, elles ne suffisent pas pour changer le comportement de base des divers acteurs. Je reste plutôt sceptique quant à l'impact sur le développement qu'auront la réunion de Nairobi et les activités futures du partenariat mondial.

Billet n°92:

La coopération volontaire et l'atteinte des objectifs de développement durable⁹⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Richard Veenstra, directeur général de SUCO et Nadia Ponce Morales, chargée de programme et conseillère en environnement chez SUCO.

C'est le 5 décembre chaque année qu'on célèbre le volontariat au Canada et à travers le monde. Mais qu'en est-il de la contribution des volontaires dans l'atteinte des [objectifs de développement durable](#) (ODD) ? Comment leur travail influence-t-il l'Agenda 2030 et la mise en œuvre de l'[Accord de Paris](#) ? Les volontaires internationaux contribuent au capital social des communautés et des organisations locales dans les pays en développement. Leur présence sur le terrain est source de cohésion et d'innovation au sein des communautés, favorisant le développement durable.

Une contribution qui dépasse les aspects techniques

En effet, lorsqu'on aborde la question de l'adaptation aux changements climatiques, on insiste sur la nécessité pour les populations affectées de surmonter les effets des événements naturels extrêmes et de protéger leurs acquis en matière de développement.

Voilà pourquoi l'équipe de [SUCO](#), une organisation de coopération internationale, s'est penchée sur la question et a mené une étude basée sur l'expérience du projet PROGA-Jeunes au Nicaragua, pays fortement touché par les effets des changements climatiques. Ce projet porte spécifiquement sur la promotion de l'agroécologie comme moyen d'améliorer les conditions économiques, sociales et environnementales. SUCO a pu constater la contribution unique des volontaires internationaux à l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience des populations.

L'aspect humain du volontariat, indispensable pour la résilience des communautés

Lors d'une série d'ateliers conduit dans le cadre de cette étude au Nicaragua durant l'été 2016, des agronomes et des techniciennes et techniciens expérimentés en agroécologie ont livré des témoignages forts intéressants sur la contribution des volontaires du Canada. PROGA-Jeunes, programme financé par le gouvernement du Canada, se concentre sur la formation en gestion durable de la ferme. Le projet fait la promotion de l'inclusion des jeunes et spécifiquement des jeunes femmes, étant donné le contexte nicaraguayen qui leur accorde peu de place comme

⁹⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/la-cooperation-volontaire-blogue_b_13353986.html

gestionnaire d'une ferme ou encore moins d'une entreprise agricole. Les organisations partenaires du Nicaragua ont insisté sur la contribution des volontaires du Canada sur les plans technique et organisationnel, mais aussi en ce qui concerne l'inclusion et la résilience des communautés.

Les jeunes femmes ayant pris part au projet sont maintenant reconnues comme des actrices du changement par leurs pairs et leur communauté. Les maires des villages les accueillent comme des personnes contribuant pertinemment aux actions et aux débats qui concernent le bien-être de la communauté. C'est un revirement total de situation. Mais selon les collègues nicaraguayens et nicaraguayennes, ce changement ne relève pas d'une imposition canadienne; ce n'est pas non plus un heurt aux valeurs nicaraguayennes. C'est plutôt que les pratiques traditionnelles n'étaient pas suffisamment questionnées de l'interne. Les discours féministes présents n'atteignent pas les gens dans leur vie quotidienne. L'avantage du projet est que le discours s'accompagne d'actions qui affectent la vie de tous les jours, qui prouvent et lèvent tout doute sur l'importance de la contribution des jeunes femmes à la gestion d'une ferme ou au développement d'une communauté.

Le partage de connaissances et d'expertise : une recette gagnante

Lorsque l'équipe a abordé la résilience, les exemples environnementaux et économiques abondaient : la biodiversité dans les champs, les infrastructures de captation d'eau, les barrières à l'érosion des sols, les silos d'entreposage, la promotion des activités commerciales, l'épargne et bien d'autres. Les volontaires du Canada ont apporté une multitude d'idées en ce sens. Cependant les collègues nicaraguayens et nicaraguayennes soulignaient davantage les exemples sociaux et humains. Les jeunes ayant participé aux formations agroécologiques dans le projet ont pris confiance en eux et en elles et leur nouveau rôle dans la société.

La combinaison du bagage de connaissances et d'expériences personnelles des volontaires et l'expertise des partenaires locaux est une recette gagnante pour modifier les comportements. Les volontaires contribuent souvent à rendre explicites et à documenter les connaissances et les savoirs locaux, aspect indispensable pour assurer que les plans d'adaptation aux changements climatiques ou de développement aient une résonance locale. De plus, la présence des volontaires a souvent un effet rassembleur, grâce à l'utilisation de techniques participatives pour consulter les populations et pour assurer leur contribution à l'identification de solutions. Enfin, les volontaires jouent un rôle important pour amorcer des changements pour des sociétés plus égalitaires en collaborant avec des partenaires locaux, bien ancrés dans les communautés appuyées.



Des volontaires sur le terrain ©Erik Tremblay

L'essence du rôle des volontaires est là. On s'enrichit tous et toutes de la perspective des autres. On se valorise lorsqu'on saisit de nouvelles idées. Et on est plus autonome lorsqu'on est valorisé.

La dynamique interculturelle est plus que toute autre garante de ce genre d'échange. Dans un monde en mouvement comme

le nôtre, où l'accès à l'autre transite généralement par l'Internet ou par les entreprises étrangères, il est crucial que l'échange interculturel axé sur les besoins et les intérêts communs soit aussi représenté.

Une [évaluation](#) du programme canadien de coopération volontaire a révélé que les populations des pays en développement faisaient généralement davantage confiance aux volontaires qu'aux consultants étrangers et souvent plus qu'aux experts locaux, en raison de la relation de proximité qui s'établissait et de leur statut de volontaire. S'ils ne sont pas là pour l'argent, ils sont vraisemblablement là pour de bonnes raisons.

De nombreux pays ont déjà rendu public leur plan de travail pour atteindre les ODD (Objectifs de développement durable). Le Canada n'a pas encore divulgué le sien et devrait prévoir un espace important pour la coopération volontaire, réel levier pour la résilience des populations face aux changements climatiques.

Billet n°93:

Les Casques blancs en Syrie : la propagande sous l'aide humanitaire⁹⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Rachad Antonius, sociologue et mathématicien, qui enseigne la sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Affilié au Consortium interuniversitaire pour les études arabes et du Proche-Orient ([ICAMES](#)) et au Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix ([ROP](#)), l'article qu'il présente ci-dessous traite du rôle politique du regroupement de la Défense civile syrienne, mieux connu sous le nom de Casques blancs.

Les représentations de la guerre en Syrie ont été alimentées, dans les derniers mois, par des images fournies par un groupe nommé « Casques blancs » (ou *White Helmets*, mais aussi appelé Défense civile syrienne), actif dans l'aide humanitaire d'urgence à Alep. Le journal *Time* et le réseau *NBC News* leur ont consacré de [longs reportages élogieux](#), vantant [leur indépendance politique et l'aide d'urgence de première ligne](#) qu'ils apportent à la population civile syrienne. Sur la page d'accueil de leur [site](#), les Casques blancs affirment « sauver des gens de tous les côtés du conflit » et « risquer leurs vies pour récupérer les corps des soldats du régime afin de leur donner un enterrement approprié ». Les Casques blancs travaillent de façon très étroite avec l'organisation [Syria Campaign](#), qui se présente comme apolitique et comme la voix des citoyens syriens ordinaires .

Mais un examen plus attentif de cette organisation révèle une autre histoire. Dans une synthèse assez complète de la question, [Max Blumenthal](#) constate que, alors qu'elle se présente comme une association de solidarité apolitique, cette organisation remplit surtout une fonction de relations publiques très importante, visant d'une part à justifier auprès du public l'appui à une intervention militaire américaine contre le gouvernement syrien, et d'autre part à délégitimer l'action humanitaire de l'ONU qui travaille dans toutes les zones en Syrie, incluant les zones sous contrôle gouvernemental. De son côté, le programme britannique d'information alternative *UK Column News* a compilé des [images vidéos incriminantes](#), qui vont dans le même sens que les analyses de Blumenthal. Ce reportage montre aussi des membres des Casques Blancs armés, et participant avec le groupe djihadiste *Jabhet Al Nosra* à des démonstrations de force.

L'examen des documents officiels d'enregistrement de la Syria Campaign, de la composition de son conseil d'administration et de l'identité de ses dirigeants montre qu'il s'agit d'un puissant groupe d'intérêts qui a des liens étroits avec Washington, et dont l'action principale se situe au niveau des relations publiques. Il s'avère que ce groupe est financé en grande partie par une branche de la USAID, l'agence américaine de développement international, et que son action s'inscrit dans la stratégie de « changement de régime » souhaitée par Washington. Dans un

⁹⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/casques-blancs-syrie_b_13569816.html



Défense civile syrienne nettoyant des décombres après une attaque à Maarat al-Nu'man © USAID

[reportage](#), on voit un porte-parole du gouvernement américain, Mark Toner, admettre officiellement que son gouvernement a fourni 23 millions \$US aux Casques blancs, alors que ces derniers affirment sur le site web ne pas recevoir d'argent d'aucun gouvernement impliqué dans la crise syrienne.

Tant la *Syria Campaign* que les Casques blancs ont mis la demande d'une zone d'exclusion aérienne en Syrie (*No Fly Zone*), prélude à une intervention

militaire américaine directe, au cœur de leurs revendications, en la présentant comme étant la meilleure façon d'appuyer les réfugiés syriens. Rappelons que c'est bien l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne qui avait permis la réalisation du scénario libyen de changement de régime, et le chaos à grande échelle qui en a résulté.

Pour la réalisation de ces deux objectifs, les Casques blancs ont été utilisés pour fournir des images servant à une mobilisation de l'opinion publique américaine en faveur de la zone d'exclusion aérienne. En multipliant dans les grands médias des images de Casques blancs sauvant des enfants des ruines des bombardements, la *Syria Campaign* a donné aux Casques blancs une réputation d'agence humanitaire pacifique et neutre, et a fait circuler une pétition pour leur attribuer le [Prix Nobel de la Paix](#). Cette pétition a été appuyée par un grand nombre de personnalités publiques internationales, ainsi que par le NPD.

Parallèlement, les Casques blancs ont entrepris de délégitimer l'action des Nations unies en Syrie, produisant un rapport accusant l'ONU d'avoir pris fait et cause pour le régime syrien. Un [site web](#) a été consacré à ce rapport, dont la page couverture reproduit le logo de l'ONU en rouge, dégoulinant de sang.

Les Casques blancs ont joué un rôle de propagande important lorsqu'un convoi du Croissant Rouge syrien, arborant les couleurs de l'ONU, s'était dirigé avec des vivres et des médicaments destinés à apporter une aide humanitaire aux populations civiles en zone rebelle à Alep durant l'été 2016. Ce convoi a été bombardé et les vivres n'ont pas été livrés. Les *White Helmets* ont alors filmé la scène, et prétendu qu'il s'agissait d'un bombardement aérien. Le gouvernement américain avait alors accusé la Russie, alliée du gouvernement syrien, d'avoir [bombardé le convoi](#). Bien qu'aucune preuve en ce sens n'ait été produite, la presse occidentale a généralement adopté la version des *White Helmets*, contribuant à justifier la nécessité d'une implication militaire directe contre le régime syrien, une étape que Washington [n'a jamais voulu franchir](#). Par contre, cette campagne a eu pour effet de limiter énormément la capacité de l'ONU à fournir de l'aide humanitaire, la coupant du coup des sources d'information sur le terrain, le tout mettant en place des conditions plus sophistiquées pour contrôler encore davantage l'information émanant des territoires rebelles, déjà fortement limitée aux sources rebelles.

On voit donc que si ce groupe sauve effectivement des vies, c'est surtout l'orientation politique de son action qui pose problème. Les analyses critiques de Blumenthal et de *UK Column News* ont amené des éléments de preuve accablants qui remettent en cause la crédibilité de l'organisation. Ils permettent aussi de comprendre le rôle de propagande qu'elle joue dans la stratégie de « changement de régime » en Syrie, voulue par les pays de l'OTAN.

Billet n°94:

Soudan du Sud : la difficile émergence du plus jeune État du monde⁹⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Aissata Athie, chercheuse au sein de l'ONG [Global Network of Women Peacebuilders](#), où elle travaille sur les questions de femmes, de paix et de sécurité en Afrique subsaharienne. L'article qu'elle soumet au blogue traite de la question de l'émergence de l'État au Soudan du Sud et du contexte politique post-indépendance.

En novembre 2016, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés indiquait que le conflit au Soudan du Sud représentait «[l'une des plus grandes crises humanitaires au monde](#)». Avec plus de 2,5 millions de personnes déplacées et des milliers de civils tués depuis que le conflit a éclaté en décembre 2013, le pays s'engouffre dans une spirale de violence à connotation désormais ethnique.

Six ans après : où est la paix?

Retour en arrière de six ans : c'était le 9 juillet 2011, les Sud-Soudanais et la communauté internationale se réjouissaient de la proclamation de l'indépendance du Soudan du Sud. Après des années de lutte et de revendications, il s'agissait de mettre un terme aux tensions ethniques, sociales et économiques entre le Soudan au nord, majoritairement musulman, et le nouvel État au sud, à majorité chrétienne.



Désarmement d'enfants soldats, région du Pibor 2016 © AFP/Charles Lomodong

Changement d'ambiance en décembre 2013, la violence remplace les scènes de joie. [Les partisans du Président Salva Kiir affrontent ceux du vice-président Riek Machar](#), le Président Kiir accusant ce dernier d'orchestrer un coup d'État en vue de le renverser. Une guerre civile se déclenche et Riek Machar fuit le pays, ralliant une partie de l'armée et formant ainsi une rébellion. En août 2015, un accord de paix est signé et en avril 2016 Machar revient à Juba pour reprendre son poste. Toutefois, l'accord qui prévoit un partage des pouvoirs et un gouvernement

⁹⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/soudan-du-sud-plus-jeune-etat-du-monde_b_14138874.html

d'union nationale, peine à être mis en œuvre. Riek Machar quitte de nouveau le pays et les violences reprennent. Certaines milices de la mouvance pro-Machar se désolidarisent, entraînant ainsi une fragmentation du conflit.

Ce qui a commencé comme un conflit politique semble s'être transformé en conflit ethnique, opposant la majorité ethnique des Dinkas (l'ethnie du Président Kiir) à la minorité Nuer (l'ethnie du vice-président Machar). Le conseiller spécial des Nations Unies sur la prévention du génocide [Adama Dieng](#) affirmait devant le Conseil de sécurité de l'ONU, en novembre 2016, avoir vu au Soudan du Sud «tous les signes qui montrent que la haine ethnique et le ciblage des civils peuvent déboucher sur un génocide si rien n'est fait pour l'empêcher». Doit-on craindre la répétition du scénario rwandais de 1994?

Les civils pris pour cible

Les [observateurs de l'Union africaine](#) et des Nations Unies notent depuis décembre 2013 des cas de meurtres, viols et autres violences sexuelles, ainsi que le recrutement forcé d'environ [17 000 enfants](#) par des groupes armés. Les armes à feu circulent librement dans le pays dans un contexte où chacun cherche à se faire justice soi-même en l'absence d'autorité étatique forte.

Les besoins en aide humanitaire ne cessent de croître : en 2016, près de [6,1 millions de personnes](#), soit la moitié de la population totale du pays, étaient en besoin d'aide humanitaire. La famine et la malnutrition atteignent des niveaux élevés; ainsi, plus d'un million d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition. Le bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires prévoit une augmentation de 20 à 30 % des besoins en aide humanitaire au cours de l'année 2017, en raison des violences qui persistent, du déclin économique et de l'incapacité de l'État à fournir des services de base.

Le rêve lointain des perspectives de développement

Au jour de l'accession à l'indépendance, l'ancien président de la Banque mondiale Robert Zoellick évoquait l'importance de transformer «[la journée de l'indépendance en une décennie de développement](#)». La communauté internationale s'enthousiasmait de ce nouveau partenaire et marché potentiel, le Soudan du Sud possédant la troisième plus grande réserve pétrolière en Afrique. La [Chine](#) a ainsi investi des milliards de dollars dans le secteur pétrolier du pays.

Cependant, la situation sécuritaire instable fait fuir les investisseurs étrangers et les violences ont entraîné la fermeture de nombreuses plateformes pétrolières. Le Soudan du Sud produit aujourd'hui environ [120 000 barils par jour](#), soit 50 % de moins qu'avant le début du conflit, entraînant un important déficit dans l'économie nationale, aggravé par la chute du prix du baril. Le gouvernement peine à centrer ses efforts sur le développement des infrastructures. Le pays se hisse à la [quatrième place des pays les plus corrompus](#) du monde et l'aide étrangère se concentre désormais sur l'aide humanitaire plutôt que sur l'aide au développement.

Quel avenir?

Face à ce déclin, la priorité réside dans le règlement du conflit en s'adressant au manque de cohésion nationale et en réformant les institutions du secteur de la sécurité. Se pose alors la question de savoir quel acteur international pourrait conduire la médiation dans ce conflit souvent éclipsé de l'attention internationale?

Avec près de 14 000 soldats déployés sur le terrain dans le cadre de sa mission de maintien de la paix (MINUSS), l'ONU semble être l'acteur idéal. Toutefois, plusieurs incidents où les Casques bleus ont failli à leur [mission de protection des civils](#), y compris à l'intérieur de camps de réfugiés, ont entaché la réputation de l'ONU. Fin décembre 2016, l'ONU rejetait le vote d'un [embargo sur les armes](#) au Soudan du Sud, malgré les appels répétés lancés par l'ancien [Secrétaire général Ban Ki-moon](#) et des ONG, en faveur d'un embargo pour la résolution du conflit. En plus de relations tendues avec le gouvernement national, l'ONU dispose de peu d'influence sur la situation et réclame ainsi une plus grande action des pays de la sous-région dans les efforts de médiation. Cependant, la majorité de ces pays sont eux-mêmes confrontés à des crises politiques internes ou à des situations sécuritaires précaires. C'est le cas notamment au [Soudan, en Centrafrique et en République démocratique du Congo](#).

La situation au Soudan du Sud se cristallise : avec un processus de paix au point mort et doté d'une économie faible et dépendante, sans acteur extérieur ayant un réel pouvoir de médiation, la crise humanitaire dans le pays ne cesse de s'aggraver et l'action de la communauté internationale demeure quasi inexistante.

Billet n°95:

Photo-symbole : quand un enfant devient l'image d'un drame⁹⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Anne Desfontaines, finissante de maîtrise en Développement international à l'Institut d'études politiques de Paris ([IEP](#)) et chargée d'éducation du public à l'Aide internationale pour l'enfance ([AIEP](#)). L'article qu'elle soumet ici traite de plusieurs points évoqués lors d'une conférence organisée par l'AIEP en novembre 2016, intitulée «Des images contre l'indifférence - Une photo d'enfant peut-elle changer les choses?»

Dans le flot continu des images qui nous parviennent, seule une poignée d'entre elles retiennent notre attention, et à peine quelques-unes nous restent en mémoire. Pour qu'une image s'imprime dans notre cerveau, il faut souvent qu'elle nous frappe, qu'elle nous choque. Il faut qu'elle résonne longtemps.

C'est le cas de la photo du jeune Alan Kurdi, cliché tristement célèbre qui avait fait en 2015 le tour de la planète.

Comment une seule image peut-elle avoir un tel écho?

Sa puissance réside avant tout dans son sujet : le corps d'un enfant syrien retrouvé échoué sur une plage, en Turquie. La mort d'un enfant, symbole de l'innocence, apparaît comme le drame le plus injuste. Mais la force de l'image s'explique également par l'histoire que l'on peut voir en arrière-plan : la tragédie d'une famille syrienne, et par extension, celle de tous les migrants qui tentent quotidiennement de traverser la Méditerranée. Face à cette Europe qui laisse des réfugiés se noyer à sa porte, la photo d'Alan Kurdi ressemble à une accusation silencieuse.

L'image puise aussi sa force dans les contrastes : le mouvement des vagues et le petit corps immobile; la tranquillité de cet enfant qui paraît endormi et la violence de la réalité; la couleur de ses habits qui tranche sur le fond clair; ou encore le lieu - une plage, symbole de loisirs et de vacances - qui ne fait qu'accentuer la gravité du drame.

Enfin, si cette photo a autant touché le monde occidental, c'est à la fois parce qu'elle lui porte une accusation, mais aussi peut-être parce que ce petit garçon nous fait penser à un enfant... occidental. Il a le teint clair, il est bien habillé. Il ressemble aux enfants de chez nous, et l'effet d'identification n'en est que plus fort.

⁹⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/alan-kurdi-photo-symbole_b_14138864.html

Ce sont ces particularités qui rendent cette photo « inédite », si l'on ose dire. Elles expliquent en partie l'écho qu'elle a pu avoir.

Une photo... mais quel impact?

La photo du jeune Alan Kurdi a entraîné une vague de réactions à l'échelle mondiale. Sur les réseaux sociaux premièrement, des dizaines de milliers de personnes ont partagé la photo ou se sont exprimées sur le sujet, qu'il s'agisse de citoyens « ordinaires » ou de personnalités publiques. Mais elle a aussi suscité une hausse d'intérêt pour la question des réfugiés et du conflit syrien. En regardant [les statistiques de Google Trends](#), on voit que le nombre de recherches comportant les mots « migrants » ou « réfugiés » a explosé juste après la diffusion de la photo.



Au-delà de ces réactions immédiates, la médiatisation intensive de cette photo a aussi participé à mettre à l'ordre du jour la question des réfugiés, en Europe comme ailleurs. Au Canada, par exemple, le retentissement du cliché a alimenté et a accéléré le débat public à propos des réfugiés syriens, au point où cette question est devenue un enjeu électoral.

Photo-choc, médias et enjeux éthiques

S'interroger sur le rôle d'une photo, c'est aussi s'interroger sur le rôle des médias qui la diffusent. L'information qui nous parvient est toujours sélective : elle est le résultat d'un ensemble de choix et de décisions (Bazzo, Collard et Dubois, 2015). C'est un état de fait, et il est problématique que nous ayons tendance à l'oublier. Au-delà du choix des sujets, le traitement de l'information est lui-même toujours confiné à un certain nombre de paramètres et limité à un angle de vue. Certaines dimensions de la nouvelle sont mises en avant, tandis que d'autres ne sont pas incluses. On peut appliquer cela au cas de la photo d'Alan Kurdi : comment se fait-il que les médias se soient autant attardés sur cette image?

Spontanément, les médias tendent à privilégier la « nouvelle qui fait avancer la nouvelle ». À savoir une actualité qui crée un conflit et pas un consensus, qui questionne et non qui explique, qui fait peur, qui choque et non qui rassure. En communication, on parle souvent des « 4S » - le sang, le sexe, le sport, le spectacle - comme étant les sujets qui génèrent le plus d'intérêt. Le cliché d'Alan Kurdi rentre à la fois dans la première... et dans la dernière catégorie.

Voilà qui nous questionne sur les choix que font les médias, mais aussi sur notre propre attirance envers ces sujets. L'écrivaine [Susan Sontag](#) expliquait qu'une photo-choc envoie toujours un double message : d'une part « Arrêtez ça! », mais aussi « Quel spectacle! ». La violence nous choque, mais nous avons du mal à en détourner les yeux. Cela pose aussi le problème du sensationnalisme : une image aussi forte que celle dont il est ici question permet d'attirer

l'attention du public, et donc de l'alerter plus efficacement sur un sujet. Mais cela reste la route facile (et l'une des plus glissantes). À long terme, nous ne sommes pas mieux informés sur le conflit en Syrie ou sur la crise des migrants, ni nécessairement plus conscients de la complexité des enjeux.

Enfin, l'utilisation et la diffusion massive de photos comme celle-ci soulèvent des questions éthiques. En termes de protection de la vie privée, d'une part : dans le cas d'Alan Kurdi, les médias ont très vite retrouvé son nom, interviewé son père, diffusé des photos de sa famille. Surtout, c'est la dignité des victimes qui est - à nouveau - abîmée. Cependant, on peut aussi penser que les médias ont le droit, voire même le devoir, de diffuser ces informations. Est-ce que la fin peut justifier les moyens? Grand débat de notre époque. En somme, la photo du jeune Alan Kurdi nous montre à quel point une seule image peut avoir plus de puissance que des centaines d'articles. Ce qui fait la force d'un cliché par rapport à un texte, c'est qu'il incarne un langage immédiat et universel. Il a davantage le pouvoir de nous frapper, de nous marquer. De nous rendre sensibles à une souffrance lointaine. Il reste à savoir si l'émotion qu'il soulève est transposable en action.

Billet n°96: Cyber et politique : un cocktail dangereux?¹⁰⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Hugo Loiseau, Ph.D., professeur à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Il est membre du réseau [SERENE-RISC](#), Réseau intégré sur la cybersécurité. Il est aussi auteur de la récente publication « La cyberguerre à l'ère du siège cybernétique », dans la revue Défense & Sécurité internationale (Hors-série, n°52, février-mars 2017). L'article qu'il publie ci-dessous porte sur l'influence de la cybersécurité au sein de la conjoncture politique internationale actuelle.

Depuis les révélations d'Edward Snowden en 2013, le phénomène cyber sort peu à peu du cercle restreint des experts et commence à faire la une de l'actualité. Les doutes jetés sur le [piratage possible de la dernière élection présidentielle étasunienne](#) en sont la meilleure preuve. Depuis, jour après jour, les informations s'accumulent à propos des impacts, réels ou fantasmés, du phénomène cyber sur-le-champ politique ; les [élections présidentielles françaises](#) seraient ciblées par le piratage ; le président Trump utiliserait son [vieux téléphone non sécurisé](#) pour tweeter ; le Parlement fédéral allemand a été [piraté en 2015](#). Assistons-nous à l'émergence d'un phénomène politique durable? Les événements récents sont-ils un jeu de circonstances ou une tendance qui se développera à l'avenir?

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord énoncer que le phénomène cyber n'est pas « à la mode ». En réalité, le cyber, c'est-à-dire l'envahissement de l'Internet et du cyberspace dans nos vies, nos relations sociales et nos collectivités, est présent depuis un certain temps déjà, bien qu'auparavant effacé de l'actualité, et il est là pour de bon. Si le passé récent est garant de l'avenir proche, le cyber va poursuivre son amplification extraordinaire des dernières années. Ses impacts n'ont pas fini de perturber l'actualité nationale et internationale. C'est pourquoi il est fondamental de comprendre et d'expliquer ce qui se déroule actuellement afin de renforcer la cybersécurité dans tous ses aspects (humains et matériels) et ainsi mieux anticiper les secousses politiques à venir. Certes, le tableau n'est pas totalement sombre et il semble pertinent de nuancer les analyses politiques de ce phénomène.

Une prise de conscience politique générale...

Le point commun des événements récents liés au phénomène consiste en ce qu'ils touchent tous de près la politique. Le cyber est enfin devenu un enjeu politique à part entière, poussant les gouvernements et les parlements à agir davantage à son égard. Le phénomène cyber a des conséquences directes, concrètes et polymorphes sur les populations et les États, et le fait de toucher directement la question politique n'en est qu'une déclinaison supplémentaire. À travers

¹⁰⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/cyber-et-politique-un-cocktail-dangereux_b_15065216.html

la politique, le cyber s'immisce encore plus, cette fois par le « haut » et de façon globale, dans la vie politique de tout le monde. Le cyber est donc devenu par la force des choses un enjeu politique majeur issu d'une prise de conscience politique générale.

Si le cyber est devenu un enjeu politique majeur, il est aussi devenu un enjeu démocratique du même calibre. Plus spécifiquement, en affectant directement la légitimité des processus et de leurs résultats, le piratage cybernétique jette un doute sur les processus électoraux, un des fondements des démocraties. Comment pouvons-nous être certains de la « pureté » des élections à l'avenir? Comment avoir confiance envers des élus qui en sont issus? Plus graves encore, ces piratages seraient l'œuvre d'une ou plusieurs puissances étrangères dont les intérêts nationaux ne coïncident pas avec ceux des démocraties en question. Dans les derniers événements en date, la [Russie](#) manœuvrerait en ce sens, sans toutefois que cela soit irréfutablement démontré. Ce trucage des élections proviendrait du niveau international, et les populations n'ont que peu d'emprise sur les décisions qui y sont prises. Le cynisme politique se trouve corolairement doublement alimenté. Le cyber affecte de façon néfaste la représentation électorale, la gouverne des États et ébranle les démocraties. L'élection présidentielle aux États-Unis et le premier mois de l'administration Trump parlent d'eux-mêmes!

Néanmoins, cela pousse davantage les États démocratiques à coopérer afin d'endiguer les effets néfastes de ce phénomène. La [conférence de Munich sur la sécurité](#) en février 2017 a littéralement fait entrer les processus démocratiques dans les infrastructures essentielles à protéger des cyberattaques. La cybersécurité se retrouve donc au coeur de l'ordre du jour politique international, tout comme au centre de [mesures préventives](#) auprès des formations politiques.

...face à un danger lancinant

Les atteintes à la démocratie ne sont qu'un aspect visible et inquiétant du phénomène cyber. En réalité, nous vivons dans un état de « cyberinsécurité » dissimulé et nous en subissons les conséquences

quotidiennement. Autrement dit, les réseaux informatiques et le cyberspace sont porteurs de grands risques dus à l'ampleur de leurs vulnérabilités matérielles (failles et virus) et humaines (le comportement des internautes). Cet état de fait se projette ainsi pleinement dans le champ politique et il inquiète principalement pour trois raisons:



- La multiplication de la puissance des acteurs qui maîtrisent le cyber va favoriser les piratages d'élections (cyberattaques, cyberespionnage) et les politiques d'influence (intoxication, manipulation...) sur les campagnes électorales à travers les médias sociaux et les sites d'informations orientées.

- L'hybridation et l'asymétrie font soupçonner que les intrusions cyber dans les processus électoraux des démocraties occidentales font parties d'une campagne d'influence, voire de déstabilisation, plus vaste et à long terme de la part d'acteurs politiques ou criminels faibles. Ces derniers ont remporté une manche jusqu'à maintenant et rien ne dit qu'ils vont s'y arrêter.
- Enfin, l'incertitude que génère le cyber dans le champ politique envenimera toujours davantage les relations internationales. Au-delà de la question de l'attribution des cyberattaques, il y a toute la question du contexte incertain dans lequel seront prises les décisions de politique étrangère, ainsi que leurs conséquences incertaines par manque d'information ou causées par de fausses informations (les désormais célèbres fake news).

Le cyber transforme et altère les rapports de force internes aux États et les rapports de puissance à l'international. Ce phénomène engendre un télescopage des enjeux politiques et internationaux grâce à la porosité inhérente aux réseaux et au cyberspace. Dans toute cette histoire, c'est la résilience des démocraties qui est mise à l'épreuve. Les acteurs publics doivent être en mesure de répondre à ces enjeux politiques et démocratiques, et ce, de façon équilibrée entre leur cadre légal (le respect des droits et libertés) et leur légitime défense (notamment en matière de sécurité nationale) face à ces intrusions « informatico-politiques ».

Chose certaine, à la lumière des événements politiques récents, une tendance s'installe quant à la prégnance de plus en plus grande du cyber sur-le-champ politique. La protection accrue des infrastructures essentielles, l'éducation des populations aux vertus de l'hygiène informatique et une meilleure coopération internationale sont des pistes de solutions face à ces problèmes. Toutefois, celles-ci demandent de la volonté politique qui fait souvent défaut devant des enjeux en apparence insolubles.

Billet n°97: L'eau, droit ou besoin? Retour sur un débat¹⁰¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Moussa Diop, chercheur postdoctoral au CIRDIS et membre partenaire au Réseau de recherche en santé des populations du Québec ([RRSPQ](#)). L'article qu'il publie ci-dessous porte sur le débat entourant le statut de l'eau dans le cadre de l'accès à la ressource, considérée alternativement comme un besoin et comme un droit.

Entre 1995 et 2005, les besoins dans le domaine de l'eau ont explosé. La population mondiale est passée de 2 à 6 milliards d'individus, et d'après les projections démographiques, elle passera à 9 milliards en 2050 (Taithe, 2006: 45). Déjà, en 2003, 20% de la population mondiale ne disposait d'aucun accès à l'eau potable et il était prévu que dans les prochains vingt ans, si aucune action d'envergure n'était mise en place, près de 3 milliards de personnes seraient victimes de la pénurie d'eau (Diop et Rekacewicz, 2003).

Sur le plan international, les Institutions internationales, les pouvoirs publics, les sociétés civiles se relayent dans les prises de position autour d'une question centrale : comment faire pour éviter cette crise mondiale de l'eau? Apparaît le thème du développement durable appliqué au domaine de l'eau, pour dire qu'elle est à la fois un bien social, un bien économique et un bien environnemental. Mais c'est dans la définition de ces « biens » se cristallisent les différentes positions sur le statut de l'eau: droit ou besoin? Au sujet de la distinction de l'eau comme besoin ou droit, il faut avoir à l'esprit qu'on peut satisfaire un besoin humain de différentes manières, surtout si on a de l'argent, mais personne ne peut vendre un droit humain (Barlow et Clarke, 2002: 13).



« L'eau, si on sait l'entendre, si on en apprend la langue, ouvrira toute la connaissance des êtres et des choses. » (Yves Thériault, Le ru d'Ikoué) © Moussa Diop

¹⁰¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/leau-droit-ou-besoin-debat_b_15067502.html

Deux approches se dégagent pour répondre à la question soulevée : l'école des droits de propriété et l'école des biens publics mondiaux (BPM).

L'école des droits de propriété

1. L'eau est un bien économique

Selon les tenants de ce paradigme comme les multinationales de l'eau, les institutions financières internationales ([FMI](#), [GBM](#), [OMC](#)) et le [Conseil mondial de l'eau](#), pour une gestion durable de la ressource, l'eau doit être perçue comme un bien économique, soumise aux forces de l'offre et de la demande, sur un marché mondial où la distribution est déterminée en fonction des ressources financières des usagers. Cela permettra, selon eux, d'articuler une demande d'eau, en constante progression, à une offre d'eau fixe afin de préserver la ressource en évitant les gaspillages. La logique qui sous-tend ce paradigme est celle de l'efficacité du marché. Depuis quelques années, au Québec, l'idée de privatiser les services de distribution d'eau potable au Québec a fait surface dans l'actualité (Mélançon, 2005: 1).

2. L'eau, un droit fondamentalement humain

Pour des besoins d'équité et de justice sociale et en tenant compte de son caractère vital, les partisans d'un droit fondamental à l'eau, notamment [Ricardo Petrella](#) ([FSM](#)), [Vandana Shiva](#) et certains mouvements de la société civile, pensent que privatiser son accès instaurerait une exclusion de fait. Pour eux, le fait d'accepter que tout ce qui doit être fait dans le domaine de l'eau ne puisse émaner que du financement privé relève d'une abdication du politique et du citoyen, puisque celui-ci paiera en fonction de ce qu'il consommera. Pour éviter cette appropriation privative, ils prônent le droit inaliénable de l'accès à l'eau pour tous et considèrent la ressource comme patrimoine mondial de l'humanité.

3. La tragédie des communaux

Ce troisième paradigme part des travaux de [Garett Hardin](#), qui pense que dans un système de bien commun, assimilé à un bien libre, il y a risque de tragédie conduisant à une surexploitation, d'où la nécessité de mettre en place des « property rights ». Pour éviter cette tragédie, il propose soit une gestion privée, soit une gestion publique. Cependant, les travaux d'[Elinor Ostrom](#) sur l'efficacité de la gestion des biens communs par les individus hors des cadres traditionnels de la science économique (État fort ou privatisation) montre que le transfert de la gestion, voire de la propriété des ressources renouvelables aux communautés locales, animées par une logique de solidarité et de coopération incrémentale, peut représenter une saine stratégie de gestion.

L'école des Biens publics mondiaux (BPM)

Face à cette école des droits de propriété, nous avons l'école des biens publics mondiaux qui tente de concilier les visions de l'eau comme un bien économique et un droit humain à travers le concept de bien public mondial. Pour celle-ci, la relative raréfaction de la ressource susciterait des tentatives d'appropriation privée. Pour éviter ce processus, il conviendrait d'en faire un « bien public mondial » afin d'en garantir l'accès à l'humanité entière. Par contre, comme le poids du financement des infrastructures est important, il ne peut reposer sur un seul opérateur économique, mais doit s'appuyer sur l'ensemble de la communauté qui bénéficie de ces biens. D'où l'idée d'insister sur un nécessaire partenariat entre les différentes catégories d'acteurs

impliqués dans sa gestion: soit État/privés/ONG, ou État/privés/usagers pour le financement des infrastructures liées à l'eau.

Le débat sur l'eau provoque des réactions passionnées tant du côté des partisans d'un droit à l'eau que du côté de ceux qui la perçoivent comme un bien. De telles attitudes traduisent des inquiétudes nourries quant à sa disponibilité, sa pérennité pour les uns; de l'exclusion progressive et inévitable d'une partie des populations les plus démunies de l'accès à cette ressource vitale, pour les autres. Ces différentes attitudes reposent, pour la plupart, sur des acquis culturels et sont présentes dans l'imaginaire collectif. Mais des [exemples récents](#) de conflits, de guerres ou encore d'émeutes de l'eau montrent que limiter sa gestion à un problème de technicité ou d'arbitrage entre conflits d'intérêts, ne permet pas de comprendre la violence de certaines tensions ou l'évolution des besoins en eau.

Au Nord comme au Sud, le défi majeur des prochaines années, en matière d'eau, sera d'assurer la rentabilité de sa gestion, tout en garantissant aux plus démunis le droit d'accéder à cette ressource vitale.

Billet n°98:

Harper Lite? Le gouvernement Trudeau et l'aide au développement¹⁰²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Stephen Brown, professeur titulaire de science politique à l'Université d'Ottawa, co-directeur de l'ouvrage collectif [Rethinking Canadian Aid](#), membre du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS) et actuellement fellow au Stellenbosch Institute for Advanced Study, en Afrique du Sud. L'article qu'il présente ci-dessous met en exergue la forte ressemblance du gouvernement Trudeau dans le domaine du développement international au gouvernement Harper. Ce texte est la version française d'un billet initialement publié dans le [blogue](#) du Centre d'études en politiques internationales de l'Université d'Ottawa, traduit et adapté par l'auteur.

Le gouvernement libéral de Justin Trudeau a transformé l'image de l'engagement du Canada sur la scène internationale, passant d'un ton autoritaire et mesquin aux «voies ensoleillées». Cependant, en ce qui concerne l'aide au développement, ses actions ne reflètent pas la nouvelle rhétorique. En fait, une partie de la rhétorique n'a guère changé. Le gouvernement Trudeau ressemble de plus en plus à celui qu'il a remplacé.

Après la défaite des conservateurs de Stephen Harper en 2015, on a entendu un soupir de soulagement chez les organismes de coopération internationale (OCI). Le gouvernement Harper avait réduit le financement de l'aide au développement pendant plusieurs années consécutives et traitait les OCI avec mépris. En 2016, le gouvernement Trudeau a tenu de vastes [consultations](#) pour alimenter une nouvelle politique d'aide, ce que le gouvernement Harper n'avait jamais fait au cours de sa décennie au pouvoir. Les participants espéraient que l'Examen de l'aide internationale marquerait le début d'une nouvelle ère de coopération avec les partenaires nationaux et internationaux.

Même à ce moment-là, on remarquait des signes avant-coureurs. La structure des consultations suggérait que le gouvernement voulait simplement remanier le programme d'aide, plutôt qu'une refondation fondamentale. Qui plus est, le gouvernement avait indiqué qu'il n'était pas prêt à fournir les ressources nécessaires pour reconstruire le programme d'aide du Canada après les compressions effectuées par Harper. Même avant le début des consultations, il a utilisé à maintes reprises des expressions telles que « [pas réaliste](#) » et « [trop ambitieux](#) » pour caractériser l'objectif d'atteindre 0,7 % du revenu national brut (RNB) auquel le Canada s'est engagé en 1970.

¹⁰² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/harper-lite-le-gouvernement_b_15839232.html

L'un des points saillants des consultations, selon le [résumé](#) du gouvernement, a été l'appel répété de la part des participants à «accroître le financement consacré à l'aide internationale». Au lieu de faire cela, le budget fédéral du mois dernier ne prévoit aucune croissance dans les versements pendant au moins cinq ans. À mesure que l'économie canadienne continue de croître, la part consacrée à l'aide au développement diminuera davantage. Actuellement 14^e bailleur de fonds dans le [tableau de générosité](#) de l'OCDE, le Canada pourrait se retrouver encore plus bas. En quelques années, les flux d'aide pourraient même tomber en dessous des 0,22% du RNB dépensé en 2001 et atteindre leur taux le plus bas depuis 1965. Malgré les proclamations que «le Canada est de retour» et que «nous sommes là pour aider», le gouvernement Trudeau s'avérera être encore plus radin que Harper.

Dans une rebuffade qui rappelle l'époque de Harper, le ministre des Finances Bill Morneau [a demandé](#) aux agences de développement déçues de simplement apprendre à «faire plus avec moins». Ses commentaires donnent l'impression que, comme l'[a soutenu](#) récemment Lauren Dobson-Hughes, il ne comprend pas l'importance de l'aide, y compris dans l'amélioration de la vie des femmes et des filles (dite une priorité absolue du gouvernement Trudeau), ou qu'il s'en fiche. La ministre du Développement international, Marie-Claude Bibeau, n'a apparemment pas eu beaucoup d'influence sur le budget et a maintenant à tenir et consacrer la ligne du parti.

Pour camoufler leur manque de générosité, les libéraux attirent l'attention sur leur manière de rendre l'aide plus efficace, et se concentrent sur la réalisation de «[résultats réels](#)», une [tactique](#) souvent pratiquée par les conservateurs. Trudeau [a également soutenu](#) que «jeter des tas d'argent sans discernement sur un problème n'est pas nécessairement la meilleure solution». Cet argument rappelle la [justification](#) du ministre conservateur du développement international, Julian Fantino, à la suite de la chute des versements d'aide en 2013: «Il ne s'agit pas de lancer l'argent par la fenêtre». Chacun donne l'impression qu'il serait difficile de trouver des programmes de réduction de la pauvreté qui mériteraient d'être financés, alors que des trillions de dollars sont nécessaires pour atteindre les [objectifs de développement durable](#) de l'ONU.

Une autre façon de dissimuler ce manque de générosité de la part gouvernement est d'essayer de faire en sorte que le secteur privé finance le développement. Le budget fédéral du mois dernier a annoncé 300 millions de dollars pour la création d'une institution de financement du développement qui prêtera de l'argent au secteur privé canadien. Il ne semble pas que cet argent sera comptabilisé comme de l'aide au développement et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement est [incertain](#). Par ailleurs, le gouvernement Harper avait déjà annoncé le même montant pour le même objectif dans le [budget de 2015](#). Aucune différence.

Les gouvernements Harper et Trudeau ont tous deux mis l'accent sur les femmes et les enfants. Les conservateurs l'ont présenté de façon paternaliste comme un effort pour «[sauver la vie](#)» de victimes, alors que les libéraux le font dans le cadre d'une approche soi-disant féministe. Certes, le gouvernement Trudeau a augmenté le soutien à la contraception et à l'avortement, mais outre cela, il s'agit plus d'une reformulation que d'un véritable changement.

Tant que le Canada se vantera d'initiatives qui sont en fait conjointes et refusera de payer sa part, il ne sera pas pris au sérieux sur la scène mondiale.

À l'instar du conseil de ministres de Harper, Trudeau et ses collègues aiment annoncer que les contributions du Canada à des initiatives mondiales constituent du leadership. De telles prétentions peuvent tromper de nombreux Canadiens, mais les autres pays donateurs ne sont

pas aussi crédules. Tant que le Canada se vantera d'initiatives qui sont en fait conjointes et refusera de payer sa part, il ne sera pas pris au sérieux sur la scène mondiale.

Tout cela augure mal pour la nouvelle politique d'aide, qui aurait déjà dû être dévoilée. Le gouvernement adoptera probablement de nouvelles saveurs du mois en matière de secteurs et de pays prioritaires, ainsi qu'une initiative «phare» ou deux. Cela est précisément comment les gouvernements conservateurs et libéraux précédents ont changé l'image de leur programme d'aide. Sans ressources supplémentaires, il faudra réduire les fonds désignés à d'autres programmes pour répondre aux nouvelles priorités, et tout le monde devra se presser d'y correspondre.

La lune de miel des libéraux est terminée. Les OCI canadiennes, qui avaient fortement revendiqué une augmentation du budget de l'aide, devraient maintenant adopter une position plus agressive avec le gouvernement. Les partisans de l'aide devront intensifier leurs efforts et mettre les bouchées doubles pour responsabiliser les libéraux en matière de développement international. À défaut d'un engagement sincère, le gouvernement Trudeau prouve en mots et en actes qu'il n'est guère plus que Harper Lite.

Billet n°99: Le Canada dans l'ère « post-droits humains »¹⁰³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marc-André Anzueto, Ph.D. ayant récemment complété son doctorat en science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il enseigne le développement international à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Sa thèse de doctorat s'intitule « Ce que promouvoir les droits humains veut dire: une étude de la diplomatie canadienne au Guatemala (1976-2013) ». Il est membre du CIRDIS, du [GREPIP](#) et du [RÉLAM](#). Son texte porte sur les difficultés de promouvoir les valeurs canadiennes à l'ère « post-droits humains ».

La montée du populisme, de la xénophobie de même que de la remise en cause de l'ordre international libéral par les principales puissances mondiales représente un défi singulier pour un pays comme le Canada. Les valeurs canadiennes peuvent-elles surmonter les murs d'intolérance qui se construisent un peu partout dans le monde à l'ère « post-droits humains »? Sans prétendre offrir de réponse définitive, un survol des motifs et des moyens entrepris par le Canada pour promouvoir les droits humains depuis la moitié du XXe siècle nous pousse à réfléchir sur l'évolution des notions contemporaines d'identité, de souveraineté, de sécurité et de prospérité ici et ailleurs dans le monde.



La Liberté migre au Nord © David Parkins, The Economist, 29/10/2016

Depuis quand et pourquoi se soucie-t-on des droits humains au Canada?

À la suite des horreurs de la Seconde Guerre mondiale, le régime international des droits humains s'est progressivement édifié autour de la prémisse selon laquelle tous les êtres humains possèdent des droits en vertu d'une humanité commune partagée. Dès lors, la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#) (1948) a progressivement encadré les notions de souveraineté et de sécurité des États au profit du respect des droits des individus. Pour certains pays comme le Canada, les droits humains permettent de projeter les [valeurs canadiennes sur la scène internationale](#). Tout comme l'aide au développement et la tradition des Casques bleus, la défense et la promotion des droits humains ont façonné l'identité du Canada durant et après la Guerre froide. Comme le rappelle [Dominique Clément \(2012\)](#), l'attitude conservatrice du gouvernement canadien envers les droits humains au début de la Guerre froide a progressivement fait place à une rhétorique enthousiaste au cours de la décennie 1970. Selon

¹⁰³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/canada-post-droits-humain_b_15839262.html

l'auteur de l'ouvrage *Why Canada Cares. Human Rights and Foreign Policy in Theory and Practice* ([Lui 2012](#)), les politiques canadiennes adoptées à partir du milieu des années 1970 étaient influencées par les nouvelles orientations du président américain Jimmy Carter et visaient à neutraliser la menace du séparatisme québécois.

À cet égard, l'année 1976 est marquée par la [ratification des deux Pactes internationaux](#) venant renforcer la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. Sans jamais devenir un réel État samaritain ([Spicer 1966](#)), l'émergence des politiques altruistes du Canada est donc intimement liée à une époque où l'unité nationale était en péril. Le recours à des valeurs cosmopolites sert donc de ciment social pour la société canadienne. Ainsi, l'orientation éthique des politiques du Canada envers l'Afrique francophone et l'Amérique latine répondait initialement à des impératifs identitaires liés à sa population au Québec et à son altérité avec les États-Unis. Ce recours à des politiques altruistes par le Canada a notamment caractérisé les périodes de Trudeau (1968-1984), Mulroney (1984-1993), Chrétien (1993-2003) et Martin (2003-2006) et s'est articulée avec les autres impératifs sécuritaires et économiques.

Sans pouvoir couvrir exhaustivement l'évolution et les nuances propres à chaque gouvernement canadien dans ce texte, notre conception des droits humains rejoint celle des mythes identitaires du Canada, tels que celui de « champion du maintien de la paix » ou de « médiateur », qui ont longtemps été aux services de l'unité nationale canadienne ([Massie et Roussel 2008](#)). Or, ces images associées à la tradition internationaliste libérale ont été fortement ébranlées depuis le début du XXI^e siècle et perdent désormais leur point d'ancrage avec l'actuelle conjoncture internationale.

Assombrissement des voies ensoleillées

Dès son arrivée au pouvoir à l'automne 2015, le premier ministre canadien Justin Trudeau a immédiatement procédé à une série d'annonces visant à marquer la rupture avec l'image du Canada de l'ère Harper (2006-2015), particulièrement en matière d'environnement, d'accueil des réfugiés, de relations avec les peuples autochtones et d'implication au sein du système des Nations Unies. En affirmant haut et fort que le « [Canada était de retour dans le monde](#) », le gouvernement Trudeau renouait avec un tropisme de la diplomatie canadienne mettant de l'avant des valeurs consensuelles en matière de droits humains, d'aide et de sécurité internationale. Toutefois, le retour des voies ensoleillées et le moment de « [bromance](#) » entre Trudeau et le président étatsunien Barack Obama ont rapidement fait place au suspense politique qui tient le monde en haleine depuis l'automne 2016.

Avec l'absence d'une puissance hégémonique libérale à l'image de la Grande-Bretagne et des États-Unis au XIX^e et XX^e siècle successivement, le Canada se retrouve désormais parmi les orphelins de l'ordre international libéral en vertu de cette « trumpisation » du monde.

Comme l'a adroitement souligné Sebastian Strangio dans un [article](#) de Foreign Policy, la désillusion générale vis-à-vis des promesses de la mondialisation, de l'immigration et de l'accroissement des inégalités économiques nourrit les vagues populistes qui submergent différentes régions du monde. Certes, les effets du Brexit ont été une véritable douche froide pour les partisans de l'intégration européenne, du multiculturalisme et de l'accueil de migrants, mais le vent d'intolérance souffle encore plus fort sur l'Occident depuis l'élection de Donald Trump. En vertu de l'interdépendance complexe qui lie les acteurs de la société internationale, ces phénomènes sociaux, économiques et politiques se heurtent à une conception cosmopolite de la citoyenneté et de la sécurité bien enracinée dans les politiques altruistes du Canada. Avec

l'absence d'une puissance hégémonique libérale à l'image de la Grande-Bretagne et des États-Unis au XIXe et XXe siècle successivement, le Canada se retrouve désormais [parmi les orphelins de l'ordre international libéral en vertu de cette «trumpisation» du monde](#).

Contestation à l'ère du monde «post-droits humains»

L'actuelle configuration tripolaire (Chine, Russie, États-Unis) est lourde de conséquences pour le Canada. Lors de la première rencontre officielle entre Justin Trudeau et Donald Trump en février 2017, le poids de l'interdépendance économique entre le Canada et les États-Unis a eu raison des valeurs canadiennes sur l'immigration et les réfugiés. Au-delà de l'attention médiatique sur l'art de la poignée de main, il ne faut pas perdre de vue le véritable enjeu qui se déroule sur plusieurs tableaux: un désengagement progressif des acteurs de la société internationale à l'égard des mécanismes de protection des droits humains. Si les raisons derrière cette remise en cause des droits humains peuvent être de nature identitaire, sécuritaire et économique, la peur de l'Autre risque de réanimer un tout autre débat. Pourtant, celui-ci n'est-il pas théoriquement résolu depuis la moitié du siècle dernier, à savoir la détermination de qui est humain et qui a des droits en vertu de cette humanité commune? Les événements récents en Syrie viennent complexifier ce débat pour le Canada et la société internationale.

Billet n°100:

Crises humanitaires liées aux famines : quelles solutions?¹⁰⁴

*Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Maïka Sondarjee, candidate au doctorat de l'Université de Toronto, affiliée au Critical Center for Development Studies ([CCDS](#)). Elle a travaillé pour divers organismes non gouvernementaux en Bolivie, au Burkina Faso et en Inde. L'article qu'elle soumet ci-dessous traite des pistes de solutions aux crises humanitaires dans les pays en situation de famine, et de leurs causes insidieusement humaines. Le sujet a été abordé lors du dernier événement du blogue *Un seul monde*, ayant pris la forme d'un panel le 27 avril dernier.*

Les famines ne sont pas causées par la sécheresse, mais par l'être humain. Voilà la principale conclusion des panélistes de la conférence « Les causes des famines », organisée par le blogue [Un seul monde](#) le 27 avril dernier.

Selon une [recherche indépendante](#), 60% des articles publiés par la BBC, CNN et Al-Jazeera durant la famine de 2010-12 en Somalie associaient la famine au manque de pluies. Pourtant, les causes profondes des famines sont plus larges: mauvaise gouvernance, corruption, instabilité politique, conflits, impact des ajustements structurels des années 1980, dette extérieure, inflation et autres.

Vu ses multiples causes, comment régler la crise alimentaire actuelle? Voici des pistes de solutions permettant de mieux gérer les crises humanitaires en Somalie, au Soudan du Sud, au Yémen et au Nigéria.

Pour les citoyennes et citoyens concernés

« Qu'est-ce qu'on peut faire » était la question récurrente des participants à la conférence du 27 avril dernier. Comme l'a exprimé clairement [Lee J. M. Seymour](#), l'un des panélistes et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la violence politique, il faut donner à des organisations professionnelles. Comme j'ai également [argumenté](#) dans les pages du quotidien *Le Devoir*, mieux vaut donner à des experts humanitaires plutôt qu'à des initiatives citoyennes souvent désorganisées et mal outillées. Suivant l'aspect de la crise qui vous affecte le plus, il faut privilégier des organismes du type [Médecins sans frontières](#), [Oxfam](#), [UNICEF](#), [Save the Children](#) et autres.

Une autre façon de participer à la résolution de la crise est de mettre de la pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il développe un meilleur plan d'aide au développement. Alors

¹⁰⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/crises-humanitaires-solutions-famine_b_16678228.html

qu'en campagne électorale il [promettait](#) de devenir un chef de file en termes de coopération internationale, le dernier budget du gouvernement libéral n'annonçait aucune augmentation dans l'aide internationale. Cela lui a même valu d'être accusé de devenir un « [Harper lite](#) » dans ce domaine.

Pour les ONG sur le terrain

Bien qu'il soit difficile de quantifier l'influence positive des opérations humanitaires, les acteurs non gouvernementaux en Somalie, au Soudan du Sud, au Yémen et au Nigéria mettent déjà en place des solutions durables. Par exemple, alors que certains pays continuent de faire du dumping d'aliments ou de produits de l'agriculture, la majorité des travailleurs humanitaires essaient de se procurer des denrées alimentaires directement dans les pays touchés afin d'aider à relancer les marchés locaux.



*Installation pour les réfugiés du Soudan du Sud en Ouganda
© UE/OCHA/ Anouk Delafortrie*

Dans les régions éloignées où la distribution de nourriture est impossible, transférer de l'argent à distance peut aussi s'avérer efficace. Cela empêche des scénarios comme celui de 2010-12 en Somalie, alors que le groupe extrémiste Al-Shabaab, associé à Al Qaida, s'appropriait les convois d'aide humanitaire pour son propre profit.

Un autre problème est que de nombreux producteurs de bétail mangent leurs derniers animaux par manque de nourriture. Les ONG et le gouvernement

somalien pourraient donc distribuer de petits montants d'argent aux petits producteurs locaux afin d'éviter qu'ils mangent leur seule source de revenus, et fragilisent ainsi encore plus les marchés locaux.

De plus, l'Organisation mondiale de la Santé a déjà [déclaré](#) une épidémie de choléra en Somalie. Dans les solutions à court terme, il ne s'agit donc pas seulement de distribuer de la nourriture et des bouteilles d'eau, mais aussi de construire un système sanitaire viable dans les camps de personnes déplacées, afin d'éviter la propagation de maladies.

Dans les solutions à moyen terme, notons la construction de puits dans les régions éloignées, l'irrigation des terres arables, ainsi que des projets de recherche et développement en agriculture pour déterminer les cultures les plus résistantes. Par exemple, l'ONG québécoise [SOCODEVI](#) a découvert après plusieurs mois de recherche en Bolivie que certaines sortes d'origan poussaient très bien dans des régions montagneuses arides.

Une [recherche indépendante](#) a découvert que durant la dernière crise en Somalie, les médias mentionnaient fréquemment l'aide d'urgence comme solution à la crise, mais évoquaient le développement d'un système agricole durable dans seulement 10 à 15 % des articles. Les médias devraient promouvoir des solutions à moyen terme plutôt que de focaliser seulement sur la distribution de nourriture.

Pour les gouvernements locaux

Les acteurs principaux pouvant prévenir ce genre de crise sont évidemment les gouvernements locaux. Comme l'expliquent des experts indépendants comme [Aristide Nononsi](#) et [Tanya Lyons](#), on ne doit pas seulement blâmer la corruption directe des gouvernements centraux, mais surtout leur faiblesse institutionnelle et leur mauvaise gouvernance. Bien que ce soit plus facile à dire qu'à faire, ces gouvernements doivent renforcer leurs capacités étatiques afin de bâtir un système de redistribution permettant de mieux gérer les crises.

Gérer les conflits locaux devrait donc être une priorité pour les gouvernements et les acteurs non étatiques, que ce soit avec Al-Shabaab en Somalie, les différentes milices au Soudan du Sud, ou Boko Haram au Nigéria.

De plus, l'insécurité constante affecte les marchés et aggrave les crises alimentaires. Gérer les conflits locaux devrait donc être une priorité pour les gouvernements et les acteurs non étatiques, que ce soit avec Al-Shabaab en Somalie, les différentes milices au Soudan du Sud, ou Boko Haram au Nigéria.

Sur le plan économique, il est difficile de séparer les effets de la sécheresse de la hausse du prix des denrées de base. Les gouvernements doivent donc aussi tenter de stabiliser la hausse du prix des grains.

Ils doivent également réduire leur dépendance aux importations. Depuis les réformes néolibérales imposées par le FMI et la Banque mondiale dans les années 1980, l'importation de grains dans les pays d'Afrique subsaharienne a augmenté de [130%](#), fragilisant davantage ces pays aux fluctuations du marché de l'agriculture. Cesser l'ouverture des frontières pourrait renforcer leurs industries agricoles et prévenir une prochaine crise. Il est à noter qu'avant ces réformes d'ajustement structurel, la Somalie était pratiquement autosuffisante. L'augmentation des importations due à la libéralisation de l'économie a participé à créer un sous-développement chronique.

Pour les organisations internationales

À la veille de leur rencontre du printemps, la Banque mondiale et le FMI devraient réfléchir à un rééchelonnement ou une annulation des dettes extérieures des pays touchés par la crise. Sans une annulation ou une réduction de leur dette, la plupart de ces pays seront incapables d'accéder à de nouveaux prêts et de rebâtir leur économie et leur système d'agriculture.

Les experts et travailleurs humanitaires s'accordent pour dire qu'une solution clé en main n'existe pas. Les pistes présentées ici ne sont donc qu'une ébauche de solution. L'important est de faire confiance aux organisations ayant une grande connaissance des contextes et des acteurs locaux qui, sans relâche, s'efforcent de bâtir un plan de reconstruction à long terme.

Billet n°101:
« Bravo pour ton voyage humanitaire! »¹⁰⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Laurie Chartrand, étudiante au baccalauréat en Études internationales à l'Université de Montréal. Dans le cadre du cours « [Développement et coopération](#) », les étudiant.e.s avaient la possibilité de soumettre un article reprenant la formule du blogue Un seul monde, et l'un des articles seraient publiés sur l'actuelle plateforme. Le texte que l'étudiante publie aujourd'hui traite de la sensibilité et des questionnements face aux contradictions que peut porter la coopération internationale, notamment dans sa dimension « humanitaire ».

L'année dernière, j'ai réalisé un stage Québec sans Frontières ([QSF](#)) dans une communauté sénégalaise. Avant, pendant et après mon stage, on n'a pas arrêté de me féliciter. Mais bravo pour quoi ? Je n'ai pas changé le monde. Je n'ai pas fait ce stage par charité. Ce genre de propos me rend profondément mal à l'aise tout comme beaucoup de mes collègues qui m'ont déjà témoigné leur inconfort.

Une expression lourde de sens

De prime abord, la question des félicitations comporte certaines ambiguïtés. Pourquoi cela semble-t-il si inconfortable ? Ce n'est pas un excès de modestie qui est à la source de ce malaise, mais plutôt l'idée à laquelle cette formulation renvoie. En apparence anodine, ce genre de louange met en évidence de manière sous-jacente une forme particulière de générosité ou de charité. Pourtant, les motivations à faire un stage Québec sans Frontières s'articulent le plus souvent autour de l'envie d'apprendre et non d'aider. C'est plutôt au moment du retour au Québec que le vrai travail de « changer le monde » commence. En effet, pour beaucoup de stagiaires, l'expérience QSF n'est que la porte d'entrée vers l'engagement social et le rôle d'instigateurs de changements positifs dans son propre milieu. Dire bravo pour avoir eu le courage de sortir de sa zone de confort certes, mais pas pour avoir sauvé le monde.

Par la suite, il est important de souligner le caractère inapproprié de l'expression « voyage humanitaire » qui renvoie à tort à une dimension d'aide dans un contexte de stage d'initiation à la solidarité internationale. Est-ce que faire un stage Québec sans Frontières aide vraiment les gens ? Non. C'est d'ailleurs la première chose que Mirelle Chilloux, directrice de [Mer et Monde](#) (organisme d'initiation à la coopération internationale) avait dite à mon groupe et à moi lors de notre première formation en 2015. L'objectif de ces stages est avant tout de vivre une expérience interculturelle marquée par l'échange, l'apprentissage et l'ouverture sur l'autre.

¹⁰⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/bravo-voyage-humanitaire_b_16272896.html



Cécile Wade sur le chemin de Lalane à Kieur Ndioukouné, Sénégal

Généralement, dans le milieu des relations internationales, le terme « humanitaire » renvoie plutôt à la notion d'aide d'urgence promulguée dans des situations de crises, mais sa définition et son utilisation sont très complexes à circonscrire. Nonobstant les débats entourant le flou conceptuel autour de la notion d'[humanitaire](#), force est de constater que dans le cas qui nous occupe, l'expression « voyage humanitaire » fait communément référence à l'idée d'un sacrifice de confort temporaire, le temps d'un voyage à l'autre bout du monde, pour aller aider les « pauvres » bénévolement.

Bonne volonté, renforcement des préjugés

Malgré les bonnes intentions derrière un tel discours, celui-ci témoigne d'une grande incompréhension et porte à renforcer l'image du « [sauveur blanc](#) ». Cette dichotomie aidant-aidé met de l'avant un rapport de pouvoir éthiquement douteux, banalisé dans les sociétés occidentales.

Cette expression et les clichés qui lui sont attachés sont pourtant bien souvent inculqués rapidement aux jeunes dans les écoles qui sont nombreuses à proposer des « voyages humanitaires ». Parallèlement, certaines entreprises à but lucratif, de plus en plus nombreuses à proposer des forfaits de « tourisme humanitaire » ou de « volontourisme », participent aussi à renforcer ce genre de [clichés](#). Est-ce que partir deux semaines à Haïti pour aller peindre une école ou s'occuper d'orphelins aide vraiment les populations du Sud? Même si l'action en soi peut être critiquable, c'est le poids de l'idée « d'aller aider » qui est la plus nocive pour la société.

Celle-ci renforce la vision historique de relation unilatérale du riche vers le pauvre légitimée par des principes humanistes. En effet, l'histoire des relations Nord-Sud s'inscrit dans une dynamique de rapports de force marquée par les motivations latentes égoïstes des pays « aidants ». L'image du colonisateur européen prônant le devoir de civiliser les peuples inférieurs est sans doute la plus probante et révélatrice du phénomène.

Ce type de discours, souvent tributaire de l'ignorance, est un fléau qui nous referme sur nous-mêmes en favorisant le renforcement d'une logique paternaliste qu'il faudrait plutôt chercher à déconstruire. Pourquoi les peuples dits du « Sud » sont-ils infériorisés? Pourquoi le « Nord » est-il présenté comme un idéal à atteindre, un modèle et même un mentor ?

Déconstruire et reconstruire notre vision du monde

S'engouffrer aux confins de l'ignorance est une option confortable, mais dangereuse. Ces écrans à la connaissance polluent notre vision du monde et ont un poids incommensurable dans nos relations avec les autres.

Il faut cesser de se donner le beau rôle. Il faut briser les clichés et les préjugés. Briser l'idée d'un monde divisé entre riches et pauvres. Cesser de jauger le développement des pays du « Sud » par rapport à celui des pays du « Nord ». Voir chaque culture à part entière et arrêter de les hiérarchiser.

Je peux dire sans conteste que ce que je retiens de mon expérience relève bien plus de la richesse de l'échange que j'ai vécu que de la pauvreté matérielle que j'ai pu observer.

Sortir de notre zone de confort permet souvent de repousser les limites de nos certitudes. Apprendre, se questionner, découvrir, chercher plus loin. En vivant dans un village sénégalais pendant près de trois mois, j'ai eu la chance de m'ouvrir à une nouvelle culture tellement enrichissante. Je peux dire sans conteste que ce que je retiens de mon expérience relève bien plus de la richesse de l'échange que j'ai vécu que de la pauvreté matérielle que j'ai pu observer. Comme je l'espérais, j'ai pu faire de nombreux apprentissages, dépassant de loin mes attentes. En effet, j'ai la conviction d'avoir davantage reçu que donné et c'est pourquoi je ressens un inconfort lorsqu'on me félicite d'être allée aider les pauvres.

« Bravo pour ton voyage humanitaire! » Comme quoi, quelques mots en apparence inoffensifs peuvent avoir de bien plus grandes implications. Il ne faut pas sous-estimer le poids des mots et les stéréotypes auxquels ils renvoient et essayer de les déconstruire plutôt que les renforcer.

Billet n°102: Migrants syriens et économie jordanienne¹⁰⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Lindsey Barr, étudiante à la maîtrise en Conflict Studies à l'Université Saint-Paul. Le billet qu'elle publie ci-dessous traite de l'impact de la migration syrienne sur l'économie jordanienne, et porte une réflexion sur les mesures d'intégration mises en place par l'État jordanien à l'égard des migrants et des migrantes.

La guerre en Syrie a fait fuir presque 20% des membres de sa population et ces chiffres ne comptent que les réfugiés enregistrés ([UNHCR](#), 2017). Étant donné les circonstances de ce conflit, le vrai nombre de réfugiés en exode des terres syriennes est beaucoup plus élevé. Ce déplacement massif de population n'a pas seulement un impact sur l'économie syrienne, mais aussi sur celle des pays qui acceptent ces réfugiés en grands nombres.

En janvier 2017, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a recensé 4 863 684 réfugiés enregistrés qui se sont déplacés à l'extérieur de la Syrie (UNHCR, 2017). Étant à proximité des frontières syriennes, la Jordanie a accepté une quantité de réfugiés estimée à 1,2 million (UNHCR, 2017), soit un huitième de la population jordanienne. Quelques-uns d'entre eux auront réussi à s'intégrer au marché du travail jordanien, mais beaucoup d'autres demeurent encore dans des camps de réfugiés, privés de toute opportunité d'avancement économique.

La situation

En réponse à cette grande admission de réfugiés, le gouvernement jordanien a imposé des restrictions sévères aux populations migrantes, notamment en leur exigeant des permis de travail qui sont difficilement accessibles. Ces mesures sont mises en œuvre dans le but de contrôler et de ralentir leur entrée sur le marché du travail, afin ensuite de protéger la main-d'œuvre locale qui souffre déjà d'un taux de chômage de plus de 15% (Fakih & Ibrahim, 2014). Cela contribue au fait que 90% des réfugiés syriens enregistrés vivent présentement en dessous du seuil de pauvreté (IRC, 2017). Nombre d'entre eux, dont environ 30 000 enfants, se sont donc tournés vers des emplois non réglementés dans des secteurs informels, soit agricoles, domestiques ou manuels (Fakih & Ibrahim, 2014).

¹⁰⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/migrants-syriens-et-economie-jordanienne_a_23043154/

L'intégration bancaire de la population migrante syrienne au marché du travail jordanien cause aussi une augmentation de la violence liée aux gangs, un taux élevé de prostitution, ainsi que de nombreux mariages d'enfants.

L'intégration bancaire de la population migrante syrienne au marché du travail jordanien cause aussi une augmentation de la violence liée aux gangs, un taux élevé de prostitution ([Betts & Collier, 2015](#)), ainsi que de nombreux mariages d'enfants (Parker, 2015). Des études effectuées par le [Comité International de Secours](#) (IRC), une ONG basée à New York, ont démontré que, lorsque des réfugiés ont l'occasion de travailler dans un environnement sûr et qu'ils ont accès à des services de base, comme les soins de santé générale et une éducation primaire, ils gagnent non seulement le sentiment de dignité qu'ils ont perdu lors du conflit qu'ils fuyaient, mais contribuent également positivement à l'économie du pays d'accueil.

Les initiatives

Le HCR, avec l'aide de ses partenaires, a développé un programme d'emploi bénévole dans le camp de réfugiés d'Azarq (UNHCR, 2016), comptant 20 000 réfugiés syriens, programme qui permet la réintégration de certains de ses membres. Le programme de « Volontariat basé sur les incitatifs » (connu sous son sigle anglais, IBV) a créé 440 postes, dont plusieurs qui contribuent directement au fonctionnement du camp, et sa mission est de former les membres du camp dans plusieurs domaines de travail. Générant plus d'un million de dollars américains en retombées économiques, ce programme permet aux réfugiés de se spécialiser dans un domaine professionnel, tout en diminuant les coûts opérationnels du camp. Cependant, malgré les efforts du programme IBV et d'autres programmes similaires, il y a encore trop peu d'emplois disponibles, sans compter que le manque d'électricité décourage beaucoup de leurs habitants de rester dans les camps.

L'intégration réelle

Afin d'intégrer les réfugiés syriens et de stimuler sa propre économie, la Jordanie devrait alléger ses restrictions sur les lois du travail et faciliter l'obtention de permis de travail pour les réfugiés syriens. L'adoption de mesures incitatives telles que la faible taxation et les droits à l'importation contribuerait ainsi potentiellement à rendre la Jordanie plus attrayante pour les investisseurs locaux et étrangers. En février 2016, une conférence organisée par la Banque mondiale sous le nom de « *Supporting Syria and the Region Conference* » (IRC, 2017) a donné naissance à des ententes communes entre la Jordanie, le Liban et la Turquie. Ces pactes stipulent un allègement des restrictions gouvernementales envers les permis de travail ainsi qu'une baisse de taux d'intérêt sur l'investissement étranger. Ces mesures ont comme but de créer une croissance économique rapide, qui serait en mesure d'intégrer un grand nombre de nouveaux travailleurs, mais tous les défis n'y sont pas relevés. En effet, une baisse des taux d'intérêt ne peut, à elle seule, créer des milliers d'emplois à long terme. Le gouvernement jordanien doit croire, et doit surtout vouloir, une intégration de sa population migrante syrienne.

Les progrès réalisés à la suite des pactes entre les donateurs, les membres de la Banque mondiale et la Jordanie demeurent très lents. Les quotas de permis de travail restent à atteindre et le taux de chômage demeure, en conséquence, très élevé autant chez les Jordaniens que chez les migrants syriens (IRC, 2017). De plus, l'accès au marché européen continue de poser des défis. En 2017, le Comité International de Secours (CIS) proposa que le gouvernement jordanien améliore l'accès à l'augmentation des secteurs ouverts à l'emploi des réfugiés et accroisse l'investissement local et externe. Le CIS encourage également les donateurs à investir dans des

zones économiques spéciales avec des services de garde d'enfants ainsi que des entreprises qui ont des horaires flexibles.

Les répercussions de la guerre en Syrie se sont étendues bien plus loin que prévu, et nous devons nous adapter de manière appropriée afin d'éviter de nouvelles injustices pour ses victimes. Les débouchés de ces mesures qui sont, ou devraient être, mises en place aux fins de cette adaptation influenceront de manière cruciale le savoir que nous avons accumulé sur les migrations internationales et l'économie mondiale.

Billet n°103:

Les ONG québécoises sont-elles les ONG belges de demain?¹⁰⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Justine Contor, aspirante au [Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS](#) en Belgique et stagiaire au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et social au printemps 2017. Il met en parallèle les systèmes des ONG québécois et belge, mettant en relief à la fois leurs ressemblances et leur dissemblances.

C'est entre avril et juin dernier que j'ai eu l'opportunité de réaliser un séjour de recherches au sein du centre de recherche [CIRDIS](#) de l'UQÀM. Dès mon arrivée, le CIRDIS m'a permis d'aller à la rencontre de [l'AQOCI](#), grâce à qui j'ai pu rencontrer des travailleurs d'ONG. Ces différents entretiens ont donné lieu à une série d'apprentissages et de questionnements, et m'ont permis de mettre en lumière une série de ressemblances et de dissemblances entre le secteur ONG belges et québécois dans un contexte de réforme managériale implémentée dans les deux pays, mais à des moments différents. Dès lors, ce que j'ai pu observer sur le terrain québécois pourrait-il s'observer dans le futur en Belgique ?

La Déclaration de Paris : un moment charnière pour la coopération internationale

Je reviens un instant sur la [Déclaration de Paris](#) (2005) qui marque un moment charnière dans la manière d'envisager la coopération internationale. Elle donne lieu à une nouvelle idéologie du développement orientée sur l'efficacité de l'aide, promue par l'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE](#)), notamment à travers cinq principes : 1) **l'appropriation** : les pays du Sud doivent exercer une maîtrise de leur politique et stratégie de développement; 2) **l'harmonisation** : les actions des pays donateurs sont harmonisées et davantage transparentes, permettant ainsi une efficacité collective ; 3) **l'alignement** : les pays donateurs font reposer leur soutien sur les stratégies nationales de développement des pays partenaires ; 4) la **responsabilité mutuelle** : les pays donateurs et partenaires sont mutuellement responsables de l'efficacité de l'aide ; et 5) la **gestion axée sur les résultats** (GAR) : il s'agit d'un modèle managérial pour gérer efficacement les ressources en vue d'améliorer les processus et d'atteindre de meilleurs résultats dans le secteur public.

Cette Déclaration a marqué un changement dans la manière de concevoir l'aide. Il n'est désormais plus question d'une coopération articulée autour de bonnes volontés, mais d'une

¹⁰⁷ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/les-ong-quebecoises-sont-elles-les-ong-belges-de-demain_a_23191050/

coopération orientée sur la **performance**, prônant ainsi une gestion axée sur les résultats afin d'augmenter les effets dits positifs de l'aide.

La coopération canadienne sous le gouvernement Harper

En 2006, le Parti conservateur arrive au pouvoir. Un certain nombre d'auteurs (Audet & Navarro-Flores, 2014) observent à cette même époque un tournant de l'aide publique au développement (APD) canadienne. Durant cette période, différentes logiques sont observées. D'abord des logiques économiques, créant un lien entre l'industrie minière et l'APD, puis des logiques d'efficacité en lien avec les exigences de la Déclaration de Paris (voir *supra*). Ces logiques ont d'ailleurs servi d'alibi au gouvernement de l'époque pour justifier des coupes budgétaires, essentiellement dans le chef des ONG (*Ibid.*). Enfin, le changement le plus important est lié au confessionnalisme de l'APD canadienne durant cette même période (Audet, 2014), avec une augmentation des opérateurs religieux notamment au sein des ONG.

10 ans après, la réforme de la coopération belge

En 2016, en Belgique, le ministre libéral Alexander de Croo a lancé une opération majeure pour transformer la gestion des moyens d'action de la coopération belge. Son ambition de réforme cible en priorité l'implication des acteurs non gouvernementaux associés à la mise en œuvre des programmes d'intervention : ceux-ci ont dû se soumettre à une analyse approfondie de leurs pratiques sur la base d'une dizaine d'**indicateurs de performance** définis au préalable. Par ailleurs, le secteur gouvernemental est lui aussi concerné par cette réforme, car la Coopération Technique Belge ([CTB](#)) est passée sous le statut d'agence de développement, renforçant ainsi son autonomie financière et opérationnelle et affaiblissant dans le même temps l'administration de la coopération belge.

Ressemblances et dissemblances belgo-québécoises

L'un des constats que j'ai pu faire sur le terrain québécois est la grande capacité d'adaptation du secteur des ONG aux exigences des bailleurs de fonds, en l'occurrence le gouvernement canadien et québécois. Même si le secteur semble, tout comme en Belgique, varié (taille, idéologie, moyens financiers et humains, etc.), il semblerait que ce type de réforme managériale nourrit l'existence d'une coopération non gouvernementale à deux vitesses. D'un côté, les grandes ONG (p.ex. Oxfam) qui partagent cette culture bureaucratique et managériale et sont donc, *a priori*, plus à même de répondre à ces exigences, tout en étant contraintes par leur propre inertie ; et d'un autre côté, les petites structures qui sont plutôt en position de faiblesse, mais qui sont aussi plus flexibles et créatives que leurs grandes sœurs.

J'ai pu également constater le rôle crucial des fédérations dans le cas québécois (AQOCI) et canadien ([CCCI](#)), comme dans le cas belge. En effet, elles jouent un rôle à la fois de médiateur entre le secteur et le gouvernement, et de maintien du tissu social, face à des contraintes managériales toujours plus importantes et parfois difficiles à assumer pour les petites structures.

Une autre de mes observations porte sur les effets de l'outil « appel à projets » (*call for proposals*) implémenté durant le gouvernement Harper. Tous les acteurs s'accordent à dire que cet instrument crée une situation de mise en concurrence entre les structures qui, rappelons-le, sont dans des positions asymétriques entre grandes et petites ONG. En effet, ce type de fonctionnement favorise les grandes ONG qui ont des moyens humains et financiers plus importants que les petites, et plus loin partagent un certain nombre de critères liés à la

performance. Le secteur ONG belge a quant à lui fortement résisté à cette logique d'appel à projets lors de la dernière réforme évoquée plus haut.

Ces quelques observations et allers-retours entre le contexte belge et québécois m'ont permis d'adopter un point de vue plus global sur la question de la grande normativité du secteur des ONG. En effet, on constate que, même si 10 années les séparent, ce sont l'une et l'autre deux réformes managériales qui s'opèrent avec des critères similaires (rationalisation, coupes budgétaires, réduction de la charge administrative, etc.) et qui s'appliquent avec une certaine brutalité au secteur ONG. Il sera donc intéressant d'observer si, à l'avenir, les ONG belges vivent les mêmes transformations.

Billet n°104:

La protection de la vie privée, un aspect essentiel de la cybersécurité¹⁰⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Sébastien Gambs, Ph.D., professeur au Département d'information de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ses travaux de recherche se focalisent sur la protection de la vie privée dans le monde numérique, en particulier dans des domaines tels que la géolocalisation, les réseaux sociaux, les systèmes distribués, la fouille de données et la gestion de l'identité numérique. Il est membre du réseau [SERENE-RISC](#), Réseau intégré sur la cybersécurité. L'article qu'il publie ci-dessous porte sur les liens entre la protection de la vie privée et la cybersécurité, dans le cadre du développement démocratique des sociétés.

Certains discours sont parfois tentés d'opposer la protection de la vie privée à la sécurité, en mettant en avant que pour avoir l'un il faut sacrifier l'autre. Au contraire, l'objectif de ce billet est d'argumenter que la protection de la vie privée n'est pas seulement un droit fondamental de tout individu et un ingrédient nécessaire à toute société



© Free Press/ Free Press Action Fund

démocratique dont les États devront tenir compte, mais aussi un élément essentiel et un prérequis à une bonne cybersécurité, comme cela a été mis de l'avant en décembre dernier dans [un communiqué des commissaires à la protection de la vie privée](#).

Partons du point de vue d'un expert en sécurité informatique au sens « classique » du terme, qui va chercher principalement à se protéger contre un adversaire écoutant ou modifiant les messages échangés sur un canal de communication. Pour se prémunir contre cet attaquant, cet expert va mettre en place des technologies de chiffrement assurant la confidentialité des communications échangées, ainsi que des mécanismes permettant de vérifier leur authenticité.

Assurer la confidentialité est une première étape nécessaire à la protection de la vie privée. Il faut cependant se garder de réduire la notion de respect de la vie privée au simple fait d'assurer la confidentialité des communications et des données. Ainsi, un chercheur en protection de la vie privée poursuit la démarche un cran plus loin en considérant que l'adversaire potentiel peut

¹⁰⁸ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/la-protection-de-la-vie-privee-un-aspect-essentiel-de-la-cybers_a_23024106/

être le fournisseur de service lui-même. En effet, peu importe si le fournisseur de service lui-même peut être considéré comme étant de confiance ou non, dès qu'on commence à centraliser une grande masse de données, cela constitue une cible intéressante pour l'attaquant. À titre d'exemple, [les enregistrements vocaux collectés par les jouets connectés CloudPets ont récemment été démontrés comme étant mal sécurisés par le fabricant de ces jouets, qui les avait stockés sur son serveur.](#)

La collecte de données

Pour limiter ce risque, la première protection est de chercher [à minimiser la quantité de données collectées](#) en ne demandant aux utilisateurs que l'information qui est vraiment nécessaire par rapport au service fourni. De cette manière, si jamais une fuite de données a lieu, les conséquences seront moindres pour les individus concernés. En soi, il s'agit déjà d'une mini-révolution conceptuelle, puisqu'on demande aux entreprises de se départir du paradigme usuel qui est de collecter le maximum de données personnelles, même si elles ne savent pas forcément comment les valoriser à l'heure actuelle.

Cependant, cette étape de minimisation de données, bien qu'essentielle, n'est qu'un aspect d'un concept plus large qui porte le nom de « [protection de la vie privée dès la conception](#) » (*privacy-by-design* en anglais). Ainsi, l'objectif est de passer d'une approche *a posteriori*, où on réagit suite à une fuite de données ou une brèche de sécurité, à une approche *a priori*, où la protection de la vie privée est incluse dans les préoccupations du concepteur au même titre que d'autres exigences comme la qualité du service ou la sécurité.

À l'origine, la protection de la vie privée dès la conception a été co-inventée et promue par Ann Cavoukian vers la fin des années 90 lorsqu'elle était commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario. Pourtant, c'est en Europe qu'elle a remporté un vif succès, au point de devenir un pilier central du nouveau [règlement général sur la protection des données](#) qui a été voté l'année dernière et entrera en vigueur à partir de mai 2018. Au cœur de l'opérationnalisation de ce concept se trouvent les [technologies de protection de la vie privée](#) (*privacy enhancing technologies* en anglais), qui ont pour but de permettre à un individu d'avoir un meilleur contrôle sur la collecte, l'usage et la dissémination de ses données personnelles ainsi que des traces numériques générées par ses actions. En somme, il s'agit ici de redonner à un individu la souveraineté sur ses données tout en lui permettant de bénéficier d'un service utile et personnalisé.

À titre d'exemple concret de technologie de protection de la vie privée, on peut citer les [accréditations anonymes](#) qui permettent à un individu de prouver de manière anonyme une propriété liée à son identité (c'est-à-dire sans qu'aucun identifiant persistant ne puisse relier cette preuve à cet individu). Ces techniques cryptographiques sont suffisamment mûres pour pouvoir être déployées à large échelle et les applications possibles sont seulement limitées par l'imagination. On pourrait ainsi concevoir [une passe de transport permettant à un usager de prouver anonymement qu'il a payé son abonnement mensuel avant de passer le portique du métro](#) ou encore créer [un système de gestion de l'identité offrant des garanties de vie privée beaucoup plus fortes que les systèmes actuels.](#)

Architecture de réseau d'informations

Pour intégrer la protection de la vie privée dans la conception d'un service, on peut aussi réfléchir à changer son architecture, par exemple en distribuant celle-ci de manière à éviter que

les données ne soient centralisées entre les mains d'une seule entité, créant ainsi un point d'attaque unique. De même, en gardant au maximum dans l'environnement local de l'utilisateur les calculs nécessaires pour fournir le service, on limite la quantité de données personnelles qui ont besoin de circuler. Ainsi, dans l'exemple des jouets mentionné précédemment, les risques pour la protection de la vie privée seraient grandement réduits si la reconnaissance vocale avait été effectuée dans le jouet lui-même plutôt que dans un serveur distant.

Les défis sont nombreux pour le futur. Tout d'abord du côté des entreprises, le nouveau règlement européen aura un impact direct sur leurs pratiques et donc requiert un effort important pour s'y préparer. En particulier, faire passer la protection de la vie privée dès la conception d'un concept théorique à une réalité pratique requiert un effort important en termes de formation auprès des informaticiens et ingénieurs. Ensuite toute nouvelle technologie qui collecte et utilise des données personnelles nécessite forcément d'étudier les risques potentiels pour la vie privée engendrés par cette technologie. Ainsi, si on considère des thématiques émergentes telles que l'Internet des objets, l'infonuagique ou le soi quantifié, on se rend compte que les chercheurs en protection de la vie privée et la sécurité ont encore du travail pour de nombreuses années...

Billet n°105: Agroécologie, agriculture et aide internationale féministe¹⁰⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Nadia Ponce Morales, chargée de programme et conseillère en environnement chez SUCO, et Mélissa Cabana, chargée des relations externes de la même organisation. Le billet qu'elles nous présentent aujourd'hui traite de l'importance du caractère féministe dans les politiques d'aide internationale, notamment dans le cadre d'une transition vers des systèmes alimentaires durables.

En juin 2017, la ministre du Développement international et de la Francophonie, Marie-Claude Bibeau, lançait la nouvelle politique d'aide internationale féministe du Canada. De nombreuses organisations ont salué l'engagement du gouvernement canadien pour favoriser le plein exercice des droits des femmes et des filles, condition indispensable à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Puisque les femmes jouent un rôle majeur en agriculture et en alimentation, investir dans une agriculture durable est une stratégie prometteuse pour mettre en œuvre la politique d'aide internationale « féministe » et assurer une transition vers des systèmes alimentaires viables.

Une transition s'impose

Environ [75 % des personnes](#) les plus pauvres vivent en région rurale et sont des femmes ou des jeunes jouant un rôle majeur dans l'alimentation de leur famille. La température moyenne mondiale augmente, les sécheresses et les pluies sont de plus en plus abondantes, ce qui accroît la gravité et la fréquence des catastrophes naturelles et des crises alimentaires. Ces aléas du climat, qui font diminuer la productivité agricole et rendent les prix volatils, nuisent grandement à l'accès aux aliments.

Un système alimentaire qui n'enraye pas la faim

Bien qu'il y ait plus de calories disponibles par habitat depuis les années 1960, 2 milliards de personnes ont des carences en micronutriments (vitamines, minéraux), 1,9 milliard de personnes sont obèses ou en surpoids et 800 millions de personnes continuent de souffrir de la faim dans le monde (IPES Food, 2016). L'expression souvent utilisée « de la terre à l'assiette » prend tout son sens quand on pense à l'urgence de transformer la manière dont les aliments sont cultivés, puis acheminés.

¹⁰⁹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/agroecologie-agriculture-et-aide-internationale-feministe_a_23236220/

De nombreuses études, dont un [rapport](#) exhaustif publié en 2016 par le Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES Food), documentent le fait que les politiques actuelles favorisent un modèle agricole et des systèmes alimentaires industriels généralement sous forme de monocultures destinées aux marchés internationaux. Ce modèle vise principalement la production de grains et de forages pour le bétail, mais aussi les cultures non alimentaires ou les aliments comme l'huile et le sirop de maïs. La perte de variétés indigènes à certaines régions au détriment des cultures industrielles génère également une dégradation du patrimoine alimentaire.

L'agroécologie, une solution viable

Existe-t-il des solutions viables? La science et de nombreuses expériences effectuées au Canada et dans le monde démontrent que les systèmes alimentaires durables et diversifiés sont possibles. [L'expérience de SUCO](#) en matière d'agroécologie démontre les effets des approches qui permettent de satisfaire les besoins alimentaires (quantité et qualité), tout en restaurant les écosystèmes et en développant l'économie.

Par exemple, dans le cadre d'un vaste programme réalisé au Nicaragua de 2011 à 2017, financé par Affaires mondiales Canada, 2 378 jeunes ont été formés en agroécologie, transformation et commercialisation. Ces jeunes et leur famille ont introduit 25 nouvelles sources d'alimentation et augmenté leur production de 26 % malgré deux années consécutives de sécheresse aggravée par le phénomène *El Niño*. Aujourd'hui, toutes ces familles consomment les aliments qu'elles produisent neuf mois par année. De plus, avec la commercialisation de leurs produits, elles ont augmenté leurs revenus, leur permettant ainsi de se procurer des aliments supplémentaires pendant la période où la production agricole est moins élevée. Ces familles ont donc accès à des aliments variés à l'année, et ce, dans un contexte environnemental difficile.

« Pendant les cours, j'ai appris à cultiver la terre et à prendre soin de l'environnement. J'ai développé mon plan d'affaires et créé ma propre microentreprise de desserts cuisinés maison à partir d'aliments que je cultive sur ma terre. C'est très important pour moi, j'ai diversifié les aliments que je produis sur la ferme de ma famille, j'ai mes propres revenus et je suis indépendante », raconte Dixa, 21 ans, participante de Proga-Jeunes, projet de SUCO au Nicaragua.

Des politiques pour des systèmes alimentaires durables

Cette expérience n'est pas unique. Au Canada et au Québec, la relève agricole innove pour transformer les ressources locales en aliments sains et accessibles, raccourcir les trajets et créer une plus grande proximité avec les consommateurs. Ces expériences démontrent qu'il est possible de promouvoir un modèle agricole à petite, moyenne ou grande échelle, tout en maintenant la fertilité des sols, les économies en matière d'utilisation d'eau, l'équilibre des écosystèmes, ainsi que la diversification et l'augmentation de la production.

L'alimentation a la cote dans le programme politique actuel, ici comme ailleurs. Les attentes en vue de l'élaboration de la première politique alimentaire du Canada et de la politique bioalimentaire du Québec sont élevées. Imaginons un instant ce que nos agriculteurs et nos agricultrices pourraient faire avec des politiques alimentaires et agricoles adéquates, repositionnant l'humain et la biodiversité au cœur de la production et de la transformation.

Que ce soit les gouvernements ou la société civile, tous reconnaissent l'impact direct des choix alimentaires sur la santé, l'environnement et l'économie.

Vers l'atteinte des objectifs de développement durable

Un investissement accru dans ce secteur permettrait de contribuer à l'atteinte de 12 des objectifs de développement durable (ODD). Favoriser l'adoption de techniques agroécologiques performantes par les petits exploitants, majoritairement des femmes et des jeunes, permettrait d'augmenter et de diversifier la production agricole, donc de garantir une alimentation saine et variée. Grâce à une formation de qualité, ces femmes et ces jeunes augmenteraient leur rendement agricole et pourraient investir dans leur famille au lieu d'acheter des intrants chimiques coûteux. Leur environnement serait plus sain et les services naturels (pollinisation, cycle naturel de l'eau, etc.) rendus par les écosystèmes seraient restaurés.. L'agroécologie devrait être au cœur du programme de développement du Canada pour assurer l'autonomisation économique des femmes et lutter contre les changements climatiques.

Billet n°106:

« Le système est brisé » : justifier l'avarice du Canada¹¹⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Stephen Brown, professeur titulaire de sciences politiques à l'Université d'Ottawa, codirecteur de l'ouvrage collectif [Rethinking Canadian Aid](#) et membre du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS). Ce texte est la version française d'un billet initialement publié dans le [blogue](#) du Centre d'études en politiques internationales de l'Université d'Ottawa, traduit et adapté par l'auteur.

« J'aimerais beaucoup augmenter le budget de l'aide », a déclaré Celina Caesar-Chavannes, députée libérale et secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international du Canada, lors d'une récente [conférence](#) organisée par le Conseil canadien pour la coopération internationale. Mais, a-t-elle soutenu, « le système est brisé ».

À titre d'illustration, elle a raconté l'histoire d'une femme pakistanaise dont le mari l'avait chassée de chez elle et laissée dans la misère. Caesar-Chavannes a [posé](#) la question rhétorique suivante : « Peu importe combien d'argent on verse dans un système brisé, si les normes culturelles ne changent pas, dans quoi investissons-nous ? » Ce ne sont pas tous les systèmes qui sont brisés, a-t-elle [précisé](#) plus tard, mais « il faut réparer ceux qui sont brisés, avant d'investir davantage ». Dans ces circonstances, a-t-elle laissé entendre, une augmentation du budget d'aide au développement du Canada serait une perte d'argent.



© Rodrigo Paredes

Mon interprétation de l'anecdote de la secrétaire parlementaire suggère tout le contraire. Elle démontre en fait la nécessité d'accroître l'aide au développement. Par exemple, un appui supplémentaire pourrait être apporté aux femmes qui se trouvent dans des situations similaires, ainsi qu'aux groupes de défense des droits des femmes et aux organisations de droits humains qui cherchent à remplacer les lois injustes ou s'assurer que les protections existantes soient

¹¹⁰ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/le-systeme-est-brise-justifier-lavarice-du-canada_a_23236234/

prises en œuvre. En d'autres termes, plus d'assistance est nécessaire pour aider à réparer un système défectueux.

De plus, blâmer « les normes culturelles », comme l'a fait Caesar-Chavannes, ne doit pas être une excuse pour l'inaction. Cela rappelle aussi la [condamnation](#) récente, largement critiquée, par le président français Emmanuel Macron du « problème civilisationnel » de l'Afrique d'avoir « trop d'enfants » comme cause de la pauvreté et l'instabilité du continent, plutôt qu'un symptôme.

Une rhétorique mouvante

Pendant de nombreuses années, le gouvernement canadien a eu du mal à justifier pourquoi il ne payait pas sa part de l'aide au développement sur le plan mondial. La générosité du Canada diminue depuis 2010 et le pays est tombé à la 15^e place en 2016 dans le [classement](#) de la générosité des pays industrialisés. Le gouvernement Harper a d'abord gelé puis réduit le budget d'aide du Canada pendant la deuxième moitié de sa décennie au pouvoir. Le gouvernement Trudeau, à son tour, a légèrement augmenté le budget de l'aide et l'a maintenant gelé pour les cinq prochaines années.

Sous Harper, la justification la plus courante de l'avarice était que le gouvernement se concentrait sur l'efficacité de l'aide, et non sur le volume, bien qu'il ait eu du mal à convaincre qu'il rendait l'aide plus efficace. Le raisonnement initial du gouvernement Trudeau, souvent répété, était qu'une augmentation du budget était simplement « irréaliste » dans le contexte financier actuel. Cette excuse est devenue intenable après le dernier budget fédéral, qui aura [alloué](#) plus de 30 milliards de dollars supplémentaires à la défense. Le gouvernement s'est donc rabattu sur l'accent mis par Harper sur les « résultats réels » et le désir d'éviter de « jeter des tas d'argent sans discernement sur un problème », ce qui fait que Trudeau ressemble beaucoup à un [Harper Lite](#).

Le dernier raffinement de cet argumentaire semble être l'affirmation que « le système est brisé ». Et pas seulement pour l'aide au développement. L'expression semble faire partie intégrante d'un nouvel ensemble de points de discussion émis par le Cabinet du premier ministre, tout comme à l'époque de Harper.

Or, lors du même panel à la conférence, à la suite d'une question sur ce que le gouvernement comptait faire pour s'assurer que les enfants autochtones auraient les mêmes protections et les mêmes chances que les autres enfants canadiens, Adam Vaughan, député libéral et secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, a [répondu](#), « [s]i vous versez de l'argent dans un système brisé, vous aurez des résultats brisés. Vous devez le réparer avant d'ouvrir le robinet ». Cela pourrait bien être la nouvelle justification toute faite pour refuser d'accorder les ressources concrètes qui feraient de la rhétorique une réalité.

Le fanion du *leadership*

À l'instar du premier ministre Justin Trudeau, de la ministre du Développement international Marie-Claude Bibeau et d'autres membres du gouvernement, Caesar-Chavannes a souligné dans son discours l'importance du leadership canadien sur la scène internationale. Elle a présenté le leadership comme une meilleure contribution que l'argent.

Cependant, l'un n'exclut sûrement pas l'autre; le leadership n'est crédible que s'il est soutenu par des ressources. Surtout dans un contexte où le gouvernement cherche à regagner sa crédibilité sur la scène internationale, il devrait tenir compte de l'[avertissement](#) qu'a émis Denis Stairs il y a une quinzaine d'années :

« S'il y a quelque chose de pire, du point de vue diplomatique, que l'impérialisme des valeurs des acteurs forts, c'est l'impérialisme des valeurs des acteurs faibles. Ils manquent de poids politique et, par conséquent, de crédibilité. Et cela manque de dignité. Le résultat, entre autres, est que les Canadiens peuvent donner à leurs homologues à l'étranger l'impression qu'ils sont bien trop précieux. Ils montent toujours des chevaux blancs à l'appui de causes dont ils n'ont pas à payer la mise en œuvre. Et quand de telles perceptions s'installent, les crédits diplomatiques à la disposition d'Ottawa disparaissent rapidement, plutôt que s'accumuler. »

Rien de tout cela ne veut dire qu'il n'y a pas de problèmes significatifs dans la façon dont l'aide au développement est fournie. Des améliorations majeures sont essentielles. Mais le besoin de réforme ne devrait pas être une justification pour ne pas augmenter l'aide là où elle peut manifestement faire du bien ou pour ne pas prendre des mesures concrètes pour « réparer » certaines parties du système qui seraient brisées.

Le raisonnement défectueux de Caesar-Chavannes est dangereux. Comme elle l'a elle-même noté dans son discours, des trillions de dollars supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030. En avançant des justifications fallacieuses pour sa décision de ne pas contribuer sa part, le Canada non seulement ne donne pas d'exemple, mais encourage les autres pays à se soustraire à leurs responsabilités.

Billet n°107: La culture industrielle, un obstacle à la solidarité?¹¹¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marie Brodeur Gélinas, chargée de programme pour les Journées québécoises de la solidarité internationale ([JQSI](#)) à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). L'article traite de la culture comme outil d'influence politique, sujet thématique de ces Journées, qui se tiennent cette année du 9 au 18 novembre.

Dans quelle culture baignons-nous? Comment influence-t-elle le politique, et vice versa? En quoi fait-elle écran à une plus grande solidarité entre les peuples?

Les démarches d'éducation – scolaire, populaire, à la solidarité internationale – impliquant une compréhension de l'Autre (Poché, 2015) se heurtent régulièrement à des croyances profondément ancrées sur les identités culturelles et leurs rapports au monde. Ainsi, en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, une des croyances fortement intériorisées est celle de l'Occident-référence. Porteur de solutions économiques, sociales et politiques nécessaires au reste du monde, celui-ci devrait partager ses Lumières (ou les imposer, selon les lieux ou les époques) aux populations du reste du monde. Si la culture occidentale comporte en effet de multiples pistes de solutions respectables pour l'humanité, il n'en reste pas moins que cette croyance fait ironiquement fi des causes structurelles des inégalités mondiales dans lesquelles les élites de l'Occident jouent un rôle historique fondamental.



Barbie Savior

D'où vient donc ce mythe très proche de celui du « [white savior](#) » souvent dénoncé par les mouvements antiracistes? Mieux le comprendre pourrait permettre de mieux agir pour la construction d'un monde non raciste et solidaire via l'éducation, dont le potentiel transformateur peut être très puissant.

Amanda Machado, une auteure américaine spécialisée en éducation, identifie des [acteurs sociaux](#) qui alimentent ce mythe aux États-Unis : Hollywood, le système scolaire, la politique

¹¹¹ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/la-culture-industrielle-un-obstacle-a-la-solidarite_a_23253332/

étrangère et les témoignages d'expériences « humanitaires » dans les pays du Sud. Quatre lieux de discours qui renforcent l'idée d'un empire-modèle à la rescousse du monde.

Machado fait pertinemment écho à la démarche d'[une vingtaine d'organismes québécois de solidarité et de coopération internationales](#) qui explorent, sur une campagne de trois ans, « les rôles d'acteurs sociaux dans la compréhension qu'a la population québécoise des enjeux internationaux ». L'an dernier, le rôle des médias fut examiné; cette année, celui de la [culture](#).

Quel est le rôle de la culture dans notre propre compréhension des enjeux internationaux? Tout d'abord, la culture industrielle définie par l'école de Francfort (Marcuse, 2012) légitime les pouvoirs militaire, économique et politique en place. Chomsky identifiait ainsi les trois pôles de pouvoirs au service de l'élite politique : Wall Street, le Pentagone et Hollywood (Berman, 2006). En effet, dans les films à grand budget, l'individu héroïque et solitaire construit souvent sa fortune à l'image de l'*american dream* en combattant des ennemis destructeurs semblables à ceux de l'armée américaine (les communistes durant la Guerre froide, les Français lors de la deuxième guerre du Golfe, et maintenant, les arabomusulmans), tandis que les stéréotypes raciaux renforcent aussi la ségrégation domestique.

À l'occasion, ces histoires dénoncent aussi les systèmes. Mais réussissent-elles à aiguïser ainsi l'esprit critique de l'auditoire? [Ou ne suscitent-elles qu'un soulagement cathartique ?](#) Par exemple, les fans de [Star Wars](#) sont-ils vraiment plus sensibles aux menaces à la démocratie états-unienne comme le souhaiterait George Lucas? Les fans des [Hunger Games](#) se révoltent-elles contre l'exploitation de la population au profit de l'élite comme le fait Katniss Everdeen ? [La Constance du jardinier](#) a-t-il inspiré le boycottage des multinationales coupables d'abus de pouvoir envers les populations appauvries du monde?

Au contraire, à force de taper sur les mêmes clous (par exemple le terroriste cagoulé moyen-oriental), de larges pans des enjeux qui secouent l'humanité tels que les changements climatiques, les inégalités économiques criantes – et surtout leurs causes - restent dans l'ombre.

Bien que le mythe du « *white savior* » soit peu évoqué en coopération internationale, les mouvements de décolonisation rivalisent d'humour cynique sur les médias sociaux pour le dénoncer. Qu'il s'agisse du compte Instagram de la [Barbiesavior](#), fière de prendre des *selfies* durant son séjour de « [volontourisme](#) », des clips humoristiques où des communautés africaines prennent en pitié des retraités norvégiens et les parrainent (un clin d'œil au parrainage d'enfants), ou [envoient des radiateurs en Norvège](#) (comme nous avons tendance à faire livrer du matériel, usager de surcroît, au Sud), ces initiatives prennent acte de l'ironique rôle de « sauveur » que l'Occident s'est donné. Un rôle qui persiste dans bon nombre de communications officielles, notamment parce que les bailleurs de fonds exigent des preuves de l'efficacité des acteurs du Nord bien plus que de la valorisation des projets provenant des communautés au Sud.

Et c'est au cinéma qu'on retrouve mille fois représenté ce sauveur blanc dont le modèle nuit autant au mouvement antiraciste qu'à la solidarité internationale. Tant de populations appauvries qui agissent que sous l'impulsion inespérée d'un visiteur occidental ! Et alors que les personnages racisés de certaines œuvres originales agissaient et luttaient, leurs équivalents du septième art apparaissent soudainement blanchis à l'écran, quand ils ne sont pas carrément racontés via une équipe de tournage blanche, leur langue d'origine remplacée par un anglais teinté d'exotisme.

Ces images et ces messages véhiculés dans la culture industrielle construisent une certaine idée distordue de la coopération internationale, malheureusement trop souvent associée à une relation d'aide charitable où la population du Nord distribue matériel et expertise à des populations qui en seraient dépourvues. Non seulement on peine à trouver des exemples d'œuvres, surtout au cinéma, qui redonnent toute la dignité, la résilience et la volonté d'agir aux communautés du Sud, mais tout se fait dans un silence assourdissant concernant les principales causes des inégalités, qui n'ont rien de naturel et tout de systémique. Pourtant, les luttes et réalisations du Sud pourraient fournir de formidables scénarios! Les exemples inspirants abondent, comme on peut le constater dans ce [dossier](#) consacré aux projets de coopération internationale dans lesquels la culture joue un rôle clé d'influence politique.

Comment faire, alors, pour alerter les populations occidentales aux rôles que jouent leurs élites dans ces inacceptables inégalités ? Comment les inviter à poser des gestes de solidarité, dans une perspective de réparation et de réconciliation, quand on leur a toujours présenté l'Autre comme celui qui attend d'être sauvé ?

Les comités organisateurs des Journées québécoises de la solidarité internationale ([JQSI](#)) font le pari de dédier l'édition 2017 au rôle de la culture dans notre compréhension des enjeux internationaux. Pour donner des outils aux consommatrices et aux consommateurs de culture qui souhaitent mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent un nombre important de productions culturelles, mais aussi pour souligner [le pouvoir émancipateur de l'art engagé](#) ainsi que [l'importance des droits culturels](#). Décidément, la culture comme outil d'influence politique comporte plus d'une facette.

Billet n°108:

Nouvelles politiques des partenariats : l'attente injustifiée¹¹²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Stéphanie Bacher, étudiante au doctorat en science politique à l'Université d'Ottawa. Elle est membre du [Groupe McLeod](#), et s'implique au sein de la coalition d'organisations canadiennes [Voices-Voix](#). L'article qu'elle nous présente aujourd'hui traite de la nouvelle Politique des partenariats avec la société civile du Canada, et des contradictions entre son adoption et sa mise en oeuvre.

À l'occasion de la Conférence annuelle du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) le 27 septembre dernier, la ministre du Développement international Marie-Claude Bibeau a dévoilé la nouvelle [Politique des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale du Canada](#) (aussi appelée, la Politique des partenariats). La mise à jour de cette politique, qui remplace l'ancienne politique adoptée sous le gouvernement Harper en 2015, a été [présentée](#) par la ministre comme étant nécessaire pour incorporer les commentaires et suggestions faites par la société civile et pour redéfinir la relation entre le gouvernement et la société civile en fonction de ses nouvelles priorités, nouveaux objectifs et nouvelle approche. Mais cette politique représente-t-elle un véritable tournant par rapport à celle qui était en place jusqu'à tout récemment ?

Deux processus de consultation pour un même résultat?

Le premier argument de la ministre Bibeau pour justifier la révision de la Politique de partenariats avec la société civile a été d'affirmer la volonté du gouvernement d'y inclure de manière effective les commentaires et suggestions faites par la société civile.

Cet argument ne tient toutefois pas la route si l'on se souvient que l'ancienne Politique de partenariats avait été adoptée à la suite d'une vaste [consultation](#) lancée à l'été 2014 par le ministre du Développement international de l'époque, Christian Paradis. Durant ce processus de consultation, les organisations de la société civile avaient pu s'exprimer par le biais de soumissions en ligne ou durant les tables rondes organisées par l'ancien ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Par ailleurs, la version définitive de la Politique des partenariats avait reçu un accueil plutôt positif auprès des membres de la société civile qui attendaient maintenant de voir comment la Politique allait être [mise en œuvre](#).

Au contraire, la première version de la Politique révisée des partenariats du gouvernement Trudeau a été considérée par ces organisations comme étant préoccupante et un recul important

¹¹² http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/nouvelle-politiques-des-partenariats-lattente-injustifiee_a_23253337/

par rapport à l'ancienne politique. L'engagement du gouvernement à offrir une variété de modalités de financement adaptées aux réalités des diverses organisations de la société civile, les références au dialogue dans la section sur les approches multisectorielles et l'adoption d'une approche transformatrice en matière d'engagement du public, des [éléments essentiels](#) pour un partenariat effectif avec la société civile, étaient complètement absents de la version initiale envoyée par Affaires mondiales Canada aux organisations de la société civile.

Au final, la version définitive lancée par la ministre Bibeau en septembre dernier a tenu compte des critiques émises lors de la phase de consultation par les organisations de la société civile. Mais fallait-il vraiment un nouveau processus de consultation pour confirmer les suggestions faites lors de la consultation organisée quelques années plus tôt ? Il est permis d'en douter.

La nouvelle approche du gouvernement Trudeau en matière d'aide internationale : un beau discours pour peu de changements?

La seconde raison invoquée par la ministre Bibeau pour justifier la révision de la Politique de partenariats avec la société civile est la nécessité de redéfinir la politique en fonction de la nouvelle approche, des nouveaux objectifs et des nouvelles priorités du gouvernement actuel et principalement pour l'aligner avec la [Politique d'aide internationale féministe du Canada](#), lancée en juin dernier.

Malgré l'absence d'une approche féministe dans l'ancienne politique d'aide au développement du Canada, l'accent avait déjà été mis sur les femmes et les filles même s'il n'était pas aussi prononcé que dans la Politique révisée, qui en fait un de ses principes directeurs. Peu de changements à signaler quant aux principes et objectifs au cœur de la nouvelle Politique. Certains éléments intéressants ont été ajoutés, notamment en ce qui concerne la reconnaissance du besoin d'un engagement public axé sur la promotion d'une citoyenneté universelle. Certaines sections sont aussi plus détaillées, dont l'inclusion d'exemples de domaines d'action qui amènent des précisions pertinentes sur les actions que le gouvernement entreprendra pour réaliser chacun des objectifs mentionnés et qui semblent être l'apport le plus intéressant vis-à-vis de l'ancienne politique.

Cette nouvelle politique représente-t-elle au final un réel changement par rapport à l'ancienne politique adoptée sous le gouvernement Harper ? De manière générale, on peut dire qu'il s'agit d'un pas en avant, sans qu'il s'avère toutefois être le tournant majeur que la ministre Bibeau eût laissé suggérer.

Billet n°109: Défendre les droits LGBTI en Haïti : Charlot Jeudy¹¹³

Cette histoire fait partie de la série [Nous sommes le changement en droits humains](#), à l'occasion du 50e anniversaire d'Equitas. Le blogue Un seul monde, collaboration entre l'[AQOCI](#) et le [CIRDIS](#), relaiera quelques unes de ces capsules pour souligner et visibiliser les différentes implications des défenderesses et des défenseurs de droits humains à travers le monde.

Ce [billet](#), rédigé par Alex Chartrand, rédacteur stagiaire chez Equitas, présente Charlot Jeudy, président de [Kouraj](#), coach du programme Promotion de la citoyenneté engagée et participant au Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) d'Equitas en 2012.

Être lesbienne, gai, bisexuel ou encore transgenre ou intersex en Haïti est loin d'être facile. La violence, qu'elle soit physique ou psychologique, fait partie du quotidien, et cela, Charlot Jeudy en est bien conscient. Mais il ne recule pas devant cette violence. En tant que président de l'association [Kouraj](#), Charlot Jeudy sensibilise la population haïtienne aux droits des personnes LGBTI (lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenre, et intersexuées), malgré les défis, malgré les menaces et malgré les moments de découragement.



L'association Kouraj a pour difficile mandat de lutter contre l'homophobie, la violence et l'exclusion et de faire reconnaître les droits des personnes LGBTI en Haïti, ou de la communauté «M» en créole (Masisi, Madivin, Makomè, Miks, Monkompè). Un mandat difficile alors que l'association a subi des attaques à trois reprises depuis cinq ans. Kouraj porte bien son nom !

Kouraj est d'autant plus importante puisqu'elle est l'organisation défendant les droits des personnes LGBTQI jouissant de la plus grande visibilité en Haïti. L'association offre gratuitement un accompagnement juridique et crée des espaces de dialogue avec plusieurs institutions publiques et privées, tout en mettant sur pied des projets d'éducation pour changer les mentalités et combattre les préjugés répandus au sein de la société haïtienne.

¹¹³ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/defendre-les-droits-lgbti-en-haiti-charlot-jeudy_a_23188475/

De « provocateur » à « facilitateur »

Chaque action que posent aujourd'hui Charlot et son organisation reflète non seulement les besoins et préoccupations des communautés LGBTI, mais également une fine compréhension des rapports entre différents groupes sociaux. Rien ne se fait sans consultations.

L'importance de cette collaboration entre les différents acteurs du milieu, Charlot Jeudy l'a comprise en participant pour la première fois en 2013 au [Programme international de formation aux droits humains](#) (PIFDH) d'Equitas à Montréal, au Canada. Pour reprendre ses termes, il est passé de « provocateur » à « facilitateur » entre les groupes LGBTI et la société haïtienne. Il a réalisé à quel point la participation et l'inclusion sont deux conditions essentielles au succès de ses interventions, malgré les divergences d'opinions :

« J'ai dû revoir mon approche personnelle par rapport à la question LGBT après avoir rencontré Equitas. Ça m'a aidé à comprendre que j'ai une manière de voir la question, qui n'est pas nécessairement partagée par tout le monde. Il faut en discuter avec d'autres pour se mettre d'accord... même sur nos désaccords ! ».

C'est aussi à partir de ce moment-là qu'il a commencé à parler des droits LGBTI comme faisant partie de l'ensemble des droits humains, ce qui lui a ouvert des portes pour collaborer avec des organisations de la société civile haïtienne travaillant sur des questions de droits humains plus larges. Comme il le dit : « Les droits humains, ce n'est pas un buffet où l'on vient, on choisit ce qu'on aime et on laisse ce qu'on n'aime pas. C'est un tout, c'est un ensemble ».

Kouraj, en tant qu'association, a aussi dû faire preuve d'introspection. La formation offerte par Equitas a amené les membres à réaliser le manque de représentation des femmes lesbiennes et des personnes transgenres au sein de l'association. Kouraj s'assure aujourd'hui de les inclure dans toutes décisions et la communauté LGBTI en ressort au final plus forte et unie.

Un impact, malgré les tabous

Les résultats des actions posées par Charlot parlent d'eux-mêmes. Aujourd'hui, les membres de la communauté LGBTI se rassemblent davantage. Ils sont plus confiants, ils ont un réel désir de s'engager et de se rencontrer. Les médias haïtiens en parlent également de plus en plus, malgré le tabou entourant ces enjeux. Plus d'une dizaine de reportages ont été réalisés en cinq ans, que ce soit à la télévision ou à la radio. Kouraj est naturellement devenue *la* référence pour les médias haïtiens sur les droits des personnes LGBTI. L'association cherche d'ailleurs à fonder une radio qui lui serait propre afin d'accroître sa capacité à transmettre des messages positifs sur la communauté LGBTI.

Mais se battre pour les droits des personnes LGBTI ne vient pas sans son lot de défis et déceptions. Entre la timidité d'engagement d'une partie de la société civile haïtienne et une approche imposée par certaines organisations internationales qui n'est pas adaptée aux réalités des communautés LGBTI en Haïti, les embûches à surmonter sont nombreuses. À cela s'ajoutent également la faiblesse du système de justice, les discours haineux et la récupération politique; autant de facteurs qui viennent miner la protection des droits des personnes LGBTI.

Face à de telles épreuves, il peut parfois être tentant d'abandonner, mais Charlot poursuit son combat. Sa détermination et son « *kouraj* » lui permettront de jouer un rôle déterminant pour

consolider le mouvement de lutte contre l'homophobie et pour le respect des droits des personnes LGBTI en Haïti !

Billet n°110:

Luttes anticapitalistes : l'appui aux communautés du Chiapas¹¹⁴

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Martha Lucia Gomez, Éva Mascolo-Fortin, Annie Lapalme, Geneviève Messier et Joëlle Gauvin-Racine, membres de l'équipe de formations des [BriCOs](#) du Comité pour les droits humains en Amérique latine ([CDHAL](#)). L'article qu'elles nous présentent ci-dessous traite de la pertinence des divers liens qui se sont créés entre le mouvement zapatiste et les groupes sympathisants à l'international.



© Martha Lucia Gomez

Brigades civiles d'observation des droits humains (BriCOs) sont un exemple d'initiative de solidarité concrète avec les communautés sur le terrain, à la fois les communautés zapatistes et les autres communautés en résistance contre le modèle néolibéral. Coordonnées par le Centre pour les droits humains Fray Bartolomé de las Casas (FRAYBA), les BriCOs répondent depuis 1995 au besoin d'[accompagnement](#) des communautés devant la situation de conflit toujours existante.

Le contexte zapatiste

La société civile nationale et internationale s'est présentée à de multiples reprises aux [rencontres organisées par l'EZLN](#) pour [analyser le monde et pour renforcer des liens](#) dans les luttes contre le capitalisme. C'est le poids de la pression nationale et internationale qui a mené au cessez-le-feu en 1995, après la contre-offensive militaire disproportionnée avec laquelle le gouvernement avait répondu au [soulèvement zapatiste](#). Massif a été l'appui des mouvements sociaux du pays et du monde au processus de négociation entamé avec le gouvernement ayant eu comme résultat

¹¹⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/luttes-anticapitalistes-lappui-aux-communautes-du-chiapas_a_23236225/

les [accords de San Andrés](#) en 1996. Cependant, ces accords ont été trahis par le gouvernement à plusieurs reprises.

L'étape de négociations fut aussi marquée par la hâte du gouvernement à mettre en œuvre des programmes d'assistance visant la division de la population. À partir de ce moment, celui-ci a instauré une guerre de basse intensité qui perdure jusqu'à aujourd'hui et dont les résultats, pour en nommer quelques-uns, ont été des déplacements de communautés, des massacres et des disparitions.

Le mouvement zapatiste a depuis abandonné l'objectif d'obtenir la reconnaissance légale de ses demandes et il a plutôt dirigé ses efforts vers la consolidation de l'autonomie (modèle de gouvernement propre basé sur la responsabilité politique et l'organisation sociale, qui intègre en pratique toutes les exigences en termes de terre, d'éducation, de santé, de justice, de paix et de reconnaissance culturelle). Une réorganisation politique et administrative des territoires a eu lieu en 2003, alors que l'on a décidé de mettre sur pied cinq *Juntas del buen gobierno* et des *Caracoles* dans lesquels se réunissent les représentants des municipalités autonomes rebelles. Le fonctionnement du modèle autonome est financé par les communautés elles-mêmes, avec les ressources générées notamment via les dépanneurs coopératifs et les collectifs de production agricole. La construction de cliniques, d'écoles et d'autres infrastructures a pour sa part été rendue possible grâce aux apports de la société civile nationale et internationale (Van der Harr, 2005) et même de quelques municipalités européennes qui ont été [jumelées](#) avec les municipalités autonomes.

Avec le temps, les zapatistes ont réussi à mettre sur pied des mécanismes pour la gestion et la distribution des ressources. C'est le cas de l'entité [Enlace A.C.](#), née en 1996 à la demande des communautés, pour canaliser les ressources de la solidarité. Les *Juntas de buen gobierno* sont pour leur part chargées de coordonner la destination de l'aide vers les municipalités où un plus grand nombre de besoins sont identifiés.

Liens à l'international

Au-delà des apports matériels, les gestes de solidarité au fil des ans avec les réseaux nationaux et internationaux ont permis la circulation d'information, notamment à travers les médias alternatifs et les collectifs. Au cours des 23 dernières années, ces réseaux ont agi comme un bouclier qui sert à contrer la campagne de délégitimation et de désinformation menée par l'État. En définitive, un des plus grands apports de la solidarité internationale envers les communautés au Chiapas est celui de pouvoir exposer les menaces auxquelles sont confrontées les communautés au jour le jour aux mains de groupes armés organisés (paramilitaires) par l'entremise des agents de l'État et de groupes économiques. Les zapatistes et les membres des autres communautés en résistance sont agressés parce qu'elles et ils protègent leurs territoires convoités par des intérêts privés, y compris les compagnies canadiennes, qui cherchent à les exploiter en raison de leur grande richesse en ressources hydriques et minières.

Les BriCOs, qui ont été convoquées par Mgr Samuel Ruíz, fondateur du [Frayba](#), représentent un de ces efforts de solidarité internationale envers les diverses communautés chiapanèques qui se sont organisées pour résister aux politiques néolibérales du gouvernement mexicain. Les observatrices et observateurs documentent la violence dont sont victimes les communautés en résistance, apportent un support moral aux communautés et assurent une protection des communautés par l'effet dissuasif de leur présence.

En effet, l'expérience au Chiapas n'est qu'une des façons de supporter les communautés en résistance, et la création d'une véritable solidarité transnationale est aussi au cœur de la démarche des BriCOs. Au Québec, en plus d'offrir de l'accompagnement direct sur le terrain, les personnes ayant fait de l'observation des droits humains dans le cadre des BriCOs continuent leur travail de solidarité avec les communautés chiapanèques en résistance en travaillant à sensibiliser la population québécoise à la situation sur place et en participant à diverses activités et campagnes de support.

La solidarité de plusieurs organisations nationales et internationales avec les luttes des communautés autochtones autonomes a rendu possible l'articulation et la convergence de la société civile tout au long des dernières années. Alors que les effets du néolibéralisme sont mondiaux, soutenir les communautés en résistance est une façon concrète d'appuyer un modèle qui s'oppose au néolibéralisme et de faire partie de la résistance. Les liens qui se sont tissés entre les zapatistes et le reste du monde reflètent une volonté de bâtir des relations d'horizontalité et de réciprocité. Si les ponts tendus vers l'extérieur par le mouvement zapatiste, telle la [Sixième déclaration de la Selva Lacandona](#) (la Sexta) en 2005, répondent à la nécessité constante pour le mouvement d'étendre et de consolider des alliances nationales et internationales, ils participent aussi à une dynamique d'enrichissement mutuel des résistances à laquelle nous sommes convié.e.s., encore aujourd'hui.

Si vous êtes intéressé.e.s par les formations offertes dans le cadre des BriCOs, vous pouvez écrire à l'adresse observation@cdhal.org.

Billet n°111:

Recherche en santé mondiale : faire échec à la relève¹¹⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par [Valéry Ridde](#), directeur de recherche à l'Institut de recherche en développement ([IRD](#)) et chercheur au Centre populaire et développement ([CEPED](#)), qui a récemment quitté son poste de professeur agrégé à l'École de santé publique de l'Université de Montréal. Le texte qu'il soumet ci-dessous porte sur la structure du financement de la recherche en santé mondiale, et les conséquences de cette dernière sur la relève.

Le Canada est un acteur important dans le financement de la santé mondiale, notamment en ce qui a trait aux projets de développement. En 2015, l'[aide canadienne](#) dans le domaine de la santé représente environ 860 millions \$US ; elle n'était que de 110 millions \$US en 1990. Dans un contexte où l'on exige des politiques publiques d'être davantage fondées sur des données scientifiques, la recherche a évidemment un rôle prépondérant à jouer dans la définition du contenu et la mise en œuvre de ces interventions, financées par le Canada pour soutenir les pays les plus pauvres de la planète.



© matt_benoit via Getty Images

Depuis plusieurs années, les universités et les centres de recherche au Canada ont [formé](#) de très nombreux et nombreuses étudiant.e.s et jeunes chercheur.e.s réalisant leurs travaux dans les pays à faible et moyen revenus (PFMR). Nombre d'universités canadiennes, francophones comme anglophones, proposent maintenant des formations en santé mondiale. Si beaucoup d'étudiant.e.s étranger.ère.s viennent les suivre, les jeunes canadien.ne.s sont aussi avides d'agir dans ce domaine et de contribuer à la résolution des problèmes de santé dans les PFMR.

Décroissance du financement pour la relève

Les étudiant.e.s du domaine de la santé publique en général ont subi ces dernières années des restrictions budgétaires majeures pour décrocher des [bourses](#). Le [taux de succès](#) n'est que de 11% aux IRSC et la suite de la carrière de ces rares chanceux devient bien moins réjouissante, et ce, malgré leur excellence.

¹¹⁵ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/recherche-en-sante-mondiale-faire-echec-a-la-releve_a_23320223/

D'un côté, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), dont le [mandat](#) est d'appuyer « des travaux de recherche dans les pays en voie de développement », a décidé à la fin des années 2000, sans concertation avec le milieu de la recherche à notre connaissance, de ne plus permettre aux jeunes chercheur.e.s canadien.ne.s d'obtenir une subvention à titre de chercheur.e principal.e.

Le CRDI continue d'octroyer [quelques bourses](#) de terrain pour les doctorant.e.s canadien.ne.s (ou immigrant.e.s reçu.e.s), mais plus rien n'est possible pour les chercheur.e.s en début de carrière une fois leur doctorat en poche. Ils et elles ne peuvent qu'être cochercheur.e.s d'une subvention détenue par un.e chercheur.e d'un PFMR. Si le fait que l'argent des contribuables canadien.ne.s serve à financer les travaux dirigés par des chercheur.e.s des PFMR est à saluer pour le principe, cette politique a des effets déplorables pour les jeunes chercheur.e.s canadien.ne.s et les résident.e.s permanent.e.s des institutions canadiennes.

Revoir les priorités

D'un autre côté, on pourrait nous répondre que les IRSC ont justement le rôle de prendre la relève et de financer les chercheur.e.s des institutions canadiennes. Ce n'est évidemment pas aussi simple que cela. La santé urbaine, l'usage de drogues et l'intelligence artificielle occupant maintenant le premier plan, la santé mondiale n'est plus une [priorité](#) aux IRSC depuis bien longtemps, et l'[Initiative de recherche en santé mondiale](#) de 2001 est disparue depuis plusieurs années. Certes, des avancées importantes ont été faites ces dernières années, en évitant par exemple aux chercheur.e.s de devoir constamment prouver que leurs recherches dans les PFMR aient des retombées pour la santé des Canadien.ne.s. Il n'existe toutefois plus de financement spécifique pour la santé mondiale.

Ainsi, en l'absence de priorité aux IRSC, les fonds du CRDI étaient utiles pour démarrer une carrière sur des sujets que les comités de sélection des IRSC trouvaient trop loin des besoins des Canadien.ne.s. Ils permettaient aussi de mettre en oeuvre des approches de recherche moins classiques, mais essentielles dans le contexte d'un partenariat avec les chercheur.e.s des PFMR (recherche action, approche participative, recherche interventionnelle, renforcement des capacités, etc.).

Ouvrir le débat

Il nous faut ouvrir le débat en faveur de la nouvelle génération de chercheur.e.s en santé mondiale, afin que l'on ne se retrouve pas avec des centaines d'expert.e.s canadien.ne.s disposant d'un Ph.D. en santé mondiale incapables de trouver un poste dans une institution de recherche. Certes, le monde académique n'est pas le seul débouché, mais il doit continuer d'en être un pour ceux qui le veulent. De plus, leur engagement, leurs recherches et leurs expertises seront utiles pour améliorer les programmes de santé que le Canada finance, et financera encore longtemps, dans les PFMR.

Ainsi, je pense qu'il est essentiel que le Canada, en parallèle de la poursuite et du renforcement nécessaire de son investissement dans l'aide au développement dans le domaine de la santé, puisse aussi assurer la pérennité de la carrière des jeunes chercheur.e.s des institutions canadiennes. Pour ce faire, il me semble que les recommandations suivantes, destinées aux organismes subventionnaires de la recherche, pourraient permettre de lancer un débat afin d'atteindre cet objectif :

- Permettre aux postdoctorant.e.s et jeunes chercheur.e.s des institutions de recherche canadiennes de participer aux concours organisés par le CRDI, les IRSC et le FRQS en tant que chercheur.e.s principaux
- Au niveau fédéral, se doter d'une politique qui valorise la spécificité de la contribution des chercheur.e.s canadien.ne.s en santé mondiale afin de consolider sur la scène internationale la réputation du Canada dans ce domaine
- Augmenter le nombre de bourses en santé mondiale octroyées par les organismes subventionnaires pour les doctorant.e.s et postdoctorant.e.s
- Rendre le processus d'octroi des subventions du CRDI plus transparent et s'assurer qu'il respecte les critères d'excellence scientifique internationalement reconnus
- Autoriser les dépenses à l'étranger dans le cadre de recherches en santé mondiale pour les organismes de financement qui ne le permettent pas
- Lancer, à l'initiative des organismes subventionnaires de la recherche, un programme de Chaire de recherche en santé mondiale pour les chercheur.e.s en début de carrière

Le CRDI, par l'entremise de son président Jean Lebel, a écrit une réponse à l'article de Valéry Ridde ci-présent. Pour la lire, cliquer ici: [Le Centre de recherches pour le développement international accorde une grande importance à l'avenir des jeunes chercheurs.](#)

Ce texte est une version abrégée et modifiée de l'[article original](#).

Billet n°112:

Culture et résilience contraceptive lors de conflits armés¹¹⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Anne Marie N'gnanda Kouadio, sociologue en santé ayant plus de dix d'expérience dans le domaine de la recherche sociologique. Elle est enseignante et chercheure à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody en Côte d'Ivoire. L'article qu'elle soumet ci-dessous porte des stratégies adoptées en santé reproductive en contexte de conflit armé, notamment dans le cadre du tumulte de 2002 en Côte d'Ivoire.

Culture et résilience contraceptive en période de conflit armé.

Pendant le conflit armé de 2002, la Côte d'Ivoire a été marquée par l'absence du système moderne de santé. Les populations [Yacouba](#) de Danané y résidant sont affectées, mais ne sont pas restées passives et sans ressources. Elles ont développé une résilience contraceptive pour préserver la santé des mères et des enfants.

Quelle stratégie les Yacouba ont-ils développée pour empêcher les grossesses non désirées, ce afin d'assurer un bon état de santé maternelle et infantile? Quelle était l'origine de cette résilience contraceptive ?

Ancrage culturel: tuteur de la résilience contraceptive

En l'absence de méthodes modernes de contraception, dans le département de Danané à l'ouest de la Côte d'Ivoire, les femmes en âge de procréer ont eu recours à des méthodes et pratiques traditionnelles. Parmi ces méthodes, on compte par exemple des mixtures de plantes et d'écorces d'arbre, de champignons spécifiques, de gris-gris ou amulettes, des kaolins, et bien d'autres.

L'éclatement du conflit armé en 2002 a entraîné la destruction d'une grande partie des infrastructures hospitalières, symbole de soins modernes. Alors, ces pratiques locales, sensiblement écartées depuis les années 1960, ont refait surface et ont servi de socle à une résilience contraceptive efficace, assurant la santé reproductive des populations affectées. En effet, face à la promotion de la médecine moderne juste après l'indépendance du pays, et à la mise en place progressive du système de santé occidental, ces pratiques thérapeutiques locales avaient été relativement abandonnées. Au début de la crise des années 2002, les femmes se sont

¹¹⁶ http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/culture-et-resilience-contraceptive-lors-de-conflits-armes_a_23320232/

ainsi réorientées avec succès vers la médecine de tradition africaine pour préserver la santé maternelle et celle des enfants.

Ce retour aux pratiques traditionnelles est une forme de valorisation du potentiel culturel existant, et ce, à travers le recrutement et la formation de jeunes [matrones](#) (accoucheuses traditionnelles) par les plus anciennes. Ces connaissances locales, distillées à travers les matrones et les thérapeutes au sein des couches sociales, ont assuré la santé reproductive des femmes en âge de procréer pendant ces moments cruciaux d'affliction.

La résilience contraceptive locale performée chez les Yacouba en période de conflit armé est perçue comme une stratégie collective de survie. Cette résilience est également la réponse spontanée de ce peuple face à la faillite du système de santé moderne, réaction destinée à répondre aux besoins essentiels de santé des mères et des enfants, dans un contexte d'urgence et de raréfaction des biens de première nécessité. Ce retour aux thérapies traditionnelles est une réinvention de soi, un repli pour puiser dans le savoir local les éléments nécessaires à l'adaptation et à la résistance aux catastrophes. Ces pratiques gagneront en importance en appuyant leur développement sur des ressources extérieures si nécessaire.

Solidarité, valeur culturelle et stimulation de la résilience contraceptive.

L'organisation, la formation et le recours aux pratiques anciennes de contraception en vue de répondre aux besoins de santé maternelle et de l'enfance ont été rendus possibles par la volonté de certaines personnes, leaders ou non, d'aider et de soutenir matériellement ou moralement les plus vulnérables du groupe. Cela marque l'instauration d'une solidarité de plus en plus active entre les populations affligées. La [solidarité](#), vue comme une forme d'entraide, d'union, de fraternisation et d'interdépendance entre les individus, a été appliquée comme stratégie d'urgence pour la survie des femmes et des enfants. Cette entraide est une valeur sociale particulièrement importante dans la culture du peuple Yacouba, et est transmise par la socialisation aux jeunes générations.

En période de paix, la solidarité est analysée à travers des pratiques sociales comme le travail communautaire et la circulation de biens entre les populations lors des moments de joie ou d'épreuve (funérailles, mariage, naissance). Ces élans de solidarité exprimés entre les familles et les communautés sont perçus comme des normes sociales et ont soutenu les assises de la résilience contraceptive en période de guerre.

En effet, ces formes de solidarité sont devenues de plus en plus des sortes d'obligation dont il faut s'acquitter dans l'optique de créer la cohésion du groupe. La vie du groupe social est organisée et soutenue par cette solidarité culturelle qui a été mise à contribution pendant le conflit armé.

Toutes les actions (regroupement des femmes, formation des jeunes matrones par les plus anciennes, divulgation des méthodes anciennes de contraception) entreprises dans la foulée de cette résilience contraceptive sont empreintes de cette solidarité culturelle. Ce lien, tissé entre les individus par l'assistance mutuelle, est devenu conscience collective.

Au-delà du besoin d'organisation en vue de s'entraider, il transparaît une volonté claire de partage de savoir et de connaissances issues de la tradition. Ainsi, une plateforme d'échange, de vulgarisation et de valorisation de connaissances s'est mise en place. Ces savoirs internes ont

constitué des pierres angulaires sur lesquelles se sont développées des initiatives locales liées à la pratique contraceptive.

La culture, à travers les pratiques de solidarité, d'union et de fraternité, a modelé les comportements des populations en période d'affrontement sanglant. La coopération, caractéristique aux pratiques anciennes, a permis aux femmes de s'organiser et de promouvoir des méthodes contraceptives efficaces, évitant ainsi des grossesses à risque et préjudiciables, courantes dans cet environnement délétère qui régnait pendant les moments de crise violente.

Face au conflit armé, les populations en détresse ont fait un bond en avant en puisant dans un héritage culturel ancestral des compétences et des savoir-faire locaux. Les valeurs sociales embaumant ces pratiques auront permis d'ériger de manière probante une résilience contraceptive collective comme individuelle.

Billet n°113:

Sécurisation & externalisation des frontières à l'ère des migrations¹¹⁷

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Erika Massoud, étudiante à la maîtrise en Études des migrations et relations interculturelles à l'Université Carl von Ossietzky à Oldenburg, Allemagne. L'article qu'elle nous soumet aujourd'hui traite, au lendemain de la Semaine du développement international, de la militarisation des frontières dans le contexte des migrations actuelles.

258 millions : ce chiffre représente le nombre de migrant.e.s à travers le monde en 2017, [selon les Nations Unies](#). Même si ce chiffre a augmenté depuis les années 1990, il ne représente que 3,4% de la population mondiale. En fait, la proportion de la population migrante par rapport à la population mondiale n'a augmenté que de 0,5% entre 1990 et 2017. Ceci comprend tous les types de migration internationale impliquant le franchissement des frontières d'un État, y compris les migrations forcées. Durant cette même période, le nombre de frontières fortifiées s'est multiplié dans le monde. Lors de la chute du mur de Berlin en 1989, il n'y avait que 15 murs frontaliers. Aujourd'hui, ce nombre s'élève à [environ 70](#). Au-delà des démarcations concrètes des frontières, les politiques étatiques de sécurisation et d'externalisation des



© Thomas Castelazo, www.tomascastelazo.com / Wikimedia Commons / CC BY-SA 3.0

¹¹⁷ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/securisation-and-externalisation-des-frontieres-a-lere-des-migrations_a_23365777/

frontières, répandues parmi les pays occidentaux, repoussent celles-ci dans des pays tiers. Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes qui exercent leur droit à la liberté de circulation?

La sécurisation des migrations : à quel prix?

Les murs frontaliers ne sont qu'une des mesures employées par l'État pour sécuriser ses frontières. Or le marché des technologies de surveillance et de sécurité, en pleine expansion, produit de nombreux outils technocratiques pour « contrôler » les mouvements migratoires. Ces dispositifs incluent l'utilisation de documents d'identité biométriques requis pour voyager, des drones pour surveiller les frontières, [sans mentionner les véhicules téléguidés, caméras thermiques, etc.](#) Le développement de l'industrie frontalière post-11 septembre vise à sécuriser les frontières de l'État autant contre la menace terroriste que les mouvements migratoires, devenus une question de sécurité nationale. Ces deux enjeux sont amalgamés de manière problématique dans le discours de l'État, qui tente de protéger sa souveraineté d'un danger localisé à l'extérieur de ses frontières.

Même si les murs et les technologies de sécurité donnent l'impression de ralentir les flux migratoires, ces mesures n'empêchent pas les personnes migrantes de se déplacer. Elles rendent leurs déplacements seulement plus périlleux, les obligeant à les contourner, à faire appel à des passeurs ou à emprunter des routes plus risquées. Ceci est démontré de manière flagrante par l'augmentation globale du taux de mortalité aux frontières, alors que l'accès aux routes sécuritaires devient plus difficile. À la frontière États-Unis-Mexique, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a noté [412 décès en 2017](#) et, en même temps, un déclin du nombre d'appréhensions par l'agence frontalière américaine. À la frontière sud de l'Europe en mer Méditerranée, il y a eu [3 119 décès dans la même année](#). Ce nombre est moindre que le nombre record de 5 143 décès constatés en 2016, mais il faut se rappeler qu'au début des années 1990, ce nombre ne dépassait pas [100 personnes par année](#). Ces décès ne sont pas seulement causés par les conditions des routes empruntées par les migrant.e.s. Les patrouilles frontalières ont aussi été responsables de plusieurs décès, notamment dans un cas où un jeune a été [atteint par une balle d'un agent frontalier américain](#) alors qu'il était toujours en territoire mexicain.

L'externalisation des frontières : de l'Europe à l'Amérique du Nord

La sécurisation des migrations est étroitement liée aux politiques d'externalisation de contrôle des migrations, [répandues dans les pays occidentaux](#) depuis les années 1990. Des accords entre l'Union européenne (UE) et plusieurs États africains où transitent les migrant.e.s (dont le Maroc, la Libye et le Soudan) financent explicitement le contrôle et la surveillance des mouvements migratoires dans ces pays. Or les frontières de la « forteresse Europe » s'étendent au-delà du continent dans le but de réduire les flux de personnes migrantes ou cherchant l'asile. Également, l'aide au développement européenne comprend des mesures de formation des forces de sécurité en matière de « gestion » des migrations. L'entente entre l'UE et le Soudan a d'ailleurs suscité des [critiques importantes](#), notamment car le régime d'Omar al-Bashir a longtemps été condamné par la communauté internationale pour ses violations des droits humains et que des cas de violence envers les personnes migrantes ont été dénoncés.

Les mesures d'externalisation des frontières existent aussi en Amérique du Nord. [L'accord Mérida entre les États-Unis et le Mexique](#) vise, entre autres, à renforcer le contrôle des frontières du nord et du sud du Mexique pour sécuriser les flux migratoires. L'accord comprend aussi un soutien financier des États-Unis pour renforcer les systèmes judiciaires, policiers et d'immigration au Mexique, ce qui, d'après plusieurs organisations, a contribué à [la militarisation](#)

[des forces de sécurité mexicaines](#). Au Canada, un autre exemple récent concerne [la mission « d'information » des députés canadiens](#) aux États-Unis, qui servait aux fins de contrôle des flux migratoires en avertissant spécifiquement la communauté haïtienne de ne pas tenter d'entrer irrégulièrement au pays.

Ces mesures ne sont pas nouvelles. Au début du 20^e siècle, des officiers canadiens initiaient des campagnes de propagande pour [empêcher l'immigration des Noir.e.s américain.e.s](#). Les pratiques actuelles d'externalisation et de sécurisation des frontières de l'Occident s'inscrivent [dans le contexte](#) de ces systèmes d'exclusion, qui persistent à ce jour.

Contextualiser les migrations : avenues de résistance

L'impact de ces politiques alarmantes est clair : la sécurisation et l'externalisation des frontières ne fonctionnent pas et n'arrêteront pas les migrations. Au contraire, le nombre de décès en route aux frontières de l'Occident démontre les conséquences graves de ces politiques fondées sur l'exclusion. Il faut donc contextualiser les migrations dites « irrégulières » dans une réalité de hiérarchisation des migrations, qui facilite les mouvements pour certain.e.s et les limitent pour d'autres.

Les conséquences de ces politiques ne sont pas seulement ressenties par les personnes migrantes. En rendant l'accès au passage plus difficile, les communautés autochtones dont les territoires ont été divisés par les frontières entre le Mexique, les États-Unis et le Canada subissent la violence des patrouilles frontalières. Des pratiques d'intimidation des agences frontalières, engendrées par la militarisation des frontières, ont été dénoncées, par exemple par la [Nation Tohono O'odham](#) et la [Nation Mohawk d'Akwesasne](#). Cette résistance, appuyée par divers mouvements citoyens et chercheurs, nous pousse à réaffirmer la liberté de circulation, voire même la nécessité d'un monde sans frontières.

Billet n°114: Femmes immigrantes et entrepreneures engagées¹¹⁸

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Élodie Chevenot, chargée de communication chez [FEM International](#), et titulaire d'un double diplôme français en Droit et Économie. À l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, l'article qu'elle présente ci-dessous traite des enjeux spécifiques à la condition de femme immigrante dans le milieu entrepreneurial québécois.

Être entrepreneur est en soit un véritable défi. Il faut arriver à développer une idée, un produit ou un service, puis le promouvoir, et enfin financer l'ensemble. Une fois l'entreprise établie, il faut encore trouver un moyen de la faire croître. En étant femme entrepreneure, il faut ajouter à cela les préjugés et les discriminations liées au sexe. Mais en étant femme, entrepreneure, et immigrante, il faut combiner tous ces défis à ceux rattachés à l'immigration.

Pourtant, les femmes entrepreneures issues de l'immigration sont bien là, et sont même plus présentes que les femmes non immigrantes. En effet, selon [Statistique Canada](#), en 2011, 9,2% des femmes immigrantes étaient des travailleuses autonomes contre 7,9% pour les femmes non immigrantes. Nous avons donc voulu avoir le ressenti de ces femmes issues de l'immigration, qui décident malgré tous ces vents contraires de se lancer en affaires. Nous avons interrogé quatre entrepreneures ayant suivi une formation chez [FEM International](#) - Ingrid (*Co-moon*), Perla (*Perla Paletas*), Merichel (*Maya-Mia*) et Martha (*Martha Sierra Terre & Beauté*) - afin qu'elles nous livrent leurs propres expériences de femmes entrepreneures immigrantes.



© FEM International

Pourquoi décident-elles de se lancer en affaire ?

Ce que nous avons pu remarquer, c'est que ces femmes disposaient toutes des diplômes académiques de haut niveau dans leurs pays. En effet, Ingrid détient un baccalauréat en sciences biomédicales, Perla, un baccalauréat en communication, Merichel, un baccalauréat en

¹¹⁸ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/femmes-immigrantes-et-entrepreneures-engagees_a_23376078/

commerce international et Martha, un diplôme technique en pharmacologie. Mais une fois arrivées au Québec, leurs diplômes ne sont souvent pas reconnus et elles sont contraintes d'accepter des postes qui ne reflètent pas leurs niveaux de compétences. Créer son propre emploi peut donc être un moyen de pallier cette précarité professionnelle.

L'entrepreneuriat est également perçu comme un vecteur d'intégration. En lançant leurs entreprises, elles se font une véritable place dans la société. « Nous sommes vues comme des champions », confirme Perla Silva, arrivée au Québec en 2012, et qui a lancé son entreprise en 2016. « Être une femme entrepreneure change le rapport de force », souligne Lis Suarez, directrice de FEM International, « quand tu cherches un emploi, tu demandes quelque chose. Quand tu es entrepreneure, tu offres quelque chose. Ce rapport permet de travailler l'estime de soi et la confiance en sa capacité dans un univers différent du nôtre : un autre pays, une autre réalité ». D'ailleurs, elles s'accordent toutes pour dire qu'il existe une multitude de programmes d'encadrement des femmes immigrantes qui souhaitent se lancer en affaires, mais que néanmoins, ils sont souvent peu connus.

Des obstacles importants.

Néanmoins, lorsqu'elles décident de faire le grand pas, elles font face à de nombreux défis. Comme toute entrepreneure, l'enjeu principal est lié au financement. Toutefois, contrairement à une entrepreneure non immigrante, elles connaissent moins les mécanismes de subventions disponibles. De plus, les conditions d'obtention de subventions sont souvent liées à l'âge et déconnectées de la situation professionnelle des entrepreneures. En effet, dans certains cas, il est demandé aux entrepreneures de disposer d'une expérience professionnelle d'au moins un an. Le marché du travail étant moins favorable aux immigrants, cette condition est parfois difficile à remplir. D'autre part, les immigrantes qui décident de réaliser une reconversion professionnelle sont limitées en matière de financement; la majorité des subventions sont réservées aux personnes de moins de 35 ans. Les institutions financières demandent aussi un historique de crédit fiable et pérenne. Cependant, en étant « nouvelles arrivantes », elles ne peuvent pas offrir ces garanties, et les banques sont ainsi frileuses à leur accorder des prêts. Les demandes de financement deviennent alors un véritable combat.

Contrairement aux femmes nées au Québec, les femmes immigrantes ne disposent pas d'un réseau local, souvent indispensable pour faire croître leurs entreprises. C'est à elles de créer leur propre réseau. Selon Ingrid, « il faut aller là où les femmes non immigrantes vont » pour tisser de véritables liens commerciaux.

De surcroît, il faut qu'elles s'adaptent à une nouvelle culture. Effectivement, la culture entrepreneuriale n'étant pas universelle, cette nécessité d'adaptation peut être un frein à l'accès à de nouveaux marchés. Avant de pouvoir lancer leurs propres entreprises, il est indispensable qu'elles comprennent le fonctionnement des relations d'affaires au Québec.

Enfin, une fois l'entreprise établie, il faut qu'elles réussissent à faire perdurer leurs affaires sur le long terme. L'enjeu est de taille, car elles doivent souvent faire face à de grosses entreprises déjà bien établies, notamment dans le secteur agroalimentaire.

Des pistes de solution

On remarque également que les femmes entrepreneures immigrantes sont peu représentées dans les médias, alors que concrètement, elles occupent une large place dans la société

entrepreneuriale. De plus, lorsque l'on présente les entrepreneures, les réussites sont surexposées par rapport aux parcours. Effectivement, si la réussite est importante, le moyen d'y parvenir l'est aussi, d'autant plus si l'on fait face aux défis d'une femme entrepreneure issue de l'immigration. L'histoire n'en est que plus inspirante pour la société.

Selon les femmes que nous avons interrogées, il faudrait créer un véritable réseau des femmes immigrantes entrepreneures afin qu'elles puissent échanger sur les difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées. Cela leur permettrait aussi de jumeler leurs voix et d'établir un certain rapport de force au sein de la société québécoise.

Preuve que l'entrepreneuriat de la diversité est un véritable enjeu: le gouvernement québécois a récemment annoncé un « plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat » ([PAGE](#)) afin de « soutenir et d'accompagner les entrepreneurs de la diversité dans toutes les régions. » Reste à voir comment ces enjeux seront concrètement résolus.

Billet n°115:

Un ombudsman pour multinationales : un premier pas nécessaire¹¹⁹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Geneviève Paul, directrice générale intérimaire pour Amnistie internationale Canada francophone ([AICF](#)). L'article qu'elle nous présente aujourd'hui traite des implications de la création d'un poste d'ombudsman pour les entreprises canadiennes à l'étranger, et de ses défis.

Le 18 janvier 2018, le ministre du Commerce international du Canada, François-Philippe Champagne, a annoncé la création d'un « ombudsman canadien indépendant pour la responsabilité sociale des entreprises ». Le [mandat](#) de cet ombudsman sera « d'enquêter sur les allégations de violations des droits de la personne en lien avec les activités d'entreprises canadiennes à l'étranger. L'ombudsman devra, lorsque possible, aider à résoudre les différends ou les conflits entre les entreprises et les collectivités touchées de façon collaborative. Il sera chargé de mener des enquêtes de façon indépendante, de présenter des rapports, de recommander des solutions et d'en surveiller la mise en œuvre. Son mandat aura une portée multisectorielle et sera axé initialement sur les industries des mines, du pétrole et du gaz, ainsi que du textile, et il sera étendu à d'autres secteurs d'activités dans l'année suivante l'entrée en fonction de l'ombudsman. » Le ministre Champagne a également [annoncé](#) la création d'un « groupe consultatif multipartite sur la conduite responsable des entreprises, qui conseillera le gouvernement du Canada et l'ombudsman sur les questions liées à la conduite responsable des entreprises à l'étranger. »

La création d'un tel bureau est une [demande](#) de longue date d'Amnistie internationale et des autres membres du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE), demande qui a été appuyée par de [nombreuses ONG](#) à travers le monde qui soutiennent des communautés affectées par les activités des entreprises canadiennes du secteur extractif. Depuis 2014, [plus de 100 000 Canadiens](#) ont soutenu cet appel à l'action, un élan de solidarité internationale qui ne tarit pas.

Un pas dans la bonne direction

Cette annonce représente un exemple de leadership de la part du gouvernement et un pas important dans la bonne direction. C'est connu, le Canada héberge plus de [70% des entreprises](#) du secteur extractif dans le monde.



© Amnistie Internationale

¹¹⁹ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/ombudsman-multinationales-necessaire_a_23365780/

À travers ses ambassades, l'agence de crédit à l'exportation du Canada et une foule d'autres moyens, le Canada soutient ces investissements à l'étranger. Ce qui est moins connu toutefois, c'est le fait que le secteur des industries extractives est l'un des plus meurtriers pour les défenseurs des droits liés à la terre et l'environnement.

En d'autres mots, les entreprises canadiennes sont [impliquées ou associées](#) à de nombreux cas de violations des droits humains alléguées, voire avérées, en lien avec leurs opérations à l'étranger. Assassinats impliquant des entreprises de sécurité privée et des forces militaires et policières, violences sexuelles, harcèlement psychologique et judiciaire, criminalisation des *leaders* autochtones et paysans des communautés affectées, contamination environnementale : la liste des exactions subies par les communautés et des risques pour les défenseurs des droits liés à la terre et l'environnement est longue. Et la possibilité pour les victimes d'obtenir justice est quasi inexistante.

La création de ce bureau vient répondre au besoin criant pour les communautés de pouvoir se tourner vers un mécanisme indépendant qui puisse traiter efficacement les plaintes dans un objectif de prévention et de réparation, et ce, sans devoir se tourner vers les tribunaux canadiens, un processus coûteux et difficilement accessible. À ce jour, les deux mécanismes non judiciaires vers lesquelles les communautés à l'étranger peuvent se tourner, à savoir le bureau du conseiller en matière de RSE et le point de contact national de l'OCDE n'ont donné aucun résultat significatif et ont été largement critiqués.

Autonomie d'enquête

Tandis que les détails de son fonctionnement doivent encore être annoncés, Amnistie internationale et le RCRCE travaillent à s'assurer que l'ombudsman puisse opérer en toute indépendance et qu'il soit habilité à mener des enquêtes rigoureuses, y compris avec la possibilité d'exiger la production de documents de la part des entreprises sous examen. Face à la gravité de la situation sur le terrain et au déficit de confiance qui existe en raison de l'échec des mécanismes actuels, de tels pouvoirs sont essentiels pour assurer l'efficacité et la crédibilité du mécanisme.

Le secrétaire général de la branche anglophone d'Amnistie internationale Canada a par ailleurs été nommé pour siéger sur le groupe consultatif multipartite qui n'a pas encore débuté ses travaux. Il est à espérer que cet organe au mandat plus large pourra encourager l'[adoption de réformes législatives](#), à l'instar de la France qui a adopté en 2017 une [loi historique](#) exigeant des entreprises multinationales qu'elles exercent un devoir de vigilance envers leurs opérations et relations d'affaires, créant ainsi une responsabilité civile en cas de manquement à cette obligation.

Ensemble, soutenons le courage des Braves

Les [comités onusiens](#) chargés de superviser la mise en œuvre des obligations internationales du Canada en matière de droits humains sont unanimes: le Canada doit faire mieux. Le gouvernement a l'obligation de s'assurer que les entreprises ne causent ou ne contribuent pas à des violations des droits humains dans le cadre de leurs opérations à l'étranger. Au nom de tous ces [braves](#) qui risquent leur vie pour protéger leurs communautés et leurs terres, pour protéger notre environnement, il faut agir. Tant et aussi longtemps que les droits humains ne seront pas véritablement au cœur tant des accords de commerce et d'investissement que des investissements directs à l'étranger, nos obligations ne seront pas pleinement respectées. Le

gouvernement libéral a fait preuve de leadership en annonçant la création d'un bureau d'ombudsman : la suite des choses sera importante pour évaluer si les communautés ont raison d'espérer.

Billet n°116: Les compagnies canadiennes font la loi en Colombie¹²⁰

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été co-écrit par Jannis Chiarle, Florence Tiffou et Mélissa Leblanc, impliquées dans le Projet accompagnement solidarité Colombie ([PASC](#)). Le PASC est un collectif qui, depuis 2003, réalise de l'accompagnement auprès de communautés et des organisations colombiennes tout en faisant des liens entre les luttes québécoise et colombienne face à l'imposition de méga-projets d'extraction des ressources.

Que l'on parle de compagnies pétrolières, d'entreprises minières ou encore hydroélectriques, les multinationales ayant leur siège social au Canada bénéficient encore aujourd'hui d'un laxisme quant à leurs activités et aux [impacts](#) qui émanent souvent de celles-ci: militarisation des territoires, dommages à l'environnement et au tissu social des communautés et violations de droits humains. Les mécanismes qui encadrent les entreprises extractives canadiennes demeurent inefficaces pour prévenir ces problèmes.



© Redher

Lors du [Tribunal permanent des peuples](#) sur l'industrie minière canadienne en Amérique latine, tenu à Montréal en 2014, l'État canadien avait été accusé d'appuyer les entreprises par des mécanismes économiques avantageux pour ces dernières (appui d'Exportation et Développement Canada (EDC), avantages fiscaux, etc.) et pour le manque de transparence de leurs relations. En plus de l'appui inconditionnel que reçoivent les entreprises de la part des ambassades canadiennes, l'État canadien s'immisce dans la législation des pays hôtes.

Le Canada avait également été accusé de violer le droit d'accès à la justice (droit à un recours collectif, absence de loi contraignante, absence d'un devoir de diligence) des communautés locales. Il existe certes un Bureau du conseiller en responsabilité sociale ([RSE](#)) de l'industrie extractive et une [Stratégie de responsabilité sociale des entreprises](#), déployée en 2009, mais ces mécanismes sont inefficaces et non contraignants. En 2018, le contexte n'a pas grandement changé et les violations sur le terrain restent aussi importantes qu'alors.

¹²⁰ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/les-compagnies-canadiennes-font-la-loi-en-colombie_a_23365782/

Le cas San Luis de Palenque, Colombie

Depuis le 22 janvier 2018, [la communauté de San Luis de Palenque](#) (département du Casanare, Colombie) se trouve en Assemblée permanente afin de se mobiliser contre la compagnie canadienne Frontera Energy (anciennement Pacific Rubiales Energy).

Frontera Energy détient une licence d'extraction de pétrole depuis 2005 sur le territoire de San Luis de Palenque, pour le [bloc Cubiro](#). Environ 20 plateformes ont été installées permettant l'extraction de pétrole à une profondeur de 8 000 mètres. Copa1 est la plateforme la plus active avec une sortie quotidienne de 22 camions contenant 220 à 240 barils de pétrole pour une valeur de 600 millions de pesos (210 000 \$ CA). Depuis le 23 janvier, aucun camion n'a pu faire le chargement et transporter la marchandise.

Les communautés se mobilisent contre Frontera Energy depuis le mois d'août 2017. [Plusieurs dialogues](#) et tentatives d'accords ont été entamés entre l'entreprise et les paysan.ne.s. La dernière table de négociation a débuté le 31 janvier 2018, mais les expériences passées démontrent que la compagnie ne tient pas ses promesses. La communauté de San Luis de Palenque dit qu'elle continuera de bloquer l'accès à la plateforme Copa1 tant que les cinq points litigieux principaux (les conditions de travail, le paiement de la dette pour biens et services rendus par des membres de la communauté, la protection de l'environnement, le respect des droits humains et la réalisation d'investissements sociaux) ne seront pas réglés.

Le premier point pour amorcer les négociations serait le paiement complet de la dette de Frontera envers les travailleurs. Comme un porte-parole de la communauté l'affirme : « Si Frontera veut une solution, ils doivent en premier lieu payer leurs dettes. S'ils ne le font pas, pas de solution, et l'accès à la plateforme restera bloqué. » Frontera Energy aurait des arriérés non payés de plusieurs milliers de dollars envers différentes personnes de la communauté, par exemple une dette d'environ 110 millions de pesos (environ 45 000 \$ CA) à un propriétaire de véhicule pour du transport. Et pourtant, simultanément, Frontera Energy a investi [800 millions de pesos](#) colombiens pour la campagne de Juan Manuel Santos, le président actuel...

De plus, la compagnie n'honore pas ses devoirs envers la communauté pour limiter son impact environnemental. Le passage des camions défonce les routes utilisées par les paysan.ne.s et toute la communauté. Par manque de vigilance, une rivière située à moins de 100 mètres a été contaminée : un dommage irréparable causé à l'environnement. Les impacts de la présence des compagnies ne sont pas qu'économiques, mais aussi politiques, sociaux et environnementaux.

La communauté de San Luis Palenque est soutenue par des groupes d'accompagnement international de la Redher, les défenseurs de droits humains de l'organisation COSPACC, l'association paysanne ASONALCA et le syndicat des travailleurs du pétrole USO. Malgré cet accompagnement, les mobilisations ont été attaquées : l'ESMAD, le groupe antiémeute de l'État colombien, a tenté à plusieurs reprises de forcer le blocage, à coup de pierres et de gaz lacrymogènes, blessant plusieurs personnes. [Certaines attaques](#) visaient spécifiquement les observateur.trice.s de nationalité allemande et canadienne présent.e.s sur le terrain.

Comment une compagnie étrangère peut-elle venir exploiter les ressources naturelles d'un pays sans aucun encadrement ou contrainte ?

Le Canada est l'investisseur le plus important du secteur extractif colombien, une industrie qui couvre 40% du territoire de ce pays. L'accroissement de ce secteur a été accompagné d'une

augmentation des violations de droits humains commises par des entreprises transnationales qui opèrent dans la région.

[Protégées par l'accord de libre-échange de 2008](#) entre le Canada et la Colombie, deux compagnies canadiennes poursuivent l'État colombien. Les instigateurs de ces poursuites, s'élevant chacune à 1 000 millions \$ US, reprochent à l'État colombien d'avoir déclaré une zone protégée et de ne pas avoir réprimé suffisamment une manifestation. Cette situation met en lumière d'un côté l'absence de mécanismes d'accès à la justice pour les populations affectées par les projets extractifs des compagnies canadiennes et de l'autre, la facilité avec laquelle ces compagnies profitent de lois, principalement issues du droit commercial, pour faire chanter les gouvernements et éliminer tout obstacle au profit.

Plusieurs organisations sociales et de défense de droits insistent sur l'urgence de mettre fin à l'impunité et au pouvoir absolu des compagnies. Un [rapport](#) du vérificateur général de la Colombie alertait déjà le gouvernement en 2011 au sujet des risques du modèle économique actuel. Selon ce rapport, les entreprises étrangères, [loin de soutenir l'économie locale](#), prennent plus qu'elles ne laissent : « pour chaque 100 pesos de redevances payées par une entreprise étrangère, celle-ci reçoit 132 pesos d'exemptions d'impôts »... Pourtant, le gouvernement de Juan Manuel Santos a mis de l'avant une [stratégie économique](#) favorisant le [milieu extractif](#) qui explique l'appui de l'entreprise à son égard.

La création d'un tribunal international légalement contraignant pour les entreprises face à des problématiques de droits humains a été discutée en 2017 au [Forum sur les entreprises et les droits humains de l'ONU](#). Alors que des États, tels que l'Équateur, avancent des propositions de loi pour assujettir les entreprises, l'État canadien est loin d'assumer ses responsabilités avec des mécanismes aux pouvoirs clairement insuffisants.

Est-ce que cet état de fait va réellement changer avec la création du poste d'ombudsman pour les compagnies canadiennes opérant à l'étranger? Cette annonce a été reçue avec enthousiasme par plusieurs, mais elle soulève aussi des doutes quant à sa force d'action. Naturellement, il faudra plus que des recommandations.

**Il est à noter que la compagnie Frontera Energy a récemment pris la [décision de suspendre](#), jusqu'à nouvel ordre, ses activités dans la communauté de San Luis de Palenque y Trinidad.*

Billet n°117:

L'innovation : la solution pour l'inclusion économique des jeunes¹²¹

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de [l'AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Nadia Ponce Morales, directrice du développement de nouveaux partenariats et initiatives dans l'un des CARREFOURS internationaux d'[EQWIP HUBs](#). À l'occasion de la [Journée mondiale de la créativité et de l'innovation](#), l'auteure nous partage un texte pour défendre l'importance de la promotion de l'innovation par les jeunes pour pallier au manque d'opportunités économiques.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), à l'heure actuelle, 71 millions de jeunes dans le monde demeurent sans emploi, soit presque deux fois la population du Canada et ce, malgré le fait que de nombreux indicateurs permettent d'affirmer que l'économie mondiale va mieux. Sur le continent africain par exemple, on estime que le [taux de croissance économique](#) passera de 2,7 % en 2017 à 3,3 % en 2018. Cependant, cette croissance ne se traduit guère en création d'emplois de qualité pour les jeunes. L'OIT estime qu'en 2018, le nombre de [travailleuses et travailleurs vulnérables](#) continuera à augmenter et que des taux d'informalité de près de 80 % persisteront.

En parallèle, des phénomènes externes, tels que les effets des changements climatiques ou des transformations technologiques sans précédent, auront un impact majeur sur le marché du travail. Les effets des changements climatiques, comme une augmentation de la fréquence et de la sévérité des événements extrêmes, auront une incidence importante sur les travailleuses et travailleurs pauvres, dont la majorité est des jeunes. On constate déjà une surreprésentation des jeunes dans les vagues de migration pour des raisons économiques, ainsi qu'à la suite de sécheresses prolongées, d'inondations ou d'autres phénomènes. Les bouleversements du climat affectent les principales sources d'emploi des jeunes, entre autres l'agriculture à petite échelle, le travail saisonnier et les [petites et moyennes entreprises](#).

En plus de la dégradation de l'environnement, le développement des technologies employées en milieu de travail connaît un progrès inégalé. Selon des [études récentes](#), l'avènement de l'intelligence artificielle et des avancées en robotique résulteront en une automatisation d'environ 50% des activités professionnelles au plus tard d'ici à 2055. Cela aura sans doute des impacts profonds sur les jeunes travailleurs et travailleuses, entre autres compte tenu des inégalités dans l'accès à l'éducation, des différences importantes entre les [compétences](#) acquises dans l'éducation formelle et les compétences demandées par un marché de travail changeant. Cependant, nous avons peu d'information sur la portée et la profondeur de ces impacts.

¹²¹ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/l-innovation-la-solution-pour-l-inclusion-economique-des-jeunes_a_23414819/

L'intelligence artificielle en est à ses débuts dans les pays développés et les marchés émergents, et on assiste encore à des fossés importants quant à la connectivité et aux technologies, spécialement pour les jeunes femmes qui tardent à intégrer les [professions](#) liées aux sciences et technologies.

Favoriser le développement économique local

Mais que faire? Nous savons que d'ici 2030, [plus de 25 millions](#) de jeunes entre 15 et 29 ans, dont la majorité en Afrique, chercheront un emploi. Dans les conditions économiques et environnementales actuelles, il est difficile d'imaginer que tous ces jeunes pourront avoir accès à un emploi décent qui leur permettra de subvenir aux besoins de leur famille. Le grand degré d'incertitude posé par les transformations du marché appelle le secteur du développement international à réinventer les façons dont on appuie les jeunes dans la construction des moyens de vie durable. Nous savons que la création de petites et moyennes entreprises par les jeunes constitue une solution clé non seulement pour que les jeunes créent leur propre emploi, mais également pour promouvoir le développement économique local.

Une autre solution prometteuse est le développement des initiatives où l'on devient des catalyseurs pour le développement de compétences en innovation, et où l'on fait la promotion de la créativité et de la résilience chez les jeunes. À titre d'exemple, Jeunesse Canada Monde et Youth Challenge International, ont mis en place une initiative vouée à favoriser des espaces d'innovation, [EQWIP HUBs](#). Cette initiative a créé des centres de connaissances où les jeunes de 18 centres urbains peuvent notamment échanger des savoirs, recevoir des formations et du mentorat, et avoir accès à des ressources technologiques. Après trois ans de mise en œuvre et après avoir formé près de 1 600 jeunes en entrepreneuriat, et plus de 2 200 jeunes en employabilité, le projet EQWIP HUBs a permis de tirer quelques leçons importantes :

- L'importance de créer des espaces où les jeunes, particulièrement les jeunes femmes, peuvent exprimer leur créativité et échanger des connaissances entre pairs, notamment avec des volontaires issues et issus du Canada et des pays où EQWIP HUBs est présent
- L'importance de contribuer au renforcement des capacités des partenaires qui travaillent auprès des jeunes et qui offrent de l'éducation non formelle, indispensable pour compléter la formation académique et professionnelle.
- Le développement d'un environnement favorable pour que les jeunes qui ont des idées créatives puissent profiter des ressources locales pour transformer leurs idées en plan d'affaires, ou encore pour trouver un bon emploi.

Adaptabilité des programmes

À moyen terme, les programmes de formation que de nombreux acteurs en développement international offrent seront pertinents seulement si les jeunes développent une plus grande capacité à tirer parti des conditions qu'imposeront les changements climatiques et l'évolution technologique. Le succès de ces programmes dépendra aussi de leur capacité à promouvoir l'innovation transsectorielle, c'est-à-dire le travail collaboratif entre les autorités locales, les entreprises et les organisations qui travaillent auprès des jeunes.

Lorsqu'on a demandé à des jeunes formés par EQWIP HUBs quels ont été les facteurs déterminants pour lancer leur entreprise, elles ont mentionné l'importance des échanges de connaissances. Selon José, jeune entrepreneur formé en Bolivie, le fait de bénéficier d'un espace pour échanger avec ses pairs l'aura aidé à développer son plein potentiel comme entrepreneur.

Comme plusieurs, ses échanges avec des volontaires canadien.ne.s ont contribué de façon importante à bâtir sa confiance en soi, ainsi que d'autres compétences essentielles au développement de sa capacité à innover. Nous croyons ainsi qu'il est essentiel de promouvoir la créativité et l'innovation dans les programmes de développement. Imaginons les possibilités que 1,8 milliard de jeunes dans le monde pourraient réaliser si on leur donnait les moyens de repenser le monde d'aujourd'hui.

Billet n°118:

Nouvelle PAIF du Canada : Impacts sur le Sud et sur la coopération¹²²

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Stéphanie Bacher, étudiante au doctorat en science politique à l'Université d'Ottawa. Elle est membre du [Groupe McLeod](#), qui vise à faire avancer les politiques et les pratiques du Canada en matière de coopération internationale. Elle présente ci-dessous un retour sur l'événement organisé par le blogue le 18 avril dernier, un panel de réflexions sur la nouvelle Politique d'aide internationale féministe du Canada. Pour assister à l'événement en webdiffusion différée, cliquez [ici](#).

En juin 2017, la ministre du Développement international et de la Francophonie, Marie-Claude Bibeau, a dévoilé la nouvelle Politique d'aide internationale féministe du Canada (PAIF). Cette politique place l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles au cœur de l'approche du Canada en matière d'aide au développement. Quelle influence de cette nouvelle politique sur la société civile québécoise et canadienne et les partenaires des pays du Sud ? C'est cette question qui a animé le [panel](#) qui a réuni des intervenant.e.s du secteur académique, de la société civile québécoise et de la fonction publique fédérale le 18 avril dernier, à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).



© filipefrazao via Getty Images

Une approche « féministe » de l'aide internationale : une belle rhétorique sans contenu défini ?

Bien que la nouvelle politique d'aide internationale du Canada prétende changer le paradigme dominant en matière de développement international, elle demeure peu précise sur un grand nombre de concepts, « dont la répétition ressemble davantage à un mantra qu'à une proposition de politique » selon la professeure d'anthropologie Marie France Labrecque. Même la notion d'approche féministe, qui est au cœur de la politique, n'est pas définie et pourtant, c'est un concept multidimensionnel qui peut donner lieu à des interprétations très diverses.

¹²² https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/nouvelle-paif-du-canada-impacts-sur-le-sud-et-sur-la-cooperation_a_23422355/

Cette absence de définition des concepts clés traduit la faible importance et le peu de connaissance des enjeux féministes au sein du gouvernement, un phénomène qui s'accroît au cours des dernières années avec le départ des quelques spécialistes en matière d'égalité des genres qui travaillaient à Affaires mondiales Canada. L'absence de précisions autour de ce que le gouvernement conçoit comme étant une approche féministe ouvre la voie, selon Labrecque, à ce que des individus s'improvisent spécialistes du genre, et ce, en raison des connaissances qu'ils auraient acquises « grâce à leur femme », comme lui ont déjà affirmé certains de ses collègues sur le terrain.

La nouvelle politique ne précise également pas comment la recherche sociale peut contribuer à l'aide au développement et à l'obtention de « données probantes » qui sont posées comme étant à la base des décisions en matière d'aide au développement.

La nouvelle politique ne précise également pas comment la recherche sociale peut contribuer à l'aide au développement et à l'obtention de « données probantes » qui sont posées comme étant à la base des décisions en matière d'aide au développement. Pourtant, sans recherche sociale, il devient difficile de situer les projets de développement dans leur contexte social. Labrecque raconte que durant un projet de développement au Mali, l'absence d'études du contexte social de la région les avait menés à se baser sur un contexte jugé « similaire », en Afrique subsaharienne. Dans un tel contexte, la capacité de mesurer effectivement le changement et les résultats obtenus sur le terrain est au mieux incertaine.

Pas un tournant, mais un grand potentiel d'impact pour les organisations canadiennes de coopération internationale

Pour Anne Delorme, qui coordonne le [Comité québécois femmes et développement](#), la nouvelle politique d'aide internationale ne représente pas un tournant majeur pour les organismes québécois de coopération internationale, puisque plusieurs de ces organisations, telles que le [Comité pour les droits humains en Amérique latine](#) ou le [Projet d'accompagnement Québec-Guatemala](#), collaborent déjà depuis plusieurs années avec les défenseur.e.s des droits des femmes et créent des liens entre les luttes des défenseur.e.s des droits des femmes du Nord et du Sud.

Par contre, l'approche féministe de la nouvelle politique d'aide internationale du Canada a selon elle un potentiel d'impact énorme, en poussant notamment les organisations de coopération internationale à se questionner sur les relations de pouvoir qu'elles entretiennent avec leurs partenaires du Sud. La PAIF a par ailleurs incité certaines organisations à réfléchir aux comportements qu'elles adoptent à l'endroit de leurs partenaires sur le terrain, et notamment à réfléchir à qui est embauché, quelles sont leurs conditions de travail et comment s'assurer que leurs droits soient pleinement respectés.

Entre renforcement des capacités et bureaucratie kafkaïenne pour les partenaires du Sud

La PAIF a été reçue avec enthousiasme par les nombreuses organisations partenaires du Sud qui travaillent sur la défense des droits des femmes. Ces organisations travaillent souvent dans une situation économique précaire, où les risques d'épuisement sont particulièrement élevés.

Ces partenaires continuent cependant d'avoir beaucoup de difficultés à répondre à toutes les exigences bureaucratiques imposées par le gouvernement canadien. Caroline Leclerc, sous-ministre adjointe d'Affaires mondiales Canada chargée des Partenariats pour l'innovation dans

le développement, reconnaît qu'il s'agit d'un problème et s'engage à réduire le fardeau administratif des partenaires du Sud, qu'elle considère aussi lourd pour les partenaires que pour Affaires mondiales Canada. Des consultations ont été menées à cet effet au courant des derniers mois pour savoir comment les procédures actuelles pourraient être allégées.

Même s'il est encore tôt pour parler des effets de la nouvelle politique d'aide au développement sur les organisations de la société civile canadienne et ses partenaires au Sud, le panel à l'UQÀM nous aide à dresser un bilan partiel et à faire quelques recommandations pour que la PAIF ne soit pas en fin de compte qu'un beau discours. Le gouvernement doit préciser ce qu'il considère comme étant une « approche féministe », sans quoi le terme risque d'être vidé de sens et pourrait être utilisé pour décrire toute activité qui a rapport aux femmes. Il doit également assurer une plus grande place à la recherche sociale dans les projets de développement, allouer davantage de ressources au développement de son expertise en matière d'égalité des genres et réduire le fardeau administratif pour les partenaires du Sud s'il souhaite réellement que sa politique d'aide au développement soit féministe et efficace.

**Pour assister à l'événement en webdiffusion différée, cliquez [ici](#).*

Billet n°119:

Politique d'aide internationale féministe et recherche universitaire¹²³

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Marie-France Labrecque, anthropologue et professeure émérite à l'Université Laval, impliquée dans certaines recherches interdisciplinaires dans le domaine du développement international particulièrement au Mexique, au Pérou, en Colombie et au Mali. Le billet qu'elle soumet ci-dessous a été écrit dans la foulée de l'événement organisé le 18 avril dernier, qui offrait aux débats la nouvelle Politique d'aide internationale féministe du Canada, mise en place en juin 2017. Pour assister à l'événement en webdiffusion différée, cliquez [ici](#).

Il faut une certaine dose d'humilité pour commenter de façon critique cette nouvelle Politique d'aide internationale féministe lorsque l'on sait qu'elle est le résultat d'une large consultation auprès d'institutions, d'organismes et d'individus, pour la grande majorité, expérimentés en la matière et même progressistes, soit 15 000 personnes dans 65 pays. En général, les milieux progressistes s'entendent pour dire que la nouvelle politique demeure d'abord et avant tout en phase avec le néolibéralisme ambiant – tout comme le reste des politiques canadiennes de toute façon. Il est clair que cette politique ne va pas remettre en question l'ordre mondial ni le régime politique domestique avec toutes ses tares et insuffisances.



© Ève Claudel Valade

Héritage conservateur et extractiviste

Je comprends toutefois qu'après presque une décennie de gouvernement conservateur, rétrograde et anti-femmes, cette politique représente une bouffée d'air frais. De qualifier cette politique de féministe est véritablement audacieux, alors qu'encore aujourd'hui, le terme « féministe » fait peur. Au moins sur le papier, et comme le souligne [Match International](#), cette politique va contribuer à la reconnaissance des femmes comme « véritables partenaires du changement ».

¹²³ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/aide-internationale-feministe-recherche-universitaire_a_23439991/

Malgré toutes ses qualités, la nouvelle politique s'inscrit dans un contexte qui donne le goût d'adopter une posture nihiliste. Ainsi, de nombreux paradoxes qui jalonnent l'énoncé de cette politique, j'en signalerai quatre :

1. le fait pour [le Canada](#) de se présenter comme champion du développement à l'étranger, alors qu'il tolère et même encourage les corporations extractivistes et ferme les yeux sur leurs actions auprès des Autochtones au pays et ailleurs;
2. l'insistance sur [le droit pour les femmes et les filles](#) à un accès entier à la justice notamment en cas de violence sexuelle alors que cet accès au Canada même reste limité;
3. [le fossé toujours grandissant](#) entre le budget de la défense et celui du développement et de l'aide humanitaire;
4. [l'incohérence entre la lutte](#) contre les changements climatiques du gouvernement et le développement des hydrocarbures.

En somme, et comme d'autres que moi l'ont souligné : on pourrait parler de la dépolitisation de l'aide internationale, implicite dans l'énoncé de cette politique. Or, l'aide internationale, féministe ou non, d'une façon ou d'une autre, est là pour rester et il importe de continuer à la soumettre aux approches critiques. Une posture plus pragmatique consiste à reconnaître les effets délétères et durables de la colonisation, de l'impérialisme et de la mondialisation néolibérale, effets qui se concrétisent dans le racisme systémique. Il faut continuer à proposer et à raffiner une approche du développement qui soit décoloniale, féministe et diverse, et essayer de creuser la timide fracture qui semble s'amorcer d'avec le paradigme dominant, s'inscrivant dans une perspective réparatrice.

Place de la recherche sociale et féministe

Pour moi, en tant que chercheuse, une façon de changer les paradigmes dominants est d'essayer de promouvoir la place de la recherche sociale, féministe bien entendu. Or je ne distingue pas très bien la place que la nouvelle politique lui accorde. À ce titre justement, je remarque un certain nombre de concepts qui ne sont pas définis ou qui le sont partiellement, et dont la répétition ressemble davantage à un mantra qu'à une proposition de politique. Cette absence de définition laisse de la place à la discussion, mais aussi à toutes sortes de dérives.

Certes, on parle de la recherche dans cette politique, surtout lorsque l'on mentionne l'existence de cet extraordinaire centre qu'est le CRDI. Par contre, la place de la recherche est largement réduite à celle de la collecte de données probantes pour former une base de données ventilée en fonction du genre. Et que dire de la place de la recherche à partir des sciences sociales? Pourtant, c'est de ce contexte que proviennent potentiellement les spécialistes de l'égalité entre les sexes. Or, et tel que le mentionne le [CCCI](#), on sait que les effectifs sur ce plan au sein d'Affaires mondiales Canada ont considérablement décliné depuis 2012. L'expression « spécialiste du genre » est peut-être élitiste, mais les approches dans le domaine ne sont pas moins scientifiques que celles qui sont requises en agronomie, élevage, biologie, économie ou sciences de la santé. Si on ne précise pas de quelle façon le féminisme de la nouvelle politique sera véritablement appliqué sur le terrain, on risque de maintenir le *statu quo*.

Données probantes

À partir de mes participations au cours des deux dernières décennies à titre de spécialiste des sciences sociales et des approches de genre dans le cadre de projets de développement international menés à partir de l'Université Laval (cette dernière agissant à la manière d'une

agence d'exécution), j'ai constaté que la place que j'étais en mesure d'occuper était tout à fait limitée. Alors que j'étais responsable de la collecte de ce qu'on appelle dans la nouvelle politique « les données probantes », le temps et les ressources mis à ma disposition pour cette enquête étaient limités. La configuration du contexte socio-culturel plus large en ce qui a trait aux rapports de genre restait en général plutôt nébuleuse.

La plupart du temps, les projets de développement se déroulent dans des milieux qui n'ont été couverts par aucune recherche ou étude, que ce soit sur les rapports sociaux en général ou encore sur les rapports de genre en particulier. En l'absence de connaissances précises en ce domaine, trop de choses sont susceptibles de nous échapper ou encore sont présumées par les personnes qui interviennent, qu'elles soient des pays développés ou qu'il s'agisse de partenaires locaux. De ce fait, les données probantes restent limitées et ponctuelles, et ne peuvent avoir la portée décisive dont elles devraient être chargées. Je pense que la volonté exprimée dans la nouvelle politique au sujet de la collecte des données probantes a pour objectif de remédier à ce genre de situation en les plaçant au centre de la démarche. On ne peut que s'en réjouir.

Par contre, dans cette nouvelle politique, bien que l'on précise le pourquoi de la collecte des données (« pour orienter la prise de décision »), on ne dit pas comment et par qui ces données seront recueillies. C'est plutôt inquiétant lorsque l'on connaît la somme de connaissances sur lesquelles doivent s'appuyer les approches féministes, les perspectives de genre et celles de l'intersectionnalité. Il y a donc toute une série de questions que l'on doit se poser. Je n'en citerai que trois :

1. Est-ce que la création d'une base de données probantes, mentionnée à quelques reprises dans l'énoncé de la nouvelle politique, constitue un équivalent de la recherche féministe y compris dans ses dimensions participatives?
2. Si oui, est-ce que l'on reconnaîtra que la somme de connaissances nécessaires pour mener à bien ce genre de recherche est l'équivalent de la formation des autres spécialistes, que ce soit des économistes, agroforestiers, biologistes ou spécialistes de la santé?
3. Est-ce que l'« entreprise » du développement est prête à mettre les ressources nécessaires à la disposition de ce type de recherche?

Dans la politique, il est énoncé à plus d'un endroit : « S'engager à mettre de l'avant une stratégie féministe en matière d'aide internationale représente un changement important dans notre façon de travailler ». Je suis convaincue que la mise en œuvre de cette stratégie passe par un changement du paradigme du développement qui, jusqu'ici, a laissé peu de place à la recherche féministe sur le terrain. L'avenir dira s'il existe une véritable volonté politique quant au changement préconisé.

Billet n°120: Guatemala : lutte contre les legs d'un dictateur¹²⁴

*Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Mélisande Séguin, coordonnatrice du Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG), et Marie-Dominik Langlois, doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa. L'article ci-dessous présente une version rééditée d'une lettre ouverte, publiée à l'occasion du décès de la mort du dictateur guatémaltèque Ríos Montt le 1er avril dernier. Sont aussi signataires de la lettre Mateo Pablo, réfugié guatémaltèque résidant à Montréal, Mary Ellen Davis, réalisatrice du documentaire *Le Pays hanté*, et Lesvia Vela, guide spirituelle maya résidant à Montréal depuis 1985.*

Le 1^{er} avril dernier, à l'âge de 91 ans, l'ex-dictateur guatémaltèque Efraín Ríos Montt est décédé d'une crise cardiaque. Arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1982, il avait été président du Guatemala entre le 23 mars 1982 et le 8 août 1983, période la plus sanguinaire du conflit armé interne (1960-1996). Sa présidence s'est notamment caractérisée par la politique de la «terre brûlée», où plusieurs villages mayas ont été [décimés par l'armée](#).

La Commission d'éclaircissement historique, sous l'égide des Nations unies, a établi que les forces de l'État s'étaient rendues coupables entre 1978 et 1985 d'[actes de génocide](#), se traduisant par la mort de 200 000 personnes, dont 83% d'origine maya. Le conflit a aussi provoqué le déplacement interne d'un million de personnes et 500 000 individus ont dû trouver refuge à l'extérieur du pays.

En mai 2013, Ríos Montt fut condamné à 50 ans de prison pour génocide contre le peuple maya ixil et à 30 ans pour [crimes contre l'humanité](#). Cette décision fut saluée internationalement, puisqu'il s'agissait de la première fois qu'un président était condamné pour génocide dans une cour nationale. Le procès mit en lumière la fracture du pays en deux camps: d'un côté, celui en faveur de la justice transitionnelle et du procès pour



En mai 2013, Ríos Montt fut condamné à 50 ans de prison pour génocide contre le peuple maya ixil et à 30 ans pour crimes contre l'humanité © PAQG

¹²⁴ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/guatemala-lutte-contre-legs-dictateur-montt_a_23514396/

génocide; de l'autre, celui niant toute intention de génocide de la part des militaires.

Procès manipulé

Tout au long de l'affaire, les avocats de Ríos Montt ont utilisé différents stratagèmes pour faire distraction sur les enjeux de fond et perturber le déroulement du procès. Dix jours après le verdict, la Cour constitutionnelle infirmait la décision arguant des vices de procédure. Le procès dut retourner en arrière dans les procédures, obligeant ainsi les victimes à répéter leur témoignage et à se rappeler les événements extrêmement douloureux desquels elles avaient souffert, comme témoins du massacre de leurs proches ou comme survivant.e.s de viols et de torture.

Après s'être présenté au tribunal en ambulance sur une civière en janvier 2015, Ríos Montt fut déclaré sénile et mentalement inapte à subir un nouveau procès. Depuis octobre 2017, le procès a repris à huis clos en même temps que le procès contre l'ancien chef de l'intelligence militaire de Ríos Montt, Mauricio Rodríguez Sánchez.

Même dans l'éventualité où il aurait été jugé coupable une seconde fois, Ríos Montt aurait échappé à la prison en raison de son état de santé. Ríos Montt faisait d'ailleurs face à un second procès, celui du [massacre de la communauté de Dos Erres](#). Son décès a marqué l'annulation des deux procès à son encontre. Celui contre Rodríguez Sánchez se poursuit toutefois; une [sentence](#) devrait être donnée en août.

Suites du décès

Clamant son innocence jusqu'à la fin, l'ex-dictateur et pasteur évangélique de l'Église du verbe est ironiquement décédé le dimanche de la Résurrection et un premier avril. Le corps de Ríos Montt fut enterré de façon expéditive le jour même de sa mort, après une veillée mortuaire privée d'à peine 10 heures dans la maison familiale et des funérailles sous la direction de membres de l'armée. Le quotidien [Prensa Libre](#) révélait que les personnes rassemblées au cimetière applaudissaient «*Que viva el general Ríos Montt!*».

À la suite de l'annonce du décès, le groupe des enfants de personnes disparues pendant le conflit (H.I.J.O.S) convoqua un [rassemblement](#) ayant pour slogan «Génocidaire: la mort ne t'absout pas de tes péchés et ne te pardonne pas - Pas d'oubli, ni de pardon!». Plusieurs activistes pour la justice transitionnelle ont également rappelé que la justice guatémaltèque avait déjà reconnu Ríos Montt coupable de génocide et que c'est à ce titre que la mémoire collective le remémorera.

La lutte continue

Dans une entrevue accordée à Marie-Dominik Langlois, doctorante en sociologie de l'Université d'Ottawa, Mateo Pablo, survivant maya et témoin oculaire du massacre de sa famille et du village de Petanac le 14 juillet 1982 et réfugié à Montréal depuis 1996, explique que la nouvelle lui fut difficile à prendre: «Même si la blessure a presque guéri, les cicatrices demeurent et mes plaies se sont rouvertes en apprenant la mort de Ríos Montt parce que l'incompétence de la justice guatémaltèque a empêché d'aboutir à une condamnation ferme». Il ajoute que «la lutte pour la justice n'est pas terminée : Ríos Montt n'était pas le seul, tous ceux qui l'entouraient doivent purger une peine. Ça suffit de se moquer des victimes, j'exige justice et réparation pour les dommages causés aux centaines de milliers de victimes guatémaltèques».

Le conflit armé interne guatémaltèque et plus particulièrement la période où Ríos Montt était au pouvoir a attiré l'attention de la communauté internationale et a mené à la mise en place de différentes initiatives solidaires telle que l'accompagnement international. Ce moyen d'action non violent ayant pour but d'ouvrir des espaces pour la paix a été employé pour la première fois dans le contexte guatémaltèque en 1982, au plus fort du conflit armé. À cette période, des militant.e.s de partout dans le monde se sont porté.e.s volontaires pour accompagner physiquement des défenseur.e.s des droits humains guatémaltèques dans les actions qu'il.elle.s menaient pour promouvoir la paix et protéger la population guatémaltèque alors aux prises avec une dictature génocidaire.

L'accompagnement international a toutefois joué un rôle particulièrement important en 1995, lorsque les personnes qui avaient fui les massacres orchestrés par l'armée sous Ríos Montt et qui s'étaient réfugiées au Mexique ont manifesté leur désir de rentrer au Guatemala en prévision de l'éventuelle signature des accords de paix qui mettraient fin au conflit armé.

Encore une fois, de nombreux.ses militant.e.s se sont déplacé.e.s au Mexique pour traverser la frontière avec des groupes de personnes qui retournaient dans leurs communautés dans l'espoir de reconstruire ce qui avait été détruit par 36 ans de violence inouïe, de racisme, de violence sexuelle et de dépossession. Au Québec, il existe une communauté solidaire avec le Guatemala forte de plus de 25 ans d'engagement et dont plusieurs membres ont accompagné le retour des réfugié.e.s.

Héritage de la dictature

L'héritage du conflit armé guatémaltèque et de la présence de Ríos Montt à la tête de ce pays est cependant loin d'avoir pris fin en 1996. Depuis quelques années, le Guatemala fait face à des [niveaux de violence](#) plus élevés que ceux de la période de conflit armé interne. Selon les [chiffres](#) de l'Union des défenseur.e.s guatémaltèques, entre janvier et juillet 2018, on comptait déjà 236 agressions contre des défenseur.e.s dont 13 assassinats en plus de 76 cas de criminalisation pour avoir défendu les droits des peuples autochtones ou l'environnement.

Ainsi, l'accompagnement international continue d'être sollicité, cette fois par des défenseur.e.s de droits humains qui luttent pour la justice transitionnelle et la protection des territoires. Des accompagnateur.trice.s internationaux.ales ont d'ailleurs été présent.e.s auprès des survivant.e.s du conflit, des témoins et de l'équipe juridique qui les défendait à chaque étape du procès contre Ríos Montt.

Billet n°121: G7 2018 : quels gains pour l'égalité des sexes?¹²⁵

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été coécrit par Anne Duhamel et Denise Byrnes, respectivement directrice des politiques et des campagnes et directrice générale d'[Oxfam-Québec](#). Elles soumettent aujourd'hui un article sur le traitement de la problématique d'équité des genres au G7 dernier, duquel elles ont effectué la couverture médiatique en collaboration avec l'équipe d'[Un seul monde](#).

Pour la première fois dans son histoire, l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes ont été au cœur des discussions et du communiqué final du Groupe des sept (G7), réuni à La Malbaie en juin dernier. En effet, un tout premier [Conseil consultatif sur l'égalité des sexes](#) a été mis sur pied à l'initiative de la présidence canadienne du G7.

Ce Conseil, dont était membre Winnie Byanyima, directrice générale d'Oxfam International, a travaillé en amont du Sommet et a formulé des [recommandations](#) très concrètes ayant fait leurs preuves dans d'autres pays en vue de permettre des avancées significatives pour les droits des femmes. Bien que nous ayons félicité le premier ministre Trudeau pour avoir convoqué ce Conseil, nous avons été déçus que les leaders du G7 aient échoué à prendre des engagements plus ambitieux pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et pour faire en sorte que l'économie leur soit profitable.



Au cours de leur vie, les femmes vont gagner de 31 à 75% moins que les hommes en raison de l'écart salarial et d'autres inégalités économiques © Renaud Philip/Oxfam

Plus tôt cette année, [Oxfam](#) a révélé que 82% de la richesse créée l'an dernier est allée entre les mains de 1% de la population mondiale. Ces inégalités sont particulièrement néfastes pour les femmes qui se trouvent majoritairement au bas de l'échelle économique, occupant souvent des emplois précaires ou mal rémunérés.

¹²⁵ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/g7-2018-gains-egalite-sexes-revenu_a_23514880/

SUR LE MÊME SUJET:

» [Faire du travail invisible un enjeu politique](#)

De plus, dans les pays en développement, une grande majorité des femmes se trouvent dans le secteur informel. En [Asie et en Afrique](#), par exemple, 75% du travail des femmes se concentre dans le secteur informel et ne leur permet pas de bénéficier d'avantages sociaux, comme les congés de maladie ou de maternité ou les prestations de retraites. Dans [155 pays](#), il existe encore au moins une loi qui empêche les femmes d'être sur un pied d'égalité économique avec les hommes.

À travers le monde, les femmes consacrent deux fois et demie plus de temps que les hommes à des tâches non rémunérées chaque jour, y compris les tâches domestiques et les soins aux enfants, aux malades et aux personnes âgées. Cela a un [impact considérable](#) sur leur bien-être et le temps qu'il leur reste pour obtenir un revenu.

Au cours de leur vie, les [femmes](#) vont gagner de 31 à 75% moins que les hommes en raison de l'écart salarial et d'autres inégalités économiques, notamment l'accès aux filets de sécurité socio-économiques comme les prestations de retraites. L'éducation est un facteur clé de l'autonomisation économique et politique des femmes. Nous savons que pour chaque année de scolarité supplémentaire, [les revenus futurs des filles augmentent de 10 à 20%](#).

Plusieurs de ces obstacles qui nuisent à la pleine participation des femmes à l'économie ont été mis en lumière lors des différentes réunions et déclarations des leaders du G7, notamment le travail de soin non rémunéré, les écarts salariaux entre les sexes et l'accès à l'éducation pour les femmes et les filles. Et, pendant le Sommet de Charlevoix, le Canada et d'autres participants ont pris des [engagements de près de 3,8 milliards de dollars canadiens](#) pour permettre aux femmes et aux filles en situation de crise et de conflit de recevoir une éducation de qualité.

C'est une excellente nouvelle, mais le G7 aurait dû s'attaquer aux autres barrières structurelles qui empêchent les femmes d'atteindre leur plein potentiel. Par exemple, en adoptant, à l'instar du Canada, une approche féministe de l'aide internationale au développement, les pays du G7 auraient pu augmenter le financement pour les organisations de femmes (afin d'accroître la participation des femmes aux processus décisionnels) ou appuyer les pays en développement afin qu'ils puissent mettre en place des infrastructures pour diminuer le fardeau du travail de soin non rémunéré des femmes (telles que des services de garde universels). Des avancées importantes pour améliorer la vie de femmes aux prises avec des conditions de précarité économique auraient pu être ainsi réalisées.

Il faut que soit institutionnalisée l'instance du Conseil consultatif sur l'égalité des sexes, pour que la problématique dont elle traite demeure au cœur des discussions des prochains sommets. Nous espérons donc que le gouvernement français tiendra sa promesse de faire de l'égalité des sexes l'une des priorités de la présidence française du G7 en 2019 en poursuivant le travail du Conseil consultatif pour l'égalité des sexes.

Billet n°122:

« La Ceinture et la Route » : les intentions peu dissimulées de la Chine¹²⁶

Ce billet du blogue [Un seul monde](#), une initiative de l'[AQOCI](#) et du [CIRDIS](#), a été écrit par Ari Abelson, étudiant en anthropologie à l'Université Concordia.

On prévoit que la [Chine remplacera les États-Unis](#) comme première puissance économique mondiale au cours des dix prochaines années, résultat d'un plan de croissance économique très organisé sous le gouvernement du président Xi Jinping. Forte de cette immense puissance économique, la Chine a porté ses priorités sur le plan international par le biais de la coopération et d'une stratégie d'investissement dans les infrastructures. Le président Xi et ses partisans soutiennent que cette nouvelle priorité émane d'une volonté altruiste de construire une prospérité globale. Cependant, les faits témoignent d'une autre réalité.



La puissance douce est un élément central du modèle chinois de développement. Il s'agit d'une forme de pouvoir par laquelle la Chine en vient à déterminer les volontés des autres © ASSOCIATED PRESS

L'[investissement chinois](#) entre 1991 et 2010 n'a pas contribué à la croissance économique en Afrique. Par contre, il a permis l'attribution d'importants contrats aux firmes d'infrastructures chinoises dans les pays du Sud. Cette claire priorisation des intérêts chinois soulève de nombreuses inquiétudes quant au plus récent plan de développement international du président Xi.

En 2013, ce dernier a dévoilé la plus ambitieuse stratégie de développement des infrastructures internationales de l'histoire du pays, surnommée « [La Ceinture et la Route](#) ». En 2017, [68 pays](#) se sont engagés à soutenir cette initiative. La Ceinture et la Route comprend deux volets: la version terrestre d'une nouvelle route de la soie économique, ainsi qu'une version maritime basée sur un réseau portuaire, soit la route de la soie maritime. Conjointement, ces deux projets d'infrastructure traverseront 64 pays d'Asie, d'Afrique de l'Est, et d'Europe de l'Est.

¹²⁶ https://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/ceinture-route-intentions-dissimulees-chine-neocolonialisme-afrique_a_23514400/

L'objectif du président Xi à travers la Ceinture et la Route est de réaliser son ambition de faire de la Chine un *leader* économique mondial en s'assurant d'un accès aux ressources naturelles vitales dans les pays regroupés par le projet. Bien que le président Xi ait souligné que la Ceinture et la Route ne contient [aucun agenda politique](#) et que le projet sera avantageux pour tout le monde dans une perspective idéologique néolibérale basée sur le libre marché, plusieurs États, dont les États-Unis et l'Inde, soutiennent au contraire que la Ceinture et la Route constitue un mécanisme néocolonial utilisé pour accroître l'influence sociale, politique et économique chinoise à l'échelle globale.

Plusieurs citent des tactiques coercitives, par exemple [la diplomatie du piège de la dette](#), comme outils principaux du succès chinois dans la mise sous influence de pays qui acceptent ces offres. Accompagné d'une présence militaire chinoise accrue dans le bassin Indo-Pacifique, il devient difficile de soutenir l'argument selon lequel la Chine n'a d'autre intérêt politique que la prospérité économique globale dans cet ambitieux projet.

Ainsi, comment peut-on mieux comprendre la Ceinture et la Route et sa signification pour l'avenir des échanges commerciaux et les rapports de pouvoir à l'échelle mondiale?

La puissance douce : le néocolonialisme et la diplomatie du piège de la dette

L'appropriation de l'infrastructure stratégique internationale par la Chine est une préoccupation croissante autour de la Ceinture et la Route.

Le professeur en science politique [Osman Antwi-Boateng](#), de l'université des Émirats arabes unis, explique qu'à travers la coopération et l'établissement de relations économiques avec les pays impliqués dans la Ceinture et la Route, la Chine arrive à «convaincre» ces États de s'aligner sur ses propres intérêts et sa perspective économique. Les pays qui ne sont pas en mesure de rembourser leur dette accumulée envers la Chine se voient offrir de repayer cette dette à travers la Ceinture et la Route et en offrant des ports et des routes stratégiques à la Chine en guise de remboursement.

Cette approche, soit [la diplomatie du piège de la dette](#), a été maintes fois observée en lien avec la stratégie de développement chinoise. Par exemple, au [Sri Lanka](#), le conflit national a déstabilisé le pays depuis 1983. La Chine a consenti à d'énormes prêts au pays, qui se trouve dans l'impossibilité de les rembourser. À la suite du conflit, le Sri Lanka a été pris au piège par sa dette envers la Chine, qui a assumé le contrôle d'un port de commerce stratégique en guise de remboursement. Cette opération a été interprétée comme une menace par l'Inde, qui voyait la Chine installer un réseau de ports stratégiques aux abords de ses frontières.

La Chine a également développé son influence de façon agressive, sapant ainsi le pouvoir régional de l'Inde, grâce au Corridor économique Chine-Pakistan, une initiative de développement d'infrastructures au Pakistan au coût de [51,5 milliards de dollars américains](#), de même que par l'accroissement marqué de la [présence militaire navale chinoise](#) dans le bassin Indo-Pacifique sous prétexte de garantir la sécurité de la Route de la soie maritime.

Djibouti, un pays disposant d'avantages maritimes stratégiques en raison de sa position entre le Golfe d'Aden et la Mer Rouge, a accumulé une dette considérable envers la Chine. Récemment nous avons été témoins d'une remise de dettes partielle quand le gouvernement djiboutois a saisi un des ports du pays, propriété d'une compagnie basée à Dubaï, pour l'offrir à une entreprise chinoise. Cette décision a suscité le mépris de la communauté internationale, notamment des

États-Unis qui possèdent une base militaire stratégique à Djibouti. [Le Pentagone](#) est allé jusqu'à accuser la Chine de mener une tentative d'expansion de son régime autoritaire dans toute la région.

Une situation similaire s'est produite au [Kenya](#). Ce pays s'est joint récemment à un plan de développement à long terme avec la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures contrôlées par la Chine, afin d'attirer des investissements massifs dans ses infrastructures. Cette démarche permet à la Chine de contrôler l'investissement fait au Kenya, leur laissant l'initiative pour établir les règles pour déterminer les projets et les infrastructures qui seront financés. Bien que le Kenya ait en apparence volontairement accepté le plan de la Banque asiatique, il est fort probable que sa dette en souffrance envers la Chine lui ait laissé peu de choix.

La Chine en Afrique

[Osman Antwi-Boateng](#) va même jusqu'à suggérer que la Chine agit comme un nouvel acteur néocolonial en Afrique. À l'instar de la colonisation mise en place par l'Europe aux 19^e et 20^e siècles, la Chine poursuit un objectif stratégique en Afrique qui, selon les dires du gouvernement chinois, émane d'une volonté purement altruiste.

La Chine cherche alors à conserver son pouvoir dans les échanges commerciaux à l'échelle internationale en consolidant son contrôle sur ces lieux, ressources et ports stratégiques. En se positionnant clairement comme un acteur clé du développement international, la Chine commence à influencer la politique étrangère sur la scène mondiale.

Le président Xi Jinping vise donc la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial. Il semble que l'initiative de la Ceinture et la Route émane moins d'une volonté altruiste d'améliorer l'efficacité du commerce international que d'une velléité croissante de la Chine en vue de dominer ce commerce.

Alors que l'Europe et le États-Unis font face à des tensions internes qui menacent leur capacité à conserver la stabilité de l'ordre ancien, la Chine cherche à saisir cette occasion pour se poser en acteur économique incontournable à l'échelle mondiale. Bien que les critiques récurrentes de l'influence persistante de l'Occident sur les pays du Sud puissent être justifiées, il convient de souligner que le modèle chinois s'annonce tout aussi sinistre. Sans mécanisme de reddition de compte, le néocolonialisme chinois risque d'échapper à toute remise en cause.

CIRDIS

**Centre interdisciplinaire de recherche
en développement international
et société**

UQÀM



**Centre interdisciplinaire de recherche
en développement international et société**

Département de science politique
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8

<http://www.cirdis.uqam.ca>
cirdis@uqam.ca
ISSN : 1929-1027